



## **SEANCE DU 10 décembre 2018**

### **Ordre du jour**

- |  |     |
|--|-----|
| 1. Ouverture de la séance, appel nominatif             | 501 |
| 2. Budget 2019 et planification financière 2019 - 2022 | 504 |
| 3. Divers  | 541 |



## **1. Ouverture de la séance, appel nominatif**

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Bonsoir, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, en cette date du 10 décembre 2018, permettez-moi de vous saluer chaleureusement et d'ouvrir officiellement la dernière séance du Conseil général de l'année 2018.

En préambule je souhaiterais saluer la présence de Monsieur Stéphane Coppey président de la Municipalité, des conseillers municipaux présents, de Monsieur Gérald Gay-Descombes chef du service Finances et gestion, de Madame Laurence Mauve, responsable de la salle, de Monsieur Simon Schwery, secrétaire communal, des représentants de la presse, dont Monsieur Zwahlen dont c'est la dernière séance en tant que représentant du Nouvelliste, ainsi que des citoyens présents dans le public. La convocation vous ayant été adressée le 10 novembre 2018 le Conseil général a donc été convoqué dans les délais conformément à l'article 3 de notre règlement.

J'ai quelques communications du bureau à vous transmettre. Comme vous avez pu le constater, notre scrutatrice Madame Vanessa Costa est absente et sera remplacée par Jeanne Cristina. Le bureau félicite également les conseillers généraux, élus à la Constituante et leur souhaite plein succès dans leur nouvelle fonction. À la fin de la séance, un apéritif dinatoire vous sera servi afin de vous remercier pour votre travail et implication tout au long de cette année. Le procès-verbal de la séance du 12 novembre dernier vous sera soumis pour approbation à la prochaine séance, soit en mars. En effet, le rapprochement des séances de novembre et décembre n'a pas permis la rédaction du procès-verbal pour être dans les délais de notre règlement.

Le bureau s'excuse de cette erreur dans l'ordre du jour. De plus, le bureau souhaite pour l'année 2019, que les groupes politiques respectent et saisissent les différentes manières d'interpeller la Municipalité.

J'ai également le plaisir de vous annoncer les dates du Conseil général 2019 qui se tiendront au foyer du Théâtre du Crochetan, sauf avis contraire : 11 mars, 17 juin, 26 août, 21 octobre et 09 décembre.

Là-aussi, le bureau vous prie de bien agender ces dates, surtout si vous prévoyez de déposer une motion ou un postulat.

Je passe maintenant la parole à notre secrétaire pour l'appel nominatif.

### **Intervention de M. Yves Mabillard (ADG)\***

Bonsoir à tous, j'appelle :

Alonso Alphonse (P), Anthamatten Carole (P), Aviolat Alexandre (P), Bellwald Antoine (P), Berger Claude (P), Blumenthal Blanka (P), Boemi Jean-Charles (P), Borgeaud Clément (P), Caillet-Bois Fabrice (P), Calamo Joseph (P), Cardoso David (P), Carron Blaise (P), Carruzzo Jean-Marc (P), Chanton Laude- Camille (P), Christe Lucien (P), Collé Jean-Pierre (E), Contat Céline (P), Cosandey Isabelle (P), Costa Vanessa (E), Cristina Jeanne (P), Cutruzzolà Gianni (P), Défago Sylvain (P), Donnet-Descartes Johan (P), Dubois Arnaud (E), Dupont Eric (P), Fracheboud Christian (P), Franz Anne-Laurence (P), Garcia Jonathan (P), Genin Cindy (P), Gex Carla (P), Gischi Bastien (P), Guinchard Samantha (P), Joris Guillaume (P), Landolt Jean-Pierre (E), Launaz



Perrin Eliane (E), Lenweiter Pierre-Marie (P), Logean Marie-Claude (P), Lovisa Christelle (P), Luisier Dominique (P), Mabillard Yves (P), Maret Claire-Andrée (P), Maret Denis (P), Mauron Gilles (P), Multone Nancy (E), Oberholzer Joseph-Marie (P), Ostrini Samuel (P), Pencherek Jeff, (E), Pottier Johan (P), Puipe David (P), Querio Françoise (P), Raboud Damien (P), Rastaldi Emmanuella (P), Rime Fabienne (P), Rime Noémie (P), Roserens Pascale (P), Scalia Graziella (P), Schaller Flavien (P), Sneiders Baptiste (P), Woeffray Johann (P), Zerweck Régine (P). Merci.

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Il y a sept conseillers généraux excusés, nous sommes donc 53 le quorum de 31 membres présents étant atteint. Nous pouvons donc valablement délibérer.

Suite à une discussion avec la Municipalité, le point deux de l'ordre du jour validation du cautionnement en faveur de l'association de la piscine de Monthey, est retiré et sera traité au mois de mars. Avant de céder la parole à Monsieur Moulin qui souhaite s'exprimer suite à cette décision, je vous informe que les points quatre et cinq sont également retirés de l'ordre du jour et seront traités durant l'année 2019, vu l'absence des deux conseillers généraux. Monsieur Woeffray.

### **Intervention de M. Johann Woeffray (PDC)\***

Madame la Présidente du Conseil général, Messieurs les Conseillers municipaux, chères et chers collègues,

Or donc, les points 4 et 5 de l'ordre du jour ne seront pas traités ce soir, faute de postulants... soit ! Je prends la parole au nom du groupe DC pour vous faire part de notre irritation à l'endroit de l'APM. Irritation devant un tel manque de respect pour notre assemblée. Irritation devant un tel manque de consensualité crasse et répété. La convocation nous est parvenue dans les temps, soit il y a un mois... autant de temps à disposition des auteurs pour trouver des remplaçants capables d'assurer le développement de leurs postulats. Lors du dernier Conseil général, nous avons refusé un objet demandant au Conseil Municipal d'offrir l'apéro à l'issue de nos débats, afin de, je cite « décriper les tensions ». Il est ironique de constater que bien souvent, dans notre Conseil, ce sont les mêmes qui les créent, les tensions... qui a dit "pompier pyromane" ?

Nous prenons donc acte de ce retrait à l'ordre du jour et souhaitons que la fin de la législature soit empreinte de respect dans un climat apaisé. Merci de votre attention.

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Woeffray. Monsieur Moulin, je vous cède la parole. Monsieur Aviolat.

### **Intervention de M. Alexandre Aviolat (APM)\***

Cher public, chère Municipalité, chers collègues, je me permets juste de faire une remarque par rapport à ce qui vient d'être dit.

Respectivement pour mes deux collègues absents pour des raisons qui avaient déjà été annoncées lors du précédent Conseil général. Notamment, Madame Multone avait annoncé par courriel, à l'attention de Madame Laude-Camille Chanton qu'elle serait absente et qu'elle ne pourrait pas défendre son postulat. Je trouve un peu fort de



nous accuser de tant de mépris envers cette noble assemblée, là n'était pas notre volonté. Une fois de plus, il serait adéquat qu'on puisse également proposer des dates aux postulants afin de pouvoir s'organiser. Il s'agit ici d'une question de santé pour ma collègue Madame Multone, il est difficile de pouvoir organiser, pour des raisons de santé, notamment des dates. Je pense qu'on sait tous comment fonctionne le milieu hospitalier et le milieu médical en Suisse. Donc de ce point de vue-là, je trouve un peu fort de jouer sur ce type de mots et je suis très déçu de ce qui vient d'être dit, voilà ce que j'avais à dire. Merci.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Aviolat. Monsieur Moulin, la parole est à vous.

**Intervention de M. Daniel Moulin, Municipal en charge du dicastère Electricité, Energies & Développement Durable**

Merci beaucoup Madame la présidente du Conseil général, chers membres du Conseil général, chers collègues, juste en quelques mots vous dire simplement qu'après avoir rencontré la Cogest, pendant à peu près deux heures et demie, je me suis rendu compte qu'il y avait passablement documents qui manquaient. Ce sont des documents qui étaient bien antérieurs à la prise de cette position au niveau de la piscine de Monthey.

On a trouvé un consensus, c'est-à-dire de pouvoir mettre à l'enquête en début d'année 2019 pour la piscine de Monthey, sous réserve bien évidemment d'acceptation et de validation et du cautionnement, et de la récurrence en fait du déficit annuel.

Voilà, je voulais simplement vous dire ça que vous ne soyez pas surpris. Et puis, qu'on ne puisse pas venir nous dire qu'on ne prévient pas, c'est pour ne pas perdre trop de temps, mais il était assez nécessaire que là, la Cogest, qui a fait son travail, puisse avoir une certaine sérénité. Les choses ont été un peu bousculées, j'en suis désolé. Ça ne devrait, en tout cas pour ma part, pas se reproduire, raison pour laquelle on a proposé au Conseil général de retirer ce point de l'ordre du jour. Merci.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du conseil général**

Merci Monsieur Moulin. Monsieur Carron.

**Intervention de M. Blaise Carron (ADG)\***

Merci, d'abord permettez-moi de vous saluer toutes et tous bien cordialement. Je voulais remercier Monsieur Moulin pour ces informations. On est dans une démocratie, pour qu'une démocratie fonctionne, il faut que tout le monde puisse s'exprimer quand il se sent prêt. Je trouve tout à fait louable votre point de vue, plutôt que de venir ici avec un dossier qui n'aurait pas été prêt de votre point de vue, car chacun doit défendre son point de vue de la manière la plus efficace possible. Je trouve tout à fait intéressant votre démarche, je trouve sain, je trouve que c'est à saluer parce que ça veut dire que vous êtes respectueux des institutions. Et puis, comme je pense qu'il n'y a vraiment pas de quoi faire des remarques par rapport aux collègues de l'Entente, s'il y a un contretemps, il y a un contretemps, je pense que c'est le fonctionnement démocratique qui est plus important que des règlements de querelles de bas niveaux. Merci.



## **2. Budget 2019 et planification financière 2019 - 2022**

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Carron. Donc nous passons au point deux de l'ordre du jour, à savoir, budget 2019 et la planification financière 2019 2022.

Concernant ce point, le Conseil municipal a rédigé un message daté du 5 novembre 2018 et figurant à l'intérieur du fascicule du budget 2019, accompagné de la planification financière 2019 2020. Nous avons reçu ce dernier, le 9 novembre, il s'agira de nos documents de référence. La commission de gestion a rédigé un rapport adressé à tous les conseillers généraux et j'en profite pour remercier ses membres de l'excellence de leur travail.

Nous allons procéder de la manière suivante, d'abord l'entrée en matière et en cas d'acceptation de cette dernière, à l'étude du budget et enfin au vote de l'approbation du budget 2019, et si vous autorisez le Conseil municipal à contracter les emprunts que ce budget implique, du coefficient d'impôt et finalement du taux d'indexation. Messieurs les conseillers généraux, j'ouvre la discussion sur l'entrée en matière, la parole est aux chefs de groupe. Monsieur Bellwald.

### **Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR)\***

Madame la présidente, Messieurs les municipaux, chères et chers collègues, le groupe PLR a pris connaissance de la planification financière 2019-2022 et du budget 2019. Nous tenons à remercier le travail de la Cogest et des services de la Municipalité. Les conclusions sont les mêmes que les autres années. La marge d'autofinancement est trop basse. Le projet fiscal pèsera sur nos finances. Nous sommes tout de même étonnés de recevoir un budget déficitaire et espérons que cela soit une exception. Comme déjà dit, notre groupe restera attentif et n'hésitera pas opérer aux ajustements nécessaires le moment venu. Concernant le barème d'indexation et le coefficient d'impôt, le groupe PLR accepte la proposition de l'exécutif et par-là même l'entrée en matière. Je vous remercie de votre attention. J'espère cette entrée en matière conviendra à Monsieur Carron et qu'il ne prendra pas la parole pour nous dire quand il apprécie ou non les interventions des gens.

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Bellwald. La parole est toujours aux chefs de groupe. Monsieur Borgeaud.

### **Intervention de M. Clément Borgeaud (ADG)\***

Merci Madame la présidente, à défaut de remercier l'ensemble de notre collège, je tâcherai d'être conséquent et plein de sens. Madame la Présidente, Messieurs les Municipaux, chères et chers collègues, notre groupe s'est penché avec intérêt sur le budget 2019 et remercie-la Cogest pour son travail. Nous constatons un budget essentiellement similaire aux années précédentes. La marge d'autofinancement prévue est en baisse et nous rejoignons la position de la Cogest sur cette dernière. Elle peut inquiéter mais tous les comptes précédents montrent une marge d'autofinancement bien supérieure à celle budgétisée. Puisque nous rentrons effectivement dans une phase d'investissements importants, il faudra être attentif à ce que celle-ci à l'avenir soit budgétisée avec plus de précision, ce qui a coutume de ressortir des comptes.



Le projet de réforme fiscale et financement de l'AVS ainsi que les incertitudes y relatives annoncent des baisses de recettes auxquelles nous devons être prêts. Les conclusions du message précisent que celles-ci seront partiellement compensées par la progression des habitants sur la commune. Ce partiellement laisse entendre que d'autres mesures seront nécessaires. Dans la planification financière, aujourd'hui exposée, nous lisons également que le Conseil municipal a chargé l'administration d'établir un inventaire exhaustif des revenus pouvant être réadaptés, les prestations offertes pourront être facturées, ainsi que les charges pourront être réduites. Notre groupe espère vivement que les investissements prévus à moyen terme ne se feront pas grâce à une baisse des prestations de la commune, notamment celles offertes aux Montheysans et Montheysannes.

Afin de favoriser la venue de nouveaux contribuables, il faut, en effet, que nos infrastructures s'adaptent à l'augmentation espérée de la population. Il en va tant des écoles que des établissements d'accueil pour personnes âgées, de la culture ou de la mobilité. Concernant le budget plus en détail, nous saluons le développement du jumelage et la fête envisagée, mais insistons sur le dialogue nécessaire avec nos partenaires chinois à propos des droits humains.

Nous saluons également le développement de Monthey Tourisme, acteur important de la promotion de notre commune. L'investissement en faveur d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite au Collège de l'Europe, type d'investissement qui devrait cependant faire partie de tous les projets communaux. L'investissement pour les pistes cyclables, profitable au tourisme quatre saisons, est aussi un signal positif. Finalement, je profiterai de cette prise de parole pour communiquer au plenum notre grand étonnement quant à la suppression du point piscine de notre ordre du jour. Certes, il est des compétences du Bureau et du Conseil municipal de modifier notre programme. Néanmoins, que faut-il comprendre de ce retrait suite aux explications apportées ce soir ? Le Conseil municipal manque-t-il de préparation sur un dossier estimé à 15 millions de francs, qui a pourtant déjà été présenté ici ? Quels développements extraordinaires ont eu lieu depuis le dernier Conseil, il y a moins d'un mois qui justifiait un tel revirement de situation ? Notre groupe salue la prise de conscience potentielle du municipal de retirer un tel dossier si des éléments manquent aussi fortement que nous pouvons l'estimer, mais espère dans tous les cas que les explications fuseront également par après afin de rendre compte d'une situation pour le moins étrange. Notre groupe aura quelques questions et propositions d'amendement dont un concernant précisément la piscine à soumettre au plénum.

L'alliance de gauche se prononcera pour le maintien du coefficient d'impôt à 1 et du barème d'indexation à 160. Nous acceptons l'entrée en matière. Merci.

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Borgeaud. Monsieur Raboud.

### **Intervention de M. Damien Raboud (APM)\***

Merci Madame la Présidente. Messieurs les Municipaux, chers collègues, cher public. Alors, je ne sais pas si on ose encore parler ici, mais je vais essayer.

Après avoir pris connaissance du budget 2019, nous pouvons constater qu'il ressemble grandement à celui de l'an dernier et pose les mêmes interrogations auxquelles nous peinons à répondre.



Au point 2.3 du message de la Municipalité à la page 8 du budget on observe que notre marge d'autofinancement oscille entre dix et onze millions et cela depuis bien une dizaine d'années. Avec les planifications financières de la commune, les mauvaises perspectives liées à la révision de la fiscalité des entreprises et le report du canton aux communes, on pense notamment à l'entretien des routes, nous craignons pour l'avenir. Oui si la commune veut réaliser la totalité de son programme d'investissement, alors il lui faudrait au bas mot non pas onze millions mais bien vingt millions de marge d'autofinancement dans les cinq ou six ans qui viennent. Quelles sont donc les solutions envisagées à court, moyen terme afin de pallier cet état de fait ? Nous attendons quelques réponses. Pour le reste, nous ne nous arrêtons pas sur le bricolage de la piscine que nous constatons une nouvelle fois, et saluons malgré tout l'équilibre relatif du budget 2019, qui fait que nous sommes d'accord d'entrer en matière sur l'ensemble des points. Merci à la Commission de gestion pour son travail et merci de votre attention.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Raboud. Monsieur Woeffray.

**Intervention de M. Johann Woeffray (PDC)\***

Madame la Présidente du Conseil général, Monsieur le Président de la ville, Messieurs les Conseillers municipaux, Chères et Chers Collègues,

Tout a été dit au sujet de ce budget que nous pouvons qualifier de bon. Sans m'attarder sur les chiffres que nous détaillerons tout à l'heure, je profite de cette prise de parole pour remercier au nom du groupe PDC, l'ensemble des services pour l'excellence de leur travail tout au long de l'année. Les Conseillers municipaux ainsi que le "plus si nouveau" Chancelier Communal pour la rigueur et le sérieux dans la conduite de l'Exécutif. Et, pour terminer mais non des moindres, la COGEST pour la qualité et la pertinence de leurs rapports.

Hormis quelques questions lors de la lecture de détail, le groupe PDC ne déposera pas d'amendement à ce budget.

Nous acceptons, par conséquent, l'entrée en matière ainsi que le budget 2019, le coefficient d'impôt à 1,20 et le barème d'indexation à 160. Merci de votre attention.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Woeffray. Monsieur le Président de la Cogest.

**Intervention de M. Fabrice Caillet-Bois, Président de la commission de Gestion**

Madame la Présidente, Messieurs les Municipaux, chères et chers collègues,  
La Commission de gestion s'est réunie à cinq reprises pour se pencher sur le budget 2019 de la commune de Monthey et a pu compter sur les explications du Président de la Municipalité, du Conseiller municipal, Monsieur Daniel Moulin, ainsi que de leurs chefs de services respectifs, que je remercie. En outre, notre commission a eu l'occasion d'adresser un certain nombre de questions écrites aux différents services que je remercie aussi de leur collaboration.



Le budget 2019 soumis au Conseil général est sensiblement similaire à ceux des précédents exercices, comme l'ont dit mes collègues. Le déficit prévu s'élève à 2'920'000 CHF, ainsi qu'une marge d'autofinancement à dix millions seulement. La Cogest est bien consciente que la commune est en plein cycle d'investissements, investissements nécessaires et que la fortune nette projetée dans la planification financière 2019-2022 tend à démontrer que la commune peut assumer ces investissements. Cependant, elle demande à la Municipalité de demeurer vigilante, surtout les investissements. C'est-à-dire de porter son attention à l'impact de ceux-ci, non seulement sur la dette brute, mais aussi sur les comptes de fonctionnement. En effet, bien que la fortune soit là, ces investissements sont à mettre en relation avec notre marge d'autofinancement projetée qui semble incertaine, notamment à cause de la réforme de l'imposition des entreprises dans le cadre de projet fiscal 17 notamment.

Pour le reste du rapport, je vais vous épargner une lecture de détail et reste à disposition pour toute question. En résumé, la Commission de gestion suggère au Conseil général d'approuver le budget 2019 de la commune de Monthey, tel que présenté, de fixer le coefficient d'impôt à 1,20 ainsi que le barème d'indexation à 160 et d'autoriser le Conseil municipal à contracter les emprunts que ce budget implique. Je vous remercie.

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur le Président de la Commission de gestion. Je passe maintenant, la parole à la Municipalité. Monsieur le Président.

### **Intervention de M. Stéphane Copepy, Président de la Municipalité**

Merci Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, à mon tour de féliciter effectivement le travail réalisé par la Cogest dans le cadre de l'analyse de ce budget. Vous l'avez dit toutes et tous, un budget assez similaire, ressemblant aux années précédentes et je ne peux que partager votre avis. Un budget qui rappelle que nous avons de gros investissements à venir et vous parlez notamment des modifications qui pourraient intervenir, durant les prochaines années quant aux recettes fiscales et plus particulièrement par rapport au projet fiscal 17. J'aimerais quand même vous dire que c'est un premier jet qui a été mise en place ou présenté par le Conseil d'Etat. Depuis quelques semaines ou quelques jours, il y a une évolution, puisque vous savez tous et vous l'avez sûrement lu dans la presse que le canton de Berne a refusé en votation populaire un taux de l'ordre de 18%, estimant que ce taux était trop bas. Et aujourd'hui, le Conseil d'Etat est en train de revoir, donc il faut savoir revoir la projection qui était fixée. Cette projection a des conséquences pour les communes et nous nous battons nous, les communes pour ne pas avoir une application de ce qui est prévu, mais également pour le canton. Donc il va y avoir encore de l'évolution de ce côté-là et je ne suis pas sûr que le montant que je vous ai, à plusieurs reprises, évoqué de 4,8 millions de pertes in fine, lorsque la modification législative sera pleinement en force. Lorsqu'elle sera réellement réalisée, on tablera vraisemblablement sur un montant inférieur. Donc, vous voyez qu'il y a différents paradigmes que l'on ne maîtrise pas et donc c'est toujours difficile à faire une projection et je pense plus particulièrement à notre planification pour les cinq prochaines années. Cela étant, je l'ai dit à la Cogest, ma grande satisfaction, c'est de voir que vous êtes conscients des investissements à venir. Conscients que nous devons être rigoureux comme nous l'avons été durant de nombreuses années ces



dernières années, au niveau financier et qu'en aucun cas, c'était un petit peu ma crainte, certains d'entre vous estimaient que notre très extraordinaire situation financière permettait une réduction de l'imposition, du coefficient d'impôt. Je vois que ce n'est pas à l'ordre du jour et je ne peux que m'en féliciter.

Une situation, un budget déficitaire, c'est une exception ? Non, Monsieur Bellwald ce n'est pas une exception, on est souvent dans cette situation, cette situation qui ne se confirme pas dans le cadre des comptes. Je crois que c'est, sauf erreur, Monsieur Borgeaud qui a demandé d'être un petit peu plus rigoureux par rapport au budget. Je rappelle que le ménage financier de la commune, c'est 120 millions qu'en général on table sur un déficit de deux millions et on finit avec deux millions et demi, et on finit avec un budget d'un million, un million et demi, donc au niveau ratio, vous imaginez, on est très proche de la réalité. Très proche de la réalité, notamment si l'on tient compte du fait que dans un budget, nous devons prendre en compte la totalité des investissements et donc de l'amortissement de ces investissements. En d'autres termes pour 2019, nous avons prévu plus de 20 millions d'investissements, nous devons prendre en compte l'amortissement de 10% de ce montant. Donc si l'on ne réalise pas et on sait qu'on ne réalise jamais l'ensemble des investissements, déjà là, il y a une correction qui se fait automatiquement. Donc n'ayez crainte nous sommes encore dans une bonne situation mais je partage votre avis, soyons vigilants pour la suite et restons rigoureux.

Des problèmes d'investissements, Monsieur Raboud comme d'habitude vous peignez un peu le diable sur la muraille : « il faudrait avoir 20 millions de marge d'autofinancement », vous oubliez que nous avons plus de 50 millions de fortune, c'est près de 70 millions si on compte les marges d'autofinancement. Cette situation, on l'a démontrée dans le plan quadriennal, on l'a rappelée à la Cogest, j'espère que vous en prendrez conscience un jour. Peut-être nous aurons une discussion, les deux, en tête à tête, pour vous démontrer que les investissements prévus, à nouveau en ayant la rigueur que l'on a eue durant les 5 dernières années, on peut les assumer. On montera peut-être à 3'500-3'800 CHF de dette nette par habitant, mais on est encore dans une situation quasi excellente. Je vous rappelle qu'en-dessous de 3'000 CHF, le canton, enfin pour toutes les communes d'ailleurs, estime que c'est une situation excellente.

Une petite remarque par rapport notamment aux charges, par rapport au rapport de la Cogest et notamment aux charges liées, qu'on appelle liées. Si vous vous souvenez lors du dernier Conseil général, j'ai relevé les déclarations de mon prédécesseur qui disait toujours quasiment 70% des charges sont liées, là on arrive à 20%.

Pour que les choses soient bien comprises, on parle de deux choses différentes, les 20% ce sont les factures que l'on reçoit de l'Etat. Lorsque que mon prédécesseur et nous-mêmes le Conseil municipal actuellement, on dit qu'on a quasiment 70% de charges liées, ce sont des charges dont on n'a pas de marge de manœuvre. En d'autres termes, prenons l'exemple de ce théâtre, il y a évidemment des assurances par rapport à ce théâtre qui doivent être payées, à moins de fermer le théâtre. Evidemment, on doit les payer et on les remet au goût du jour périodiquement, je dirais chaque cinq ans, c'est un exemple mais c'est pour démontrer que, pour nous, c'est une charge liée du moment qu'on a un tel bâtiment, on a peu de marge de manœuvre par rapport aux frais de fonctionnement même si on essaye systématiquement, et tous les services essayent de diminuer, l'ensemble des charges, on a peu de marge de manœuvre. C'est sous cette philosophie de l'analyse de nos finances que l'on arrive à un pourcentage de l'ordre de 70%, où on a peu de marge de manœuvre. Que les choses soient claires donc on partage tout à fait l'avis de la Cogest, on parlait de deux choses différentes.



Dernier point et en aide un petit peu à mon collègue Daniel Moulin, par rapport à votre remarque Monsieur Borgeaud retrait du point de la piscine, alors cela vous fait peut-être plaisir de faire scandale, ce n'est pas un manque de travail, un manque de projections pour un tel investissement. C'est tout simplement des remarques faites dans le cadre de la Cogest qui nous disent qu'on doit peut-être revenir vers vous reparler un petit historique on est revenu sur une piscine couverte, je rappellerai juste que c'est en 2009, il y a bientôt dix ans que nous avons pris la décision, le Conseil municipal, de nous limiter à une rénovation de la piscine existante. Certes avec quelques modifications puisqu'on ne peut plus avoir des plongeurs dans un bassin olympique, que les toboggans doivent être placés différemment au niveau de leurs arrivées, demandez-moi pas trop de détails, je ne suis pas un spécialiste des toboggans. Enfin quelques aménagements, mais on est dans une pure rénovation, on a renoncé à un parking souterrain, on a renoncé à un grand restaurant, on a renoncé à une piscine couverte. La Cogest, à notre étonnement il faut le dire, est arrivée et nous a dit mais tiens pourquoi vous n'analysez pas une piscine couverte? Alors ça fait depuis 2009 qu'on a pris la décision, des analyses avaient été faites avant par les prédécesseurs de Monsieur Moulin, pour arriver à une telle décision. Alors c'est peut-être lié, vous avez vu qu'il y a un investissement par rapport à la piscine couverte actuelle, mais évidemment c'est des réponses que l'on doit amener. On a voulu être complet et puis raison pour laquelle nous avons, Madame la Présidente, Mesdames Messieurs retiré ce point mais ce n'est pas parce que c'est un dossier traité de manière, permettez-moi l'expression, olé-olé, que nous avons retiré. C'est un dossier important, avec un gros investissement de la commune, on a passé encore aujourd'hui l'acceptation d'une convention entre la commune et l'association de la piscine. Notre but c'est d'avoir une maîtrise totale des investissements. Mais par contre, on doit revenir devant la Cogest pour rappeler un petit peu l'historique. Monsieur Moulin n'était pas autour de la table en 2009, sauf erreur de ma part, il n'était pas autour de la table, il a été pris un peu au dépourvu. On a dû retourner, un petit peu dès lors, dans les anciens PV et pour répondre de manière claire et précise, parce que le risque était de partir un petit peu dans tous les sens, on entend un petit peu de tout et n'importe quoi par rapport à cette piscine, c'est important de recadrer la situation. On n'était pas à trois mois près, ce d'autant plus comme ça été dit par Monsieur Moulin, on peut très bien poursuivre la procédure, mettre à l'enquête, puis si par pure hypothèse vous deviez estimer qu'on doit abandonner cette piscine de Monthey, et de ne pas la rénover, à ce moment-là, évidemment on peut tout bloquer, puisqu'avoir une autorisation de construire ne veut pas dire encore que l'on construit et que l'on dépense les montants budgétisés. Voilà Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, je crois que pour une première entrée en matière, j'ai fait le tour des différentes remarques. Merci et à tout de suite.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur le président. Monsieur Raboud.

**Intervention de M. Damien Raboud (APM)\***

Merci Madame la Présidente. Monsieur le Président, merci pour vos réponses. Lors d'un précédent Conseil général, je vous avais posé la question si c'était possible dans un souci de lisibilité pour tout le monde finalement et finalement aussi pour vous Conseillers municipaux, s'il était possible de faire en sorte que les charges liées dont on a parlé dans votre introduction, puisse être remarquées en un coup d'œil dans le



budget. Alors j'avais parlé de couleur, on avait dit que ce n'était peut-être pas la bonne solution, mais vous m'aviez dit que l'idée n'était pas inintéressante et vous alliez éventuellement voir avec vos services. Alors, est-ce que vous avez regardé s'il y avait possibilité de, que ça nous saute aux yeux, ces charges liées, qu'on comprenne mieux un petit peu le budget et finalement que ça soit plus facile pour tout le monde tant au niveau des comptes que du budget. Merci.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Raboud. Monsieur le Président, je vous cède la parole.

**Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité**

Merci Madame la Présidente, Monsieur Raboud, on peut évidemment tout faire, je vous ai dit qu'effectivement on allait regarder cette question donc si je me souviens bien c'est au mois de novembre que vous avez posé cette question, là les budgets étaient déjà finalisés, mis en place.

Voilà, un moment donné, un budget c'est lourd, c'est vrai qu'il faut une implication. La Cogest est là, peut-être pour ça, peut-être pour chapeauter le tout, pour aller plus en profondeur. Après c'est un travail aussi de vous toutes et vous tous, on nous demande beaucoup de choses par rapport à ce budget. Un budget à un moment donné il faut se retrousser les manches et bosser ce que vous faites évidemment.

On essaiera, effectivement, de trouver quelque chose, peut-être pas des couleurs, carnaval ce n'est qu'une semaine par année, on va essayer de trouver une solution. Maintenant, il ne faut pas non plus, qu'on fasse en sorte, votre remarque elle part d'un bon principe, mais quand on arrive à une situation où ça vient quasiment illisible, parce qu'on ne sait plus à quoi correspond les mises en évidence d'un certain nombre de chiffre par rapport à d'autres. Je crois que là la simplicité de la lecture, avec chaque fois un total des comptes par rubrique en gras doit rester, parce qu'on doit quand même aller dans les chiffres essentiels avec une première lecture rapide et puis une deuxième en profondeur, là qui se fait de manière intelligente. En tout cas, on va étudier la possibilité. Cela dit, vous l'aurez bien compris que si votre remarque a été formulée, sauf erreur de ma part le 10 novembre dernier, nous n'avons pas eu le temps d'intégrer ça dans le cadre du budget 2019. On verra tout ça dans les comptes 2018 au mois de juin, l'année prochaine. Merci.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci, Monsieur le Président. Nous allons passer maintenant au vote sur l'entrée en matière. Y a-t-il des oppositions à cette entrée en matière ? Des abstentions ? L'entrée en matière est donc acceptée à l'unanimité des membres présents.

L'entrée en matière ayant été acceptée, nous passons maintenant à l'étude de la planification financière 2019-2022 et du budget 2019. Nous allons étudier le document de la planification financière, le message du Conseil municipal, les résultats, le compte de fonctionnement, le compte des investissements, le tableau des investissements et les commentaires. A chaque fois, le Conseil général pourra faire des remarques et poser des questions à la Municipalité. Pour que chaque personne puisse suivre les débats, je vous demanderai de citer systématiquement la page et ensuite le numéro de compte. Après les réponses de la Municipalité, le Conseil général peut intervenir une seconde fois. La Municipalité répondra et nous



étudierons le chapitre suivant. Enfin, nous aurons trois votes, je vous demanderai si vous adoptez le budget 2019, si vous acceptez le coefficient d'impôt et le taux d'indexation.

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, je vous demande de prendre le document planification financière 2019-2020, et j'ouvre la discussion de détail.

Planification financière pages 1 à 12.

Y a-t-il des questions sur l'inventaire des investissements ?

Si ce n'est pas le cas, nous prenons, maintenant, le document budget 2019. Le message du Conseil municipal au Conseil général page 6 à 11.

Nous prenons maintenant les résultats pages 13 à 17.

Nous prenons le compte de fonctionnement. Lorsqu'il y aura des propositions d'amendements, je mettrai au vote d'abord la proposition émanant du Conseil général pour la confronter ensuite à celle de la Municipalité. Celle ayant obtenue le plus de voix sera retenue.

Administration générale pages 19 à 23. Monsieur Borgeaud.

#### **Intervention de M. Clément Borgeaud (ADG)\***

Merci Madame la Présidente. Ma question porte sur le compte 022.301.01 en page 21 et cela en lien avec le compte d'investissement 020.506.07 en page 87 sur les archives.

Dans son intervention relative au local d'archives, lors du Conseil général du 11 septembre 2017, notre Président avait déclaré qu'une augmentation du temps de travail de notre archiviste communale serait vraisemblablement amenée devant notre Conseil. Nous sommes aujourd'hui face au budget 2019 et si les investissements relatifs au nouveau local d'archives sont bien présents, nous constatons que le traitement de notre archiviste lui n'évolue pas. Le Conseil municipal prévoit -t-il ainsi qu'annoncé en 2017, une augmentation de ce traitement à moyen terme ? Je vous remercie.

#### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Borgeaud. Y a-t-il d'autres questions pour l'administration générale avant de passer la parole à la Municipalité. Donc administration générale, pages 19 à 23, Monsieur le Président.

#### **Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité**

Merci Madame la Présidente. Monsieur Borgeaud, effectivement, nous sommes sensibles à cet engagement, en temps et en travail, puisque nos archives prennent forme, vous avez pu le voir en sortant de ce théâtre et l'augmentation de l'engagement de notre archiviste a été intégrée dans l'investissement de plus de 100'000 CHF.

Donc, il y a toute une première partie, je dirai qui, réellement, concerne le traitement des archives actuelles, lorsqu'on se déplacera dans les nouveaux locaux. Ce travail sera effectué sous forme de mandats, à voir comment on procède avec notre archiviste Monsieur Besat, entre autres, peut-être quelques mandats externes voire des soutiens au niveau de personnes en formation. Là donc, ça fait partie de l'investissement ça a été englobé pour les prochaines années, ensuite, évidemment dans la gestion de l'ensemble de nos archives, là on aura le temps de revenir devant



vous, le cas échéant, par rapport à un budget de fonctionnement qui pourrait être en légère augmentation.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci M. le Président. Nous passons à la sécurité publique, pages 24 à 29, Enseignement et formation, pages 30 à 35. Culture, loisirs et culte pages 36 à 45. Monsieur Oberholzer.

**Intervention de M. Joseph Marie Oberholzer (ADG)\***

Madame la Présidente du Conseil général, Monsieur le président la Municipalité, Messieurs les municipaux, Mesdames, Messieurs, chers collègues. Page 37, proposition liée au compte 302.434.01 Autres recettes.

Je voudrais faire une proposition qui est liée à ce compte dans le cadre des 30 ans du théâtre, il est prévu de présenter la tour vagabonde et des spectacles durant la période mi-août et fin septembre. Ne serait-il pas judicieux en fonction des représentations prévues de faire participer les écoles, du cycle voire de l'école de culture générale et de commerce ? Le théâtre étant un lieu de formation par excellence, la liaison avec l'école permettrait de dispenser des leçons ou d'aménager des heures spécifiques, avec la participation des élèves, je suis persuadé que les directions d'établissement et les professeurs entendraient en considération sur cette proposition. Je vous remercie.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Oberholzer. Y a-t-il d'autres questions pour le chapitre Culture Loisirs et culte ? Monsieur le Président.

**Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité**

Oui Madame la Présidente, Monsieur Oberholzer, nous prenons note de votre remarque fort intéressante. Ce n'est pas directement lié à ce compte-là, puisque je vois mal comment augmenter les recettes sur des charges en plus. Mais je pense effectivement que le lien jeunesse et culture est privilégié ici à Monthey donc continuons dans ce sens-là et analysons effectivement votre proposition. A nouveau par rapport au compte que vous citez, je ne pense pas qu'il va exploser au niveau des recettes par rapport à cette proposition. En tout cas, je me tourne vers mon collègue Guy Cristina qui va sans doute prendre la parole et analyser l'opportunité.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur le Président. Santé pages 46 à 47. Prévoyance sociale pages 48 à 57. Trafic pages 58 à 62. Environnement pages 63 à 72. Monsieur Aviolat.

**Intervention de M. Alexandre Aviolat (APM)\***

Pour le poste, page 66, compte 720.310.01, campagne antidéchets, nous avons une question : pouvez-vous nous dire si le budget des 60'000 alloués en 2018 pour la campagne antidéchets a-t-il été utilisé ? Et si oui comment et si non pourquoi ?



**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Aviolat. Madame Contat.

**Intervention de Mme Céline Contat (APM)\***

Madame la Présidente et membres du bureau, Monsieur le Président et Messieurs les Conseillers municipaux, chers collègues. Lors de mon postulat relatif aux déchets des mégots de cigarettes, qui a été étendu au littering en général, présenté au dernier Conseil général, Monsieur Cottet, vous avez spontanément pris la parole et avez dit être prêt à impacter le budget d'une somme de 60'000 francs pour lutter contre les déchets jetés à tout-va. Qu'en est-il au niveau de ce budget ? C'est en fait un peu comme une péréquation, il ne suffit pas de s'attribuer le travail de quelqu'un d'autre. Il aurait fallu aller jusqu'au bout de vos paroles en impactant le budget des 60'000CHF que vous avez avancés.

Je demande donc d'amender ce budget pour la lutte contre le littering, que ce soit des mégots, des chewing-gums et tout autre déchet jeté à tout-va.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Madame Contat. Madame Franz.

**Intervention de Mme Anne Laurence Franz (ADG)\***

Ma question porte sur un compte à la page 63. Madame la Présidente, Messieurs les Municipaux, chers collègues, ma question porte sur le compte 700.301.00 Traitement.

Le commentaire de ce compte page 145 mentionne, je cite : « une redistribution des ressources du service a été effectuée, afin de mieux tenir compte des contraintes des différents domaines qui l'assument ». Notre question est la suivante pourrait-on avoir des précisions sur cette redistribution au sein des ressources de ce services ? Cette nouvelle répartition des tâches est-elle liée avec le compte 710.301.00 page 65, suite à l'engagement d'un nouveau technicien ? Je vous remercie pour votre réponse.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Madame Franz. Monsieur Raboud.

**Intervention de M. Damien Raboud (APM)\***

Merci Madame la Présidente. Ma question porte sur le point 720.301 page 66.

Avant d'amender le budget nous souhaitons avoir une information. La théorie voudrait qu'avec le nouveau règlement des déchets, il y ait 25% de trafic supplémentaire à la déchetterie, baisse explicable théoriquement par le report des 25% de déchets en moins dans les sacs taxés traités par la Satom. Fort de cette projection et vu que la déchetterie est clairement sous-dimensionnée comme constaté sur le terrain et comme cela a déjà été dit ici dans cette assemblée, est-il prévu d'augmenter les horaires d'ouverture de la déchetterie afin de satisfaire la demande future de la population, et de limiter les heures où trop de monde se retrouve au même moment à la déchetterie comme on peut déjà l'observer aujourd'hui ? Ma question donc devrions-nous augmenter ce budget afin d'élargir les



heures d'ouverture de la déchetterie sinon, qu'est-il prévu de faire afin d'anticiper ces 25% d'augmentation ? Merci.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Raboud. Monsieur Sneiders.

**Intervention de M. Baptiste Sneiders (ADG)\***

Merci Madame la Présidente. Ma question rejoint celle de Monsieur Aviolat et porte en effet sur le compte 720.310.00 page 66, campagne antidéchets et de manière plus large sur les comptes 720.490.11 page 67 et 791.313.00 page 71 et sur la gestion des déchets en ville de Monthey. On remarque dans le compte que je viens de mentionner, 720.310.00 page 66, une baisse de 50'000CHF du budget dans la campagne antidéchets par rapport à 2018 alors que dans le compte 791.313.00 page 71, il y a une augmentation de 58'000CHF pour l'achat de produits de nettoyage justifiée par une remarque liminaire page 121 par : « au sujet des produits de nettoyage les imputations ont été ajustées pour tenir compte de l'introduction de la taxe au sac ». L'alliance de gauche s'étonne de ces modifications qui pourraient suggérer qu'à l'interne peu de mesures seraient prises pour réduire la quantité de déchets produite, par exemple dans les services tels que l'éducation, l'administration, etc. et que l'on cesserait de sensibiliser le citoyen montheyensan à la problématique des déchets, alors qu'on vient tout juste de voter pour un règlement sur les déchets. Afin d'éclairer ces chiffres serait-il possible d'obtenir des précisions sur la situation actuelle de la politique communale interne et externe en matière de déchets ? Et quelles mesures précises ont été prises où seront prises dans un proche avenir afin de faciliter l'acceptation par les citoyens des sacs taxés et leur éviter un surcoût, de fait d'installations manquantes ou par exemple, éloignées de leur domicile ? En d'autres termes, serons-nous prêts pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ? Je vous remercie de votre attention.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci. S'il n'y a plus d'autres questions sur ce chapitre, je vais passer la parole à la Municipalité, Monsieur le Président.

**Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité**

Merci Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, je vais essayer effectivement de répondre à toutes ces questions liées aux déchets, décidément notre ville de Monthey est vraiment impliquée dans ce milieu.

Concernant votre remarque Monsieur Aviolat, campagne antidéchets, nous sommes actuellement à 18-19'000 CHF dépensés par rapport aux 60'000 CHF.

Nous n'avons pas les factures exactes mais enfin pour vous dire, nous sommes à peu près à un petit tiers du montant budgétisé, raison pour laquelle nous avons effectivement revu le montant dans le cadre du budget 2019.

Madame Contat je ne m'approprie pas vos magnifiques idées, je vous rassure, je vous les laisse pour vous. Mais évidemment, vous avez déposé un postulat il faudra que le Conseil municipal réponde, et j'ai encore le respect de la démocratie. Donc le but n'était pas de mettre un montant supplémentaire par rapport à votre proposition.



Le cas échéant, on viendra dans le cadre d'un budget extraordinaire si ça devait aller rapidement en 2019, mais surtout le cas échéant intégrer ça dans le cadre du budget 2020.

Madame Franz, concernant les engagements, donc effectivement, il y a une répartition, on a affiné un petit peu pour être réellement le plus précis possible par rapport à nos services autofinancés. Sachez que nous avons donc un poste supplémentaire au niveau de la déchetterie. Ce poste était partiellement comblé, il faut le dire avec un engagement à travers une entreprise de postes temporaires. Là, donc nous souhaitons, nous essayons le moins possible de passer par ce genre d'entreprise ou d'engager des auxiliaires, lorsqu'il y a un poste qui est définitivement, soit à repourvoir, soit qui a nouvellement été créé sur la commune. Nous souhaitons engager quelqu'un, et donc dès demain matin, évidemment, si vous deviez accepter ce budget, il y aurait une réorganisation pour renforcer notre déchetterie.

Lorsque je parle de renforcer notre déchetterie, Monsieur Raboud, non, il n'y a pas de volonté d'augmenter les heures d'ouverture. Alors c'est vrai qu'on devra encore un peu plus jongler, et on s'en réjouit notre déchetterie sera utilisée de manière un peu plus importante, alors qu'elle l'est déjà à certaines heures de pointe. Rappelons quand même que notre service ici à Monthey est quand même assez exceptionnel. D'abord parce qu'on a une déchetterie gratuite, ce n'est pas le cas dans toutes les communes, y compris dans les villes, où la plupart du temps, vous avez une pesée de vos déchets par année puis si vous dépassez de tant de kilos et bien à ce moment-là, vous devez facturer. Deuxièmement, les heures d'ouverture. Il y a quand même six jours par semaine d'ouverture, donc on a une déchetterie qui, actuellement, doit satisfaire à cette demande, alors évidemment il y aura, peut-être, une réorganisation au niveau de la gestion et du flux des véhicules, mais tout cela doit se faire dans le cadre des heures d'ouverture que l'on a déjà maintenant. Et sérieusement comparer un petit peu, on peut toujours faire mieux, on peut ouvrir le matin, ou tard le soir, mais évidemment, ça a un coût, un coût que nous n'avons pas budgétisé, nous souhaitons en 2019 préserver la situation acquise actuellement, quitte à revoir, le cas échéant, s'il s'avérait que la situation devienne insupportable.

Monsieur Sneiders, alors effectivement, on n'a pas utilisé la totalité et je l'ai dit, par rapport aux frais de publicité ou de développement de notre de promotion de la gestion des déchets. Par contre, vous citez un autre compte, qui concerne effectivement l'utilisation de l'ensemble des produits de la commune, c'est tout simplement l'achat des sacs pour la commune. Ça change parce que la commune doit aussi acheter des sacs maintenant. Alors il y a des services qui ont un conteneur et puis on est comme une entreprise au tonnage et puis il y a d'autres services, évidemment, où il va falloir acheter des sacs. Nous sommes, comme tous les citoyens, donc contrairement à ce que vous laissez entendre, la gestion par notre service, et je vois Monsieur Fellay ici-présent, a pensé à tout, puisque la volonté réellement de mettre en vigueur pour tout le monde, y compris pour l'administration notre règlement dès le premier janvier prochain et cela passe évidemment par, au budget, une augmentation importante du montant voué à l'achat de matériel de nettoyage et donc vous avez bien compris l'achat des sacs. Voilà Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, je crois que j'ai fait le tour, si j'ai oublié quelque chose, je vous laisse le soin de reprendre parole le cas échéant. Merci.

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du conseil général**

Merci Monsieur le président. Monsieur Sneiders, vous voulez reprendre la parole ? Madame Contat ? Oui alors il faut juste se manifester.



**Intervention de Mme. Céline Contat (APM)\***

Apparemment, ce n'était pas assez clair. Déjà, je suis désolée mais je ne parlais pas de vous. Coppey-Cottet ce n'est pas tout à fait le même nom. Et puis, dans ce que j'ai dit, je proposais d'amender le budget de 60'000CHF pour la lutte contre le littering.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Madame Contat. Monsieur le Président de la commission de gestion est-ce que vous voulez intervenir par rapport à cette proposition d'amendement ? Non, Monsieur le Président.

**Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité**

Oui Madame Contat, c'est vrai qu'avec les années, j'ai l'ouïe qui baisse quelque peu mais je ne l'ai même pas pris comme une attaque personnelle mais c'était réellement pour rappeler d'abord que nous avons maintenu certain montant, notamment et au niveau d'une campagne auprès de la jeunesse par rapport à la gestion des déchets, du littering et également vous faire remarquer que vous avez déposé un postulat, qu'il faudra développer, qu'il faudra mettre en place le cas échéant si ça devait être accepté, une campagne, et tout cela doit être planifié pour le budget 2020 le cas échéant. On ne peut pas aujourd'hui prendre des mesures alors que vous avez déposé un postulat et que ça n'a pas été accepté par l'ensemble du Conseil général.

Là, à nouveau, dans certains domaines, il faut que la démocratie s'applique, même dans tous les domaines la démocratie doit s'appliquer, donc on doit attendre effectivement une décision de l'ensemble du Conseil général. Maintenant, si ce soir, le Conseil général voulait anticiper la réponse du Conseil municipal, la prise de position, à ce moment-là, on serait à votre écoute, c'est vous qui adoptez le budget.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur le Président. Madame Contat.

**Intervention de Mme Céline Contat (APM)\***

Je suis novice dans le domaine, mais j'ai déposé un postulat la dernière fois. Monsieur Cottet a pris la parole et a dit qu'il était d'accord, d'amender le, j'avais proposé 6'000CHF, il a dit je rajoute volontiers un zéro pour l'élargir au littering.

Donc il a été voté, je crois qu'il a été voté la dernière fois, tout le monde était d'accord il me semble. Monsieur Bellwald a même redemandé si on était d'accord de l'étendre au littering. Pour moi, c'était quelque chose qui était clair et puis c'était, je l'avais bien mentionné dans le postulat, pour le budget 2019 pas 2020.



**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du conseil général**

Merci Madame Contat. Le postulat a été accepté mais la Municipalité doit encore y répondre. Et la date de la réponse du postulat n'a pas encore été mis à l'ordre du jour.

**Intervention de M. Gilles Cottet, Municipal en charge du dicastère Infrastructures, Mobilité & Environnement**

La Municipalité, à ma connaissance du règlement, a une année pour vous répondre. Mais non, je ne vous ai pas répondu, jamais je ne vous ai dit qu'on allait impacter le budget de 60'000 CHF. C'était quand notre dernier Conseil, en novembre, en ce qui concerne mon service et la plupart des services à la demande de notre service financier. Nous nous sommes réunis, je regarde Patrick Fellay là-bas, mais ça devait être la semaine du 10 août, pour construire et transmettre notre budget au service financier, ainsi qu'il est demandé à la plupart des services. Ça ne se fait pas d'un claquement de doigt comme ça, entre les jeux des subventions fédérales et cantonales dans mon dicastère, on brasse à peu près 20 à 23 millions par année. Donc ça ne se fait pas la dernière semaine de l'année comme ça. Par contre, ce que j'ai dit, c'est que votre requête était pertinente, vous n'en avait malheureusement pas la paternité parce qu'il y a longtemps qu'on en discute, je vous ai dit que des citoyens montheysans nous ont déjà approché avec certaines idées aussi et certaines initiatives là-dessus. Vous l'avez vu aussi, que d'autres villes ont entrepris ce genre de démarches depuis assez longtemps. Par contre, ce que j'ai dit, et je m'en souviens très bien, c'est que, à la place de 6'000 CHF, je m'engagerai plutôt sur un objectif de 60'000 CHF pour faire quelque chose de sérieux, de pertinent, de crédible mais on n'a jamais dit qu'on allait impacter sur le budget 2019. Ou alors j'ai la berlue, mais je ne crois pas que je vous ai dit ça.

Je vous rappelle et lisez le règlement du Conseil général, la Municipalité a une année pour répondre à un postulat.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Madame Contat, vous avez développé votre postulat et maintenant, la Municipalité doit vous apporter une réponse qui sera mis à l'ordre du jour durant l'année 2019. Monsieur Sneiders.

**Intervention de M. Baptiste Sneiders (ADG)\***

Merci Madame la Présidente. Donc, oui juste pour vous répondre déjà, je sais bien que les sacs coûteront plus cher justement, c'est ce qui m'étonnait peut-être il y a eu un calcul qui a été fait pour correspondre au nombre de sacs exacts, mais ce qui serait bien justement c'est de tendre à les réduire, vu que c'est un peu l'objectif d'une taxe au sac.

Et c'est pour ça que, un petit peu dans l'idée de Madame Contat, je propose d'amender le budget, vous aviez dit qu'il y a à peu près 18'000 CHF qui ont été utilisés, donc je proposerai à 30'000 CHF afin que la communication soit faite en interne et à l'externe pour que cette taxe au sac soit acceptée tant par les citoyens, que par les employés communaux dont le but est vraiment de réduire la quantité de déchets. Je vous remercie.



### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci, Monsieur Sneiders. Est-ce que la Municipalité souhaite prendre la parole ? D'abord Monsieur le Président et ensuite je vous donne la parole, Madame Contat.

### **Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité**

Oui merci Madame la Présidente. On ne va pas passer des heures sur le sujet si vous voulez mettre un montant supplémentaire, vous pouvez. Je crois que nous sommes conscients que nous devons et nous sensibilisons l'ensemble des employés communaux, il y a des structures au niveau de la récolte, des papiers, cartons et autres, qui vont être renforcées dans l'ensemble des étages, même plus dans les bâtiments. Donc, nous avons cette sensibilité, je ne sais pas s'il faut passer par une campagne à l'interne au niveau des employés communaux pour les sensibiliser. Je pense que c'est un travail au quotidien, ça part du Conseil municipal, au chef de service, aux personnes en-dessous. Laissons mettre en place cette taxe aux sacs. Ne nous excitons pas, ce n'est pas une révolution, je l'ai dit et je le redis, c'est une bonne démarche pour que les gens prennent conscience de ce qu'ils consomment. Faisons la même chose dans le cadre de notre administration et si vraiment on se rend compte qu'il y a une utilisation de sacs totalement disproportionnée par rapport à nos employés, par rapport à l'activité de nos différents services, là effectivement mettons la pression parce que l'on doit être l'exemple et je demanderai à tous les chefs de service d'être l'exemple par rapport à la population et de trier tout ce qu'on peut trier.

Si vous voulez mettre un montant pour faire une campagne, à l'interne, c'est ça que j'ai compris, c'est juste ?

Interne et à l'externe. À l'externe, nous avons des flyers qui existent. Nous avons passé au Conseil municipal aujourd'hui les différentes communications que l'on souhaite faire avec cette taxe au sac, très rapidement. Il y a Monthey Ma ville qui va être distribué en tout-ménage, à la fin de cette semaine, nous avons décidé d'accepter un budget pour un fascicule qui sera également un tout-ménage et qui sera distribué entre Noël et Nouvel-an, vraisemblablement le 28 ou le 29 décembre. Ensuite, notre site internet va progresser aussi pour répondre aux différentes questions que se pose la population. Donc voilà, on travaille dans le cadre de notre service de chancellerie, avec notre préposé à la communication, et voilà, essayons effectivement de continuer à sensibiliser, ce n'est pas quelque chose de nouveau, on a l'impression que c'est nouveau, je rappelle que la déchetterie existait déjà depuis quelques années, c'est le moins qu'on puisse dire, que les points de récoltes des bouteilles, ramassage des papiers existent depuis des années également. Donc renforçons, continuons à travailler tous ensemble pour avoir cette communication, cette efficacité. Sensibilisons la population comme ça se fait sur l'ensemble du canton et je pense qu'on arrivera à atteindre le but qu'on souhaite, même si on peut toujours faire mieux. Je préciserai également parce que vous avez bien compris en un an, nos spécificités montheyennes, mais c'est un dossier qui était traité sur l'ensemble du Valais romand, et notamment Antenne Région a aussi prévu un montant en 2018 et va faire une campagne durant les prochains jours, prochaines semaines, y compris à Monthey, pour rappeler l'importance du tri et la manière de gérer les sacs-poubelles. Donc, vous verrez prochainement des affiches dans l'ensemble des villes valaisannes, villages et stations, qui rappellent un petit peu le processus par rapport à cette gestion des déchets.



**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur le président. Madame Contat.

**Intervention de Mme Céline Contat (APM)\***

Je maintiens donc mon amendement des 60'000 CHF, car l'un n'empêche pas l'autre. Un postulat n'empêche pas un amendement, donc j'amende les comptes 720 pour la lutte contre le littering en général de 60'000 CHF.

Et si on veut être cohérent avec la votation de la dernière fois, je pense que ça vaut la peine d'anticiper les problèmes. Voilà.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Madame Contat. Monsieur Woeffray.

**Intervention de M. Johann Woeffray (PDC)\***

Merci Madame la Présidente. Le groupe DC refusera la proposition d'amendement pour les raisons qui ont été précitées, le postulat est en cours d'étude à la Municipalité, je ne vois pas pourquoi on prendrait le dessus, au-dessus de la Municipalité. Merci de votre attention.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Woeffray. Juste pour être sure, Monsieur Sneiders, le compte que vous souhaitez amender est bien le compte 720.310.00 et est-ce que vous amendez un montant de 30'000 CHF ou vous voulez l'augmenter à 30'000 francs ? Est-ce que vous pouvez juste éclaircir, s'il vous plaît.

**Intervention de M. Baptiste Sneiders (ADG)\***

Merci, donc apparemment, j'ai dû faire une erreur en le disant, donc c'est le 720.310.01 campagne antidéchets. Ça serait de passer de 10'000 CHF à 30'000 CHF.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Ok, donc on augmenterait de 20'000 CHF, très bien.

Et Madame Contat, c'est le compte 720 en général que vous souhaitez amender, d'augmenter de 60'000CHF. C'est le même compte ? Ok. Très bien.

Donc, nous avons deux propositions d'amendement pour le compte 720.310.01, nous allons d'abord confronter la proposition de l'ADG, à celle de l'APM. Monsieur Raboud.

**Intervention de M. Damien Raboud (APM)\***

Madame la Présidente, afin de faciliter la vie de ce Conseil, avec le groupe ADG, on s'est mis d'accord pour qu'il n'y ait qu'un amendement à 30'000 CHF. Merci.



**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Très bien, merci pour la simplification. Très bien, nous avons une proposition d'amendement que nous allons voter. Je vous rappelle que vous ne pouvez vous lever qu'une seule fois, c'est très important. En premier lieu, nous votons sur la proposition de l'ADG et APM d'augmenter de 20'000 CHF le compte 720.310.01 et ensuite, nous voterons sur la proposition de la Municipalité de laisser ce compte à 10'000CHF.

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux, si vous soutenez la proposition d'amendement de l'ADG et de l'APM d'augmenter le compte 720.310.01 à 30'000 CHF, je vous demande de vous lever.

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux, si vous soutenez la proposition de la Municipalité de maintenir le compte 720.310.01 à 10'000 CHF, je vous demande de vous lever.

Y a-t-il des abstentions ? Merci.

La proposition de l'ADG et de l'APM d'augmenter ce poste à 30'000 CHF est refusée par 30 voix contre, 19 pour et 3 abstentions.

Madame Franz.

**Intervention de Mme Anne Laurence Franz (ADG)\***

Excusez-moi, mais, Monsieur Coppey, vous m'avez répondu concernant les déchets, mais j'étais dans un autre milieu, j'étais dans l'eau. Le réseau d'eau. Ce n'est pas essentiel mais c'est juste que j'ai demandé quelle était la redistribution pour le compte 700.301.00 à la page 63, redistribution des ressources du service.

Il y a aussi un engagement d'un technicien pour le compte 310.301.00 à la page 65, ce n'est pas essentiel, mais c'est juste pour comprendre comment le service allait fonctionner prochainement ? Je vous remercie.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Madame Franz. La parole est à la Municipalité. Monsieur Cottet.

**Intervention de M. Gilles Cottet, Municipal en charge du dicastère Infrastructures, Mobilité & Environnement**

Oui c'est effectivement ça, c'est une répartition des tâches à l'interne, des différents centres de charges et de profits, puisqu'on a des techniciens. Effectivement, depuis le 3 janvier de cette année, on a un nouveau technicien, à la suite du départ à la retraite, Daniel Comte, qu'on utilise entre guillemets et qu'on ventile sur diverses charges.

Donc, c'est dans ce compte-là, que vous avez ce genre d'écritures qui sont splittées tout simplement, puisqu'il a une analytique en fonction des chantiers sur lesquels ils sont imputés.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Cottet. Nous passons donc à l'économie publique pages 73 à 80. Monsieur Cardoso.



**Intervention de M. David Cardoso (PLR)\***

Merci Madame la Présidente, j'ai une question concernant le compte page 74 numéro 830.365.00, dénommé subsides à Monthey Tourisme.

Il est écrit en commentaires que les rôles et tâches de Monthey Tourisme ont grandement évolué. Est-il donc possible d'avoir une liste exhaustive des demandes de la Municipalité, vis-à-vis de Monthey Tourisme afin de mieux comprendre les 30'000 CHF de subsides supplémentaires et les 20'000 CHF de recettes du marché du mercredi transférés à Monthey Tourisme ? Nous nous inquiétons des manifestations qui disparaissent, alors que les charges augmentent. Nous espérons vivement que les manifestation phares de notre cité, comme la fête de la musique ou nos marchés du samedi persisteront. Merci d'avance.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Cardoso. Y a-t-il d'autres questions, avant de passer la parole à la Municipalité ? Je rappelle économie publique pages 73 à 80. Monsieur Cristina.

**Intervention de M. Guy Cristina, Municipal en charge du dicastère Culture, Tourisme & Jumelage**

Merci Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, chers collègues, Monsieur Cardoso. La demande au sujet de Monthey Tourisme en fait est issue d'une réflexion d'une année depuis l'entrée en fonction de Samuel Carraux.

On sait que Monthey Tourisme a vécu une année 2017 plutôt tourmentée, difficile. Et puis, il y a eu un constat, qui a été fait d'abord par le nouveau directeur, qui l'a partagé avec le comité, qui l'a ensuite partagé avec le Conseil municipal, d'où cette demande qui vous est proposée, qui vous est exposée ce soir. On parle effectivement d'évolution des tâches de Monthey Tourisme, on s'est aperçu en fait qu'une grande partie des ressources, c'est-à-dire humaines et financières, de Monthey Tourisme jusqu'à maintenant étaient dévolues à l'organisation de manifestations. Ça veut dire qu'on avait une équipe qui est opérationnelle quasiment tout le temps sur le terrain et puis ça laissait, ou ça laisse en tout cas dans l'état actuel très peu de temps pour développer des projets stratégiques pour valoriser la ville, pour avoir un petit peu plus le nez hors du terrain. Donc le but de cette augmentation de subsides, en fait, est de donner un petit peu plus de souffle. On a vraiment une impression que ces dernières années Monthey Tourisme a créé une espèce de bulle au niveau des animations. Je ne parle de cette année en l'occurrence, mais avant, et puis derrière, on a accumulé une quantité d'heures supplémentaires absolument incroyables qui fait qu'on passait une grande partie de l'année à essayer de rattraper ces heures supplémentaires, ce qui fait que les tâches, je dirais, habituelles dans le tourisme, ne pouvaient pas vraiment suivre. Donc voilà ça, c'est la raison principale.

Maintenant, vous parlez du cahier des tâches du directeur, je pense qu'il y a des choses qui sont assez évidentes, la direction du personnel, la rédaction du rapport d'activités, le budget, ça ce sont des tâches normales qui sont là.

Mais je dirais, que du point de vue du comité, du directeur et de la municipalité, on se doit vraiment d'avoir une stratégie, je dirais, à plus long-terme au niveau de l'office du tourisme, on se doit également de consolider les manifestations, et d'avoir, je dirais, deux axes de travail.

Un axe vers les Montheyens, donc ceux qui utilisent les manifestations, donc l'animation de la ville et puis d'autre part la valorisation de ces animations, du patrimoine local qui est en train de se développer, il y a des projets d'itinéraires vélo,



plusieurs itinéraires qui sont en cours de réalisation. Donc c'est vraiment d'équilibrer ces deux plans entre l'opérationnel, le travail de terrain et puis le travail stratégique. Je dirais en conclusion que la ville se développe au niveau des infrastructures, au niveau de beaucoup de choses. Puis cette aide au niveau de Monthey Tourisme, cette augmentation de subside mettrait le tourisme au diapason de l'évolution de la ville. Je vous rassure par rapport aux manifestations. On a très bien compris, on a très bien senti cette année que la fête de la musique, le marché de Noël, les marchés habituels d'automne, sont des choses auxquelles les Montheyens tiennent et Monthey Tourisme, évidemment va les poursuivre. Mais c'est pour diminuer un peu cette tension sur l'organisation de manifestations que cette demande vous est proposée ce soir.

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Cristina.

Finances et Impôts pages 81 à 85. Monsieur Cutruzzola.

### **Intervention de M. Giovanni Cutruzzola (ADG)\***

Madame la Présidente, Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames, Messieurs les conseillers généraux, mon intervention concerne le poste 901 Impôts des personnes morales, page 81. Ma question est d'ordre générale sur ce poste. Dans son message le Conseil municipal informe notre Conseil que des baisses de recettes fiscales liées à la réforme de la fiscalité des entreprises, projet fiscal 17, sont prévues dans le prochain budget.

Il nous paraît hasardeux de miser sur une hypothétique augmentation de la population pour compenser ce manque. Sachant que celle-ci n'a augmenté que de 8 unités en 2017 par rapport à 2016. Donc, nous ne savons pas si cette augmentation aura lieu, ni dans quelle fourchette fiscale celle-ci se situera. En d'autres termes, de combien d'habitants, la population doit-elle augmenter ? Et dans quelle fourchette doit-elle se situer pour atteindre une compensation d'environ quatre millions découlant de la réforme fiscale ?

Et plus généralement, quelles sont les mesures que prévoit de prendre le Conseil communal pour pallier à ce manque à gagner, qui aura inévitablement des répercussions sur toutes les prestations à la population montheyenne ? Merci

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Cutruzzola. Y a-t-il d'autres questions sur ce chapitre ? Si ce n'est pas le cas, je cède la parole au Président.

### **Intervention de M. Stéphane Copey, Président de la Municipalité**

Merci Madame la Présidente. Monsieur Cutruzzola, je l'ai dit en préambule, effectivement, c'est une projection hypothétique quant aux recettes supplémentaires liées à l'augmentation de la population. C'est aussi une projection hypothétique par rapport aux diminutions des recettes liées à la réforme fiscale. A nouveau, c'est le chiffre le plus catastrophique 4,8 millions, on se bat, on est en train de modifier, et vous secouez la tête l'air de dire on n'est pas dans cette situation. Je vous rassure, on est réellement dans une situation qui pourrait être largement meilleure, on a des signes de ce côté-là, des informations, je ne peux pas tout vous dire aujourd'hui,



mais on va vraiment vers une situation qui n'est peut-être pas aussi lourde, je ne vais pas utiliser le terme catastrophique mais lourde pour une commune telle que celle de Monthey avec ce qui semble être projeté par le Conseil d'Etat. Faut-il à présent évidemment que la députation suive la proposition du Conseil d'Etat.

Par rapport à l'augmentation de la population, c'est clair que vous ne pouvez pas prendre sur une année ou deux ans. Il y a eu, effectivement, une baisse drastique, liée aussi peut-être à un manque de disponibilité dans la ville de Monthey, n'en déplaise à certaines personnes qui crient le contraire. Aujourd'hui, nous avons beaucoup plus d'offres, donc une modification qui change. Mais pour répondre à votre question, il faut systématiquement pour une baisse de l'ordre de trois millions, il faut entre cinq et sept ans, à peu près d'augmentation de notre population pour compenser. Donc c'est vrai qu'il y a un laps de temps où l'on doit faire avec, comme on le dit. La chance est que le Conseil d'Etat est aussi prêt à étaler la modification fiscale dans le temps.

Donc c'était aussi une demande des villes donc soyez rassurés, battons-nous, ne faisons pas trop de projections avant d'avoir tous les chiffres.

Je vous rappelle que l'entrée en vigueur est au plus tôt le premier janvier 2020 et il n'y aura pas une application immédiate, alors ça, je peux déjà vous dire, de la totalité des mesures dès le premier janvier 2020, pour autant que cela entre en vigueur à cette date-là.

Donc ne nous affolons pas, restons vigilants, regardons toutes les opportunités que nous avons, restons rigoureux, je le dis toujours, avec nos charges, tout en maintenant une prestation de qualité auprès de notre population.

#### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur le Président. Nous avons terminé avec le compte de fonctionnement, nous prenons à présent le compte des investissements. Administration générale pages 87 à 88. Monsieur Woeffray.

#### **Intervention de M. Johann Woeffray (PDC)\***

Merci Madame la Présidente. Ma question concerne la page 87, compte 020.506.07 Archives, mise en place.

Lors du déménagement des archives communales, la Municipalité a-t-elle prévu de faire appel à la Protection Civile pour remplir cette tâche, à l'instar du canton et ses 25 km linéaires, mobilisant les différentes régions durant environ six mois... et à moindre coût ?

Merci pour votre réponse.

#### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Woeffray. Monsieur Puipe.

#### **Intervention de M. David Puipe (PLR)\***

Madame la Présidente du Conseil général, Monsieur le Président de la Municipalité, Messieurs les membres de la Municipalité, estimés collègues, je me permets d'intervenir en page 87, avec une question sur le compte 020.506.06 (Communication, nouvelle application) et son commentaire en page 124.



Fortement engagé dans les nouvelles technologies, je ne peux que féliciter la Municipalité quant à sa demande d'un budget pour un tel alinéa. Cependant, la Municipalité peut-elle répondre aux six questions suivantes quant à cette application :

Question 1 : Quelle sera la différence de périmètre fonctionnel avec la précédente application ?

Question 2 : Des leçons ont-elles été apprises de la précédente application, retirées des boutiques depuis ?

Question 3 : Sur quels critères cette application répond-elle à notre stratégie de communication ? Une étude de marché, ou à minima une comparaison avec d'autres communes, a-t-elle été effectuée quant à ce canal de communication ?

Question 4 : Des convergences ou complémentarités avec d'autres canaux (ex : site internet, emails) ont-elles été évaluées ?

Question 5 : Pour quels systèmes (ex : iOS, Android) et segments de population cette application sera disponible ?

Question 6 : Quels sont les coûts d'entretien (ou dits récurrents) de cette application ?

Je suis convaincu que ces réponses sont nécessaires si nous souhaitons tirer tous les bénéfices d'un tel investissement. Merci !

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Puippe. Y a-t-il d'autres questions pour le compte administration générale ? Monsieur le Président.

### **Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité**

Merci Madame la Présidente, je suppose que votre petit sourire laisse à penser que je n'ai pas la réponse à toutes les questions de Monsieur Puippe. Venons-en peut-être à la question de Monsieur Woefray: effectivement, nous avons fait une demande auprès de la Protection Civile et auprès notamment de civilistes. Pour les civilistes, on est toujours en attente. Pour la protection civile, on n'a pas forcément une réponse positive pour l'instant. C'est toujours plus difficile d'avoir notre Protection Civile, donc comme toujours tous nos services essayent de limiter les coûts et ça c'est un exemple, dans le cadre d'un investissement mais peu importe, où l'on va tout faire pour diminuer les coûts. On a mis le montant global qui nous permet de ne pas tenir compte de l'intervention de la Protection Civile. Si on arrive à le faire, évidemment, si on arrive à persuader notre Protection Civile d'intervenir sur ce dossier, on le fera. Les contacts sont présents.

Monsieur Puippe, je suis désolé, il faut me reposer les questions ultérieurement, une par une, et je ne suis pas sûr que je puisse répondre à toutes. Vous avez été beaucoup trop vite. Si vous êtes un spécialiste, vous l'avez dit, dans ce domaine, je suis loin du compte. Donc il faut reprendre le micro, je suis désolé.

Ou alors, vous venez avec une question écrite, car mes collègues disent qu'à ma place ils ne feraient pas tant mieux, donc ça me rassure. Vous allez vraiment dans les détails de ce qu'on a prévu. Moi, je pense que c'est une question très intéressante d'ailleurs parce que je crois qu'on doit être à la pointe ou en tout cas, on doit répondre aux différentes demandes. Est-ce que vous êtes d'accord de déposer, de prendre en compte vos différentes remarques et vos cinq ou six questions, sous forme de



question écrite ? Qu'on puisse vous répondre, je ne crois que ça ne change pas vraiment à l'acceptation ou au refus du budget, dans le cadre d'une prochaine séance ? Je vous répondrai d'une manière beaucoup plus précise que je ne pourrais le faire aujourd'hui.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur le Président. Monsieur Puipe.

**Intervention de M. David Puipe (PLR)\***

Je ne vais pas vous embêter très longtemps avec ça. Un montant de 30'000 CHF est quand même un montant certain, bien que minime par rapport à notre budget. Je dépose volontiers les questions par écrit. Cependant, je ne peux que vous encourager à trouver les réponses avant de dépenser cet argent. Ces réponses seront probablement utiles pour bien utiliser cet argent. Je vous remercie.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Puipe. Nous passons à la sécurité publique, pages 89 à 90. Monsieur Woeffray.

**Intervention de M. Johann Woeffray (PDC)\***

Merci Madame la Présidente, ma question porte à la page 89 sur le compte 113.506.04 Caméras de surveillance.

Ma question ne porte pas sur l'installation de la nouvelle caméra de la médiathèque, mais sur le règlement sur la vidéo-surveillance. Monsieur le Municipal Contat, il y a un an, lors de l'étude du budget 2018, ici dans cette même salle, vous nous parliez d'une entrevue avec le préposé à la protection des données en marge de la session du Grand Conseil, pouvez-vous nous dire où en est le dossier ? Merci d'avance.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Woeffray. Y a-t-il d'autres questions pour la sécurité publique. Monsieur le Président.

**Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité**

Oui, merci Madame la Présidente. Monsieur Woeffray, à 99% je suis persuadé, je me suis retourné vers Monsieur Contat, le règlement est aujourd'hui en force. Donc il a été validé par le Conseil d'Etat.

S'il devait y avoir encore une hésitation, toujours au niveau de de notre canton, évidemment on vous le ferait savoir. Je rectifierai mes propos, lors d'une prochaine séance, mais je suis presque sûr que nous avons un règlement en force.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur le Président. Enseignement et formation pages 91 à 92. Culture, loisirs et culte pages 93 à 96. Monsieur Carron.



### **Intervention de M. Blaise Carron (ADG)\***

Je vous remercie, Madame la Présidente. Mon intervention est à la page 95, sur le compte 341.503.00 Piscine du Reposieux réfection 350'000 CHF.

Messieurs les Municipaux, chères et chers collègues, nous déposons un amendement visant à retirer ce montant de ce poste du budget. Avec ce retrait, notre objectif n'est bien sûr pas de priver la population monthaysanne d'une piscine couverte, bien au contraire. Par cette décision, nous souhaitons plutôt que la question de la piscine couverte et de sa réalisation soient intégrées aux réflexions en cours au sujet de la rénovation et la transformation de la piscine qui nous ont été présentées lors de la dernière séance de ce Conseil par Monsieur Moulin.

En effet, le bâtiment de la piscine du Reposieux, construit il y a presque 50 ans, et ce malgré les investissements considérables prévus, dont ces 350'000 CHF ne sont que la première phase pour sa mise en conformité, ne répond plus à ce qu'une ville comme Monthey doit pouvoir offrir comme infrastructures à ses habitants.

En intégrant la création d'une piscine couverte au projet actuel de la piscine découverte, non seulement nous permettrons à Monthey de réunir sa population devant un projet utile et ambitieux, mais nous permettons de libérer un espace au Reposieux, espace qui devrait permettre la réalisation de nouvelles infrastructures scolaires ou sportives comme une salle de gymnastique par exemple.

En soutenant cet amendement, le Conseil général remplirait parfaitement son rôle dans le cadre de l'exercice du budget car nous permettrions une allocation des ressources plus rationnelle que celle proposée par le Conseil municipal, tout en permettant à la population de Monthey de bénéficier à terme de nouvelles infrastructures de qualité. C'est pourquoi, au nom de notre groupe, je vous invite, chères et chers collègues, à soutenir cet amendement qui démontrerait que, par-delà de nos sensibilités politiques, nous sommes capables de nous réunir derrière un projet ambitieux qui contribuerait à donner à Monthey toute la place qui doit lui revenir dans le cadre du Chablais. Je vous remercie.

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Carron. La parole est à la Municipalité.

### **Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité**

Merci Madame la Présidente. Monsieur Carron, je vais passer le micro à mon collègue Yannick Delitroz, responsable des bâtiments, pour vous expliquer l'urgence de procéder à ces travaux, puisque c'est quelque chose qui a déjà existé dans le passé et où il y a eu des problèmes importants, il faut dire, par rapport à l'utilisation et aux utilisateurs, mais je lui laisserai la parole.

J'aimerais quand même relever une chose par rapport à cette piscine. On y reviendra au mois de mars. Je l'ai dit en préambule dans mon introduction, je crois qu'il faut bien se rappeler que cette discussion a eu lieu et a été décidée en 2009. Mais, pendant des années, il y a eu des discussions, est-ce qu'on met la piscine couverte dans le cadre du réagrandissement de notre piscine découverte ? Donc, on peut repartir, mais une chose est sûre, alors je vous dis, une chose est claire. L'investissement qu'on vous propose aujourd'hui, si on repart dans une nouvelle étude, et bien, on peut la faire parce que pendant longtemps on aura encore la piscine au Reposieux et on n'aura encore pas une piscine couverte dans le cadre de la piscine découverte actuelle si vous me suivez. Pourquoi ? Parce que nous avons été en discussion pendant des années, il y a cinq Municipaux qui ont été dans le



comité de la piscine pour analyser toutes les opportunités jusqu'à ce jour. Nous avons eu une discussion de fond, on ne peut pas aujourd'hui dix ans après dire, on balaie tout, on met tout à la poubelle et puis on recommence. Et ne venez pas me dire qu'il suffit de mettre une bulle à 500'000 CHF sur place, si on veut une piscine de qualité et abandonner l'autre piscine, c'est ça qu'on est en train de dire. Abandonner l'autre piscine c'est exactement ce que vous dites, mais on est obligé d'avoir des vestiaires chauffés, des vestiaires adaptés. Vous pensez bien que les écoles enfantines, vous n'avez peut-être plus d'enfants qui vont à l'école enfantine, mais quand même une piscine olympique avec une profondeur de deux mètres ce n'est peut-être pas évident. Donc, il faudrait peut-être voir pour avoir une piscine également de moindres mesures. Vous vous rendez compte, on n'est pas en train de discuter là, puis de faire un trait sur notre plan, en disant on fait une piscine couverte maintenant, on met une bulle, parce quelqu'un a eu cette idée tout d'un coup. Quelqu'un qui aurait pu discuter, il y a bien plus longtemps et venir avec cette opportunité qui a été analysée jusqu'en 2009, il y avait toutes ces opportunités.

Donc à un moment donné, prenons nos responsabilités, cette piscine nécessite un rafraîchissement, c'est terrible de dire qu'on va mettre 15 millions pour un rafraîchissement. Elle sera plus belle je vous rassure, il y aura des plages supplémentaires de détente. Mais on aura une piscine quasiment identique à ce qu'on a. Pourquoi ? C'est une piscine qui date de 1968, qui a vécu, qui a bien vécu, qui a été un grand lieu de plaisir pour la population montheyenne. Maintenant, il y a deux possibilités : ou nous voulons préserver ce lieu de vie, ce lieu de qualité et puis on est prêt à faire ces investissements minimes, minimes entre guillemets de 15 millions, mais minimes parce qu'on va retrouver une même situation 50 ans après. C'est une implication financière qui est raisonnable, parce que l'on doit remettre à jour l'ensemble de nos bassins. Soit on repart dans des discussions à n'en plus finir et on verra dans dix ans effectivement, si on aura une modification. Entre deux, une chose est sûre, c'est qu'on n'aura peut-être pas la possibilité de maintenir notre piscine découverte, parce que tout simplement elle ne répond plus du tout aux normes et à ce moment-là, on va nous imposer de la fermer. Puis deuxièmement, on va surtout devoir faire les investissements au Reposieux, parce qu'il faudra bien, quand même qu'une ville de 18'000 habitants ait une piscine, même si ce n'est pas l'idéal une piscine couverte, même si ce n'est pas l'idéal ce que l'on a au Reposieux. Je rappellerai aussi que ça peut vous paraître énorme 350'000 CHF, il y a même d'autres investissements qui vont venir à cette piscine du Reposieux. Mais je vous rappellerai qu'une piscine couverte qu'elle soit privée, qu'elle soit publique bassin 25 mètres, qu'elle soit publique bassin 50 mètres, c'est, évidemment, des coûts de maintenance extrêmement importants et nous n'avons pas plus qu'ailleurs. Notre piscine est tout simplement âgée également puisque le cycle date des années septante, 1972, donc vous voyez qu'on arrive aussi gentiment à 50 ans. Il y a déjà des frais qui ont été investis, il y en a d'autres à court-terme et plusieurs à moyen-terme. Mais n'essayons pas de tout remettre en question. Ça serait peut-être une opportunité. Je crois que les choses ont été analysées de manière correcte par nos prédécesseurs. Maintenant, essayons d'avancer, c'est un investissement raisonnable de part et d'autre. Donc moi, je vous demande de refuser cet amendement, de faire cet investissement urgent. Je vais passer la parole à Monsieur Délitroz.

Et puis surtout, on reviendra devant vous à nouveau au mois de mars peut-être pour refaire un historique. Je pense que le discours que nous voulions tenir de simplification disant voilà le coût de rénovation, on ne l'a peut-être pas assez mis en avant, peut-être pas rappelé tout le cheminement et puis surtout l'analyse faite. Vous imaginez aussi, alors je sais qu'à Monthey on a une très bonne situation financière, on a de magnifiques installations sportives, mais avoir une piscine couverte de 50



mètres, je ne sais pas si on en a beaucoup en Suisse romande, ça serait magnifique. N'oublions pas, je vous parlais avant d'être rigoureux au niveau des frais de fonctionnement, n'oublions pas qu'une telle piscine évidemment, ça a des coûts extrêmement importants, de frais de gestion annuel. La décision, je pense, en 2009 de nos raisonnables prédécesseurs doit être maintenue. Merci.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci M. le Président. Monsieur Délitroz.

**Intervention de M. Yannick Délitroz, Municipal en charge du dicastère Aménagement, Urbanisme & Bâtiments**

Oui, merci Madame la Présidente. Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux. Alors, juste par rapport aux côtés techniques de cette piscine couverture du Reposieux donc la question que vous avez à vous poser là, c'est de savoir si vous voulez amender ce budget ou pas. C'est juste pour dire qu'il y a eu un audit, fait par l'entreprise Jenzer + Partner AG qui est vraiment l'entreprise en Suisse, qui s'occupe de ce genre d'installation et puis elle voit des travaux en quatre phases.

Cette première phase qui vous est présentée pour 2019, en rapport avec la ventilation. Jenzer + Partner AG qualifie cela d'urgent. Ça veut dire que si on ne l'a fait pas, ok on ne l'a fait pas, mais il y a toutes les chances que la piscine du Reposieux soit fermée, après l'échéance.

Puis ensuite, juste pour vous faire part de la suite un petit peu des opérations, il y aura tout ce qui est du traitement de l'eau, Jenzer + Partner AG juge que c'est à faire à court-terme, pour un montant aux alentours de 760'000 CHF. Ensuite, tout ce qui est bassin et plages, pour ça il donne une échéance environ de deux ou trois ans pour refaire cela, pour un montant à 440'000 CHF. Et puis enfin, dans une échéance à trois ou quatre ans, les vestiaires pour 328'000 CHF. Donc voilà, ce que nous dit l'audit. Alors cela nous amènerait dans les quatre, cinq prochaines années à environ 1'800'000 CHF d'investissement pour pouvoir garder cette piscine du Reposieux. On aurait quelque chose de bien, avec une piscine qui aurait quand même cinquante ans.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Monsieur Delitroz. Monsieur Carron.

**Intervention de M. Blaise Carron (ADG)\***

Je vous remercie pour les précisions qui ont été apportées, je voulais seulement faire un commentaire. Vous me connaissez, ce n'est pas moi qui vais vous parler d'abus, ça je laisse aux spéculateurs qui fonctionnent en politique comme au café du commerce. Moi, je n'ai aucune compétence technique sur les piscines, ni couvertes ni découvertes, par contre une chose que je peux constater avec les chiffres qui nous ont été donnés par Monsieur Délitroz, c'est qu'il y aurait quand même 1'800'000 CHF qu'on pourrait faire basculer de l'autre côté, si on abandonnait les réfections. Donc là, c'est plus que la petite enveloppe.

Et puis, je trouve très intéressant quand vous dites qu'il y a une décision qui a été prise en 2009 et elle n'a pas encore été mise en application dix ans après, qui a usée cinq Municipaux qui se sont noyés dans les dossiers. Ça signifie donc que la décision



était mauvaise, parce que s'il faut attendre dix ans pour qu'une décision soit mise en application, ce qui n'est pas encore le cas et je pense qu'on n'est pas reparti pour avoir la mise en application parce qu'on va sans doute avoir un référendum par rapport au financement qui risque d'être proposé. Ça veut dire qu'on attend plus que dix ans pour qu'une décision soit mise en application, c'est le constat technique que cette décision est mauvaise. Donc là on est tranquille, mettons les choses à plat, on prend peut-être encore une année pour réfléchir et on va prendre cette fois la bonne décision et on n'utilisera pas cinq municipaux. On espère que cette réalisation d'un vrai site aquatique à Monthey pourra se faire sous l'égide du Municipal en place sans qu'on ait besoin d'utiliser cinq municipaux. C'est pour ça que je vous invite chères et chers collègues, à profiter de cette décision pour donner un signal en faveur d'un Monthey fort, d'un Monthey qui doit avoir une place prépondérante dans le Chablais avec un pôle aquatique d'envergure et un petit peu ambitieux. Donc acceptez cet amendement parce que si vous n'acceptez pas cet amendement, ça veut dire que vous faites, vous me corrigez Monsieur Délitroz, ça veut dire que vous donnez quasiment un chèque en blanc pour les prochaines années de 1'800'000 CHF pour une piscine, pour un site qui a 50 ans, qui est en bout de course. Je pense que, quand on a un site qui est en bout de course et qu'on a l'opportunité avec la piscine découverte d'avoir un projet, faisons un pas de recul. Vous aviez dit, j'ai trouvé très intéressant votre position par rapport à l'imposition des entreprises, qu'il faut faire un pas de recul, qu'il ne faut pas paniquer. Ici aussi, faisons un pas de recul, ne paniquons pas, et prenons le temps de réfléchir globalement. On a déjà trouvé 1'800'000 CHF en plus pour le financement de ce projet. Donc, je vous invite, chers collègues, à soutenir cet amendement en refusant ces 350'000 CHF qui ne sont que la première tranche d'investissements futurs. Je vous remercie.

#### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Carron. Monsieur le Président vous souhaitez réagir.

#### **Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité**

Monsieur Carron, évidemment vous interprétez à votre sauce, je vous rappelle quand même qu'il y a une association qui gère cette piscine, qu'il y a un DDP sur cette piscine, et que c'est une discussion avec l'association, vous le savez très bien mais vous pouvez me répondre pendant longtemps. Moi, je vous dis qu'une chose Mesdames Messieurs, c'est une négociation qu'il y a eu pendant une dizaine d'années pour trouver le juste milieu. C'est vrai qu'on peut tout penser, il a été réfléchi de faire un parking souterrain, il y a une belle butte. Il a été réfléchi de faire un grand restaurant, c'était peut-être une bonne idée, mais il y a des choix qui ont été faits. Alors, aujourd'hui, on peut toujours remettre en cause, on peut repartir à une piscine mais si vous croyez qu'en six mois on va régler le problème, puis dire on met tout à plat et on fait une piscine couverte. Je vous rappelle qu'il faudrait une piscine, moyenne piscine aussi couverte, avec une patageoire, on ne peut pas avoir une ville, à moins qu'on ait à Monthey plus qu'un bassin olympique couvert et puis tant pis pour la petite enfance, tant pis pour nos écoles en bas âges et puis, on passe par-dessus. Non, s'il vous plaît, restons raisonnables. En plus, même si par pure hypothèse, on se prend le temps, on fait un pas en arrière, on imagine d'analyser, ça va nous coûter, au lieu de 15 millions, pensez bien qu'on va doubler, si ce n'est tripler l'investissement pour arriver à quelques 40 millions pour une piscine couverte olympique, je vous laisse imaginer. On a d'ailleurs eu des premiers chiffres, qui datent



des années 2009, donc il faudra les remettre à jour, ça prendra x mois par-ci, x mois par-là. Entre-temps, qu'est-ce qui va se passer ? Lorsque Monsieur Délitroz dit que c'est urgent, c'est urgent. On a eu ça, il y a peu de temps, il y a eu un gros problème. Donc on doit prendre des mesures et la mesure ça sera très clair pour la Municipalité, c'est de fermer la piscine.

Donc prenons nos responsabilités et si vous acceptez cet amendement. Et bien, il faudra prendre la responsabilité que, pendant des mois, des années, on ait plus de piscine ici, à Monthey. Je crois qu'il faut être très clair. Je suis rarement aussi sec que ça. Mais moi quand j'entends de tels propos, totalement déconnectés de la réalité, je m'excuse Mesdames, Messieurs, mais prenons nos responsabilités et faisons les investissements minimums pour préserver une qualité du service public, ça a été dit par Monsieur Cutruzzola. Je crois qu'avoir une petite piscine à Monthey, c'est mieux que de ne rien avoir et si vous acceptez un tel amendement, c'est dans la direction vers laquelle nous nous acheminons.

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci M. le Président. Monsieur Carron je vous laisse la parole et après on passe au vote.

### **Intervention de M. Blaise Carron (ADG)\***

Monsieur Coppey, juste, on n'est pas obligé d'être d'accord. Mais, il ne faut pas qu'on aille dans l'insulte, ce n'est pas parce qu'on n'a pas le même point de vue que vous, vous êtes raisonnables et que je ne le suis pas. Mon raisonnement, il est tout autant rationnel que le vôtre, mais on a un point de vue différent. Donc, je vous propose qu'on s'évite des échanges réciproques de dire soyez raisonnables, non vous n'êtes pas raisonnables etc. Prendre des responsabilités, je pense qu'on prend tous nos responsabilités. Il faut faire attention dans les arguments, essayons d'argumenter sur le fond et pas sur des arguments d'autorité, parce qu'on a vu ce qui se passe en France récemment et avec les arguments d'autorités ça tourne mal. Donc, je pense que ma raison vaut autant que la vôtre, autant que toutes les personnes qui sont autour de ces tables ont le droit de penser ce qui pensent, il n'y a pas des gens qui pensent juste et d'autres qui pensent faux. On a vu c'était la position de Delamuraz le soir du 6 décembre quand il parlait d'un vote faux, on ne vote jamais faux, simplement, c'est le pluralisme qui s'exprime.

Et puis, moi, je n'ai pas parlé de six mois, moi je ne suis pas un technicien, je vous laisse, vous, vous avez l'air beaucoup plus technicien. Je dis simplement qu'on est à la croisée des chemins, par rapport non seulement à la piscine mais par rapport au positionnement de Monthey dans le Chablais. Si on avait un projet ambitieux d'abord on permettrait de réunir la commune. On a parlé souvent, mais à juste titre, et vous défendez ce point de vue. Vous dites que les habitants de Monthey ont besoin d'un projet qui fédère, qui les réunisse, c'était un petit peu l'alternative, sans jeu de mot, par rapport aux JO. On aurait besoin d'un projet mobilisateur et tout, ce projet pourrait être la piscine.

Deuxièmement, en ayant quelque chose d'ambitieux, on positionne aussi Monthey dans le pôle du Chablais. Maintenant, moi je vous entends bien, mais je ne pense pas que vous avez la raison et que nous, nous n'avons pas raison. Je pense que chacun vote en son âme et conscience. Et puis, j'invite quand même les collègues à soutenir cet amendement parce que ça permettrait enfin Monthey de se profiler et puis d'avoir une certaine ambition. Mais vous n'êtes ni plus ni moins raisonnable que



moi, vous prenez ni plus ni moins mes responsabilités que moi, parce que si vous partez sur ces arguments-là c'est clair que ça va avoir des problèmes, et vous voyez bien qu'on fait ce soir un effort d'être courtois. Donc essayons de garder le niveau. J'aimerais faire encore une intervention par rapport au comité, le comité qui gère la piscine, l'association.

Alors, je suis un grand défenseur de l'associatif, je viens de l'associatif, je fonctionne en association, mais quand même l'argument où vous nous dites qu'il faut qu'on soit raisonnable par rapport au choix, parce qu'on a une association. Mais quand on a des deniers publics, l'association est au service de la collectivité, et pas l'inverse. Si la collectivité, tous autant qu'on est ici, on décide qu'on va partir vers une piscine sur un seul site, avec une piscine couverte, une piscine découverte, avec toutes les problématiques pataugeoire, pas pataugeoire etc. Je pense que l'association, elle prend simplement acte et elle fait au mieux de ce qu'on lui dit parce qu'autrement, ça voudrait quand même dire que la collectivité publique distribue l'argent à une association, puis que l'association fait ce qu'elle en souhaite, en espérant que ça corresponde à nos souhaits. Mais là, on est plus dans un fonctionnement démocratique, je pense que votre langue a fourché et c'est pas du tout ce que vous pensez, parce qu'autrement, je vous invite clairement à dissoudre cette association parce que ça sera un obstacle au fonctionnement démocratique mais je suis persuadé que ce n'est pas ce que vous voulez dire. Je vous remercie de corriger ça, comme ça, ça me permettra peut-être aux gens de voter en âme et conscience et d'accepter l'amendement que nous proposons.

#### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Carron. Pour faire respecter la démocratie, nous allons donc passer au vote. Madame Contat.

#### **Intervention de Mme Céline Contat (APM)\***

Je me permets de prendre la parole. Je vous soutiendrai volontiers sur le fait d'amender la partie fonctionnement pour un nouveau projet pour une nouvelle piscine couverte. Par contre, par rapport à ces 350'000 CHF pour moi c'est difficile de soutenir de l'enlever, c'est pour la sécurité des enfants qui vont nager tous les jours.

Je suis personnellement touchée par ça, parce que ma fille a été intoxiquée par le chlore, dû justement à une panne de la ventilation de cette piscine, qui a été très mal gérée entre parenthèses par le concierge, enfin bref.

Mais, depuis elle ne peut plus faire de sport, donc, ce serait dommage d'enlever ces 350'000 CHF et d'enlever la piscine aux jeunes. Merci.

#### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Madame Contat. Monsieur Carron vous avez déjà eu deux fois la parole sur ce sujet, on va passer au vote. C'est dans le règlement et je l'ai précisé en début de séance que quand vous avez un amendement ou une question, vous la posez, la Municipalité répond, vous reprenez une deuxième fois la parole et après c'est fini. Est-ce que peut-être le Président de la Commission de gestion souhaiterait s'exprimer par rapport à cette proposition d'amendement ? Non.

Donc, nous allons passer maintenant au vote. Je vous le rappelle encore une fois, vous ne pouvez vous lever qu'une seule fois. Nous votons sur la proposition de l'ADG



de supprimer 350'000 CHF au compte 341.503.00 et ensuite, nous voterons sur la proposition de la Municipalité de laisser ce compte à 350'000 CHF.

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux si vous soutenez la proposition d'amendement de l'ADG de réduire le compte 341.503.00 à 0 CHF, je vous demande de vous lever.

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux si vous soutenez la proposition de la Municipalité de maintenir le compte 341.503.00 à 350'000 CHF, je vous demande de vous lever.

Y a-t-il des abstentions ?

La proposition de l'ADG de réduire ce poste à 0 CHF est refusée par 33 contre, 11 oui et 8 abstentions.

Santé page 97. Prévoyance sociale pages 98 à 99. Monsieur Cutruzzola.

#### **Intervention de M. Giovanni Cutruzzola (ADG)\***

Madame la Présidente, page 98, compte 57 Home pour personnes âgées. La présentation des comptes du home les Tilleuls finalise une pratique qui dure depuis de nombreuses années, soit une comptabilité indépendante de cette structure avec un report du résultat comptable dans le compte de fonctionnement de la commune. Cette nouvelle disposition répond aux recommandations de l'organe de révision des comptes et peut se justifier dans un cadre comptable. Cependant, cette évolution présage-t-elle d'un fonctionnement indépendant du home ? en d'autres termes, va-t-on vers une privatisation ou une externalisation de la gestion de cette structure par le privé ?

Le home est actuellement en mains publiques et donne des garanties à la population quant à la maîtrise des coûts pour les usagers et à la non-utilisation de la rente vieillesse à des fins commerciales ayant pour but de générer des profits. Je demande au Conseil municipal de présenter un rapport au Conseil général sur la politique communale à moyen-terme en matière de prise en charge des personnes âgées, en particulier sur une potentielle évolution future du statut du home les Tilleuls. Je dépose cette question écrite au bureau du Conseil général. Merci.

#### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Cutruzzola. Y a-t-il d'autres questions concernant la Prévoyance sociale pages 98 à 99. Monsieur le Président, vous pouvez répondre à la question sur la prévoyance sociale.

#### **Intervention de M. Stéphane Copepy, Président de la Municipalité**

Oui peut-être très rapidement. Si on peut éviter une question écrite et des prolongements lors des prochaines séances, la réponse est assez claire au niveau de la Municipalité. Nous avons effectivement fait cette modification comptable. Nous avons toujours dit, qu'à la fin des travaux, on pensait passer sous une autre forme juridique. La structure du home les Tilleuls, vous savez que c'est une des dernières structures à être purement communale. Alors sous forme de fondation, de SA, cela n'a pas encore été déterminé et c'est tout un travail qu'est en train de réaliser mon collègue Fabrice Thétaz. En d'autres termes, oui, nous allons vers une structure sous forme d'entité indépendante. Mais oui aussi, cette entité restera en mains publiques et pour une ville comme Monthey, ça me paraît évident que c'est en main de la commune de Monthey. Voilà, je ne peux pas être plus clair que ça par rapport à votre question et je pense avoir pleinement répondu.



**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur le Président. Trafic pages 100 à 102. Monsieur Sneiders.

**Intervention de M. Baptiste Sneiders (ADG)\***

Je vous remercie Madame la Présidente. Ma question porte sur le compte numéro 620 501.63 pages 100 Accès nord nouvelle route, il y a un montant de 740'000 CHF qui est indiqué au budget, partie d'un crédit d'engagement de 4'430'000 CHF échelonnés sur trois ans. Il s'agit de l'investissement le plus important du budget 2019, le groupe ADG a toujours été favorable à une solution à l'engorgement des routes d'accès à Monthey. Pourtant, avec le peu d'informations qui nous a été transmis, cet accès nord ne semble en mesure de désengorger qu'un court tronçon de l'entrée nord de Monthey.

Y a-t-il eu une étude qui justifie cet investissement ou s'agit-il d'une décision à caractère plus politiques qui, finalement, ne réglerait pas le problème. En effet, le commentaire page 142 précise que les études de détail seront lancées en 2019. Pourquoi un tel empressement ? Je vous remercie de votre réponse.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Sneiders. Y a-t-il d'autres questions pour le trafic ? Monsieur le Président.

**Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité**

Merci Madame la Présidente. Monsieur Sneiders, bien évidemment qu'il y a eu des études, le moins qu'on puisse dire, puisque vous savez que la mise à l'enquête date de 2011. Donc avant cette mise à l'enquête, il y a déjà eu des études, il y a eu de nouvelles études qui ont été complétées suite à différentes remarques, notamment du canton, sur l'ensemble du dossier. Donc c'est un dossier extrêmement important. Si vous n'avez pas eu plus de renseignements, c'est peut-être parce que vous n'étiez pas encore en 2011 en politique, mais c'est effectivement quelque chose qui a été présenté, notamment, dans la presse. Nous avons enfin l'autorisation de construire. Les études, actuellement menées, c'est uniquement pour définir si des modifications de largeur, de vitesse, si on va 80 km/h, on a quelques centimètres de route en plus qu'à 60 km/h. Donc, c'est réellement des mesures, des analyses de détails liées notamment à des expropriations de terrain, plutôt sur la zone de Collombey-Muraz. Effectivement, ce sont des analyses qui ont été réalisées.

Pour information, nous avons, mais ça reste des projections, eu des rapports, des analyses qui arrivent à la conclusion que ce serait une route utilisée par environ, en tout cas durant les premières années, entre 6 et 7'000 véhicules/jour. Donc vous voyez que ce n'est pas un trafic extrêmement important, mais ça permettra effectivement de décharger une partie de la zone, notamment des centres commerciaux de Collombey-Muraz. Donc voilà c'est aussi assez intéressant d'avoir cette discussion et on se pose souvent les mêmes questions. On voit que les projets sont de plus en plus longs au niveau des procédures et c'est vrai que ce dossier, à nouveau, qui date des années 2006-2007 voire 2008, qui aboutit à la mise à l'enquête en 2011. Enfin, nous avons obtenu l'autorisation de de construire en 2018.



Effectivement, nous espérons pouvoir donner le premier coup de pioche dès l'année prochaine. Il faut rappeler qu'il y a aussi et c'est une route qui a aussi tout son importance, par rapport à la construction de la caserne des pompiers, qui fait l'objet d'un autre compte, qui se trouve justement à cet emplacement. Pour la sécurité de l'ensemble de nos citoyens, c'est une route également essentielle.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur le président. Environnement page 103 à 107. Madame Franz.

**Intervention de Mme Anne Laurence Franz (ADG)\***

Madame la Présidente, Messieurs les Conseillers municipaux, chers collègues. La question est à la page 103, compte 703.501.45 Avenue de France.

Ma question porte plus précisément sur la route cantonale mais elle est mentionnée à ce compte-là.

A la lecture du commentaire de ce compte, le groupe ADG demande au Conseil municipal d'intervenir auprès du canton afin que la pose de cet enrobé se fasse conjointement avec les futurs travaux d'aménagement que va subir l'Avenue de France dans le cadre du réaménagement de la ligne AOMC de Chablais Agglo. En plus de la suppression de la ligne AOMC le long de cette avenue, le projet d'agglomération, dans le plan directeur de mobilité, dans le schéma directeur des espaces verts, prévoit pour l'Avenue de France, tout comme pour l'Avenue du Simplon, une restructuration particulière. En effet, ces deux artères sont importantes et sont nommées comme axes structurants d'entrée de ville. C'est pour cela que le groupe ADG désire que le Conseil municipal fasse une démarche auprès du canton, afin que l'on porte une attention particulière à l'Avenue de France, pour que l'on puisse, en plus du marquage pour le bus, diminuer le caractère routier en aménageant des pistes cyclables, en intégrant mieux les mobilités douces et en développant une structure végétale.

Selon la réponse du Conseil municipal, le groupe ADG demandera un amendement. Je vous remercie pour votre attention.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Madame Franz. Monsieur Raboud.

**Intervention de M. Damien Raboud (APM)\***

Merci Madame la Présidente. Ma question, en page 104, compte 751 Vièze et torrents.

Lors du Hik et Nunk Festival ayant eu lieu dans notre cité il y a peu, qui au passage fut une belle réussite, unanimement saluée je crois, merci et bravo au Municipal en charge ainsi qu'à l'ensemble des acteurs de cette journée. Beaucoup de choses nous ont plu. Une, toute particulièrement, la maquette blanche taille 1:1 de l'aménagement de la Vièze, à proximité directe du petit théâtre de la Vièze. Je pense que vous avez été nombreux à vous y arrêter durant le week-end du festival et sans aucun doute à apprécier l'idée citoyenne. Nous espérons vivement que cette maquette et que le travail important qui a été réalisé derrière celle-ci, qui a parlé à beaucoup de Montheysannes et Montheysans ne va pas rester sans lendemain et



qu'une réflexion sérieuse est envisagée afin de rendre cette section limitée de la berge de la Vièze aux Montheysans.

Tout cela, en quelque sorte, afin que notre rivière ne se contente pas de n'être qu'un canal traversant notre ville, cela sans grand intérêt visuel paysager ou encore social. Nous demandons donc s'il est prévu, dans un des différents postes du compte 751, un crédit d'étude pour cet aménagement ? Et si oui, très bien et sinon est-il possible de prévoir un montant pour 2019 ? Merci.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Raboud. Madame Contat.

**Intervention de Mme Céline Contat (APM)\***

J'ai été interpellée par une citoyenne de Monthey, suite à l'inauguration de la boîte à échange de Soluna à la Migros.

Monsieur Cottet, vous auriez dit au responsable de Soluna, Monsieur Julien Heredia, qu'un budget de 180'000 CHF été discuté pour une ressourcerie. Nous en avons d'ailleurs parlé, en faisant une proposition, lors du groupe de travail sur le nouveau règlement des déchets, après le premier référendum. Soit, il y a près d'une année et là, déjà vous parliez de discussions en cours. Qu'en est-il de cette ressourcerie ?

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Madame Contat. Monsieur Dupont

**Intervention de M. Eric Dupont (PLR)\***

Madame la Présidente du Conseil général, Monsieur le Président de la Municipalité, Messieurs les Municipaux, chères et chers collègues. Veuillez m'excuser de revenir sur les déchets. Ma question concerne la page 104 et le compte 720.506.01. Avec l'arrivée des sacs taxés en janvier, les citoyennes et citoyens montheysans ont quelques inquiétudes, notamment concernant les déchets alimentaires. Jeter son sac poubelle dès les premières odeurs pourrait devenir à terme une pratique un peu onéreuse. Nous avons vu dans le compte précité que 120'000 CHF sont prévus en 2019 pour l'installation d'un système de récupération de ces déchets alimentaires. Il est précisé à la page 116 que le crédit d'engagement totale est de 180'000 CHF, réparti sur les deux prochaines années. M. Cottet, pourriez-vous nous dire combien d'installations environ est-il prévu d'aménager avec ce montant ? Quand pourrions nous voir les premières installations ? Savez-vous déjà quelles seront les premières zones équipées ? Tous les emplacements sont-ils déjà définis ? Comment et quand est-il prévu de communiquer à la population le fonctionnement de ces installations ? Chaque ménage va-t-il recevoir une carte ? Si oui, quand ?

Je précise au plénum qu'en raison du nombre de questions et afin de leur éviter le même sort que celles de mon collègue, je me suis permis de les transmettre à M. Cottet en début de séance afin d'avoir des réponses à chacune d'elle.

M. Cottet, merci d'avance pour vos précisions.



**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Dupont. La parole est à la Municipalité, Monsieur le Président.

**Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité**

Merci Madame la Présidente, comme Monsieur Cottet est passablement interpellé, je vais très rapidement lui passer le micro, que ça soit pour la question de Madame Franz également, il aura une réponse circonstanciée, par rapport à votre requête. Monsieur Raboud, bord de la Vièze, effectivement, c'était une excellente idée. Une tellement bonne idée que, il faut savoir que notre plan directeur prévoit la suppression de cette route, et nous avons toujours dit que nous l'appliquerons dès que nous aurons finalisé l'accès, notamment sur la Rue de Venise dans le bon sens, vous avez vu qu'on a modifié uniquement une partie de la Rue de Venise, qui se situe devant le Black 2000. La deuxième partie sera finalisée à la fin des travaux de réaménagement de la Place du Comte Vert et dès cet instant, nous fermerons évidemment cette route le long de la Vièze, qui a fait l'objet de cet aménagement. Et là, il y aura évidemment une réflexion menée par le service IME sous l'égide de Monsieur Cottet et ça sera dans le cadre du budget 2020. Mais pour l'instant, pendant les travaux entre 2019 et 2020, nous souhaitons maintenir cette route. C'est uniquement à la fin des travaux estimée au mois de juin 2020 que nous pourrons mettre un terme à ce passage, finaliser définitivement la circulation au centre-ville et nous occuper du réaménagement. Je suis d'accord avec vous, c'est un lieu de vie qui peut prendre toute sa place et qui peut effectivement être un plus indéniable pour l'ensemble de notre population. Pour le surplus et pour les deux autres intervenants il faut s'adresser directement à Monsieur Cottet, je lui passe donc le micro.

**Intervention de M. Gilles Cottet, Municipal en charge du dicastère Infrastructures, Mobilité & Environnement**

Merci. Il y avait une question de Madame Contat, concernant la boîte d'échanges. Alors effectivement c'est une discussion, je suis effectivement passé dire bonjour à l'inauguration de cette boîte d'échanges. J'ai eu une petite discussion avec Julien Heredia, je ne me souviens pas avoir prononcé ce chiffre-là. Je lui ai simplement dit qu'il y a eu une requête sur une ressourcerie, qu'on s'était engagé à porter une réflexion là-dessus. Je vous l'ai déjà dit, sauf erreur, ici même. J'ai réuni, il y a bientôt deux ans maintenant, mon collègue Fabrice Thétaz, mon collègue Guy Cristina, mon collègue Gilles Borgeaud, puisque ces trois services-là sont impliqués dans une telle démarche. C'est une démarche citoyenne participative. Il est clair que nous n'avons pas nous la ressource au sein de notre dicastère pour gérer une telle entité qui nécessite, et là on a un retour de la plupart des communes et beaucoup s'y sont malheureusement cassé les dents, il faut une permanence. Il faut un collaborateur à plein-temps pour gérer, donc si ça se fait, ça sera sur des horaires limités. Je peux vous dire qu'il y a eu plusieurs rendez-vous et discussions informelles entre la direction du CRTO et mon chef de service. Nous avons reçu aujourd'hui une offre du CRTO pour cette prestation. Nous savons le coût effectivement, ce n'est pas le prix que vous avez articulé là. Cela nécessitera aussi une petite infrastructure, un petit peu en dehors de la déchetterie, on a quelques idées. Mais vous comprendrez aussi et je crois que vous êtes bien placée, que ce n'était pas durant l'année écoulée, la priorité du service concernant les aménagements et la gestion des déchets, mais ça reste toujours d'actualité, je peux vous le confirmer aux conditions que je viens de vous évoquer.



Madame Franz, l'Avenue de France. Effectivement, il y a peut-être une toute petite confusion dans le commentaire que vous avez évoqué. Cet investissement de 100'000 CHF concerne en fait l'eau potable, donc c'est la rubrique eau potable et vous savez, vous l'avez peut-être remarqué que le thermoréseau passe en tout cas sur les grands axes, nous profitons dans la majeure partie des cas de remplacer les services qui se trouvent légèrement en-dessus ou légèrement en-dessous, que ce soit pour l'épuration et pour l'eau potable et c'est le cas sur cette grande artère. Donc, nous avons un collecteur que nous allons remplacer sur le tronçon, sur lequel le thermoréseau passera.

Concernant votre souci que ce soit pour de l'enrobé, il n'y a aucun investissement communal concernant l'enrobé, c'est une route cantonale. Effectivement, ils avaient planifié de faire finalement le pendant de ce qu'ils ont fait sur l'Avenue du Simplon cette année, donc ça veut dire de la Place Centrale jusqu'au carrefour de Manor. Sachez que nous avons eu un contact récemment avec le service des routes et nous leur avons demandé de surseoir. Non pas en raison du réaménagement et de la suppression de l'AOMC mais tout simplement parce que l'année prochaine va être assez lourde, avec des interventions assez poussées, notamment du thermoréseau, sur cet axe là et en l'occurrence dans la Rue du Bourg-aux-Favres aussi, plus le réaménagement du centre-ville. Donc nous voulons travailler sur les services et nous laisserons, je dirai, la partie cosmétique du canton. Nous avons demandé de repousser ça en 2020, ce qu'ils ont accepté. Et puis une de vos remarques était intéressante, vous demandiez s'il y avait une réflexion sur cet axe, qui est très important. Alors oui, il y a d'ailleurs un budget qui est en cours, un mandat a été donné conjointement par la commune de Collombey-Muraz et par la commune de Monthey pour une étude, dont on a encore un petit peu étendu le périmètre. Ça part grosso modo du giratoire, qui est au garage Ford à Collombey, jusqu'au Vieux Pont à Monthey, pour imaginer en fait, pour planifier, avoir une vision à moyen-terme de ce qu'il adviendra en fait de la mobilité sur cet axe, après le retrait des rails de l'AOMC. Donc, nous nous en préoccupons mais avec nos collègues de Collombey-Muraz également, je pense que cette information est aussi intéressante.

Finalement, Monsieur Dupont, concernant les déchets organiques, ce sont des déchets organiques. Nous avons validé pas plus tard que cette fin d'après-midi, à 17 heures 15, la brochure, le président y a fait allusion tout à l'heure, quand on parlait de ce fameux budget de 60'000 CHF. Donc il y a ici une brochure d'une douzaine de pages que tous les citoyens montheyens vont recevoir, en fait ce sont tout simplement des informations pratiques comme la majorité des 61 autres communes valaisannes ont adressé à leurs citoyens. Certaines se sont simplement contentées de reprendre les formulaires qui existent et qu'Antenne Valais Région mettait à disposition, nous avons retravaillé ce document, un peu comme l'on fait nos collègues de Sion. Ce sont finalement les bonnes pratiques, un rappel, les horaires, des cartes, des synoptiques et puis des contacts, je pense une réponse à la majorité des questions. Donc, vous nous posez la question de combien d'installations de récolte des déchets organiques sont prévues dans la première phase qui fait l'objet de ce budget? Ce sont 19 points qui seront disséminés dans la partie, je ne dirai pas de l'hyper centre-ville mais on va dire depuis la petite ceinture et au-delà. Ces installations seront déployées le premier semestre 2019 ça veut dire au printemps. Vous le savez, le prestataire donc c'est la Satom, on en a déjà régulièrement discuté ici. Aujourd'hui, ce projet est enfin opérationnel dans quelques communes voisines, on le sait tous. Les premières zones équipées, vous les verrez, il y a une carte ici, un synoptique, comme je vous l'ai dit c'est la zone entre la petite ceinture et les rails du train, plus également la périphérie.



Tous les emplacements sont-ils déjà définis ? Oui, puisqu'ils figurent sur cette carte, je parle bien de la première phase et puis à terme il devrait y avoir idéalement d'après les calculs et les projections de la Satom, une quarantaine de points. Je vous rappelle qu'on a un peu plus de deux cents moloks actuellement, donc nous allons faire une première phase d'une vingtaine l'année prochaine et puis probablement la même chose en 2020.

La communication à la population, on y revient donc effectivement cette brochure qui sera dans tous les ménages pour le début de l'année, voire entre Noël et Nouvel an, qui est assez complète. Le calendrier des déchets que la plupart des ménages montheyens affichent et je sais qu'on a un très bon retour par rapport à ce document. Evidemment, il a tout simplement été adapté à la nouvelle situation. Il sera distribué dans les mêmes délais. Tous ces documents sont rapatriés sur le site internet la commune, qui a déjà d'ailleurs aujourd'hui toute une série de questions, des FAQ, que nous avons déjà mis en ligne sur le site de la commune, sous la rubrique déchets. Comme l'a dit le président, l'Antenne Valais Région a son propre budget, nous y contribuons aussi avec l'achat des sacs utilisés pour des campagnes, pour des piqûres de rappel pour l'ensemble des communes et les montheyens comme l'a dit Stéphane Coppey, tout à l'heure.

Et puis concernant ces déchets organiques, il y aura également une campagne de sensibilisation, d'information qui sera faite directement par la Satom puisqu'ils ont depuis le milieu de l'année passée, une déléguée à la communication qui est en charge de ce genre de contact avec les communes et même dans les quartiers.

Petite précision pour l'hyper centre-ville, je crois qu'on l'avait déjà évoqué ici pour éviter les nuisances de conteneurs ou les problèmes de bruit qu'on vit déjà finalement sur la récolte des déchets standards, c'est une remorque en fait qui va circuler à des heures qui seront communiquées dans le calendrier. En fin de journée pour que les gens puissent venir, après le travail, notamment, et ça sera sur la Place du Comte Vert, sur la Place Centrale près de l'Hôtel de ville et puis au parking du Cotterg dans un premier temps. C'est un prestataire qui passera récolter ces déchets, organiques notamment, les lavures, les déchets de cuisine et puis également des déchets verts, des petits branchages et notamment les gazons. Donc c'est une prestation assez intéressante qui est incluse dans cette démarche mais qui se fera de façon itinérante pour les raisons que je vous ai évoquées tout à l'heure.

Et puis, vous posez également une question concernant l'accès à ces conteneurs, vous l'avez vu donc des voisins des autres communes, il y a une carte ville, une carte citoyenne, puisqu'il y a une traçabilité et un contrôle de la qualité de ces déchets donc effectivement les Montheyens vont recevoir dans le laps de temps que je vous ai évoqué tout à l'heure au printemps 2019, une carte citoyenne qui donnera l'accès à ces conteneurs, qui seront vidés et rincés régulièrement par le prestataire, en l'occurrence la Satom. Et puis, il est également prévu la distribution d'une petite corbeille, je crois que j'en avais amené ici lors d'un précédent Conseil. Petite corbeille de cinq litres sauf erreur, qui sera remise aux citoyens, ainsi que les fameux sachets qui sont compostables et pas simplement biodégradables. Donc ils seront aussi fournis avec la prestation pour éviter que les gens utilisent un mauvais matériau qui parasiterait le compostage. Voilà j'espère que c'est les mots que vous vouliez entendre et puis, effectivement, ce déploiement au printemps 2019.

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Cottet. Madame Franz est-ce que vous souhaitez maintenir votre amendement ?



**Intervention de Mme Anne Laurence Franz (ADG)\***

Madame la Présidente, Messieurs les Municipaux. Non et la réponse était complète et même plus que complet. Je vous remercie.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Madame Franz. Économie publique pages 108 à 111. Finances et impôts page 112. Nous avons terminé avec le compte des investissements.

Nous prenons maintenant le tableau des investissements, page 113 à 119.

Nous prenons maintenant les commentaires page 121 à 159. Nous avons terminé avec l'étude du budget 2019.

Nous passons au débat final et la parole est au Conseil général. Est-ce que la Municipalité souhaite s'exprimer ? Monsieur Calamo.

**Intervention de M. Joseph Calamo (PDC)\***

Ça concernait la page 145, je peux encore ou c'est trop tard ?

Ma question concerne le crédit d'investissement portant le chiffre 330.501.15, page 145, d'un montant de 65'000 CHF.

C'était donc en faveur de la réfection du Parc du Château.

A la page 198, il y a un commentaire de la Municipalité au sujet de ce crédit d'investissement, puisqu'il est mentionné, je cite : « le parc situé au sud du Château ne fait l'objet que d'un entretien sommaire, une mise en valeur du site par la réfection des parages et des espaces verts apportera une plus-value indéniable. » fin de citation. Ma question concerne l'accessibilité de ce parc à la population monthaysanne. Je ne me souviens pas de la date exacte mais il y a deux ou trois ans, j'avais été interpellé par une citoyenne qui déplorait le fait que, au moins sur le portail situé au bas du Parc du Château, un cadenas interdisait purement et simplement l'accès à cet espace vert. J'avais alors écrit à l'administration communale ainsi qu'à un Conseiller municipal pour expliquer ma réprobation face à cette situation, essayez d'en comprendre la raison. J'avais alors reçu une réponse d'un responsable de service, ainsi que du Municipal que j'avais interpellé. Ces personnes m'avaient alors expliqué que cette situation était due aux nombreuses incivilités qui avait été constatées dans ce parc. Des incivilités liées à des beuveries et à la consommation de substances illicites, ainsi qu'à de nombreux abandons de déchets. A cette même période, on m'avait alors annoncé que l'accès au Parc du Château sera à nouveau rendu à la population monthaysanne, ce que j'avais effectivement pu constater par la suite. Mais on m'avait aussi rendu attentif au fait que si la situation allait de nouveau en se dégradant, il n'était pas exclu que le libre accès à ce parc ne soit à nouveau plus garanti, ce que j'ai malheureusement pu constater à plusieurs reprises dans l'intervalle et même en pleine journée, avec le portail fermé et verrouillé. Je tiens à rendre attentif le Conseil municipal, au fait que j'ai très bien compris que la problématique avait pris des proportions gigantesques, et qu'il pouvait y avoir dans ce genre de jardin public des problèmes de sécurité avec la présence récurrente notamment, de débris de verre et je suis bien conscient que cette situation n'est pas facile à gérer. Mais je me permets de relever que ce Parc du Château est vraiment cher au cœur des Monthaysannes et des Monthaysans, notamment avec la statue du Gros-Bellet et de ces bancs publics. A mon sens, ce n'est pas et surtout pas parce qu'une poignée d'individus se comporte mal, qu'il devient légitime de pénaliser toute la population en lui interdisant purement et simplement l'accès à un jardin public. Ce montant de 65'000 CHF pour une réfection sert à donner une plus-



value à ce site. Alors franchement, si c'est pour l'admirer à travers un portail qu'on ne peut pas ouvrir, je doute que ce soit judicieux. Il convient bien entendu de lutter contre les incivilités par la prévention et si malheureusement, ça ne suffit pas, par la répression, mais s'il vous plaît, arrêtez une fois pour toute avec cette solution de facilité qui consiste à poser un cadenas. Ce n'est certainement pas une solution adéquate. Je vous remercie de votre attention.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Calamo. Monsieur le Président.

**Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité**

Merci Madame la présidente. Monsieur Calamo, je n'ai pas réellement trouvé dans le budget, le compte que vous citiez, j'ai peur qu'il y ait un décalage avec peut-être des années précédentes. Néanmoins, avec votre remarque que j'ai bien compris de manière globale, l'utilisation de ce parc. Notre volonté est évidemment de remettre à la population l'ensemble des parcs. Je crois qu'on souligne souvent la chance que l'on a à Monthey d'avoir des lieux de vie. Et autour du Château, c'est effectivement un lieu privilégié. Donc, aujourd'hui, en tout cas puisque nous sommes passés devant, j'ai souvenir que ce parc était ouvert.

Je ne sais pas quand est-ce que vous avez vu la fermeture de ce parc. En tout cas, on va prendre note de votre remarque, voir effectivement de quelle manière on peut utiliser au mieux ce lieu privilégié de notre ville même s'il est petit, même s'il n'est pas forcément des plus connus. Donc, nous allons effectivement regarder cette chose que vous relevez à juste titre, lorsqu'on fait un investissement, c'est pour une utilisation adéquate. C'est vrai que ce petit parc a été réaménagé de manière agréable, faisons-en sorte qu'il soit utilisé de la même manière.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur le Président. Y a-t-il encore une demande de parole avant de clore les débats ? Si ce n'est plus le cas, je déclare le débat clos. Nous passons au vote du budget 2019.

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux, si vous approuvez le budget, 2019 et si vous autorisez le Conseil municipal de contracter, le cas échéant, de nouveaux emprunts, je vous demande de vous lever.

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux, si vous refusez, je vous demande de vous lever.

Y a-t-il des abstentions ?

Le budget 2019 est donc approuvé avec 52 voix pour.

Nous passons maintenant au vote sur le coefficient d'impôt. Le Conseil municipal et la Commission de gestion proposent le taux de 1,20. Je sou mets cette proposition au vote.

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux, si vous refusez, je vous demande de vous lever.

Y a-t-il des abstentions ?

Le coefficient d'impôt est donc fixé à 1,20 avec 52 voix pour.

Nous passons maintenant au vote sur le barème d'indexation. Le Conseil municipal et la Commission de gestion propose de maintenir le barème d'indexation à 160.



Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux, si vous refusez, je vous demande de vous lever.

Y a-t-il des abstentions ?

Le barème d'indexation est donc fixé à 160 avec 52 voix pour.

Nous avons donc maintenant fini avec le budget 2019 et pouvons passer au dernier point de l'ordre du jour, à savoir les divers. La parole est au Conseil général Monsieur Oberholzer.

### **3. Divers**

#### **Intervention de M. Joseph Marie Oberholzer (ADG)\***

Merci. Madame la Présidente du Conseil général, Monsieur le Président de la Municipalité, Messieurs les Municipaux, Mesdames, Messieurs, chers collègues. Question sur les commerces montheysans.

Monthey ne doit pas tomber dans la sinistrose. Effectivement, nous avons beaucoup de vitrines vides en attente d'être remplies par d'autres commerçants, la situation n'est pas propre à notre ville. La fermeture de certains commerces laisse des devantures inanimées, un vide pas très encourageant pour les autres commerçants qui s'efforcent d'animer les rues. Nous devons donc maintenir et développer une offre commerciale de proximité et de qualité, et favoriser la création d'emplois et de richesses sur le territoire communal.

Et ceci non seulement au centre-ville mais également dans un périmètre élargi. Par ailleurs pour valoriser et rendre attrayantes les devantures en attente d'une relocation, un partenariat initié par la ville en collaboration avec les propriétaires concernés permettrait l'installation en vitrine d'œuvres d'artistes de la région où des informations utiles pour la collectivité.

J'ai deux questions à la Municipalité. Quel est l'état des lieux des commerces vides ? Quel dialogue avez-vous avec les gérances et les propriétaires ?

Deuxième question sur l'apprenti et l'apprentissage sur Monthey.

Je suis toujours attentif à l'apprentissage, d'autant plus à cette jeunesse que je côtoie régulièrement. Bien entendu, nous tous ici présents devons être à l'écoute de cette jeunesse. Une rupture de contrat d'apprentissage peut amener des jeunes à disparaître complètement dans la nature, soit ne plus faire appel aux structures existantes et donc à ne plus bénéficier d'aucune aide ou d'un soutien. Ceci entame ainsi une marginalisation préoccupante à un âge clé, où leur personnalité est en construction. Il existe bien entendu une structure cantonale qui est une plateforme avec un dispositif de coordination et d'accompagnement. J'ai quatre questions à adresser au Municipal concerné. Peut-on quantifier le nombre de jeunes garçons et filles, dont les contrats d'apprentissage ont été rompus ou non renouvelés ? Quels sont les motifs de ces ruptures ? Ces personnes sont-elles toutes dans un lieu de formation ou similaire ? Et quel bilan pouvez-vous tirer à ce jour du dispositif de coordination et d'accompagnement pour cette jeunesse ?

Dernière question, l'utilisation du site internet monthey.ch, lors des élections. J'interroge la Municipalité sur les résultats des élections communales ou autres élections comme à la Constituante, lors du dépouillement la Chancellerie procède à la répartition des sièges, à la ventilation à l'intérieur du système dans le décompte des voix, à la nomination des élus et non élus, en soit, au décompte final détaillé pour chaque candidat avec les apports des autres partis. Je propose à la Municipalité ou plus précisément à la Chancellerie de communiquer en toute transparence les



résultats définitifs détaillés sur le site de monthey.ch, en quelques clics, avec les gens bien formés de la Chancellerie, tout devrait rentrer dans l'ordre. Je vous remercie.

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Oberholzer. Madame Franz.

### **Intervention de Mme Anne Laurence Franz (ADG)\***

Madame la Présidente, Messieurs les Conseillers municipaux, chers collègues. Au printemps 2017, nous avons été informés par la presse ainsi qu'au Conseil général de juin qu'une commission de pilotage et que quatre sous-commissions avaient été mises sur pied pour analyser les avantages et les inconvénients d'une fusion entre Collombey-Muraz et Monthey.

Ce travail devant toucher à sa fin actuellement, le groupe ADG aimerait connaître les prochaines étapes de cette analyse, savoir si une présentation des résultats de ces travaux sera faite lors d'un prochain Conseil général ? Si la réponse devait être négative, pourrait-on en connaître les raisons ? Je vous remercie pour votre attention.

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Madame Franz. Monsieur Puipe.

### **Intervention de M. David Puipe (PLR)\***

Madame la Présidente du Conseil Général, Monsieur le Président de la Municipalité, Messieurs les membres de la Municipalité, estimés collègues,

A Monthey, nous pouvons être fiers d'avoir décroché le label « Communes en Santé », sommes fiers d'être une ville culturelle où il fait bon vivre et développons de nombreuses zones de rencontre afin de dynamiser notre centre-ville. Toutes ces mesures ne peuvent converger qu'avec une considération forte du bien-vivre ensemble. La Municipalité peut jouer un rôle clé en ce sens, en encourageant nos citoyens au respect mutuel ainsi qu'à contribuer à l'ambiance cordiale et festive de notre cité. Par ce propos, veuillez prendre note du dépôt du postulat nommé « Pour une meilleure cohabitation entre fumeurs et non-fumeurs sur le domaine public ». Puisque ce postulat touche le « vivre ensemble » et qu'il dépasse les couleurs politiques, Messieurs Damien Raboud, Joseph Calamo et moi-même aurions souhaité le co-signer. Malheureusement, selon l'article 33 de notre règlement du Conseil général, un postulat ne peut être signé que par un seul Conseiller général. Cependant, ces derniers m'ont indiqué le cosigner moralement car nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un sujet qui permet d'outrepasser les habituelles barrières partisans et clivantes dans les débats de notre plénum.

Je serai heureux de développer ce postulat, soutenu également par mes deux collègues, lors de notre prochaine assemblée, en le motivant par des possibles axes de développement déjà vus, argumentés et validés en provenance d'autres villes suisses, mais également d'autres régions du monde.

Je me réjouis aussi de présenter les tenants et aboutissants de ce postulat devant chaque groupe avant notre prochain plénum. Merci pour votre écoute.



**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Puipe. Monsieur Donnet-Descartes.

**Intervention de M. Johan Donnet-Descartes (ADG)\***

Merci Madame la Présidente, Messieurs les Conseillers municipaux, chers collègues. Ma demande concerne le dépôt d'un postulat s'intitulant affichage libre à Monthey. Les panneaux disposés par la commune pour l'élection à la Constituante ont été très utilisés par des associations, sociétés ou autres groupements pour y mettre leurs affiches annonçant spectacles, concerts ou conférences. Le besoin est réel mais la commune de Monthey ne possède pas d'endroits définis pour l'affichage libre. Structuré, l'affichage libre permettra une meilleure mise en valeur des activités se déroulant dans la région, ainsi que le maintien d'une certaine netteté. Ainsi, nous déposons un postulat intitulé affichage libre. Merci.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Donnet-Descartes. Y a-t-il une autre demande de parole ? Monsieur Cutruzzola.

**Intervention de M. Giovanni Cutruzzola (ADG)\***

J'ai deux questions pour lesquelles je vous demande une certaine indulgence car je n'ai pas eu le temps de les préparer, elles me sont venues ce soir même.

Me semble-t-il que Monsieur le Président a dit dans son entrée en matière concernant la piscine, nous avons signé une convention avec le comité de gestion, car nous voulons garder l'entier pouvoir sur les investissements. Cela veut dire, c'est la commune qui investit, et qui après passe le nouveau bébé à ce comité, et nous avons une vue sur l'investissement où cela veut dire quoi au juste ? ça c'est ma première question.

La deuxième question. Je l'ai apprise du bulletin officiel, par hasard, bulletin officiel numéro 49, publié le 07.12.2018, ça veut dire qu'il y a une mise à l'enquête publique pour la modification partielle du plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions et des zones, modification du plan d'aménagement détaillé de la carrière Famsa, demande d'autorisation de défrichement. Je ne veux pas prolonger dans ce cas, mais ce n'est quand même pas rien. La demande, c'est de dire qu'on va défricher 57'000m<sup>2</sup> de défrichement temporaire et 64'000m<sup>2</sup> de défrichement définitif. Or, si je ne me trompe pas, si ma mémoire ne me joue pas des tours, le Conseil général dispose d'une commission bâtiments et urbanisme, présidée par un politicien très expérimenté, ça fait quand même une vingtaine d'années qu'il siège avec nous. Je me dis pourquoi j'apprends ça par les journaux, pourquoi on n'est jamais consulté en tant que commission ? Cette commission travaille-t-elle ? Est-ce qu'elle a du boulot une fois de temps à autre, c'est la question que je pose, Monsieur Calamo ? Pourquoi je dis ça parce que cette commission, on est à la moitié de la législature, cette commission a siégé une fois au mois d'août, après les vacances, car celle-ci pressait pour les investisseurs, donc c'est priorité pour les investisseurs. Les élus ? tant pis, Bon voyage. Elle a siégé une seule fois pour ça et elle a siégé une autre fois, pour une présentation, quelque chose comme ça, pour faire connaissance entre nous. Et à part ça pas grand-chose. On nous a présenté une exposition, mais lorsqu'il s'agit d'une chose importante où on va défigurer la moitié



d'une montagne, parce que 57'000mètres, ce n'est pas rien. On connaît les blessures de la carrière de Dion d'un côté, on recommence de l'autre, et on n'en sait rien. Je m'étonne, j'aimerais bien que cette commission, soit quand même interpellée, c'est quand même une commission importante du Conseil général.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Cutruzzola. Monsieur Carron.

**Intervention de M. Blaise Carron (ADG)\***

Madame la Présidente, moi j'aurai une suggestion et une proposition à faire au bureau. Est-ce qu'il serait possible qu'on ne soit pas convoqué entre le 25 juin et le 1<sup>er</sup> septembre, et qu'il n'y ait pas non plus de commissions, quelle que soit la commission, qui soit convoquées pendant cette période parce que c'est des périodes de vacances ?

Bien souvent cela pose un problème de fonctionnement parce que nous ne sommes pas là. Alors là, on a vu qu'une prochaine session du Conseil général aura lieu le 26 août, c'est vrai qu'il y a la rentrée scolaire le 26 août, qu'il y a pas mal de Municipaux qui sont dans l'école, alors pour eux ça sera leur rentrée, mais le 26 août n'est qu'une rentrée, c'est la rentrée scolaire. La rentrée, disons, du monde de l'entreprise c'est plutôt le 1<sup>er</sup> septembre donc si vous pouviez commencer à mettre un calendrier à partir du 1<sup>er</sup> septembre comme ça, ça donne à plus de monde la possibilité de participer à ces séances. Je vous remercie.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Carron. Y a-t-il une autre demande de parole dans la salle ? Monsieur Calamo.

**Intervention de M. Joseph Calamo (PDC)\***

Concernant les objets qui sont soumis à l'approbation du Conseil général et pour laquelle la commission édilité et urbanisme doit statuer, ce n'est pas moi qui décide. En tout cas, on m'avait expliqué dès le début que c'était le Bureau qui prenait contact avec le Président de la commission pour dire qu'elle avait à statuer sur un objet. Donc il n'y a pas eu de manquements de ma part à ce niveau-là. Monsieur Cutruzzola a la mémoire un peu courte parce que la commission édilité et urbanisme a siégé au mois de février, sauf erreur il ne l'a pas mentionné.

J'avais convoqué tous les membres et tous les suppléants, nous avons rencontré Monsieur Yannick Delitroz ainsi que l'architecte de ville Madame Emilie Chaperon, qui nous avaient présenté un exposé exhaustif et complet sur l'urbanisme en ville de Monthey. Ça a été convenu que chaque année, en début d'année, en janvier ou en février, la commission soit à nouveau convoquée. Ce qui sera le cas en 2019, aussi bien les membres que les suppléants. Donc Monsieur Cutruzzola a la mémoire un peu courte parce qu'il a oublié qu'on s'était vu au mois de février visiblement. Mais c'est vrai que je regrette un peu que notre commission ne soit pas plus souvent sollicitée pour étudier des objets, mais moi je n'y suis strictement pour rien, à vrai dire.



**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Calamo. Monsieur Cutruzzola.

**Intervention de M. Giovanni Cutruzzola (ADG)\***

Oui, juste pour dire à Monsieur Calamo que cette commission qui a été réunie au mois de février, c'est sur ma demande, c'est moi qui ai insisté depuis le mois de septembre, auprès de Monsieur Calamo. « Monsieur le président, convoquez s'il vous plait la commission bâtiments et urbanisme, car on doit discuter de l'Aomc », si je me souviens bien.

Alors je comprends que moi j'ai la mémoire qui est courte, mais vous, cette séance ça ne vous a pas porté peut-être chance.

Et c'est moi qui vous ai sollicité pour la convoquer, je vous ai téléphoné, je vous ai écrit, on a échangé et c'est seulement suite à ça que vous l'avez convoquée. Alors ne vous attribuez pas ce qui ne vous appartient pas.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Cutruzzola. Monsieur Puipe.

**Intervention de M. David Puipe (PLR)\***

Madame la Présidente, après une remarque de Monsieur Défago et après avoir vérifié avec mes deux camarades, Monsieur Raboud et Monsieur Calamo, le postulat sera cosigné par les trois personnes. C'est une erreur de ma part dans l'interprétation du règlement.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Puipe. D'autres questions avant de passer la parole à la Municipalité ? Monsieur Borgeaud.

**Intervention de M. Clément Borgeaud (ADG)\***

Merci Madame la Présidente. Pour ma part, c'est une question écrite la Municipalité. Monthey peut se réjouir d'un nombre important d'écoles dans la commune et il n'est pas faux d'estimer que de très nombreuses écolières et écoliers se rendent chaque jour à pied dans leur établissement scolaire. Cet état de fait doit être encadré avec soin pour assurer la sécurité des élèves sur ce chemin à l'école. Afin de garantir cette dernière, les plans de mobilité scolaire constituent un outil efficace et apportent tant des solutions concrètes qu'une image réaliste de la mobilité des élèves au sein d'une commune.

Partant de ces constats, nous soulevons la question suivante : la commune de Monthey s'est-elle déjà penchée sur l'éventualité de la mise en place d'un plan de mobilité scolaire dans notre commune ? Si oui quel est calendrier relatif ? Si non pourquoi ? Quels seraient les coûts éventuels d'un tel projet dans notre Municipalité ? Voilà.



**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Borgeaud. S'il n'y a plus de demande de parole, je passe la parole maintenant à la Municipalité. Monsieur Borgeaud.

**Intervention de M. Eric Borgeaud, Vice-Président de la Municipalité**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, je voulais juste répondre aux deux questions qui concernent les écoles. Ensuite, je passerai la parole au Président concernant Monsieur Oberholzer, c'est bien volontiers que je reprendrai toutes les informations, je ne les ai pas sous la main, concernant les apprentis, les ruptures, les motifs. Nous avons, il y a déjà quelque temps, fait une comparaison pour voir si la commune de Monthey était dans la moyenne au niveau des ruptures et des accompagnements des jeunes en difficulté, c'est vrai qu'il existe des plates-formes au niveau cantonal. Je vous donnerai les indications un peu plus précises, on regardera exactement les questions et c'est bien volontiers que je mettrai en avant ces indications. Cela me permettra de vous parler de l'incroyable travail que fait la commission d'apprentissage, donc je répondrai volontiers à votre question sur les apprentis montheyens.

Monsieur Borgeaud, concernant la mobilité scolaire, c'est un sujet qui était venu régulièrement sur la table. C'est vrai que nous avons mis ceci un peu en stand-by, dans le sens que la ville a été en travaux durant de nombreux mois et années. Donc c'était un petit peu compliqué de faire des plans de mobilité, d'informer la population, vu la situation de la ville. Et puis à la dernière séance de la commission de l'instruction publique, nous avons remis ce travail autour de la table, remis ça à l'ordre du jour. Nous avons discuté avec les commissaires pour voir peu de quelle manière on pouvait faire ça, on a répertorié les idées, on a des exemples dans les autres villes. Donc le travail vient d'être lancé, il y a encore quelques chantiers en ville, mais on va pouvoir faire ça. Je pense de manière maintenant de manière un peu plus concrète. Donc on a tout sur la table. Les directeurs d'école se penchent dessus, on va poursuivre ce travail.

Je ne sais pas si vous voulez maintenir votre question écrite, mais le travail est en cours, il vient d'être commencé, on attendait la fin des travaux et on va s'atteler à ça. Je pense qu'en effet ça manque à la ville de Monthey un bon plan de mobilité pour les écoliers, qu'ils soient informés, avec des passages recommandés à travers la ville, de quelle manière on peut se déplacer. Ça sera fait ces prochains temps avec les directeurs d'école et la commission de l'instruction publique si ça vous suffit comme réponse et bien volontiers. Très bien. Merci.

**Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Borgeaud. Monsieur Le président.

**Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité**

Madame la Présidente Mesdames, Messieurs, je vais effectivement essayer de répondre aux différentes autres questions. Monsieur Oberholzer, concernant les commerces montheyens, effectivement, vous l'avez dit ce n'est pas une particularité montheyenne, nous avons des difficultés à faire vivre nos petits commerces du centre-ville. Il y a beaucoup de changement dans les vitrines. Votre proposition est une proposition intéressante. Pour répondre à votre question, c'est vrai que nous



avons une particularité, on dit souvent qu'à Monthey il y a beaucoup de vitrines vides mais pas tant que ça. Et pourquoi ? parce qu'on a beaucoup d'entreprises du tertiaire, notamment emplois temporaires ou agences immobilières qui viennent s'installer et qui prennent des emplacements intéressants, qui ne discutent peut-être moins les prix. Ce qui fausse un petit peu le marché, ce qui rend difficile d'accès aux réels, réel ce sont des emplois comme les autres, mais aux réels artisans que l'on aimerait voir dans ces différents commerces. Donc c'est un travail de longue haleine que mène notamment le service de la promotion économique avec Monsieur Patrice Coppey, lui est en contact avec les agences immobilières. Quand on s'est mis d'accord avec ces agences qu'elles doivent systématiquement passer par Monsieur Coppey lorsqu'il y a un bail qui est dénoncé, pour voir effectivement si nous, dans notre listing, nous pouvons amener une société, une entreprise, une enseigne qui ait une réelle plus-value. Ce n'est pas facile, c'est un travail de longue haleine pour Monsieur Coppey. Ce n'est aussi pas facile parce que nous avons des surfaces pas toujours en adéquation avec ce que demandent des commerces. Soit, nous avons des toutes petites surfaces, soit quelques grandes surfaces qui sont parfois disproportionnées par rapport à la demande. Donc ce n'est pas toujours facile à agir dans cette situation-là. On travaille en collaboration le plus possible avec les agences immobilières pour trouver des solutions. Pour aujourd'hui, je ne peux pas vous en dire, malheureusement, plus.

Madame Franz, vous parliez de la fusion. Effectivement, printemps 2017, vous avez vu qu'il y avait un travail qui devait être réalisé par les deux Conseils. En d'autres termes c'était une photographie de la situation de chacune des communes et voir si, sur le principe, il y avait un intérêt de débiter une démarche en vue d'une fusion. Je rappelle qu'il y avait Madame la Présidente du Conseil général qui a été intégrée dans ce groupe de réflexion. Cette réflexion est aujourd'hui terminée. Le rapport doit me parvenir, j'espère avant la fin de cette semaine, normalement demain matin. Pour la simple et bonne raison que lundi prochain, le Conseil municipal va analyser ce rapport final et les deux Conseils de Monthey et Collombey-Muraz, et c'est une primeur je vois mes amis journalistes qui commencent à lever la tête, vont se rencontrent et ils vont siéger séparément et prendre une décision de principe si oui ou non, on entame une procédure pour aller vers une éventuelle fusion. Entendez-moi bien et il y aura donc une conférence de presse immédiatement après, fin d'après-midi, pour informer la population. En d'autres termes, toute cette analyse pendant une année et demie, on l'a répété à la presse, c'était pour voir s'il y avait un frein à avoir une réflexion approfondie pour amener à la fusion. Donc, ne soyez pas frustrés, ce travail n'était qu'une première analyse du Conseil municipal, vous savez qu'il faut une décision officielle d'ouvrir une procédure. Ça ne veut pas dire encore que l'on ira devant la population. Ça ne veut pas dire encore évidemment que la fusion sera acceptée d'une manière ou d'une autre, y compris par le Conseil municipal, voire par notre Grand Conseil, in fine. Donc, il y a tout un processus qui doit être mis en place, une chose est sûre, je peux déjà vous dire que si les Conseils devaient accepter d'entrer en matière, on ne parle pas du tout du 1<sup>er</sup> janvier 2020, au plus tôt 2025. Donc voyez qu'on a un laps de temps important, vous serez intégrés, ensuite, la population sera intégrée dans le cadre d'ateliers citoyens. Donc, toute cette démarche vraiment il y a une volonté, on l'a toujours dit, entre Monthey et Collombey-Muraz, nous avons le temps. Nous avons le temps, il n'y a aucune pression. Nos deux communes fonctionnent correctement de la manière actuelle. Maintenant, à nous de voir, de prendre le temps, avec vous, avec la population, si une collaboration supplémentaire, voire une fusion, serait un plus pour nos deux communes, voilà donc à quel stade on se trouve. Donc ne soyez aussi pas frustré, si jeudi d'après, dans les journaux, vous avez différents articles, mais ça sera clairement expliqué à la presse. C'est une



décision de refus ou d'acceptation, rien n'est encore évidemment décidé par les deux Conseils ou l'un des deux Conseils sur la suite à donner. Evidemment, c'est après cette étape si l'on devait accepter, que vous seriez intégrés, les deux Conseils généraux d'ailleurs, et la population, dans cette réflexion.

Monsieur Puipe, nous avons pris note de votre postulat et nous attendons bien évidemment, son développement. Il en va de même de vous Monsieur Donnet-Descartes par rapport à votre affichage libre.

Monsieur Cutruzzola première question par rapport à la piscine donc effectivement, pour être plus précis, j'ai peut-être été un peu rapide. Aujourd'hui, nous avons accepté le texte de la convention entre la commune de Monthey et l'association de la piscine. Cette convention sera signée, pour autant que la piscine l'accepte aussi de son côté, mais ça semble être le cas, le 20 décembre prochain, donc la semaine prochaine. Ce document sera signé en même temps d'ailleurs, que les statuts seront présentés, les nouveaux statuts de l'association, et un nouveau DDP qui permettrait à l'association de bénéficier de ces lieux pour une cinquantaine d'année, donc jusqu'en 2068. Donc, vous voyez, on repart pour une nouvelle belle étape de ce lieu de vie, que tout le monde apprécie. Par rapport à votre remarque, extrêmement intéressante et c'est là peut-être que je n'ai pas été assez précis, qui fait quoi ? Qui paye quoi ? Que les choses soient claires, on parle de demander d'accepter une caution c'est évidemment la piscine qui fera l'investissement. C'est l'association de la piscine de Monthey qui assumera l'investissement, c'est elle qui est maître d'ouvrage, qui a le DDP et qui va donc procéder aux investissements. Nous devons cautionner cet investissement, et il est clair pour nous que nous n'allons pas laisser libre cours, aux investissements, au suivi des chantiers, même si nous ne sommes pas le maître d'ouvrage, pour la simple et bonne raison, vous l'avez tous compris que 15 millions ce n'est pas rien du tout, et que nous devons avoir une maîtrise totale de cet investissement. En d'autres termes, la convention, elle permet justement à la commune de suivre, pas de suivre de loin, si vous me permettez l'expression, mais d'être précis et de checker systématiquement chaque investissement. Il y aura un groupe de travail formé de sept personnes, une majorité de représentants de la commune, quatre sur sept, et chaque étape de l'investissement, chaque investissement, chaque crédit accordé doit être validé par la commune par notre service des finances, Monsieur Gay-Descombes, pour pouvoir débloquer et aller de l'avant dans cet investissement. Je crois que c'est un élément essentiel. Monsieur Carron a rappelé l'implication de cette association, mais je crois que si je devais simplifier les propos de Monsieur Carron, c'est qui paye décide. Et bien oui, qui paye décide en définitive, même si c'est l'association qui va chercher les montants auprès de l'établissement bancaire, pour la grande majorité du montant, nous sommes caution, nous assumons le déficit, donc c'est à nous aussi de maîtriser ces investissements. Nous avons blindé cette convention, pour être assuré sous cet aspect. J'espère avoir répondu à cette question.

Concernant la carrière Famsa, vous oubliez juste un détail, c'est hors zone à construire et personne ici n'a connaissance plus que vous de ce dossier, sauf moi parce que Famsa a eu la gentillesse de nous inviter à une séance. Je dis nous, c'est moi et la Présidente de Massongex, parce que le gros de la future activité se passera sur Massongex, donc nous sommes les seuls à avoir participé à une séance avec deux Conseillers d'Etat et un nombre incalculable de chefs de services de l'Etat. C'est un dossier de l'Etat, donc vous pouvez vous exciter parce qu'on n'est pas venu devant vous par rapport à ce dossier, mais on n'en sait pas plus que vous, mais on a pris note effectivement de la mise à l'enquête. Moi, de nouveau, j'étais au courant car j'ai participé à une séance de présentation, mais ça s'arrête là, pour la simple et bonne raison que nous sommes juste l'entité qui met à l'enquête, qui va réceptionner le



dossier, mais l'ensemble du dossier va être traité par le Canton. Il faut juste se rappeler des compétences Canton – Commune, on ne fait pas ce que l'on veut, il y a des bases légales, de ce côté-là nous n'avons pas plus d'informations que vous, donc ça ne servait à rien de venir par rapport à ce dossier devant votre commission. Je tenais vraiment à vous faire part de cette particularité. Mon collègue Yannick Delitroz complètera d'ailleurs les propos d'une manière générale par rapport à ce lien et cette implication de la commission dans des dossiers, qui somme toute sont privés. Il est vrai que celui-là il est important, il a des conséquences pour la ville et nous devons suivre. Maintenant, à nous de savoir si dans l'analyse, nous faisons opposition, voilà ça, c'est une chose qu'on doit analyser, si ce n'est pas le cas. Nos services travaillent dessus, il y a eu évidemment en amont des discussions avec les services mais pas avec les politiques, à nouveau, sauf auprès de moi puisque j'ai participé à une séance. Monsieur Carron, vous avez posé une question à Madame la Présidente, évidemment je ne veux pas m'impliquer dans vos échanges verbaux et je laisserai Madame la Présidente, peut-être pas aujourd'hui, mais prendre note de votre remarque par rapport aux dates des séances.

Monsieur Calamo vous n'avez que répondu à Monsieur Cutruzzola.

Enfin, Monsieur Borgeaud c'était une question écrite, mais je crois que ça a été répondu. J'ai oublié et voilà ça me revient, Monsieur Oberholzer vous avez posé une question par rapport à l'élection à la Constituante. Nous prenons note, en général, nous mettons systématiquement en ligne les résultats détaillées des élections communales. Je me suis retourné vers mon secrétaire municipal qui m'a dit en une heure on devrait pouvoir mettre ça sur le site. Donc voilà, j'ai redit à certains d'entre vous qui m'ont posé la question, notre secrétariat est à votre disposition, mais effectivement s'il y a énormément de demandes par rapport aux détails, c'est quelque chose de tout à fait public. Je vous rends juste attentif au fait que c'était une élection au niveau cantonal, vous avez la situation de Monthey, la situation de district, la situation maintenant entre les districts, donc prenez juste avec un petit peu de recul ces informations. Mais évidemment, on les mettra sur le site internet dans notre rubrique, élections et votations. Voilà, je crois que j'ai fait le tour de toutes les questions. Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, merci pour vos différentes interventions.

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur le Président. La parole est-elle encore demandée ? Monsieur Calamo.

### **Intervention de M. Joseph Calamo (PDC)\***

Oui Monsieur Coppey, je vous remercie de nous avoir juste un peu rappelé l'historique du dossier Famsa. J'aimerais juste aussi dire que dans les précédentes législatures, la commission édilité et urbanisme avait statué justement sur cette question qui avait été soumise au Conseil général.

Je trouve qu'en tant que Président de la commission, la remarque de Monsieur Cutruzzola est vraiment à la limite du supportable. Je vous remercie.

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Calamo. D'autres demandes de parole ? La Municipalité ? Monsieur Delitroz.



### **Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité**

Oui, Madame la Présidente, j'avais oublié effectivement de passer le micro à Monsieur Délitroz pour un complément de réponse par rapport au fonctionnement entre le législatif et l'exécutif, notamment dans le domaine des constructions.

### **Intervention de M. Yannick Délitroz, Municipal en charge du dicastère Aménagement, Urbanisme & Bâtiments**

Merci Monsieur le Président, merci Madame la Présidente.

Juste pour répondre par rapport à la commission édilité et urbanisme, répondre à Monsieur Cutruzzola, sur les deux séances qu'on a eues cette année, pour clarifier la situation. Donc le 11 septembre 2017, une intervention de Monsieur Dupont sur le fonctionnement de la commission édilité et urbanisme, il a été décidé, après quelques discussions, de faire au début de l'année comme l'a dit Monsieur Calamo, une présentation des dossiers importants, ce qui a été fait au mois de février, et qui sera reconduit au mois de février 2019. Une petite chose aussi sur la deuxième fois où la commission a été invitée, donc c'était en rapport avec le projet du plan de quartier Plantaud, les investisseurs de ce projet, comme c'est leur droit, ont décidé de faire une mise à l'enquête et puis ils ont décidé de faire cette mise à l'enquête fin août, ce qui est leur droit. Au mois de juin, ils m'ont contacté pour me dire ça, puis moi je me suis dit, je pense que ce serait bien si on faisait une séance d'information pour la commission, ça c'était au mois de juin.

D'entente avec Monsieur Calamo, on s'est dit que la faire au mois de juin, c'était un petit peu court au niveau des délais et puis comme ça venait de moi et des investisseurs, l'idée de présenter ça aux Conseillers généraux avant qui le mettent à l'enquête, c'est pour ça que ça a été fixé dans la deuxième moitié du mois d'août. Mais c'était une séance dans laquelle il n'y avait aucune prise de décision, c'était simplement les gens qui ont ce projet, qui portent ce projet, qui tenaient à présenter ce projet à la commission avant la mise à l'enquête. Ils n'étaient pas obligés de le faire, ils l'ont fait, c'est vrai qu'il y a eu assez peu de participation, mais je crois que les gens qui étaient là ont trouvé ça relativement intéressant. Donc voilà pour les deux fois où la commission a été convoquée cette année ou invitée cette année. Merci beaucoup.

### **Intervention de Mme Laude-Camille Chanton, Présidente du Conseil général**

Merci Monsieur Délitroz. Y a-t-il encore une demande de parole avant de clore les débats ? Si ce n'est pas le cas, je clos la discussion.

Mesdames et Messieurs, nous arrivons au terme de cette séance du Conseil général, je tiens à remercier mes collègues du bureau, les chefs de groupe ainsi que l'ensemble des élus pour leur travail. J'adresse également un merci tout particulier à la Chancellerie pour sa précieuse collaboration.

Avant de lever la séance, permettez-moi de vous présenter de très belles fêtes de fin d'année à vous et à vos proches et tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. J'ai le plaisir d'inviter toutes les personnes présente à partager un apéritif dinatoire afin de vous remercier pour votre travail lors de cette année de législature qui fut vive, dense et constructive. Merci d'apporter toutes vos interventions et notamment les questions écrites à notre secrétaire. Il est exactement 22h30, je lève la séance du Conseil général.



La Présidente

Laude-Camille Chanton

Le Secrétaire

Yves Mabillard



**Budget**

**20**  
**19**

[www.monthey.ch](http://www.monthey.ch)



## TABLE DES MATIERES

Message du Conseil municipal au Conseil général	6-11
Résultats	13-17
- Aperçu du compte administratif	13
- Compte de fonctionnement selon les tâches	14
- Compte de fonctionnement selon les natures	15
- Compte des investissements selon les tâches	16
- Compte des investissements selon les natures	17
Compte de fonctionnement	19-85
- Administration générale	19
- Sécurité publique	24
- Enseignement et formation	30
- Culture, loisirs et culte	36
- Santé	46
- Prévoyance sociale	48
- Trafic	58
- Environnement	63
- Economie publique	73
- Finances et impôts	81
Compte des investissements	87-110
- Administration générale	87
- Sécurité publique	89
- Enseignement et formation	91
- Culture, loisirs et culte	93
- Santé	97
- Prévoyance sociale	98
- Trafic	100
- Environnement	103
- Economie publique	108
- Finances et impôts	112
Tableau des investissements	113-119

Commentaires	121-159
- Remarques liminaires	121
- Administration générale	122
- Sécurité publique	125
- Enseignement et formation	128
- Culture, loisirs et culte	131
- Santé	137
- Prévoyance sociale	138
- Trafic	141
- Environnement	145
- Economie publique	150
- Finances et impôts	158
Home "Les Tilleuls"	161-172
- Compte de fonctionnement	161
- Commentaires	169
- Tableau des investissements	170
- Commentaires	171

Message  
du Conseil municipal  
au Conseil général



## MESSAGE DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL GENERAL

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation le budget 2019 tel qu'il a été fixé par le conseil municipal en séance du 5 novembre 2018.

### 1. PREAMBULE

Le message du conseil municipal met en évidence l'évolution des recettes et des dépenses. Il décrit également les paramètres d'appréciation globaux du budget. A la fin du fascicule, vous trouverez des commentaires destinés à vous renseigner sur des points particuliers. Un système d'index permet de déterminer si une rubrique fait l'objet d'un commentaire et indique la page dans laquelle il se trouve.

Le résultat déficitaire du budget 2019 présente une légère dégradation par rapport au budget précédent.

Le présent budget intègre uniquement le résultat comptable du Home "Les Tilleuls" dans le compte de fonctionnement communal. Cette nouvelle présentation découle des recommandations de l'instance de révision. En effet, le Home "Les Tilleuls" établit depuis de nombreuses années une comptabilité indépendante et dépend de dispositions financières spécifiques à l'exécution de ses tâches. Un chapitre, situé en fin de fascicule, présente le budget des comptes de fonctionnement et d'investissements détaillés du Home "Les Tilleuls", ainsi que les commentaires y relatifs.

Les principaux éléments à mettre en évidence dans le budget 2019 sont les suivants, étant précisé que pour les comparaisons avec les comptes 2017, le revenu net extraordinaire de Fr. 5'982'000.-- provenant du service de l'électricité n'est pas pris en considération :

- le budget de fonctionnement dégage un déficit de Fr. 2'927'000.--, en augmentation de Fr. 1'313'000.-- par rapport au budget 2018, alors que les comptes 2017 présentaient un bénéfice de Fr. 3'432'000.--;
- la marge d'autofinancement, qui s'élève à Fr. 10'071'000.--, est inférieure de Fr. 618'000.-- à celle budgétée en 2018; elle est également inférieure à celle des comptes 2017 qui s'élevait à Fr. 15'022'000.--;
- selon l'Ordonnance cantonale sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 (OGFCo), les amortissements doivent impérativement atteindre 10 % de la valeur résiduelle du patrimoine administratif. Dans le budget 2019, les amortissements atteignent Fr. 12'998'000.--. Dès lors, ils sont en progression de Fr. 695'000.-- par rapport au budget précédent et de Fr. 1'408'000.-- par rapport aux derniers comptes;
- les amortissements ne sont pas couverts par la marge d'autofinancement, ce qui provoque le déficit susmentionné;
- sans les crédits du Home "Les Tilleuls", les crédits d'investissements nets, qui se montent à Fr. 20'894'000.--, augmentent de Fr. 1'615'000.-- par rapport au budget précédent et de Fr. 6'670'000.-- par rapport aux comptes 2017;
- dès lors, la marge d'autofinancement ne permet pas d'assurer la totalité des crédits, destinés aux investissements retenus, ce qui impliquera le recours à l'emprunt;

- le taux du degré d'autofinancement des investissements s'avère insuffisant puisqu'il se situe à 48.2 %, soit en-dessous de la norme minimale fixée à 60 % par l'Etat;
- trois services autofinancés présentent des résultats équilibrés, à savoir ceux des parkings, de l'eau et de l'électricité;
- le service des égouts accuse un déficit qui sera prélevé sur les réserves au bilan de ce financement spécial;
- pour correspondre aux dispositions fédérales, le financement du service du traitement des déchets est modifié par la mise en place de la taxe au sac et par la réduction proportionnelle de la taxe forfaitaire, qui devrait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019; ce financement présente un léger déficit qui sera prélevé sur les réserves au bilan de ce financement spécial;
- la participation au coût de fonctionnement du Home "Les Tilleuls" s'élève à Fr. 1'252'000.--, en augmentation de Fr. 362'000.-- par rapport au budget précédent, en raison de la réduction progressive des résidents durant les travaux d'agrandissement.

## 2. COMPTE DE FONCTIONNEMENT

### 2.1 Les résultats

Les tableaux des pages 13 à 17 du fascicule apportent, de façon synoptique, toutes les informations globales que permet d'obtenir le système mis au point dans le modèle de compte. Ils indiquent, en plus des chiffres se rapportant au compte de fonctionnement et aux investissements, le résultat comptable de l'exercice et l'évolution de l'endettement net. Ces tableaux visent une présentation uniforme des résultats et servent à surveiller la gestion financière des communes par le canton.

Le déficit découlant du budget 2019 atteint Fr. 2'926'700.--, alors qu'il se montait à Fr. 1'613'801.-- dans le budget 2018. Il y a lieu de mettre en exergue le fait que les résultats des services autofinancés n'influencent pas le résultat global de la commune. En effet, les bénéfices ou déficits réalisés par lesdits services sont, respectivement, attribués ou imputés aux comptes de réserves constitués dans chaque compte de financement spécial.

Vous trouverez, dans les commentaires à la fin du fascicule, la comparaison, chapitre par chapitre, des principales diminutions et augmentations par rapport au budget précédent.

### 2.2 Les recettes fiscales

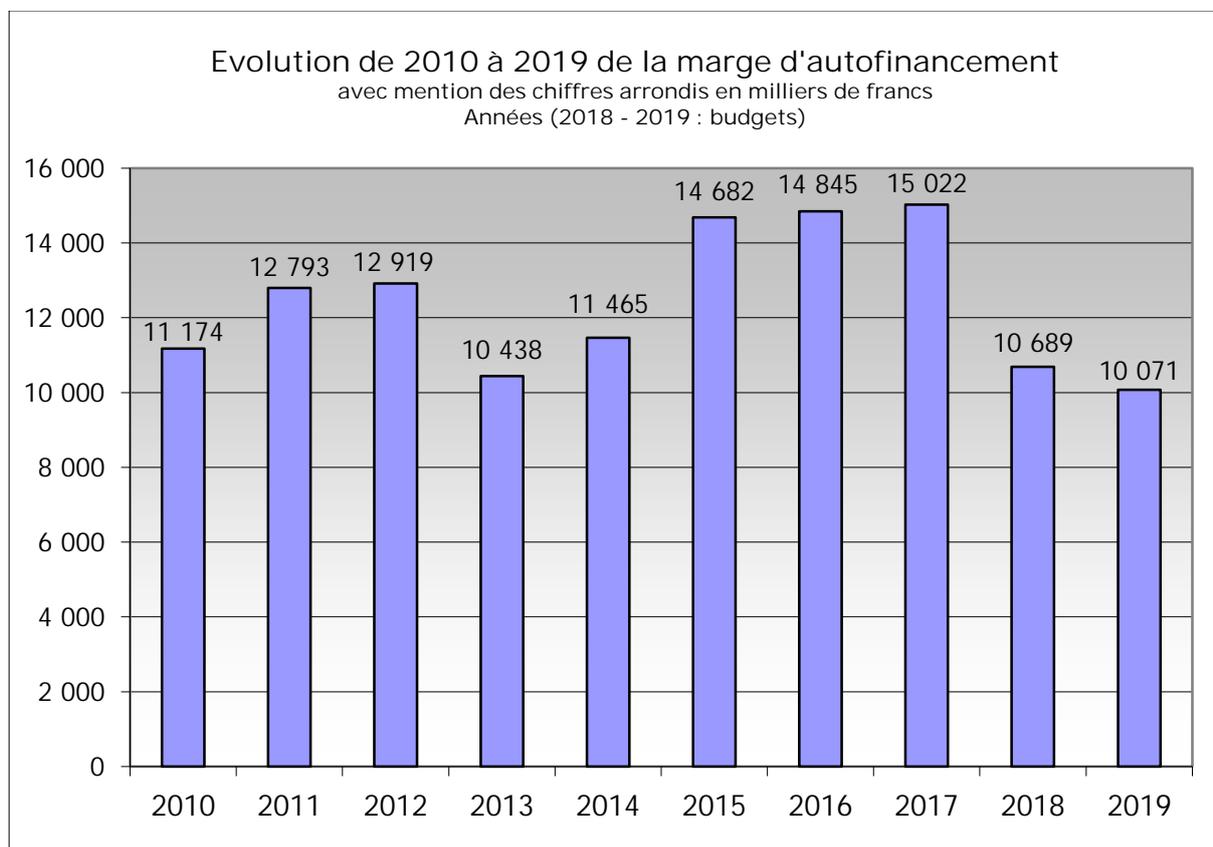
Les sommes budgétisées reposent sur les derniers éléments connus, soit la taxation 2016 et les statistiques fiscales de la taxation 2017 établies par l'Etat du Valais; elles tiennent compte aussi de l'environnement économique et de l'accroissement de la population. En regard de celles arrêtées en 2018, les recettes fiscales, prises dans leur ensemble selon le tableau du compte de fonctionnement par nature, marquent une progression de Fr. 849'000.--, soit de 1.5 %.

L'entrée en vigueur, prévue en 2020, de la réforme de l'imposition des entreprises, permet de maintenir les recettes fiscales, dans le présent budget, au niveau des années précédentes.

L'impôt sur le revenu des personnes physiques est calculé sur la base d'un coefficient de 1.20 et d'un barème d'indexation fixé à 160.

## 2.3 La marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement s'élève à Fr. 10'071'300.--. Le graphique présenté ci-après, figure dans chaque fascicule des comptes et du budget. Il se rapporte à la marge d'autofinancement globale et inclut les financements spéciaux. Il est rappelé que la marge d'autofinancement ressortant des derniers comptes, soit ceux de l'exercice 2017, n'inclut pas le montant de la distribution des fonds propres du service de l'électricité, sous déduction de l'attribution au fonds "Efficacité énergétique et énergies renouvelables", étant donné son caractère exceptionnel.



## 2.4 Les amortissements comptables

Conformément aux art. 51 et ss de l'Ordonnance cantonale sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004, le total des amortissements doit représenter au minimum le 10 % de la valeur résiduelle du patrimoine administratif, après déduction de la valeur comptable des prêts et des participations permanentes. Il est rappelé que les investissements sont virés au 31 décembre dans les comptes appropriés du patrimoine administratif et font l'objet d'amortissements sur leur valeur résiduelle. Les comptes d'amortissements sont intégrés à leur chapitre respectif du plan comptable.

Il faut préciser qu'un amortissement de 10 % sur la valeur résiduelle correspond à un amortissement linéaire de 5 %, ce qui équivaut à une durée d'utilisation de 20 ans. Toutefois, des taux d'amortissements différents sont appliqués en fonction de la nature de l'investissement. L'ensemble de ces amortissements doit atteindre le 10 % de la valeur résiduelle du patrimoine administratif pour respecter les exigences légales précitées.

Les amortissements ordinaires prévus au budget 2019 s'élèvent à Fr. 12'998'000.--. Ils représentent le 10,4 % de la valeur estimée du patrimoine administratif au 31 décembre 2019.

### 3. LES INVESTISSEMENTS

#### 3.1 Investissements du patrimoine administratif

Les montants prévus dans les comptes d'investissements détaillés se rapportent aux crédits de paiements pour l'année 2019, qui comprennent éventuellement des crédits de paiements reportés.

En complément, nous exposons également un tableau qui mentionne séparément chaque investissement prévu en 2019, dont le total des crédits nets atteint la somme de Fr. 20'894'000.--.

Les principaux crédits de paiement pour les investissements portent sur la réfection de la toiture du Château (Fr. 500'000.--), sur la réalisation de vestiaires au stade du Verney (Fr. 800'000.--), sur la participation communale aux travaux de construction des routes cantonales (Fr. 630'000.--), sur les aménagements routiers au centre-ville (Fr. 2'000'000.--), sur la concrétisation du projet H2O des services de l'eau et du développement durable (Fr. 900'000.-- et Fr. 1'150'000.--) et sur les divers travaux à entreprendre concernant le réseau d'eau (Fr. 905'000.--), le réseau d'égouts (Fr. 1'330'000.--) et le réseau de l'électricité (Fr. 2'866'000.--).

Il est relevé que pour le Home "Les Tilleuls", un crédit de paiement de Fr. 3'000'000.-- est prévu pour son agrandissement.

Des commentaires appropriés se trouvent à la fin du fascicule avec ceux des comptes de fonctionnement, par rubrique et par chapitre.

#### 3.2 Investissements du patrimoine financier

Les crédits de paiements des investissements figurant au patrimoine financier concernent uniquement la mise en valeur des terrains à Clos Donroux (Fr. 1'000'000.--).

#### 3.3 Objets soumis au référendum facultatif

En application des articles 17, 69 et 70 de la loi cantonale sur les communes du 5 février 2004, les investissements sont soumis au référendum facultatif s'ils dépassent le 5 % des recettes brutes du dernier exercice. Ces recettes brutes, au sens de la loi, se chiffrent dans les comptes communaux 2017, dernier résultat connu, à Fr. 115'992'326.65. La limite est ainsi fixée à Fr. 5'799'616.35.

Compte tenu des critères légaux susmentionnés, aucun crédit porté dans le budget 2019 n'est soumis à cette procédure.

### 4. LA TRESORERIE

Le budget de trésorerie, présenté ci-dessous, est déterminé en fonction des rentrées et des sorties de fonds, effectivement prévues en 2019. En raison, principalement, d'un programme d'investissements élevé, il sera nécessaire d'emprunter, en 2019, une somme estimée à Fr. 10'000'000.--. Cependant, seul le montant nécessaire à la bonne gestion des liquidités fera l'objet d'un emprunt.

Nous relevons aussi qu'un emprunt, dont la somme à rembourser s'élèvera à Fr. 3'500'000.--, arrivera à échéance en 2019 et impliquera son renouvellement.

## BUDGET DE TRESORERIE

Entrées			Trésorerie
Débiteurs impôts au 1er janvier 2019		23'000'000.--	
Autres débiteurs au 1er janvier 2019		9'000'000.--	
Encaissements des tranches d'impôts 2019		40'000'000.--	
Subsides et plus-values à encaisser		1'000'000.--	
Produits totaux non compris les impôts	50'000'000.--		
./. Opérations comptables non financières	8'600'000.--		
./. Débiteurs au 31 décembre 2019	9'400'000.--	32'000'000.--	105'000'000.--
Sorties			
Comptes courants bancaires au 1er janvier 2019		6'100'000.--	
Créanciers au 1er janvier 2019		12'000'000.--	
Charges totales	104'000'000.--		
./. Opérations comptables non financières	23'000'000.--		
./. Créanciers au 31 décembre 2019	9'700'000.--	71'300'000.--	
Investissements nets	20'900'000.--		
+ Investissements nets du Home "Les Tilleuls"	3'600'000.--		
./. Créanciers au 31 décembre 2019	2'500'000.--	22'000'000.--	
Immeubles du patrimoine financier		1'000'000.--	
Amortissements financiers contractuels		2'600'000.--	115'000'000.--
Besoin de trésorerie			-10'000'000.--

## 5. ENDETTEMENT

### 5.1 L'endettement net

Avant de déterminer l'endettement net qui découle du budget 2019, nous rappelons qu'il s'obtient en déduisant le patrimoine financier des fonds étrangers, qu'il s'élevait au 31 décembre 2017, soit à la date des derniers comptes bouclés au moment d'élaborer le présent document, à Fr. 28'293'000.-- et qu'il devrait augmenter d'environ Fr. 12'543'000.-- durant l'exercice 2018. Cependant, en raison des inévitables crédits reportés, l'appréciation de cet endettement au niveau du budget n'a qu'une valeur indicative.

L'évolution de l'endettement se détermine comme suit :

- total des investissements du patrimoine administratif	20'894'000.--
- à déduire : autofinancement	10'071'000.--
- augmentation de l'endettement net	10'823'000.--

### 5.2 L'endettement portant intérêts

En se référant aux derniers comptes bouclés, soit ceux de 2017, et considérant les chiffres mentionnés dans les budgets 2018 et 2019 ainsi que les éléments connus à ce jour, il s'avère possible de supputer une augmentation de l'ordre de 9 millions de la dette portant intérêts par rapport à la dernière calculée, soit celle de Fr. 88'000'000.-- au 31 décembre 2017.

## 6. FORTUNE NETTE

La fortune de la commune, qui ne tient pas compte des réserves des financements spéciaux, se situait, au 31 décembre 2017, à Fr. 52'268'000.--. Avec les prévisions budgétaires des années 2018 et 2019, qui présentent des déficits respectifs de Fr. 1'614'000.-- et Fr. 2'927'000.--, la fortune devrait être ramenée à Fr. 47'727'000.-- au 31 décembre 2019.

## 7. PRECISIONS BUDGETAIRES

Comme par le passé, le conseil municipal se réserve la faculté de solliciter, en cours d'année, des crédits d'engagement ou de paiements pour concrétiser l'une ou l'autre des études entreprises antérieurement ou mentionnées dans ce budget. Toutefois, dans la mesure du possible et compte tenu des objectifs à atteindre au niveau de la planification financière, il serait souhaitable d'attendre le prochain budget pour engager de nouveaux investissements.

## 8. CONCLUSIONS

Le résultat du budget de fonctionnement, qui n'est pas équilibré, présente, d'une part, une marge d'autofinancement inférieure aux années précédentes et, d'autre part, des amortissements en constante augmentation. En effet, la charge d'amortissements est importante, vu que la commune est en pleine phase d'investissements.

Ce constat n'est pas alarmant compte tenu de la situation financière qui peut être qualifiée de saine et en raison de la fortune accumulée ces dernières années. En effet, la fortune nette globale se situe, au 31 décembre 2017, à 67 millions de francs, soit 52 millions de francs pour la commune et 15 millions de francs pour les financements spéciaux.

Au sujet de la marge d'autofinancement, celle-ci sera influencée de manière significative, dès l'application de la réforme fiscale des entreprises (Projet fiscal 17). La baisse notoire des recettes fiscales, étalée sur 4 ans dès l'année 2020, sera partiellement compensée par la progression des habitants.

Dès lors, il s'impose de poursuivre la maîtrise des charges du compte de fonctionnement par un contrôle minutieux des dépenses. De plus, une attention à l'environnement des recettes doit être maintenue afin de les adapter en cas de nécessité et d'obtenir, notamment, de nouvelles subventions auprès d'organismes publics ou privés.

Fondés sur les considérations qui précèdent et sur la base des commentaires spéciaux figurant dans ce fascicule, nous invitons le conseil général à approuver le budget 2019, tel que présenté, à fixer le coefficient d'impôt à 1.20 ainsi que le barème d'indexation à 160 et, enfin, à autoriser le conseil municipal à contracter les emprunts que ce budget implique.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de notre considération distinguée.

Monthey, le 5 novembre 2018

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

LE PRESIDENT :

S. Coppey

LE SECRETAIRE :

S. Schwery

Résultats

---

## Aperçu du compte administratif

Compte  
2017

Budget  
2018

Budget  
2019

### Compte de fonctionnement

#### Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- CHF	101'091'835.50	100'506'701.00	91'047'800.00
Revenus financiers	+ CHF	122'095'777.70	111'195'900.00	101'119'100.00
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= CHF	-	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= CHF	<b>21'003'942.20</b>	<b>10'689'199.00</b>	<b>10'071'300.00</b>

#### Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	21'003'942.20	10'689'199.00	10'071'300.00
Amortissements ordinaires	- CHF	11'590'292.50	12'303'000.00	12'998'000.00
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= CHF	-	<b>1'613'801.00</b>	<b>2'926'700.00</b>
<b>Excédent de revenus</b>	= CHF	<b>9'413'649.70</b>	-	-

### Compte des investissements

Dépenses	+ CHF	18'413'052.80	27'283'000.00	23'100'000.00
Recettes	- CHF	3'385'759.30	4'051'000.00	2'206'000.00
<b>Investissements nets</b>	= CHF	<b>15'027'293.50</b>	<b>23'232'000.00</b>	<b>20'894'000.00</b>
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= CHF	-	-	-

### Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	21'003'942.20	10'689'199.00	10'071'300.00
Investissements nets	- CHF	15'027'293.50	23'232'000.00	20'894'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	= CHF	-	<b>12'542'801.00</b>	<b>10'822'700.00</b>
<b>Excédent de financement</b>	= CHF	<b>5'976'648.70</b>	-	-

Compte de fonctionnement selon les tâches		Compte 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	6'625'758.95	995'430.95	6'910'601.00	916'300.00	6'809'900.00	902'400.00
1	Sécurité publique	9'099'012.70	3'901'577.45	9'486'800.00	3'787'100.00	9'802'800.00	4'012'100.00
2	Enseignement et formation	13'136'774.35	1'029'590.00	13'632'500.00	897'600.00	13'533'800.00	983'600.00
3	Culture, loisirs et culte	11'115'206.40	1'857'896.25	11'669'100.00	1'902'400.00	12'163'800.00	2'220'800.00
4	Santé	1'666'383.10	102'689.10	1'552'500.00	101'000.00	1'637'400.00	101'000.00
5	Prévoyance sociale	25'300'185.65	15'654'861.75	25'923'600.00	15'733'200.00	13'857'700.00	2'525'500.00
6	Trafic	12'984'758.50	4'635'829.35	12'525'900.00	4'903'500.00	13'689'100.00	5'055'500.00
7	Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	9'532'364.00	8'001'956.75	10'226'600.00	8'002'400.00	10'548'300.00	8'151'300.00
8	Economie publique, yc services industriels	15'774'590.60	14'892'772.60	16'437'700.00	15'824'100.00	17'695'000.00	16'494'500.00
9	Finances et impôts	7'447'093.75	71'023'173.50	4'444'400.00	59'128'300.00	4'308'000.00	60'672'400.00
<b>Total des charges et des revenus</b>		<b>112'682'128.00</b>	<b>122'095'777.70</b>	<b>112'809'701.00</b>	<b>111'195'900.00</b>	<b>104'045'800.00</b>	<b>101'119'100.00</b>
<b>Excédent de charges</b>			-		<b>1'613'801.00</b>		<b>2'926'700.00</b>
<b>Excédent de revenus</b>		<b>9'413'649.70</b>		-		-	

**Compte de fonctionnement selon les natures**

Compte 2017

Budget 2018

Budget 2019

	Compte 2017		Budget 2018		Budget 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	37'542'703.25		39'355'201.00		30'134'400.00	
31 Biens, services et marchandises	27'913'103.00		30'028'600.00		27'026'700.00	
32 Intérêts passifs	1'683'385.80		1'711'500.00		1'604'500.00	
33 Amortissements	13'112'027.70		13'311'000.00		13'903'000.00	
34 Parts à des contributions sans affectation	949.15		1'000.00		1'000.00	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	2'567'304.55		2'448'100.00		2'586'200.00	
36 Subventions accordées	17'485'159.55		17'392'000.00		19'639'000.00	
37 Subventions redistribuées	-		21'000.00		21'000.00	
38 Attributions aux financements spéciaux	6'274'043.95		960'500.00		1'377'400.00	
39 Imputations internes	6'103'451.05		7'580'800.00		7'752'600.00	
40 Impôts		58'342'131.45		56'026'000.00		56'875'000.00
41 Patentes et concessions		293'200.25		912'000.00		922'000.00
42 Revenus des biens		6'314'261.80		4'329'300.00		4'827'500.00
43 Contributions		36'720'438.75		35'617'300.00		26'216'900.00
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		58'002.30		69'000.00		57'000.00
45 Restitutions de collectivités publiques		282'806.70		335'900.00		327'400.00
46 Subventions		5'916'449.40		5'941'900.00		3'226'300.00
47 Subventions à redistribuer		-		21'000.00		21'000.00
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		8'065'036.00		362'700.00		893'400.00
49 Imputations internes		6'103'451.05		7'580'800.00		7'752'600.00
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>112'682'128.00</b>	<b>122'095'777.70</b>	<b>112'809'701.00</b>	<b>111'195'900.00</b>	<b>104'045'800.00</b>	<b>101'119'100.00</b>
<b>Excédent de charges</b>		-		<b>1'613'801.00</b>		<b>2'926'700.00</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>9'413'649.70</b>		-		-	

**Compte des investissements selon les tâches**

Compte 2017

Budget 2018

Budget 2019

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	1'391'352.15	192'380.60	1'785'000.00	85'000.00	1'415'000.00	86'000.00
1 Sécurité publique	963'624.85	534'530.85	2'241'000.00	825'000.00	1'776'000.00	816'000.00
2 Enseignement et formation	1'577'222.70	315'351.00	811'000.00	31'000.00	893'000.00	91'000.00
3 Culture, loisirs et culte	1'574'474.80	69'072.00	3'542'000.00	234'000.00	3'382'000.00	50'000.00
4 Santé	40'468.20	-	15'000.00	-	15'000.00	-
5 Prévoyance sociale	1'168'694.55	-	4'193'000.00	-	442'000.00	-
6 Trafic	5'843'367.75	11'607.20	6'831'000.00	1'038'000.00	5'682'000.00	10'000.00
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	3'108'954.90	1'748'026.05	2'818'000.00	1'078'000.00	4'062'000.00	698'000.00
8 Economie publique, yc services industriels	2'744'892.90	514'791.60	4'747'000.00	760'000.00	5'133'000.00	455'000.00
9 Finances et impôts	-	-	300'000.00	-	300'000.00	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>18'413'052.80</b>	<b>3'385'759.30</b>	<b>27'283'000.00</b>	<b>4'051'000.00</b>	<b>23'100'000.00</b>	<b>2'206'000.00</b>
<b>Excédent de dépenses</b>		<b>15'027'293.50</b>		<b>23'232'000.00</b>		<b>20'894'000.00</b>
<b>Excédent de recettes</b>	-		-		-	

**Compte des investissements selon les natures**

Compte 2017

Budget 2018

Budget 2019

	Compte 2017		Budget 2018		Budget 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	12'643'687.75		24'948'000.00		21'638'000.00	
52 Prêts et participations permanentes	1.00		-		-	
56 Subventions accordées	5'769'364.05		2'335'000.00		1'462'000.00	
57 Subventions redistribuées	-		-		-	
58 Autres dépenses activables	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Contributions de tiers		1'764'320.50		2'260'000.00		740'000.00
62 Remboursement de prêts et participations permanentes		-		-		-
63 Facturation à des tiers		35'621.75		8'000.00		10'000.00
64 Remboursement de subventions acquises		-		-		-
66 Subventions acquises		1'585'817.05		1'783'000.00		1'456'000.00
67 Subventions à redistribuer		-		-		-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>18'413'052.80</b>	<b>3'385'759.30</b>	<b>27'283'000.00</b>	<b>4'051'000.00</b>	<b>23'100'000.00</b>	<b>2'206'000.00</b>
<b>Excédent de dépenses</b>		<b>15'027'293.50</b>		<b>23'232'000.00</b>		<b>20'894'000.00</b>
<b>Excédent de recettes</b>	-		-		-	

Compte de fonctionnement

---

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>						
<b>01</b>	<b>AUTORITES</b>						
<b>011</b>	<b>CONSEIL GENERAL ET SES COMMISSIONS</b>						
011.300.00	Vacations	60'000.00		60'000.00		72'850.00	
011.303.01	Charges sociales	3'000.00		3'000.00		3'015.70	
011.317.00	Dédommagements et frais	8'000.00		8'000.00		9'550.20	
<b>011</b>	<b>TOTAL CONSEIL GENERAL ET SES COMMISSIONS</b>	<b>71'000.00</b>		<b>71'000.00</b>		<b>85'415.90</b>	
<b>012</b>	<b>CONSEIL MUNICIPAL ET SES COMMISSIONS</b>						
012.300.00	Traitements et vacations	667'500.00		659'000.00		632'440.20	
012.303.01	Charges sociales	187'000.00		185'000.00		144'471.60	
012.317.00	Dédommagements et frais	42'000.00		42'000.00		40'284.20	
012.318.12	Frais de réceptions	55'000.00		60'000.00		66'732.35	
012.436.01	Remboursements de traitements		75'000.00		70'000.00		66'649.00
<b>012</b>	<b>TOTAL CONSEIL MUNICIPAL ET SES COMMISSIONS</b>	<b>951'500.00</b>	<b>75'000.00</b>	<b>946'000.00</b>	<b>70'000.00</b>	<b>883'928.35</b>	<b>66'649.00</b>
<b>013</b>	<b>BUREAUX ELECTORAUX</b>						
013.300.00	Vacations	26'500.00		15'000.00		33'528.50	
013.303.01	Charges sociales	1'200.00		1'500.00		111.50	
013.308.00	Personnel intérimaire	8'000.00		5'000.00		3'556.55	
013.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	4'500.00		2'600.00		6'949.40	
013.317.00	Dédommagements et frais	2'000.00		3'000.00		1'908.95	
013.318.00	Frais de port	56'600.00		35'000.00		56'044.80	
013.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	16'000.00		16'000.00		14'000.95	
<b>013</b>	<b>TOTAL BUREAUX ELECTORAUX</b>	<b>114'800.00</b>		<b>78'100.00</b>		<b>116'100.65</b>	
<b>01</b>	<b>TOTAL AUTORITES</b>	<b>1'137'300.00</b>	<b>75'000.00</b>	<b>1'095'100.00</b>	<b>70'000.00</b>	<b>1'085'444.90</b>	<b>66'649.00</b>

122

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>02</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>						
<b>020</b>	<b>COMMUNICATION, INFORMATIQUE ET ACHATS</b>						
020.301.00	Traitements	394'300.00		386'201.00		469'093.15	
020.303.00	Charges sociales	121'000.00		107'000.00		122'962.75	
020.309.00	Autres charges de personnel	6'000.00		8'000.00		1'489.50	
020.309.02	Information	60'000.00	122	51'000.00		67'054.55	
020.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	100'000.00		105'000.00		100'774.05	
020.310.01	Journaux, documentation	2'000.00		2'000.00		2'042.65	
020.311.10	Achats informatiques	62'000.00	122	53'000.00		2'862.00	
020.315.00	Maintenance et entretien téléphoniques	18'000.00		20'000.00		9'607.20	
020.315.01	Entretien du mobilier et des machines	9'000.00		13'000.00		6'603.35	
020.315.10	Entretien du matériel informatique	83'000.00		93'000.00		68'353.95	
020.317.00	Dédommagements	1'700.00		1'700.00		2'822.75	
020.318.02	Frais de télécommunications	96'000.00		96'000.00		102'798.10	
020.318.06	Assurances de choses	1'500.00		1'500.00		1'408.40	
020.318.10	Maintenance des logiciels	284'000.00		271'000.00		267'322.55	
020.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	205'000.00		58'000.00		30'239.45	
020.434.00	Facturation à des tiers				21'000.00		127'832.05
<b>020</b>	<b>TOTAL COMMUNICATION, INFORMATIQUE ET ACHATS</b>	<b>1'443'500.00</b>	<b>21'000.00</b>	<b>1'266'401.00</b>	<b>21'000.00</b>	<b>1'255'434.40</b>	<b>127'832.05</b>
<b>021</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>						
021.301.00	Traitements	251'000.00		251'000.00		233'218.40	
021.301.01	Traitements apprentis	17'500.00	122	28'000.00		26'761.90	
021.303.00	Charges sociales	77'100.00		75'500.00		59'912.95	
021.307.00	Prestations aux retraités	29'000.00		29'000.00		26'844.80	
021.309.00	Autres charges de personnel	19'000.00	122	42'500.00		7'317.60	
021.309.01	Frais de mises au concours	30'000.00		30'000.00		31'617.05	
021.310.01	Journaux, documentation	1'500.00		1'500.00		1'572.50	
021.317.00	Dédommagements	800.00		1'000.00		367.80	
021.318.06	Assurances de choses et RC	36'500.00		34'500.00		37'551.00	
021.319.01	Cotisations aux associations	500.00		500.00		150.00	
021.331.00	Amortissements du patrimoine administratif					16'630.80	
021.436.01	Remboursements de traitements		5'000.00		5'000.00		1'114.95
021.436.02	Remboursements de primes d'assurances				6'000.00		3'449.80
021.490.03	Imputation de frais administratifs pour S.I.		100'000.00		100'000.00		100'000.00

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
021.490.07	Imputation de frais de personnel		15'000.00		15'000.00		15'000.00
<b>021</b>	<b>TOTAL RESSOURCES HUMAINES</b>	462'900.00	120'000.00	493'500.00	126'000.00	441'944.80	119'564.75
<b>022</b>	<b>CHANCELLERIE</b>						
022.301.00	Traitements	122 532'600.00		505'000.00		566'205.25	
022.301.01	Traitements archiviste			18'000.00		18'430.00	
022.303.00	Charges sociales			150'000.00		143'745.65	
022.309.00	Autres charges de personnel	122 11'000.00		1'000.00		401.10	
022.310.01	Journaux, documentation			7'000.00		6'934.10	
022.317.00	Dédommagements			1'000.00		1'275.00	
022.318.00	Affranchissements			101'200.00		79'660.40	
022.318.05	Frais de procédures			4'000.00		4'100.00	
022.319.01	Cotisations aux associations			237'500.00		251'131.40	
022.431.00	Emoluments de chancellerie		5'000.00		3'000.00		5'575.00
022.434.00	Facturation à des tiers		1'000.00		1'000.00		208.00
<b>022</b>	<b>TOTAL CHANCELLERIE</b>	1'074'700.00	6'000.00	1'036'500.00	4'000.00	1'071'882.90	5'783.00
<b>023</b>	<b>FINANCES &amp; GESTION</b>						
023.301.00	Traitements	123 980'000.00		971'000.00		945'971.65	
023.303.00	Charges sociales			287'000.00		251'485.85	
023.308.00	Personnel intérimaire					4'681.20	
023.309.00	Autres charges de personnel		2'000.00	2'000.00		2'342.00	
023.310.01	Journaux, documentation		1'100.00	1'200.00		1'273.10	
023.317.00	Dédommagements		2'500.00	2'500.00		2'079.70	
023.318.04	Honoraires fiduciaire		26'000.00	26'000.00		28'620.00	
023.318.05	Frais de poursuites		230'000.00	250'000.00		227'650.10	
023.319.01	Cotisations aux associations		600.00	600.00		630.00	
023.434.00	Facturation à des tiers		8'000.00		8'000.00		2'000.00
023.436.00	Escomptes et frais		120'000.00		140'000.00		116'629.15
023.436.01	Remboursements de traitements						12'844.95
023.451.00	Dédommagements du canton		72'000.00		80'000.00		79'550.35
<b>023</b>	<b>TOTAL FINANCES &amp; GESTION</b>	1'532'200.00	200'000.00	1'540'300.00	228'000.00	1'464'733.60	211'024.45
<b>02</b>	<b>TOTAL ADMINISTRATION GENERALE</b>	4'513'300.00	347'000.00	4'336'701.00	379'000.00	4'233'995.70	464'204.25

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>09</b>	<b>BATIMENTS</b>						
<b>090</b>	<b>BATIMENTS ADMINISTRATIFS</b>						
090.301.00	Traitements	70'000.00		76'000.00		70'786.95	
090.303.00	Charges sociales	9'300.00		13'600.00		10'599.35	
090.312.00	Eau, énergie, combustible	55'000.00		60'000.00		55'039.40	
090.314.00	Entretien des bâtiments	48'600.00	123	29'000.00		50'883.95	
090.318.06	Assurances de choses	7'500.00		7'500.00		7'316.70	
090.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	223'000.00		228'000.00		231'252.45	
090.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	10'500.00		17'500.00		16'595.95	
090.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	6'000.00		6'000.00		5'000.00	
090.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	13'000.00		8'000.00		10'644.10	
090.390.13	Imputation interne personnel conciergerie	5'200.00					
090.436.00	Facturation à des tiers						-135.00
090.436.02	Dédommagements des assurances						686.00
090.452.00	Contribution des communes aux frais du Tribunal						77'410.80
			77'000.00		73'000.00		
<b>090</b>	<b>TOTAL BATIMENTS ADMINISTRATIFS</b>	<b>448'100.00</b>	<b>77'000.00</b>	<b>445'600.00</b>	<b>73'000.00</b>	<b>458'118.85</b>	<b>77'961.80</b>
<b>091</b>	<b>AUTRES BATIMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>						
091.301.00	Traitements	5'400.00		4'500.00		4'976.25	
091.303.00	Charges sociales	600.00		600.00		484.65	
091.312.00	Eau, énergie, combustible	105'200.00		119'500.00		102'147.30	
091.314.00	Entretien des bâtiments	58'000.00	123	73'200.00		74'940.15	
091.316.00	Locations	3'400.00		3'400.00		3'417.15	
091.318.06	Assurances de choses	15'500.00		15'500.00		15'214.70	
091.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	308'000.00		280'000.00		160'923.00	
091.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	15'800.00		27'500.00		22'896.50	
091.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
091.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	5'000.00		4'000.00		3'370.00	
091.390.13	Imputation interne personnel conciergerie	11'300.00					
091.427.00	Produit des locations		362'900.00		355'500.00		348'853.40
091.436.00	Facturation à des tiers charges chauffage		32'000.00		28'700.00		27'839.30
091.436.02	Dédommagements des assurances						3'128.25
091.490.06	Imputation interne de frais de chauffage		8'500.00		10'100.00		6'794.95
<b>091</b>	<b>TOTAL AUTRES BATIMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>531'200.00</b>	<b>403'400.00</b>	<b>531'200.00</b>	<b>394'300.00</b>	<b>391'369.70</b>	<b>386'615.90</b>

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>095</b>	<b>PARTICIPATIONS COMMUNALES</b>						
095.390.10	Imputation interne d'épuration de l'eau	140'000.00		140'000.00		140'000.00	
095.390.11	Imputation interne d'élimination des déchets	40'000.00		362'000.00		316'829.80	
	123						
<b>095</b>	<b>TOTAL PARTICIPATIONS COMMUNALES</b>	180'000.00		502'000.00		456'829.80	
<b>09</b>	<b>TOTAL BATIMENTS</b>	1'159'300.00	480'400.00	1'478'800.00	467'300.00	1'306'318.35	464'577.70
<b>0</b>	<b>TOTAL ADMINISTRATION GENERALE</b>	6'809'900.00	902'400.00	6'910'601.00	916'300.00	6'625'758.95	995'430.95

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>1</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>						
<b>10</b>	<b>PROTECTION JURIDIQUE</b>						
<b>100</b>	<b>REGISTRE FONCIER,CADASTRE POIDS ET MESURES</b>						
100.301.00	Traitements concierge	7'500.00		7'500.00		8'024.25	
100.303.00	Charges sociales	1'300.00		1'300.00		880.15	
100.312.00	Eau, énergie, combustible	1'000.00		1'000.00		731.85	
100.316.00	Loyer	45'000.00		42'100.00		41'528.85	
100.318.13	Travaux des géomètres	50'000.00		70'000.00		48'727.65	
100.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	67'000.00		112'000.00		61'056.60	
100.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	500.00		500.00		124.05	
100.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	500.00		500.00		500.00	
100.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	700.00		500.00		337.30	
100.431.00	Mutations au cadastre		16'000.00		17'000.00		14'775.00
100.434.00	Facturation à des tiers		60'000.00		50'000.00		72'650.00
<b>100</b>	<b>TOTAL REGISTRE FONCIER,CADASTRE POIDS ET MESURES</b>	<b>173'500.00</b>	<b>76'000.00</b>	<b>235'400.00</b>	<b>67'000.00</b>	<b>161'910.70</b>	<b>87'425.00</b>
<b>102</b>	<b>OFFICE DE LA POPULATION</b>						
102.301.00	Traitements	208'000.00		200'200.00		197'285.05	
102.303.00	Charges sociales	62'900.00		57'000.00		45'643.35	
102.309.00	Autres charges de personnel	1'000.00		1'000.00			
102.310.02	Achats de cartes d'identité	35'000.00		35'000.00		40'841.95	
102.317.00	Dédommagements	1'000.00		1'000.00		118.40	
102.318.12	Frais de réceptions et de manifestations	4'000.00		4'000.00			
102.351.00	Part cantonale pour permis de séjour	105'000.00		110'000.00		106'164.60	
102.431.00	Emoluments divers		70'000.00		70'000.00		70'509.00
102.431.01	Permis de séjour et d'établissement		180'000.00		170'000.00		180'404.70
102.431.02	Emoluments - cartes d'identité		55'000.00		55'000.00		47'140.00
<b>102</b>	<b>TOTAL OFFICE DE LA POPULATION</b>	<b>416'900.00</b>	<b>305'000.00</b>	<b>408'200.00</b>	<b>295'000.00</b>	<b>390'053.35</b>	<b>298'053.70</b>
<b>10</b>	<b>TOTAL PROTECTION JURIDIQUE</b>	<b>590'400.00</b>	<b>381'000.00</b>	<b>643'600.00</b>	<b>362'000.00</b>	<b>551'964.05</b>	<b>385'478.70</b>

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>11</b>	<b>POLICE MUNICIPALE</b>						
<b>113</b>	<b>CORPS DE POLICE</b>						
113.301.00	Traitements	125	3'838'000.00	3'673'000.00		3'735'354.25	
113.303.00	Charges sociales	125	1'133'000.00	1'032'000.00		927'669.50	
113.309.00	Autres charges de personnel	125	158'200.00	47'600.00		227'512.35	
113.310.00	Fournitures de bureau et imprimés		5'000.00	4'500.00		464.20	
113.310.01	Journaux, documentation		2'500.00	2'500.00		1'185.65	
113.311.00	Achats de mobilier et de machines		3'000.00	3'000.00		1'683.00	
113.311.01	Uniformes et équipements des agents		47'500.00	52'500.00		59'339.65	
113.313.00	Achats de carburant		25'000.00	35'000.00		24'972.85	
113.315.00	Entretien du mobilier et des machines		8'000.00	8'000.00		8'600.15	
113.315.04	Entretien des véhicules		21'600.00	25'600.00		24'373.60	
113.315.05	Entretien installations techniques	125	22'000.00	17'000.00		7'554.80	
113.316.00	Leasing véhicule		5'000.00	20'000.00		22'945.20	
113.317.00	Dédommagements		10'800.00	10'500.00		12'392.90	
113.318.02	Frais télécommunications		19'000.00	19'000.00		20'383.90	
113.318.05	Frais de poursuites		49'000.00	49'000.00		63'263.15	
113.318.06	Assurances de choses		6'000.00	6'000.00		6'073.20	
113.319.01	Cotisations aux associations		2'200.00	2'200.00		2'094.50	
113.330.00	Pertes sur débiteurs		15'000.00	15'000.00		19'300.50	
113.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		95'000.00	193'000.00		190'435.05	
113.351.00	Participation au réseau de radiocommunication	125	18'000.00				
113.424.01	Pertes récupérées				13'000.00		14'430.00
113.431.00	Emoluments - cartes d'identité						750.00
113.431.02	Autorisations de danse et diverses				30'000.00		31'750.00
113.434.00	Facturation à des tiers	126	1'470'000.00		1'340'000.00		1'339'359.40
113.436.01	Remboursements de traitements		15'000.00		15'000.00		51'027.50
113.436.02	Dédommagements des assurances		1'000.00		1'000.00		334.80
113.437.00	Produit des amendes		520'000.00		510'000.00		511'144.15
<b>113</b>	<b>TOTAL CORPS DE POLICE</b>		<b>5'483'800.00</b>	<b>2'052'000.00</b>	<b>1'909'000.00</b>	<b>5'355'598.40</b>	<b>1'948'795.85</b>
<b>119</b>	<b>AUTRES TACHES DE POLICE</b>						
119.310.00	Fournitures de bureau et imprimés		1'500.00	1'500.00		56.40	
119.311.01	Achats d'équipement et matériel		2'500.00	2'500.00		3'228.25	
119.317.02	Patrouilleurs scolaires		16'000.00	16'400.00		15'280.40	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
119.434.00	Facturation à des tiers		8'000.00		8'000.00		6'538.60
<b>119</b>	<b>TOTAL AUTRES TACHES DE POLICE</b>	20'000.00	8'000.00	20'400.00	8'000.00	18'565.05	6'538.60
<b>11</b>	<b>TOTAL POLICE MUNICIPALE</b>	5'503'800.00	2'060'000.00	5'235'800.00	1'917'000.00	5'374'163.45	1'955'334.45
<b>12</b>	<b>JUSTICE</b>						
<b>120</b>	<b>JUGE DE COMMUNE</b>						
120.300.00	Traitements	126 70'100.00		61'600.00		60'823.15	
120.303.01	Charges sociales	7'500.00		7'000.00		3'168.65	
120.309.00	Autres charges de personnel	5'000.00		5'000.00		4'800.00	
120.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	500.00		500.00			
120.318.00	Affranchissements	3'000.00		3'000.00		3'150.00	
120.436.00	Emoluments		50'000.00		50'000.00		40'921.75
<b>120</b>	<b>TOTAL JUGE DE COMMUNE</b>	86'100.00	50'000.00	77'100.00	50'000.00	71'941.80	40'921.75
<b>122</b>	<b>SERVICE OFFICIEL DE LA CURATELLE</b>						
122.301.00	Traitements	746'700.00		739'000.00		689'356.25	
122.303.01	Charges sociales	211'200.00		208'000.00		174'643.60	
122.309.00	Autres charges de personnel	10'400.00		14'300.00		8'367.15	
122.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	3'300.00		3'300.00			
122.316.00	Loyer	126 46'800.00		15'000.00			
122.317.00	Dédommagements	19'700.00		18'000.00		17'006.65	
122.318.00	Affranchissements	1'000.00		1'000.00		4'702.70	
122.318.05	Frais judiciaires	5'000.00		3'000.00		2'000.00	
122.319.01	Cotisations aux associations	1'200.00		1'000.00		950.00	
122.436.00	Emoluments		240'000.00		306'000.00		235'131.20
122.436.01	Remboursements de traitements		8'700.00		9'000.00		22'513.75
122.452.00	Facturation aux communes		77'900.00		77'900.00		77'888.00
<b>122</b>	<b>TOTAL SERVICE OFFICIEL DE LA CURATELLE</b>	1'045'300.00	326'600.00	1'002'600.00	392'900.00	897'026.35	335'532.95
<b>123</b>	<b>AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE</b>						
123.301.00	Traitements					8'395.80	
123.303.01	Charges sociales					858.90	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
123.352.00	Participation à l'APEA du district	250'000.00		250'000.00		234'165.00	
123.436.00	Emoluments						63.80
<b>123</b>	<b>TOTAL AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'A</b>	<b>250'000.00</b>		<b>250'000.00</b>		<b>243'419.70</b>	<b>63.80</b>
<b>124</b>	<b>TRIBUNAL DE POLICE</b>						
			126				
124.300.00	Traitements	20'000.00					
124.303.01	Charges sociales	6'300.00					
124.437.00	Emoluments		100'000.00				
<b>124</b>	<b>TOTAL TRIBUNAL DE POLICE</b>	<b>26'300.00</b>	<b>100'000.00</b>				
<b>129</b>	<b>AUTRES TÂCHES DE JUSTICE</b>						
129.351.00	Participation aux Tribunaux de la région	20'000.00		20'000.00		20'354.75	
<b>129</b>	<b>TOTAL AUTRES TÂCHES DE JUSTICE</b>	<b>20'000.00</b>		<b>20'000.00</b>		<b>20'354.75</b>	
<b>12</b>	<b>TOTAL JUSTICE</b>	<b>1'427'700.00</b>	<b>476'600.00</b>	<b>1'349'700.00</b>	<b>442'900.00</b>	<b>1'232'742.60</b>	<b>376'518.50</b>
<b>14</b>	<b>SERVICE DU FEU</b>						
<b>140</b>	<b>SERVICE DU FEU ET CSI</b>						
140.301.00	Traitements	435'000.00		426'000.00		425'519.15	
140.301.01	Soldes	230'000.00		271'700.00		223'423.75	
140.303.00	Charges sociales	127'500.00		125'000.00		111'025.10	
140.309.00	Autres charges de personnel	14'000.00		16'200.00		13'836.85	
140.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	3'500.00		2'500.00		2'646.35	
140.310.01	Journaux, documentation	2'000.00		1'800.00		484.90	
140.311.01	Achats d'équipement, de matériel et d'engins	50'000.00		55'100.00		45'595.45	
140.312.00	Eau, énergie, combustible	3'500.00		3'500.00		3'572.75	
140.313.00	Achats de carburant	17'000.00		17'000.00		16'609.40	
140.314.00	Entretien des bâtiments	3'000.00		2'800.00		4'150.25	
140.315.04	Entretien des véhicules et du matériel	73'000.00		74'000.00		75'609.40	
140.316.00	Locations	180'000.00		180'000.00		177'731.60	
140.317.00	Dédommagements	17'500.00		17'500.00		22'950.65	
140.318.02	Frais télécommunications et de concessions	10'000.00		18'500.00		8'363.65	
140.318.03	Prestations de tiers	53'000.00		53'000.00		265.05	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
140.318.06	Assurances de choses	27'000.00		24'000.00		22'458.75	
140.319.01	Cotisations aux associations	4'100.00		4'100.00		4'141.90	
140.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	373'000.00		278'000.00		81'067.65	
140.351.00	Participation communale au SMT	4'200.00		4'100.00		4'320.00	
140.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	800.00		1'000.00		310.25	
140.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
140.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	800.00		600.00		887.50	
140.430.00	Taxes d'exemption		280'000.00		290'000.00		270'468.30
140.434.00	Frais facturés à des tiers		130'000.00		110'000.00		162'954.25
140.436.01	Remboursements de traitements						3'608.65
140.461.00	Subsides de l'Etat		90'000.00		84'000.00		115'866.65
<b>140</b>	<b>TOTAL SERVICE DU FEU ET CSI</b>	<b>1'629'900.00</b>	<b>500'000.00</b>	<b>1'577'400.00</b>	<b>484'000.00</b>	<b>1'245'970.35</b>	<b>552'897.85</b>
<b>14</b>	<b>TOTAL SERVICE DU FEU</b>	<b>1'629'900.00</b>	<b>500'000.00</b>	<b>1'577'400.00</b>	<b>484'000.00</b>	<b>1'245'970.35</b>	<b>552'897.85</b>
<b>15</b>	<b>DEFENSE NATIONALE MILITAIRE</b>						
<b>151</b>	<b>INSTRUCTION</b>						
151.314.00	Entretien stand de tir de Châble-Croix	11'500.00		11'500.00		11'235.65	
151.331.00	Amortissements du patrimoine administratif			46'000.00			
<b>151</b>	<b>TOTAL INSTRUCTION</b>	<b>11'500.00</b>		<b>57'500.00</b>		<b>11'235.65</b>	
<b>15</b>	<b>TOTAL DEFENSE NATIONALE MILITAIRE</b>	<b>11'500.00</b>		<b>57'500.00</b>		<b>11'235.65</b>	
<b>16</b>	<b>PROTECTION DE LA POPULATION</b>						
<b>160</b>	<b>PROTECTION CIVILE</b>						
160.301.00	Traitements	331'000.00		327'000.00		383'479.85	
160.303.00	Charges sociales	98'500.00		97'000.00		103'290.90	
160.309.00	Autres charges de personnel	1'000.00		3'000.00		650.45	
160.310.00	Fournitures de bureau et imprimés			6'000.00		4'520.75	
160.311.01	Achats de mobilier et de machines			3'000.00		3'780.00	
160.312.00	Eau + énergie abris	7'200.00		7'200.00		7'018.80	
160.313.00	Achats de matériel et équipement	31'000.00		50'000.00		88'435.85	
160.314.00	Entretien des bâtiments	16'800.00		6'800.00		4'809.45	

<b>Comptes de fonctionnement</b>			<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
			<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
160.315.04	Entretien du matériel et équipement	126	45'000.00		10'000.00		3'836.70	
160.317.00	Cours communaux et dédommagements		70'000.00		70'000.00		52'779.95	
160.318.02	Frais télécommunications et de concessions	126	4'000.00		10'000.00		7'146.40	
160.318.06	Assurances de choses		1'000.00		1'000.00		519.90	
160.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU		800.00		800.00		620.50	
160.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP		500.00		500.00		500.00	
160.390.05	Imputation interne produits de nettoyage		700.00		500.00		290.00	
160.427.00	Produit des locations			500.00		500.00		240.00
160.434.00	Frais facturés à des tiers							350.00
160.436.01	Remboursements de traitements							17'765.05
160.461.00	Subsides de l'Etat			584'000.00		570'700.00		603'957.55
<b>160</b>	<b>TOTAL PROTECTION CIVILE</b>		<b>607'500.00</b>	<b>584'500.00</b>	<b>592'800.00</b>	<b>571'200.00</b>	<b>661'679.50</b>	<b>622'312.60</b>
<b>161</b>	<b>AUTRES TACHES CIVILES DE PROTECTION</b>							
161.309.00	Autres charges de personnel		5'000.00		5'000.00		1'190.00	
161.311.01	Achats d'équipement et matériel	126	10'000.00		5'000.00		6'818.60	
161.315.04	Entretien du matériel		6'000.00		4'000.00		1'433.95	
161.318.02	Frais télécommunications et de concessions		5'000.00		10'000.00		5'400.00	
161.318.03	Prestations de tiers		6'000.00		6'000.00		6'414.55	
161.434.00	Frais facturés à des tiers			10'000.00		10'000.00		9'035.35
<b>161</b>	<b>TOTAL AUTRES TACHES CIVILES DE PROTECTION</b>		<b>32'000.00</b>	<b>10'000.00</b>	<b>30'000.00</b>	<b>10'000.00</b>	<b>21'257.10</b>	<b>9'035.35</b>
<b>16</b>	<b>TOTAL PROTECTION DE LA POPULATION</b>		<b>639'500.00</b>	<b>594'500.00</b>	<b>622'800.00</b>	<b>581'200.00</b>	<b>682'936.60</b>	<b>631'347.95</b>
<b>1</b>	<b>TOTAL SECURITE PUBLIQUE</b>		<b>9'802'800.00</b>	<b>4'012'100.00</b>	<b>9'486'800.00</b>	<b>3'787'100.00</b>	<b>9'099'012.70</b>	<b>3'901'577.45</b>

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>2</b>	<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>						
<b>21</b>	<b>ECOLES PUBLIQUES</b>						
<b>210</b>	<b>ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES</b>						
210.302.00	Traitements	128 470'000.00		452'500.00		437'151.20	
210.303.02	Charges sociales	130'000.00		120'500.00		125'786.70	
210.309.00	Autres charges de personnel	5'000.00		6'800.00		4'003.70	
210.310.00	Imprimés et fournitures de bureau	1'000.00		1'000.00		586.30	
210.310.02	Achats de matériel	234'000.00		237'000.00		238'320.65	
210.310.03	Achats de matériel audiovisuel	9'800.00		9'800.00		9'983.45	
210.311.03	Achats de mobilier	9'500.00		9'500.00		9'578.15	
210.311.10	Achats de matériel informatique	20'000.00		22'600.00		16'127.90	
210.315.11	Entretien du matériel d'enseignement	4'000.00		3'800.00		5'057.50	
210.316.01	Location de matériel informatique	47'000.00		47'000.00		44'978.40	
210.317.00	Dédommagements	6'300.00		6'300.00		6'050.45	
210.318.00	Affranchissements	4'000.00		4'000.00		4'050.00	
210.318.13	Frais de transports	278'000.00		296'000.00		263'674.25	
210.319.01	Cotisations aux associations	4'000.00		3'500.00		3'360.00	
210.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	90'000.00		95'000.00		94'150.70	
210.361.00	Part au traitement du personnel enseignant	4'700'000.00		4'700'000.00		4'551'109.90	
210.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	1'500.00		1'500.00		1'500.00	
210.422.00	Intérêts des fonds		1'200.00		1'200.00		198.65
210.433.00	Finances d'écolage		2'000.00		2'000.00		
210.436.00	Frais facturés aux parents						43.00
210.436.01	Remboursements de traitements						115.10
210.461.00	Subsides de l'Etat		74'000.00		74'000.00		55'806.35
<b>210</b>	<b>TOTAL ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES</b>	<b>6'014'100.00</b>	<b>77'200.00</b>	<b>6'016'800.00</b>	<b>77'200.00</b>	<b>5'815'469.25</b>	<b>56'163.10</b>
<b>211</b>	<b>CYCLE D'ORIENTATION</b>						
211.302.00	Traitements	128 460'000.00		440'000.00		447'074.15	
211.303.02	Charges sociales	125'000.00		122'000.00		116'367.80	
211.309.00	Autres charges de personnel	3'500.00		4'500.00		2'287.30	
211.310.00	Imprimés et fournitures de bureau	1'500.00		1'500.00		687.55	
211.310.01	Journaux, documentation	1'000.00		1'000.00		929.35	
211.310.02	Achats de matériel courant	120'000.00		139'500.00		107'191.00	
211.310.03	Achats de matériel d'enseignement	15'000.00		29'000.00		9'269.05	
211.310.04	Achats de fournitures EF / TM	21'000.00		21'000.00		20'940.85	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
211.311.03	Achats de mobilier	2'000.00		3'000.00		8'100.70	
211.311.10	Achats de matériel informatique	2'000.00		4'000.00		128.80	
211.315.11	Entretien du matériel d'enseignement	12'000.00		9'000.00		11'705.75	
211.317.00	Dédommagements	6'500.00		6'500.00		8'362.90	
211.318.00	Affranchissements	5'000.00		5'000.00			
211.318.03	Prestations de tiers pour le restaurant scolaire	80'000.00		80'000.00		73'344.00	
211.318.13	Frais de transports	140'000.00		150'000.00		120'687.95	
211.319.01	Cotisations aux associations	2'200.00		2'200.00		2'195.00	
211.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	231'000.00		281'000.00		283'152.60	
211.352.00	Finances d'écolage	20'000.00		35'000.00		20'463.00	
211.361.00	Part au traitement du personnel enseignant	1'650'000.00		1'650'000.00		1'500'696.35	
211.422.00	Intérêts des fonds		600.00		600.00		99.35
211.433.00	Finances d'écolage		19'000.00		19'000.00		16'000.00
211.433.01	Participation des élèves		8'000.00		8'000.00		6'309.40
211.433.03	Participation des parents pour restaurant scolaire		80'000.00		80'000.00		73'586.00
211.461.00	Subsides de l'Etat		60'000.00		55'000.00		59'694.75
<b>211</b>	<b>TOTAL CYCLE D'ORIENTATION</b>	<b>2'897'700.00</b>	<b>167'600.00</b>	<b>2'984'200.00</b>	<b>162'600.00</b>	<b>2'733'584.10</b>	<b>155'689.50</b>
<b>213</b>	<b>ECOLEES SECONDAIRES DU 2EME DEGRE</b>						
213.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	167'000.00		300'000.00		480'000.00	
213.351.00	Participation aux écoles cantonales	57'500.00	128	35'000.00		35'032.60	
213.364.00	Frais de transport du 2ème degré général	90'000.00		90'000.00		83'719.25	
213.461.00	Subside de l'Etat		40'000.00		40'000.00		39'254.50
<b>213</b>	<b>TOTAL ECOLES SECONDAIRES DU 2EME DEGRE</b>	<b>314'500.00</b>	<b>40'000.00</b>	<b>425'000.00</b>	<b>40'000.00</b>	<b>598'751.85</b>	<b>39'254.50</b>
<b>216</b>	<b>CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE</b>		128				
216.302.00	Traitements	240'000.00		210'000.00		199'205.05	
216.303.02	Charges sociales	42'000.00		39'000.00		39'621.55	
216.309.00	Autres charges de personnel					137.15	
216.310.02	Achats de matériel	6'000.00		6'000.00		3'057.75	
216.313.00	Fournitures des repas et prises en charge	7'800.00		7'800.00		11'136.00	
216.317.00	Dédommagements	42'000.00		35'000.00		41'169.10	
216.318.04	Honoraires fiduciaire	1'200.00		1'500.00		1'177.50	
216.318.13	Frais de transports	85'000.00		78'000.00		87'389.60	
216.434.00	Participation des parents		8'000.00		8'000.00		5'605.60

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
216.461.00	Participations du canton		445'000.00		368'000.00		396'383.90
<b>216</b>	<b>TOTAL CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE</b>	424'000.00	453'000.00	377'300.00	376'000.00	382'893.70	401'989.50
<b>217</b>	<b>SPORTS</b>						
217.302.00	Traitements	128 201'500.00		188'500.00		191'995.65	
217.303.02	Charges sociales	45'000.00		43'000.00		39'854.95	
217.308.00	Personnel intérimaire					3'540.00	
217.311.01	Achats d'équipement et matériel EP	5'000.00		5'500.00		4'488.05	
217.311.02	Achats d'équipement et matériel CO	5'000.00		7'800.00		8'451.75	
217.316.00	Location Patinoire et Tennis	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
217.317.01	Frais des journées sportives EP	70'000.00		70'000.00		71'276.15	
217.317.02	Frais des journées sportives CO	50'000.00		52'000.00		53'392.50	
217.364.00	Subside à l'Ecole de commerce	1'500.00		1'500.00		1'600.00	
217.390.03	Imputation interne de frais de personnel	163'800.00		153'100.00		63'284.70	
217.390.04	Imputation interne autres dépenses	347'300.00		241'800.00		273'838.10	
217.433.01	Participation des élèves		22'500.00		22'500.00		19'676.45
217.461.00	Subside de l'Etat		1'800.00		1'800.00		2'554.70
<b>217</b>	<b>TOTAL SPORTS</b>	909'100.00	24'300.00	783'200.00	24'300.00	731'721.85	22'231.15
<b>219</b>	<b>AUTRES ACTIVITES SCOLAIRES</b>						
219.302.00	Traitements musée et centre didactique	4'500.00		4'500.00		4'017.80	
219.303.02	Charges sociales musée et centre didactique					484.35	
219.310.00	Achats matériel pour musée / centre didactique	3'000.00		3'400.00		2'669.05	
219.317.00	Participation retraites, échanges et religion	5'000.00		8'000.00		4'461.50	
219.317.02	Participation et frais promenades/promotions EP	20'000.00		19'700.00		19'232.55	
219.317.03	Participation et frais promenades CO	8'000.00		8'000.00		7'940.00	
219.318.00	Frais d'éducation et de prévention EP	129 15'000.00		6'500.00		6'351.60	
219.318.01	Frais d'éducation et de prévention CO	2'000.00		2'000.00		320.00	
219.318.20	Frais des activités culturelles EP	6'500.00		12'000.00		7'339.20	
219.318.21	Frais des activités culturelles CO	45'000.00		51'000.00		42'907.80	
219.318.22	Frais animation scolaire au Théâtre	35'000.00		35'000.00		32'479.30	
219.435.00	Recettes Choeur du CO		1'500.00		1'500.00		1'850.00
219.461.00	Subside de l'Etat pour la culture EP		2'000.00		2'000.00		

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
219.461.01	Subside de l'Etat pour la culture CO		1'000.00		1'000.00		
<b>219</b>	<b>TOTAL AUTRES ACTIVITES SCOLAIRES</b>	144'000.00	4'500.00	150'100.00	4'500.00	128'203.15	1'850.00
<b>21</b>	<b>TOTAL ECOLES PUBLIQUES</b>	10'703'400.00	766'600.00	10'736'600.00	684'600.00	10'390'623.90	677'177.75
<b>22</b>	<b>ECOLEES SPECIALISEES</b>						
<b>220</b>	<b>ECOLEES SPECIALISEES</b>						
220.361.00	Part aux charges des institutions spécialisées	139'000.00		159'000.00		141'978.15	
220.364.00	Frais de pension	40'000.00		40'000.00		22'144.00	
220.434.00	Participation des parents		40'000.00		40'000.00		22'144.00
<b>220</b>	<b>TOTAL ECOLES SPECIALISEES</b>	179'000.00	40'000.00	199'000.00	40'000.00	164'122.15	22'144.00
<b>22</b>	<b>TOTAL ECOLES SPECIALISEES</b>	179'000.00	40'000.00	199'000.00	40'000.00	164'122.15	22'144.00
<b>23</b>	<b>FORMATION PROFESSIONNELLE</b>						
<b>230</b>	<b>COURS PROFESSIONNELS</b>						
230.302.00	Traitements	60'000.00		65'000.00		49'479.05	
230.303.02	Charges sociales	12'000.00		14'500.00		8'521.60	
230.309.00	Autres charges de personnel					105.00	
230.317.00	Prix aux apprentis méritants	5'000.00		6'500.00		5'106.50	
230.317.01	Dédommagements	1'000.00		1'500.00		652.65	
230.364.00	Frais de transports pour les apprentis	250'000.00		250'000.00		258'684.80	
230.372.00	Subventions redistribuées	1'000.00		1'000.00			
230.433.00	Participation de tiers aux cours d'appui		4'000.00		4'000.00		3'118.70
230.452.00	Facturation aux communes		1'000.00		1'000.00		
230.461.00	Subside de l'Etat		135'000.00		131'000.00		137'705.15
230.472.00	Subventions redistribuées		1'000.00		1'000.00		
<b>230</b>	<b>TOTAL COURS PROFESSIONNELS</b>	329'000.00	141'000.00	338'500.00	137'000.00	322'549.60	140'823.85

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>231</b>	<b>ECOLE INTERNATIONALE DES ARTS ET TECHNIQUES</b>						
231.316.00	Loyer	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
<b>231</b>	<b>TOTAL ECOLE INTERNATIONALE DES ARTS ET TECHNIQUES</b>	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
<b>232</b>	<b>BOURSES D'ETUDES ET D'APPRENTISSAGE</b>						
232.366.00	Bourses d'études et d'apprentissage	30'000.00		30'000.00		33'350.00	
<b>232</b>	<b>TOTAL BOURSES D'ETUDES ET D'APPRENTISSAGE</b>	30'000.00		30'000.00		33'350.00	
<b>23</b>	<b>TOTAL FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	389'000.00	141'000.00	398'500.00	137'000.00	385'899.60	140'823.85
<b>28</b>	<b>BATIMENTS SCOLAIRES</b>						
<b>281</b>	<b>BATIMENTS DES ECOLES PRIMAIRES</b>						
281.301.00	Traitements	331'800.00		307'800.00		318'294.65	
281.303.00	Charges sociales	77'000.00		73'400.00		56'101.60	
281.309.00	Autres charges de personnel	1'000.00		1'200.00		503.40	
281.312.00	Eau, énergie, combustible	179'000.00		198'000.00		176'925.00	
281.314.00	Entretien des bâtiments	118'900.00		146'500.00		179'908.25	
281.316.00	Loyers pour locaux scolaires	35'500.00		35'500.00		35'267.40	
281.318.06	Assurances de choses	19'000.00		19'000.00		18'760.50	
281.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	470'000.00		474'000.00		290'568.40	
281.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	58'000.00		82'000.00		59'890.80	
281.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	5'000.00		14'000.00		3'031.75	
281.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	49'000.00		35'000.00		47'988.75	
281.390.13	Imputation interne personnel conciergerie	31'200.00					
281.427.00	Produit des locations		19'000.00		19'000.00		17'457.75
281.436.00	Facturation à des tiers						960.00
281.436.01	Remboursements de traitements						49'440.90
281.436.02	Dédommagements des assurances						10'641.85
281.461.00	Subsides de l'Etat		17'000.00		17'000.00		10'380.00
<b>281</b>	<b>TOTAL BATIMENTS DES ECOLES PRIMAIRES</b>	1'375'400.00	36'000.00	1'386'400.00	36'000.00	1'187'240.50	88'880.50

129

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>282</b>	<b>COLLEGE DU REPOSIEUX</b>						
282.301.00	Traitements	150'400.00		148'500.00		139'285.50	
282.303.00	Charges sociales	37'800.00		32'300.00		27'072.00	
282.312.00	Eau, énergie, combustible	74'600.00		78'400.00		73'901.20	
282.314.00	Entretien des bâtiments	73'700.00		61'000.00		128'857.05	
282.318.06	Assurances de choses	15'500.00		15'500.00		15'295.90	
282.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	453'000.00		500'000.00		548'000.00	
282.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	16'000.00		17'300.00		15'016.15	
282.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	5'000.00		5'000.00		4'300.00	
282.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	22'300.00		16'000.00		19'768.00	
282.390.13	Imputation interne personnel conciergerie	700.00					
282.436.00	Facturation à des tiers						785.15
282.436.01	Remboursements de traitement						26'223.05
282.436.02	Dédommagements des assurances						73'555.70
<b>282</b>	<b>TOTAL COLLEGE DU REPOSIEUX</b>	849'000.00		874'000.00		971'495.80	100'563.90
<b>28</b>	<b>TOTAL BATIMENTS SCOLAIRES</b>	2'224'400.00	36'000.00	2'260'400.00	36'000.00	2'158'736.30	189'444.40
<b>29</b>	<b>AUTRE TACHES D'ENSEIGNEMENT</b>						
<b>291</b>	<b>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</b>						
291.352.00	Part. au Centre régional Information / Orientation	26'000.00		26'000.00		25'392.40	
<b>291</b>	<b>TOTAL ORIENTATION PROFESSIONNELLE</b>	26'000.00		26'000.00		25'392.40	
<b>292</b>	<b>UNIVERSITE POPULAIRE</b>						
292.365.00	Subside Université Populaire	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
<b>292</b>	<b>TOTAL UNIVERSITE POPULAIRE</b>	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
<b>29</b>	<b>TOTAL AUTRE TACHES D'ENSEIGNEMENT</b>	38'000.00		38'000.00		37'392.40	
<b>2</b>	<b>TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	13'533'800.00	983'600.00	13'632'500.00	897'600.00	13'136'774.35	1'029'590.00

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>3</b>	<b>CULTURE, LOISIRS ET CULTE</b>						
<b>30</b>	<b>ENCOURAGEMENT A LA CULTURE</b>						
<b>300</b>	<b>MEDIATHEQUE</b>						
300.301.00	Traitements	466'200.00		465'100.00		443'919.90	
300.301.01	Traitements conciergerie	29'500.00		29'500.00		21'394.80	
300.303.00	Charges sociales	132'200.00		130'800.00		110'471.65	
300.303.01	Charges sociales conciergerie	5'600.00		5'600.00		2'332.45	
300.309.00	Autres charges de personnel	3'000.00		6'000.00		3'023.20	
300.310.00	Fournitures de bureau, imprimés et équipement	20'000.00		17'000.00		17'249.80	
300.310.01	Achats livres, abonnement journaux	63'000.00		63'000.00		63'517.05	
300.310.06	Frais d'animations	6'000.00		6'000.00		6'472.25	
300.312.00	Eau, énergie, combustible	14'800.00		15'800.00		11'243.90	
300.314.00	Entretien du bâtiment	40'000.00	131	26'500.00		23'860.30	
300.316.00	Loyers	12'500.00		12'500.00		12'456.00	
300.317.00	Dédommagements	1'000.00		1'300.00		1'000.00	
300.318.00	Affranchissements	7'500.00		5'000.00		7'318.20	
300.318.02	Frais de télécommunications	1'000.00		1'000.00		304.20	
300.318.03	Autres charges de PPE	6'000.00		8'500.00		6'153.05	
300.318.06	Assurances de choses	4'500.00		4'500.00		5'918.55	
300.318.10	Maintenance des logiciels et internet	21'700.00		21'000.00		22'005.70	
300.319.01	Cotisations aux associations	1'500.00		1'500.00		1'325.00	
300.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	20'000.00					
300.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	4'500.00		7'500.00		6'271.95	
300.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
300.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	7'300.00		4'500.00		4'812.50	
300.390.13	Imputation interne personnel conciergerie	5'800.00					
300.427.00	Produit des locations		8'000.00		8'000.00		8'124.60
300.434.00	Facturation à des tiers						157.00
300.436.01	Remboursements de traitements						1'083.25
300.439.00	Recettes		15'000.00		15'000.00		12'722.05
300.461.00	Subside de l'Etat		66'500.00		63'000.00		53'328.70
<b>300</b>	<b>TOTAL MEDIATHEQUE</b>	<b>876'100.00</b>	<b>89'500.00</b>	<b>835'100.00</b>	<b>86'000.00</b>	<b>773'550.45</b>	<b>75'415.60</b>
<b>301</b>	<b>THEATRE DU CROCHETAN</b>						
301.301.00	Traitements	903'000.00	131	846'000.00		830'446.45	
301.303.00	Charges sociales	240'000.00		221'300.00		191'560.75	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
301.308.00	Personnel intérimaire			3'000.00		3'494.90	
301.309.00	Autres charges de personnel	131		3'000.00		3'851.15	
301.310.00	Fournitures de bureau, imprimés et divers			14'000.00		13'667.10	
301.310.01	Journaux, documentation			600.00		482.00	
301.311.01	Achats de mobilier et installations			2'000.00		1'658.20	
301.312.00	Eau, énergie, combustible			80'500.00		69'853.30	
301.313.13	Achats marchandises pour le bar			40'000.00		37'743.70	
301.314.00	Entretien du bâtiment	131		53'200.00		62'296.75	
301.314.01	Entretien du Restaurant	131		6'100.00		10'833.40	
301.315.00	Entretien du mobilier et des installations			16'000.00		14'243.25	
301.318.00	Affranchissements			15'000.00		21'810.35	
301.318.02	Frais de télécommunications			1'000.00		903.50	
301.318.06	Assurances de choses			18'000.00		16'756.70	
301.319.01	Cotisations aux associations			7'800.00		8'570.00	
301.331.00	Amortissements du patrimoine administratif			118'000.00		110'788.10	
301.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU			17'000.00		11'069.25	
301.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP			2'000.00		2'000.00	
301.390.05	Imputation interne produits de nettoyage			7'800.00		8'446.50	
301.427.00	Produit des locations		115'000.00		105'000.00		120'142.25
301.435.00	Recettes du bar		59'000.00		55'000.00		58'633.60
301.436.01	Remboursements de traitements						-3'825.00
301.436.02	Dédommagements des assurances						784.65
301.436.03	Produit des charges		5'500.00		5'500.00		5'520.00
<b>301</b>	<b>TOTAL THEATRE DU CROCHETAN</b>		<b>179'500.00</b>	<b>1'486'800.00</b>	<b>165'500.00</b>	<b>1'420'475.35</b>	<b>181'255.50</b>
<b>302</b>	<b>PROGRAMME CULTUREL</b>						
302.308.00	Personnel intérimaire	131	20'000.00	40'000.00		39'304.80	
302.311.01	Achats équipement et matériel		16'500.00	16'500.00		21'579.85	
302.315.11	Entretien de l'équipement et du matériel		6'500.00	6'500.00		9'519.30	
302.316.03	Location d'installations techniques	132	87'000.00	25'000.00		24'973.75	
302.317.00	Dédommagements		8'500.00	8'500.00		11'380.50	
302.318.03	Cachets, déplacements, réceptions contractuelles		687'000.00	687'000.00		707'692.80	
302.318.04	Prestations de tiers		10'000.00	10'000.00		5'000.00	
302.318.08	Frais bancaires et postaux		1'500.00	3'400.00		1'211.45	
302.318.09	Droits d'auteurs, impôts		55'000.00	55'000.00		70'627.55	
302.318.15	Billetterie		10'000.00	7'000.00		6'394.60	
302.318.16	Publicité, affichage, imprimés		125'000.00	125'000.00		123'749.40	
302.434.00	Recettes d'abonnements et finances d'entrées		550'000.00		550'000.00		503'939.00
302.434.01	Autres recettes	132	127'000.00		65'000.00		57'480.80

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
302.461.00	Subside de l'Etat et sponsoring		190'000.00		195'000.00		191'000.00
<b>302</b>	<b>TOTAL PROGRAMME CULTUREL</b>	1'027'000.00	867'000.00	983'900.00	810'000.00	1'021'434.00	752'419.80
<b>303</b>	<b>SOCIETES CULTURELLES LOCALES</b>						
303.365.00	Subside à l'Association "La Bavette"	45'000.00		45'000.00		45'000.00	
303.365.02	Subside aux sociétés locales	113'000.00		113'000.00		103'100.00	
<b>303</b>	<b>TOTAL SOCIETES CULTURELLES LOCALES</b>	158'000.00		158'000.00		148'100.00	
<b>304</b>	<b>ECOLE DE MUSIQUE</b>						
304.301.00	Traitements	132 130'000.00		155'000.00		127'017.10	
304.303.00	Charges sociales	17'000.00		19'000.00		17'689.60	
304.311.01	Achats d'instruments, de partitions et divers	1'500.00		1'500.00		1'474.85	
304.315.11	Réparations d'instruments	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
304.317.00	Dédommagements	6'000.00		6'000.00		6'580.20	
304.318.03	Prestations de tiers	10'000.00		10'000.00		8'315.60	
304.433.00	Participations des élèves		80'000.00		87'000.00		77'505.00
<b>304</b>	<b>TOTAL ECOLE DE MUSIQUE</b>	165'500.00	80'000.00	192'500.00	87'000.00	162'077.35	77'505.00
<b>305</b>	<b>CONSERVATOIRE SECTION DE MONTHEY</b>						
305.316.00	Locations de studios	6'500.00		6'500.00		6'156.00	
305.351.00	Participation communale	8'000.00		8'000.00		6'400.00	
<b>305</b>	<b>TOTAL CONSERVATOIRE SECTION DE MONTHEY</b>	14'500.00		14'500.00		12'556.00	
<b>307</b>	<b>CENTRE CULTUREL DU PONT ROUGE</b>						
307.301.00	Traitements	132 117'600.00		107'300.00		105'641.90	
307.303.00	Charges sociales	29'000.00		28'000.00		24'894.45	
307.308.00	Personnel intérimaire	1'000.00		2'000.00		691.20	
307.310.01	Journaux, documentation	300.00		300.00		142.45	
307.311.01	Achats équipement et matériel	5'000.00		10'900.00		4'813.00	
307.312.00	Eau, énergie, combustible	14'000.00		14'000.00		15'997.90	
307.313.13	Achats de marchandises pour le bar	30'000.00		30'000.00		28'269.70	
307.314.00	Entretien du bâtiment	3'800.00		4'500.00		13'942.95	
307.315.11	Entretien de l'équipement et du matériel	1'000.00		1'000.00		949.50	

Comptes de fonctionnement		Budget	2019	Budget	2018	Comptes	2017
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
307.316.03	Locations d'installations techniques	1'600.00		1'600.00		4'084.95	
307.317.00	Dédommagements	1'000.00		1'000.00		840.00	
307.318.00	Affranchissements	200.00		200.00		57.00	
307.318.02	Frais de télécommunications	1'100.00		1'100.00		1'152.65	
307.318.03	Cachets, déplacements, réceptions contractuelles	70'000.00		70'000.00		84'912.85	
307.318.06	Assurances de choses	1'200.00		1'200.00		1'158.20	
307.318.08	Commissions et frais d'encaissements	5'000.00		2'000.00		5'304.40	
307.318.09	Droits d'auteurs, impôts	7'000.00		7'000.00		9'987.00	
307.318.16	Publicité, affichage, imprimés	15'000.00		15'000.00		13'991.40	
307.318.23	Frais de sécurité	13'000.00		13'000.00		18'764.00	
307.319.01	Cotisations aux associations	500.00		500.00		600.00	
307.331.00	Amortissements du patrimoine administratif			28'000.00			
307.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	2'000.00		5'500.00		3'567.80	
307.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	2'400.00		1'800.00		3'064.40	
307.390.13	Imputation interne personnel conciergerie	5'200.00					
307.427.00	Produit des locations		15'000.00		15'000.00		17'370.00
307.434.00	Finances d'entrées		60'000.00		55'000.00		61'002.05
307.434.01	Facturation à des tiers						1'000.00
307.435.00	Recettes du bar		70'000.00		65'000.00		67'973.20
307.436.02	Dédommagements des assurances						7'065.80
307.461.00	Subside de l'Etat et sponsoring		14'000.00		25'000.00		18'000.00
307.469.01	Don Loterie Romande		20'000.00		20'000.00		20'000.00
<b>307</b>	<b>TOTAL CENTRE CULTUREL DU PONT ROUGE</b>	<b>326'900.00</b>	<b>179'000.00</b>	<b>345'900.00</b>	<b>180'000.00</b>	<b>342'827.70</b>	<b>192'411.05</b>
<b>308</b>	<b>AUTRES SALLES ET BATIMENTS CULTURELS</b>						
308.301.00	Traitements	113'800.00		117'700.00		91'118.55	
308.303.00	Charges sociales	30'000.00		31'000.00		21'170.70	
308.308.00	Personnel intérimaire					200.00	
308.312.00	Eau, énergie, combustible	64'900.00		69'500.00		61'263.15	
308.314.00	Entretien des bâtiments	29'000.00		29'300.00		49'445.00	
308.315.00	Entretien du mobilier et des machines	4'000.00		4'000.00		3'860.05	
308.318.06	Assurances de choses	7'700.00		7'700.00		9'761.00	
308.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	260'000.00		250'000.00		240'784.30	
308.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	12'500.00		21'000.00		15'900.35	
308.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
308.390.05	Imputation interne produits nettoyage	9'000.00		6'500.00		9'404.50	
308.390.06	Imputation interne de frais de chauffage	8'500.00		10'100.00		6'794.95	
308.390.13	Imputation interne personnel conciergerie	10'400.00					
308.427.00	Produit des locations		132		90'000.00		85'921.60

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
308.436.00	Facturation à des tiers						847.00
308.436.02	Dédommagements des assurances						262.25
<b>308</b>	<b>TOTAL AUTRES SALLES ET BATIMENTS CULTURELS</b>	552'800.00	109'200.00	549'800.00	90'000.00	512'702.55	87'030.85
<b>309</b>	<b>AUTRES TACHES CULTURELLES</b>						
309.301.00	Traitements	60'700.00		58'600.00		48'886.05	
309.303.00	Charges sociales	17'300.00		16'700.00		11'981.60	
309.311.04	Achats équipements pour manifestations	10'000.00		11'500.00		12'382.95	
309.312.00	Electricité manifestations	6'000.00		6'000.00		6'678.00	
309.315.05	Entretien équipement pour manifestations	3'000.00		7'000.00		6'961.30	
309.317.03	Prestations pour jumelage	132 61'500.00		11'500.00		12'517.50	
309.318.03	Manifestations culturelles	132 60'000.00		85'000.00		52'543.45	
309.318.12	Manifestation pour l'accession à la majorité	6'000.00		8'000.00		5'656.15	
309.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	28'000.00				6'967.10	
309.351.00	Part. au développement culturel en Valais	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
309.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	11'000.00		15'100.00		11'795.75	
309.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	95'000.00		95'000.00		96'757.50	
309.390.13	Imputation interne personnel conciergerie	4'700.00					
309.434.00	Facturation à des tiers		15'000.00		5'000.00		15'231.00
309.461.00	Subsides de l'Etat		12'000.00		12'000.00		6'225.00
309.469.00	Dons de tiers	132	100'000.00				
<b>309</b>	<b>TOTAL AUTRES TACHES CULTURELLES</b>	373'200.00	127'000.00	324'400.00	17'000.00	283'127.35	21'456.00
<b>30</b>	<b>TOTAL ENCOURAGEMENT A LA CULTURE</b>	5'033'700.00	1'631'200.00	4'890'900.00	1'435'500.00	4'676'850.75	1'387'493.80
<b>32</b>	<b>MEDIAS</b>						
<b>320</b>	<b>RADIO LOCALE</b>						
320.316.00	Loyer	132 18'000.00		18'000.00		18'000.00	
320.365.00	Participation	132 54'000.00		72'000.00		70'584.00	
<b>320</b>	<b>TOTAL RADIO LOCALE</b>	72'000.00		90'000.00		88'584.00	
<b>32</b>	<b>TOTAL MEDIAS</b>	72'000.00		90'000.00		88'584.00	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>33</b>	<b>PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES</b>						
<b>330</b>	<b>PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES</b>						
330.308.00	Personnel intérimaire	65'700.00		65'700.00		69'509.15	
330.311.01	Achats de machines et outillage	4'000.00		5'000.00		4'999.80	
330.312.00	Eau, énergie, combustible pour les serres	26'000.00		26'000.00		26'039.15	
330.313.00	Achats de carburant	5'000.00		5'000.00		4'152.25	
330.313.01	Achats d'arbres	27'000.00		32'000.00		23'072.15	
330.314.00	Entretien bâtiments et serres	15'500.00		13'000.00		14'041.70	
330.314.04	Entretien, facturation de tiers	127'800.00		139'800.00		135'650.60	
330.315.04	Entretien véhicules et machines	18'000.00		18'000.00		19'441.30	
330.318.06	Assurances de choses	200.00		8'900.00		160.00	
330.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	430'000.00		505'000.00		671'885.90	
330.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	680'000.00		668'200.00		697'031.75	
330.390.04	Imputation interne de frais de personnel SF	65'000.00		65'000.00		64'718.50	
330.434.00	Frais facturés à des tiers		13'500.00		13'500.00		10'500.00
<b>330</b>	<b>TOTAL PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES</b>	<b>1'464'200.00</b>	<b>13'500.00</b>	<b>1'551'600.00</b>	<b>13'500.00</b>	<b>1'730'702.25</b>	<b>10'500.00</b>
<b>33</b>	<b>TOTAL PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES</b>	<b>1'464'200.00</b>	<b>13'500.00</b>	<b>1'551'600.00</b>	<b>13'500.00</b>	<b>1'730'702.25</b>	<b>10'500.00</b>
<b>34</b>	<b>SPORTS</b>						
<b>340</b>	<b>SALLES DE GYMNASTIQUE</b>						
340.301.00	Traitements	39'700.00		41'000.00		28'362.15	
340.301.20	Traitements Reposieux	68'200.00		71'000.00		59'617.25	
340.303.00	Charges sociales	6'000.00		5'000.00		6'259.35	
340.303.20	Charges sociales Reposieux	17'700.00		17'500.00		8'581.60	
340.311.01	Achats d'engins et matériel	3'400.00		3'500.00		4'225.50	
340.311.21	Achats d'engins et matériel Reposieux	3'500.00		3'500.00		5'341.40	
340.312.00	Eau, énergie, combustible Reposieux	44'000.00		45'000.00		43'826.35	
340.312.10	Eau, énergie, combustible	46'000.00		49'000.00		45'831.95	
340.314.00	Entretien des bâtiments et salles	133 13'300.00		20'000.00		10'292.10	
340.314.20	Entretien des bâtiments et salles Reposieux	19'900.00		19'400.00		16'723.10	
340.315.03	Entretien des engins de gymnastique	133 31'500.00		14'500.00		1'864.00	
340.315.23	Entretien des engins de gymnastique Reposieux	11'700.00		10'200.00		453.25	
340.318.06	Assurances de choses	7'000.00		7'000.00		6'845.00	
340.318.26	Assurances de choses Reposieux	7'600.00		7'600.00		7'502.40	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
340.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	182'000.00		47'000.00		98'301.80	
340.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	15'000.00		17'700.00		13'931.50	
340.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
340.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	8'300.00		6'200.00		12'557.85	
340.390.13	Imputation interne personnel conciergerie	4'800.00					
340.390.21	Imputation interne frais de personnel BU Reposieux	16'000.00		16'000.00		9'121.35	
340.390.22	Imputation interne frais de personnel TP Reposieux	2'000.00		2'000.00		1'800.00	
340.390.23	Imputation interne pers. conciergerie Repos.	7'800.00					
340.390.25	Imputation interne produits nett. Reposieux	10'000.00		6'700.00		8'700.00	
340.427.00	Produit des locations		10'500.00		8'500.00		12'567.50
340.436.00	Facturation à des tiers						933.20
340.436.01	Remboursements de traitements						23'154.35
340.436.02	Dédommagements des assurances						901.85
340.461.00	Subsides de l'Etat						443.80
340.490.03	Imputation interne de frais de personnel		89'600.00		86'100.00		41'682.25
340.490.04	Imputation interne autres dépenses		183'600.00		111'300.00		116'386.00
<b>340</b>	<b>TOTAL SALLES DE GYMNASTIQUE</b>	<b>567'400.00</b>	<b>283'700.00</b>	<b>411'800.00</b>	<b>205'900.00</b>	<b>392'137.90</b>	<b>196'068.95</b>
<b>341</b>	<b>PISCINE COUVERTE</b>						
341.301.00	Traitements	101'000.00		98'700.00		92'976.50	
341.303.00	Charges sociales	23'900.00		22'100.00		12'571.15	
341.312.00	Eau, énergie, combustible	117'500.00		109'500.00		120'037.90	
341.314.00	Entretien	115'000.00		82'800.00		125'090.00	
341.318.06	Assurances de choses	2'700.00		2'700.00		2'656.40	
341.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	94'000.00		70'000.00		69'216.40	
341.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	15'000.00		12'700.00		5'298.35	
341.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	500.00		500.00		500.00	
341.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	8'200.00		6'000.00		7'363.50	
341.390.13	Imputation interne personnel conciergerie	8'000.00					
341.434.00	Finances d'entrées		5'000.00		5'000.00		4'730.00
341.436.01	Remboursements de traitements						34'070.55
341.490.03	Imputation interne de frais de personnel		74'200.00		67'000.00		21'602.45
341.490.04	Imputation interne autres dépenses		163'700.00		130'500.00		157'452.10
<b>341</b>	<b>TOTAL PISCINE COUVERTE</b>	<b>485'800.00</b>	<b>242'900.00</b>	<b>405'000.00</b>	<b>202'500.00</b>	<b>435'710.20</b>	<b>217'855.10</b>
<b>342</b>	<b>TERRAINS ET INSTALLATIONS DE SPORTS</b>						
342.301.00	Traitements	37'500.00		37'500.00		34'676.05	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
342.303.00	Charges sociales	6'700.00		6'700.00		5'351.05	
342.311.02	Achat machines	6'000.00		8'000.00		8'005.05	
342.312.00	Eau, énergie, combustible	27'000.00		27'000.00		23'549.85	
342.313.00	Achats de carburant	4'500.00		4'500.00		4'427.30	
342.314.00	Entretien des bâtiments	24'400.00	133	27'700.00		33'569.15	
342.314.01	Entretien terrains et places, factures de tiers	99'800.00	133	87'000.00		69'599.20	
342.315.04	Entretien véhicules et machines	18'000.00		18'000.00		17'531.95	
342.316.00	Locations	3'200.00		3'200.00		5'415.00	
342.318.06	Assurances de choses	2'700.00		2'700.00		2'484.60	
342.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	726'000.00		554'000.00		269'482.45	
342.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	14'800.00		14'800.00		5'646.55	
342.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	90'000.00		115'000.00		74'148.75	
342.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	7'000.00		3'000.00		3'986.10	
342.390.13	Imputation interne personnel conciergerie	6'900.00					
342.427.00	Locations		5'500.00		1'000.00		5'125.00
342.436.00	Facturation à des tiers						602.55
342.436.01	Remboursements de traitements						763.10
342.436.02	Dédommagements des assurances						2'609.50
<b>342</b>	<b>TOTAL TERRAINS ET INSTALLATIONS DE SPORTS</b>	<b>1'074'500.00</b>	<b>5'500.00</b>	<b>909'100.00</b>	<b>1'000.00</b>	<b>557'873.05</b>	<b>9'100.15</b>
<b>343</b>	<b>SOCIETES SPORTIVES LOCALES</b>						
343.365.00	Subsides	92'000.00		92'000.00		80'000.00	
343.365.01	Subside au BBC Monthey	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
<b>343</b>	<b>TOTAL SOCIETES SPORTIVES LOCALES</b>	<b>142'000.00</b>		<b>142'000.00</b>		<b>130'000.00</b>	
<b>344</b>	<b>PROMOTION DU SPORT</b>						
344.301.00	Traitements	201'500.00	133	166'700.00		150'056.40	
344.303.00	Charges sociales	54'000.00		48'300.00		37'500.15	
344.309.00	Autres charges de personnel	2'700.00		2'700.00			
344.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	4'000.00		4'000.00			
344.317.00	Dédommagements	200.00		200.00		406.00	
344.318.03	Honoraires et prestations de services	17'000.00	133	11'000.00		10'570.85	
344.319.01	Cotisations aux associations	500.00		500.00		500.00	
<b>344</b>	<b>TOTAL PROMOTION DU SPORT</b>	<b>279'900.00</b>		<b>233'400.00</b>		<b>199'033.40</b>	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>349</b>	<b>AUTRES TACHES SPORTIVES</b>						
349.312.00	Electricité manifestations sportives	40'000.00		50'000.00		41'267.55	
349.317.03	Triathlon populaire	16'000.00		16'000.00		16'210.35	
349.318.12	Cérémonie des mérites sportifs	5'000.00		5'000.00		4'834.05	
349.318.15	Réceptions et manifestations diverses	30'000.00		36'500.00		27'905.65	
349.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	254'000.00		247'000.00		221'902.60	
349.364.01	Piscine à ciel ouvert - subside	400'000.00		400'000.00		402'083.05	
349.364.02	Patinoire et halle de tennis, part. au déficit	624'000.00		618'000.00		626'317.80	
349.364.03	Patinoire et halle de tennis, autres subsides	86'500.00		86'500.00		78'550.00	
349.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	30'000.00		36'000.00		21'283.30	
349.434.00	Participation de tiers		7'500.00		7'500.00		4'180.00
<b>349</b>	<b>TOTAL AUTRES TACHES SPORTIVES</b>	<b>1'485'500.00</b>	<b>7'500.00</b>	<b>1'495'000.00</b>	<b>7'500.00</b>	<b>1'440'354.35</b>	<b>4'180.00</b>
<b>34</b>	<b>TOTAL SPORTS</b>	<b>4'035'100.00</b>	<b>539'600.00</b>	<b>3'596'300.00</b>	<b>416'900.00</b>	<b>3'155'108.90</b>	<b>427'204.20</b>
<b>35</b>	<b>AUTRES LOISIRS</b>						
<b>350</b>	<b>SERVICE ANIMATION JEUNESSE</b>						
350.301.00	Traitements	133 358'700.00		334'600.00		298'508.15	
350.301.01	Traitements conciergerie	8'900.00		11'000.00		10'182.80	
350.303.00	Charges sociales	96'300.00		87'000.00		73'089.10	
350.303.01	Charges sociales conciergerie	1'000.00		1'200.00		1'117.30	
350.309.00	Autres charges de personnel	1'000.00		1'800.00		1'060.00	
350.311.00	Achats de mobilier et équipement	7'500.00		9'000.00		6'659.10	
350.312.00	Eau, énergie, combustible	9'000.00		9'000.00		8'868.70	
350.314.00	Entretien du bâtiment	133 3'500.00		16'500.00		5'891.60	
350.317.00	Dédommagements	1'500.00		1'500.00		917.90	
350.318.03	Animation	42'100.00		42'100.00		47'022.30	
350.318.06	Assurances de choses	800.00		800.00		1'041.30	
350.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	4'900.00		4'900.00		4'096.40	
350.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	1'500.00		900.00		1'300.85	
350.390.13	Imputation interne personnel conciergerie	2'100.00					
350.433.00	Recettes		19'000.00		19'000.00		17'923.35
350.436.00	Facturation à des tiers						62.40
350.436.01	Remboursements de traitements		7'200.00		7'200.00		9'562.50
350.461.00	Subsides de l'Etat		2'000.00		2'000.00		1'000.00

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
350.490.07	Imputation interne de frais de personnel		8'300.00		8'300.00		4'150.00
<b>350</b>	<b>TOTAL SERVICE ANIMATION JEUNESSE</b>	538'800.00	36'500.00	520'300.00	36'500.00	459'755.50	32'698.25
<b>351</b>	<b>COLONIE DE VACANCES</b>						
351.366.00	Participations	19'000.00		19'000.00		23'313.00	
<b>351</b>	<b>TOTAL COLONIE DE VACANCES</b>	19'000.00		19'000.00		23'313.00	
<b>352</b>	<b>PASSEPORT-VACANCES</b>						
352.365.01	Subside	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
<b>352</b>	<b>TOTAL PASSEPORT-VACANCES</b>	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
<b>35</b>	<b>TOTAL AUTRES LOISIRS</b>	563'800.00	36'500.00	545'300.00	36'500.00	489'068.50	32'698.25
<b>39</b>	<b>EGLISES</b>						
<b>390</b>	<b>PAROISSE CATHOLIQUE</b>						
390.314.00	Fonds de rénovation pour l'entretien des églises	75'000.00		75'000.00		73'490.00	
390.362.00	Subside	705'000.00		705'000.00		690'800.00	
<b>390</b>	<b>TOTAL PAROISSE CATHOLIQUE</b>	780'000.00		780'000.00		764'290.00	
<b>391</b>	<b>PAROISSE PROTESTANTE</b>						
391.362.00	Subside	215'000.00		215'000.00		210'602.00	
<b>391</b>	<b>TOTAL PAROISSE PROTESTANTE</b>	215'000.00		215'000.00		210'602.00	
<b>39</b>	<b>TOTAL EGLISES</b>	995'000.00		995'000.00		974'892.00	
<b>3</b>	<b>TOTAL CULTURE, LOISIRS ET CULTE</b>	12'163'800.00	2'220'800.00	11'669'100.00	1'902'400.00	11'115'206.40	1'857'896.25

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>4</b>	<b>SANTE</b>						
<b>44</b>	<b>CENTRE MEDICO-SOCIAL REGIONAL</b>						
<b>440</b>	<b>CENTRE MEDICO-SOCIAL</b>						
440.352.00	Participation au CMS	137 1'010'000.00		900'000.00		1'006'661.80	
<b>440</b>	<b>TOTAL CENTRE MEDICO-SOCIAL</b>	1'010'000.00		900'000.00		1'006'661.80	
<b>441</b>	<b>BATIMENT DU CENTRE MEDICO-SOCIAL</b>						
441.301.00	Traitements	40'000.00		42'300.00		36'978.00	
441.303.00	Charges sociales	6'000.00		6'800.00		5'435.25	
441.312.00	Eau, énergie, combustible	26'000.00		40'000.00		21'398.55	
441.314.00	Entretien des bâtiments	9'700.00		15'700.00		12'415.15	
441.318.06	Assurances de choses	2'300.00		2'300.00		2'569.70	
441.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	40'000.00		44'000.00		49'500.00	
441.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	9'900.00		9'900.00		5'026.05	
441.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	1'500.00		1'500.00		1'500.00	
441.390.05	Imputation interne produits nettoyage	5'500.00		4'000.00		5'373.60	
441.390.13	Imputation interne personnel conciergerie	3'500.00					
441.427.00	Produit des locations		101'000.00		101'000.00		102'689.10
<b>441</b>	<b>TOTAL BATIMENT DU CENTRE MEDICO-SOCIAL</b>	144'400.00	101'000.00	166'500.00	101'000.00	140'196.30	102'689.10
<b>44</b>	<b>TOTAL CENTRE MEDICO-SOCIAL REGIONAL</b>	1'154'400.00	101'000.00	1'066'500.00	101'000.00	1'146'858.10	102'689.10
<b>45</b>	<b>PROPHYLAXIE, LUTTE CONTRE LES MALADIES</b>						
<b>450</b>	<b>LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS</b>						
450.361.00	Participation	55'000.00		53'000.00		59'586.45	
<b>450</b>	<b>TOTAL LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS</b>	55'000.00		53'000.00		59'586.45	
<b>45</b>	<b>TOTAL PROPHYLAXIE, LUTTE CONTRE LES MALADIES</b>	55'000.00		53'000.00		59'586.45	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>46</b>	<b>SERVICE MEDICAL DES ECOLES</b>						
<b>460</b>	<b>PROPHYLAXIE DENTAIRE POUR LA JEUNESSE</b>						
460.361.00	Financement de la santé scolaire	20'000.00		20'000.00		20'588.15	
460.366.01	Subsides soins orthodontiques	160'000.00		160'000.00		181'951.30	
460.366.02	Subsides soins courants	100'000.00		100'000.00		105'081.60	
460.366.03	Subsides apprentis et étudiants	22'000.00		22'000.00		22'945.35	
<b>460</b>	<b>TOTAL PROPHYLAXIE DENTAIRE POUR LA JEUNESSE</b>	<b>302'000.00</b>		<b>302'000.00</b>		<b>330'566.40</b>	
<b>46</b>	<b>TOTAL SERVICE MEDICAL DES ECOLES</b>	<b>302'000.00</b>		<b>302'000.00</b>		<b>330'566.40</b>	
<b>49</b>	<b>AUTRES DEPENSES DE SANTE</b>						
<b>490</b>	<b>AUTRES DEPENSES DE SANTE</b>						
490.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	15'000.00		15'000.00		21'968.20	
490.361.00	Financement du dispositif pré-hospitalier	110'000.00		115'000.00		106'403.95	
490.365.00	Participation pour don du sang	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
<b>490</b>	<b>TOTAL AUTRES DEPENSES DE SANTE</b>	<b>126'000.00</b>		<b>131'000.00</b>		<b>129'372.15</b>	
<b>49</b>	<b>TOTAL AUTRES DEPENSES DE SANTE</b>	<b>126'000.00</b>		<b>131'000.00</b>		<b>129'372.15</b>	
<b>4</b>	<b>TOTAL SANTE</b>	<b>1'637'400.00</b>	<b>101'000.00</b>	<b>1'552'500.00</b>	<b>101'000.00</b>	<b>1'666'383.10</b>	<b>102'689.10</b>

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>5</b>	<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>						
<b>53</b>	<b>AUTRES ASSURANCES SOCIALES</b>						
<b>530</b>	<b>PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES AVS ET AI</b>						
530.361.00	Participations	138	1'285'000.00	1'200'000.00		1'331'173.45	
<b>530</b>	<b>TOTAL PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES AVS ET AI</b>		1'285'000.00	1'200'000.00		1'331'173.45	
<b>532</b>	<b>ASSURANCE-CHOMAGE</b>						
532.308.00	Personnel intérimaire		5'000.00	5'000.00		4'008.60	
<b>532</b>	<b>TOTAL ASSURANCE-CHOMAGE</b>		5'000.00	5'000.00		4'008.60	
<b>53</b>	<b>TOTAL AUTRES ASSURANCES SOCIALES</b>		1'290'000.00	1'205'000.00		1'335'182.05	
<b>54</b>	<b>ACCUEIL ET PROTECTION DE L'ENFANCE ET LA JEUNESSE</b>						
<b>540</b>	<b>AIDE INSTITUTIONS PRIVEES</b>						
540.365.00	Subsides		175'000.00	170'000.00		168'646.75	
<b>540</b>	<b>TOTAL AIDE INSTITUTIONS PRIVEES</b>		175'000.00	170'000.00		168'646.75	
<b>541</b>	<b>CRECHE-GARDERIE "LA TONKINELLE"</b>						
541.301.00	Traitements		1'641'000.00	1'619'000.00		1'586'345.45	
541.303.00	Charges sociales		476'700.00	469'500.00		371'109.30	
541.308.00	Personnel intérimaire	138	11'500.00	6'000.00		4'600.00	
541.309.00	Autres charges de personnel		9'000.00	9'000.00		10'747.10	
541.310.00	Fournitures de bureau, imprimés et divers		6'000.00	7'000.00		5'182.80	
541.310.03	Achat matériel éducatif		5'000.00	5'000.00		4'207.35	
541.311.00	Achats de mobilier	138	9'000.00				
541.311.01	Matériel de ménage et literie		6'300.00	14'300.00		4'201.90	
541.312.00	Eau, énergie, combustible		15'000.00	15'000.00		13'846.05	
541.313.00	Fournitures des repas et frais d'alimentation		180'000.00	178'000.00		175'459.05	
541.313.01	Achats de médicaments et matériel de soins		2'000.00	2'300.00		2'114.20	
541.313.02	Matériel d'animation		5'000.00	5'000.00		4'539.45	

Comptes de fonctionnement		Budget	2019	Budget	2018	Comptes	2017
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
541.314.00	Entretien du bâtiment	20'000.00		21'000.00		19'499.80	
541.317.00	Dédommagements	1'000.00		1'000.00		922.50	
541.318.00	Affranchissements	2'000.00		3'500.00		1'747.20	
541.318.02	Frais télécommunications	2'100.00		2'100.00		68.80	
541.318.06	Assurances de choses	2'000.00		2'000.00		1'960.10	
541.330.00	Pertes sur débiteurs	5'000.00		5'000.00		4'143.00	
541.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	143'000.00		159'000.00		175'000.00	
541.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	9'500.00		12'400.00		7'259.85	
541.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	4'500.00		4'500.00		3'650.00	
541.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	9'000.00		6'500.00		9'945.00	
541.390.13	Imputation interne personnel conciergerie	6'400.00					
541.424.01	Pertes récupérées						879.00
541.434.00	Participation des parents		720'000.00		720'000.00		712'824.10
541.436.00	Facturation à des tiers						250.00
541.436.01	Remboursements de traitements		40'000.00		40'000.00		43'954.30
541.461.00	Subside de l'Etat		395'000.00		380'000.00		398'623.60
<b>541</b>	<b>TOTAL CRECHE-GARDERIE "LA TONKINELLE"</b>	<b>2'571'000.00</b>	<b>1'155'000.00</b>	<b>2'547'100.00</b>	<b>1'140'000.00</b>	<b>2'406'548.90</b>	<b>1'156'531.00</b>
<b>542</b>	<b>PROTECTION DE LA JEUNESSE</b>						
542.352.00	Participations					47'859.85	
542.361.00	Participation communale à la curatelle éducative	90'000.00		85'000.00		94'500.00	
542.436.00	Facturation à des tiers		10'000.00		25'000.00		8'350.00
<b>542</b>	<b>TOTAL PROTECTION DE LA JEUNESSE</b>	<b>90'000.00</b>	<b>10'000.00</b>	<b>85'000.00</b>	<b>25'000.00</b>	<b>142'359.85</b>	<b>8'350.00</b>
<b>543</b>	<b>UAPE</b>						
543.301.00	Traitements	138 972'000.00		876'000.00		954'306.20	
543.303.00	Charges sociales	247'000.00		248'000.00		198'607.05	
543.308.00	Personnel intérimaire	5'000.00		5'000.00		4'800.00	
543.309.00	Autres charges de personnel	7'000.00		4'000.00		6'359.35	
543.310.00	Fournitures de bureau, imprimés et divers	1'600.00		1'600.00		1'387.10	
543.310.03	Achat matériel éducatif	5'000.00		5'000.00		3'273.10	
543.311.00	Achats de mobilier	139 5'000.00				79.90	
543.311.01	Matériel de ménage	3'500.00		3'500.00		3'290.75	
543.312.00	Eau, énergie, combustible	9'500.00		9'500.00		8'931.35	
543.313.00	Fournitures des repas et frais d'alimentation	138 264'300.00		230'000.00		227'994.45	
543.313.01	Achats de médicaments et matériel de soins	1'200.00		1'200.00		1'076.80	
543.313.02	Matériel d'animation	5'000.00		5'500.00		5'032.40	

<b>Comptes de fonctionnement</b>			<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
			<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
543.314.00	Entretien des bâtiments	139	25'300.00		30'300.00		26'043.20	
543.316.00	Loyer	138	15'000.00					
543.317.00	Dédommagements		12'000.00		8'000.00		7'983.30	
543.318.00	Affranchissements		2'000.00		1'000.00		1'943.55	
543.318.02	Frais télécommunications		1'300.00		1'100.00		1'101.25	
543.318.06	Assurances de choses		700.00		700.00		680.60	
543.330.00	Pertes sur débiteurs		2'000.00		2'000.00		713.50	
543.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		93'000.00		37'000.00		42'000.00	
543.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU		4'200.00		4'200.00		2'060.05	
543.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP		2'000.00		2'000.00		1'950.00	
543.390.05	Imputation interne produits de nettoyage		4'000.00		1'400.00		3'204.30	
543.390.13	Imputation interne personnel conciergerie		3'000.00					
543.427.00	Produit des locations							2'000.00
543.434.00	Participation des parents	138		690'000.00		580'000.00		599'054.30
543.436.01	Remboursements de traitements			30'000.00		30'000.00		129'597.10
543.461.00	Subside de l'Etat			235'000.00		230'000.00		233'936.45
<b>543</b>	<b>TOTAL UAPE</b>		1'690'600.00	955'000.00	1'477'000.00	840'000.00	1'502'818.20	964'587.85
<b>544</b>	<b>TRAVAIL SOCIAL HORS MURS</b>							
544.301.00	Traitements		153'000.00		148'000.00		74'284.55	
544.303.00	Charges sociales		23'300.00		40'800.00		10'810.15	
544.309.00	Autres charges de personnel		8'500.00		8'500.00		5'753.00	
544.318.02	Frais télécommunications		2'700.00		1'500.00		407.35	
544.318.03	Prestations de tiers		5'000.00		5'000.00		49.65	
544.319.01	Cotisations aux associations		200.00		200.00			
544.390.07	Imputation interne de frais de personnel		8'300.00		8'300.00		4'150.00	
544.452.00	Participations des communes			99'500.00		104'000.00		47'957.55
<b>544</b>	<b>TOTAL TRAVAIL SOCIAL HORS MURS</b>		201'000.00	99'500.00	212'300.00	104'000.00	95'454.70	47'957.55
<b>54</b>	<b>TOTAL ACCUEIL ET PROTECTION DE L'ENFANCE ET LA JEU</b>		4'727'600.00	2'219'500.00	4'491'400.00	2'109'000.00	4'315'828.40	2'177'426.40
<b>55</b>	<b>HANDICAPES</b>							
<b>550</b>	<b>INSTITUTIONS POUR HANDICAPES</b>							
550.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		400'000.00		99'000.00		158'762.65	

<b>Comptes de fonctionnement</b>			<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
			<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
550.361.00	Subsides	138	2'300'000.00		2'200'000.00		2'162'747.95	
<b>550</b>	<b>TOTAL INSTITUTIONS POUR HANDICAPES</b>		2'700'000.00		2'299'000.00		2'321'510.60	
<b>55</b>	<b>TOTAL HANDICAPES</b>		2'700'000.00		2'299'000.00		2'321'510.60	
<b>57</b>	<b>HOME POUR PERSONNES AGEES</b>							
<b>570</b>	<b>SALAIRES ET CHARGES SOCIALES</b>							
570.301.00	Salaires médecin				5'000.00		3'000.00	
570.301.01	Infirmières Cat. A				1'781'000.00		1'775'672.10	
570.301.02	Infirmières-ass. et ass. en soins Cat. B				1'245'000.00		1'091'880.70	
570.301.03	Professions de soins Cat. D				286'000.00		273'392.65	
570.301.04	Aides-soignantes Cat. C				460'000.00		477'494.80	
570.301.05	Personnel sans formation Cat. I				2'292'000.00		2'361'725.55	
570.301.06	Stagiaires de soins				101'000.00		83'229.80	
570.301.08	Personnel d'animation				354'000.00		348'804.60	
570.301.09	Salaires coiffeuse				67'000.00		63'367.55	
570.301.10	Salaires du personnel de l'administration				460'000.00		406'603.55	
570.301.11	Salaires du personnel hôtelier				1'171'000.00		1'203'776.85	
570.301.12	Salaires du personnel du service technique				199'000.00		175'382.05	
570.303.00	Charges sociales du personnel soignant				1'461'000.00		1'285'488.50	
570.303.01	Charges sociales du personnel non soignant				515'000.00		428'571.00	
570.308.00	Personnel soignant temporaire qualifié				65'000.00		65'741.15	
570.308.01	Personnel soignant temporaire non qualifié				10'000.00		70'734.65	
570.308.02	Aumônerie				6'000.00		6'000.00	
570.308.04	Personnel temporaire de maintenance - civilistes				15'000.00		15'039.05	
570.308.11	Factures des écoles pour stagiaires en intendance				7'200.00		2'000.00	
570.309.00	Frais de formation du personnel soignant				27'500.00		21'497.20	
570.309.01	Frais de formation du personnel non soignant				15'000.00		5'975.60	
570.309.02	Annonces pour le personnel soignant				1'200.00			
570.317.00	Dédommagements du personnel soignant				2'400.00		1'645.90	
570.317.01	Dédommagements du personnel non soignant				2'200.00		2'237.80	
570.318.03	Prestations de tiers				857'000.00		832'134.85	
570.436.01	Rembt infirmières Cat. A					20'000.00		24'530.90
570.436.02	Rembt infirmières- assistantes Cat. B					20'000.00		89'252.50
570.436.03	Rembt autres professions de soins Cat. D					10'000.00		2'740.25
570.436.04	Rembt aides-soignantes Cat. C					10'000.00		22'249.40
570.436.05	Rembt personnel sans formation Cat. I					95'000.00		107'036.35

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
570.436.06	Rembt stagiaires de soins						453.70
570.436.08	Rembt personnel d'animation				15'000.00		
570.436.10	Rembt personnel de l'administration						688.35
570.436.11	Rembt personnel hôtelier				20'000.00		1'725.40
<b>570</b>	<b>TOTAL SALAIRES ET CHARGES SOCIALES</b>			11'405'500.00	190'000.00	11'001'395.90	248'676.85
<b>571</b>	<b>MATERIEL MEDICAL D'EXPLOITATION</b>						
571.311.06	Achats d'instruments et ustensiles			11'000.00		8'146.95	
571.311.07	Achats de mobilier et équipements médicaux			8'500.00		7'902.50	
571.313.00	Achats de médicaments			34'400.00		28'073.45	
571.313.01	Achats de matériel médical selon LIMA			83'000.00		81'410.95	
571.313.02	Achats d'autre matériel médical non-LIMA			5'300.00		1'741.60	
<b>571</b>	<b>TOTAL MATERIEL MEDICAL D'EXPLOITATION</b>			142'200.00		127'275.45	
<b>572</b>	<b>PRODUITS ALIMENTAIRES</b>						
572.313.11	Achats cuisine			805'000.00		781'840.05	
572.313.13	Achats cafétéria			35'000.00		39'633.30	
<b>572</b>	<b>TOTAL PRODUITS ALIMENTAIRES</b>			840'000.00		821'473.35	
<b>573</b>	<b>AUTRES CHARGES MENAGERES</b>						
573.311.11	Achats de matériel cuisine			8'000.00		8'216.35	
573.311.12	Achat de matériel salle à manger			9'800.00		3'120.15	
573.311.13	Achats de matériel cafétéria			2'500.00		1'286.55	
573.311.14	Achats de matériel ménage			42'500.00		47'394.75	
573.311.15	Achats de matériel buanderie			6'900.00		3'795.75	
573.313.09	Achats de produits de coiffure			4'500.00		3'160.60	
573.313.11	Achats de produits de nettoyage cuisine			27'000.00		32'856.05	
573.313.14	Achats de produits de nettoyage ménage			6'000.00		2'970.30	
573.313.15	Achats de produits de lessive buanderie			5'500.00		3'168.70	
573.315.06	Blanchissage par des tiers			170'000.00		173'964.50	
573.315.11	Entretien du matériel cuisine			22'400.00		27'126.90	
573.315.12	Entretien du matériel salle à manger			1'000.00		1'099.15	
573.315.13	Entretien du matériel cafétéria			1'500.00		308.70	
573.315.14	Entretien du matériel ménage			2'000.00		2'411.95	
573.315.15	Entretien du matériel buanderie			3'500.00		1'524.95	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
573.315.17	Entretien du matériel médico-technique			22'200.00		14'932.50	
<b>573</b>	<b>TOTAL AUTRES CHARGES MENAGERES</b>			335'300.00		327'337.85	
<b>574</b>	<b>IMMEUBLES ET EQUIPEMENTS</b>						
574.311.00	Achats de mobilier			15'000.00		10'454.75	
574.312.00	Eau, énergie, électricité			87'000.00		76'223.25	
574.312.01	Gaz			3'000.00		2'074.05	
574.312.02	Chauffage à distance			136'000.00		119'678.10	
574.313.00	Achats de carburant			500.00			
574.313.01	Achats petit matériel quincaillerie			26'000.00		23'422.80	
574.314.00	Entretien des immeubles			110'000.00		115'046.15	
574.314.01	Réfections chambres et appartements			30'000.00		30'120.95	
574.315.03	Entretien des installations			106'700.00		107'957.20	
574.315.04	Entretien des véhicules			2'500.00		2'411.20	
574.318.06	Assurances de choses			14'500.00		13'747.40	
574.318.07	Enlèvement des déchets			16'000.00		14'281.65	
574.331.00	Amortissements du patrimoine administratif			566'000.00		402'512.10	
574.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU			1'500.00		558.75	
574.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP			1'500.00		500.00	
574.390.09	Imputation interne d'intérêts			111'000.00		107'559.00	
574.427.00	Produit des locations				6'000.00		4'048.80
574.427.01	Produit des places de parc				25'000.00		23'067.50
574.436.02	Dédommagements des assurances						12'089.20
<b>574</b>	<b>TOTAL IMMEUBLES ET EQUIPEMENTS</b>			1'227'200.00	31'000.00	1'026'547.35	39'205.50
<b>575</b>	<b>FRAIS DE BUREAU ET ADMINISTRATION</b>						
575.310.00	Fournitures de bureau et imprimés			12'000.00		10'397.60	
575.310.01	Journaux, documentation			1'900.00		2'067.00	
575.317.00	Frais de réception et de représentation			9'200.00		4'631.65	
575.318.00	Affranchissements			5'500.00		5'429.65	
575.318.02	Frais de télécommunications			21'900.00		20'836.65	
575.318.10	Maintenance informatique			58'500.00		55'540.00	
575.319.01	Cotisations aux associations			27'200.00		27'404.90	
575.436.00	Facturation au personnel photocopies				300.00		
575.436.05	Téléphones facturés non soumis à la TVA				30'000.00		28'996.80

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
575.436.06	Téléphones facturés soumis à la TVA				5'800.00		5'064.85
<b>575</b>	<b>TOTAL FRAIS DE BUREAU ET ADMINISTRATION</b>			136'200.00	36'100.00	126'307.45	34'061.65
<b>576</b>	<b>ANIMATION</b>						
576.318.03	Frais d'animation			45'000.00		39'698.85	
576.469.00	Dons pour animation				2'000.00		1'294.90
576.469.01	Don Loterie Romande				84'500.00		84'500.00
<b>576</b>	<b>TOTAL ANIMATION</b>			45'000.00	86'500.00	39'698.85	85'794.90
<b>578</b>	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
578.330.00	Pertes sur débiteurs			103'000.00		94'263.70	
578.432.00	Taxes de soins selon la LAMAL				2'988'000.00		2'945'883.40
578.432.01	Taxes liées à l'impotence				800'000.00		816'480.20
578.432.02	Taxes de pension				5'180'000.00		5'167'300.40
578.432.03	Pension des locataires				55'000.00		43'632.50
578.432.04	Facturation au personnel cuisine				35'000.00		26'310.60
578.432.06	Participation résidents au coût des soins				230'000.00		216'306.10
578.435.00	Livraison de repas à domicile				300'000.00		272'030.00
578.435.01	Livraison de repas à des tiers				307'000.00		300'128.80
578.435.02	Repas des visiteurs				26'000.00		27'060.10
578.435.03	Collations diverses				7'000.00		5'141.20
578.435.04	Facturation au personnel matériel				1'000.00		411.40
578.435.13	Produits de la cafétéria				132'000.00		138'657.75
578.436.09	Facturation coiffure				63'000.00		63'478.10
578.436.14	Facturation ménage aux locataires				20'000.00		18'621.45
578.436.15	Facturation buanderie aux locataires				3'500.00		3'875.50
578.461.00	Subvention cantonale à l'exploitation				2'000'000.00		1'945'373.55
578.461.02	Subvention Office de coordination instit. soc.				3'600.00		4'460.00
578.462.00	Participation communes au coût des soins				850'000.00		759'248.10
<b>578</b>	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			103'000.00	13'001'100.00	94'263.70	12'754'399.15
<b>579</b>	<b>ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX (EMS)</b>						
579.363.00	Participation au coût du Home Les Tilleuls	139		1'252'000.00			

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
579.364.00	Participation au coût des soins pr résidents EMS	1'100'000.00		1'100'000.00		1'133'200.60	
<b>579</b>	<b>TOTAL ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX (EMS)</b>	2'352'000.00		1'100'000.00		1'133'200.60	
<b>57</b>	<b>TOTAL HOME POUR PERSONNES AGEES</b>	2'352'000.00		15'334'400.00	13'344'700.00	14'697'500.50	13'162'138.05
<b>58</b>	<b>ASSISTANCE</b>						
<b>580</b>	<b>MANIFESTATIONS POUR PERSONNES AGEES</b>						
580.318.12	Frais de réceptions	29'000.00		25'500.00		23'065.30	
<b>580</b>	<b>TOTAL MANIFESTATIONS POUR PERSONNES AGEES</b>	29'000.00		25'500.00		23'065.30	
<b>581</b>	<b>AIDE SOCIALE</b>						
581.366.00	Participation	1'360'000.00	138	1'300'000.00		1'351'902.40	
<b>581</b>	<b>TOTAL AIDE SOCIALE</b>	1'360'000.00		1'300'000.00		1'351'902.40	
<b>582</b>	<b>FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI</b>						
582.361.00	Participation	250'000.00	138	235'000.00		282'266.70	
<b>582</b>	<b>TOTAL FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI</b>	250'000.00		235'000.00		282'266.70	
<b>584</b>	<b>SERVICE SOCIAL</b>						
584.318.00	Affranchissements	8'000.00		12'000.00		7'539.00	
584.352.00	Participation traitements	200'000.00		205'000.00		186'940.00	
584.352.01	Participation aux autres frais	15'000.00		15'000.00		13'434.30	
<b>584</b>	<b>TOTAL SERVICE SOCIAL</b>	223'000.00		232'000.00		207'913.30	
<b>585</b>	<b>INTEGRATION DES ETRANGERS</b>						
585.301.00	Traitements	309'900.00		306'600.00		269'971.50	
585.303.00	Charges sociales	69'300.00		65'200.00		56'189.35	
585.309.00	Autres charges de personnel	2'500.00		2'000.00		2'350.60	
585.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	5'000.00		6'000.00		4'960.45	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
585.310.01	Journaux, documentation	1'000.00		800.00		1'077.45	
585.311.00	Achats de mobilier et équipement	4'800.00		7'500.00		5'149.95	
585.312.00	Eau, énergie, combustible	7'500.00		7'500.00		7'289.25	
585.314.00	Entretien des bâtiments	2'600.00		600.00		3'366.55	
585.317.00	Dédommagements	3'500.00		3'500.00		2'985.40	
585.318.02	Frais de télécommunications	1'200.00		1'200.00		1'067.25	
585.318.03	Animation	23'400.00		23'100.00		21'982.70	
585.318.04	Prestations de tiers	4'000.00		4'000.00		5'251.45	
585.318.06	Assurances de choses	800.00		800.00		799.00	
585.318.12	Frais de réceptions et de manifestations	4'000.00		4'000.00		4'223.10	
585.319.01	Cotisations aux associations	6'000.00		6'000.00		5'741.00	
585.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	8'000.00		8'000.00		31'419.80	
585.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	2'500.00		2'200.00		1'526.60	
585.390.05	Imputation interne produits nettoyage	1'000.00		700.00		1'434.00	
585.390.13	Imputation interne personnel conciergerie	300.00					
585.427.00	Produit des locations		2'000.00		2'000.00		2'380.00
585.431.00	Emoluments		65'000.00		55'000.00		66'600.00
585.433.00	Participations de tiers		45'000.00		40'500.00		55'888.85
585.436.01	Remboursements de traitements		4'000.00		4'000.00		693.60
585.461.00	Subside de l'Etat		175'000.00		163'000.00		178'458.00
<b>585</b>	<b>TOTAL INTEGRATION DES ETRANGERS</b>	<b>457'300.00</b>	<b>291'000.00</b>	<b>449'700.00</b>	<b>264'500.00</b>	<b>426'785.40</b>	<b>304'020.45</b>
<b>589</b>	<b>AUTRES TACHES D'ASSISTANCE</b>						
589.316.00	Loyers et autres prestations	50'800.00		51'600.00		36'628.25	
589.364.00	Subside au Centre SIPE - Cirenac	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
589.364.02	Foyer de jour de Collombey-Muraz	37'000.00		35'000.00		36'260.00	
589.365.00	Dons à des oeuvres de bienfaisance	73'000.00		73'000.00		66'800.00	
589.366.00	Avances pensions alimentaires	70'000.00		83'000.00		81'255.70	
589.366.01	Participations aux rémunérations de curateur	130'000.00	139	100'000.00		108'287.05	
589.366.02	Mesures sociales relatives aux déchets	105'000.00					
589.436.00	Facturation à des tiers pour loyers		15'000.00		15'000.00		11'276.85
<b>589</b>	<b>TOTAL AUTRES TACHES D'ASSISTANCE</b>	<b>468'800.00</b>	<b>15'000.00</b>	<b>345'600.00</b>	<b>15'000.00</b>	<b>332'231.00</b>	<b>11'276.85</b>
<b>58</b>	<b>TOTAL ASSISTANCE</b>	<b>2'788'100.00</b>	<b>306'000.00</b>	<b>2'587'800.00</b>	<b>279'500.00</b>	<b>2'624'164.10</b>	<b>315'297.30</b>

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget Charges</b>	<b>2019 Revenus</b>	<b>Budget Charges</b>	<b>2018 Revenus</b>	<b>Comptes Charges</b>	<b>2017 Revenus</b>
<b>59</b>	<b>ACTIONS D'ENTRAIDE</b>						
<b>591</b>	<b>ACTIONS D'ENTRAIDE A L'ETRANGER</b>						
591.365.00	Subsides	139		6'000.00		6'000.00	
<b>591</b>	<b>TOTAL ACTIONS D'ENTRAIDE A L'ETRANGER</b>			6'000.00		6'000.00	
<b>59</b>	<b>TOTAL ACTIONS D'ENTRAIDE</b>			6'000.00		6'000.00	
<b>5</b>	<b>TOTAL PREVOYANCE SOCIALE</b>			13'857'700.00	2'525'500.00	25'923'600.00	15'733'200.00
						25'300'185.65	15'654'861.75

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>6</b>	<b>TRAFIC</b>						
<b>60</b>	<b>INFRASTRUCTURES, MOBILITE ET ENVIRONNEMENT</b>						
<b>601</b>	<b>BUREAUX ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUE</b>						
601.301.00	Traitements	141 345'000.00		420'000.00		315'294.60	
601.303.00	Charges sociales	100'000.00		113'000.00		82'022.05	
601.309.00	Autres charges de personnel	2'000.00		2'000.00		2'652.00	
601.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	2'500.00		2'500.00		1'749.05	
601.310.01	Journaux, documentation	1'000.00		1'000.00		2'115.50	
601.313.00	Achats de matériel	2'000.00		2'000.00		144.85	
601.314.00	Entretien des bureaux et ateliers	3'000.00		4'000.00		3'059.35	
601.315.00	Entretien du mobilier et des machines	1'500.00		2'000.00		1'163.10	
601.315.10	Entretien du matériel informatique	3'000.00		5'000.00			
601.316.00	Loyers et chauffage	16'000.00		15'200.00		13'761.50	
601.317.00	Dédommagements	2'600.00		2'100.00		2'673.40	
601.318.00	Affranchissements	4'000.00		4'000.00		5'224.05	
601.318.01	Frais d'études et expertises	15'000.00		31'000.00		11'500.00	
601.318.13	Travaux des géomètres	10'000.00		18'000.00		17'880.45	
601.319.01	Cotisations aux associations	3'500.00		3'000.00		4'090.00	
601.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	429'000.00		349'000.00		152'965.75	
601.390.03	Imputation interne de frais administratifs	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
601.436.01	Remboursements de traitements		1'500.00		1'500.00		3'845.30
<b>601</b>	<b>TOTAL BUREAUX ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUE</b>	<b>946'100.00</b>	<b>1'500.00</b>	<b>979'800.00</b>	<b>1'500.00</b>	<b>622'295.65</b>	<b>3'845.30</b>
<b>602</b>	<b>SERVICE D'EXPLOITATION</b>	141					
602.301.00	Traitements	2'164'000.00		2'079'000.00		1'908'980.45	
602.303.00	Charges sociales	622'000.00		600'000.00		495'129.85	
602.309.00	Autres charges de personnel	11'000.00		11'000.00		3'762.30	
602.317.00	Dédommagements	2'000.00		2'000.00		2'437.00	
602.436.01	Remboursements de traitements		22'000.00		22'000.00		24'569.35
602.490.02	Imputation interne de frais de personnel		2'777'000.00		2'670'000.00		2'385'740.25
<b>602</b>	<b>TOTAL SERVICE D'EXPLOITATION</b>	<b>2'799'000.00</b>	<b>2'799'000.00</b>	<b>2'692'000.00</b>	<b>2'692'000.00</b>	<b>2'410'309.60</b>	<b>2'410'309.60</b>
<b>60</b>	<b>TOTAL INFRASTRUCTURES, MOBILITE ET ENVIRONNEMENT</b>	<b>3'745'100.00</b>	<b>2'800'500.00</b>	<b>3'671'800.00</b>	<b>2'693'500.00</b>	<b>3'032'605.25</b>	<b>2'414'154.90</b>

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>61</b>	<b>ROUTES CANTONALES</b>						
<b>610</b>	<b>ROUTES CANTONALES</b>						
610.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	378'000.00		341'000.00		339'000.00	
610.361.00	Participation entretien	910'000.00		498'000.00		663'737.45	
<b>610</b>	<b>TOTAL ROUTES CANTONALES</b>	1'288'000.00		839'000.00		1'002'737.45	
<b>61</b>	<b>TOTAL ROUTES CANTONALES</b>	1'288'000.00		839'000.00		1'002'737.45	
<b>62</b>	<b>ROUTES COMMUNALES</b>						
<b>620</b>	<b>RESEAU DES ROUTES COMMUNALES</b>						
620.308.00	Personnel intérimaire	5'000.00		5'000.00			
620.312.00	Energie, éclairage public	135'000.00		195'000.00		124'742.75	
620.314.02	Entretien signalisation	71'000.00		101'000.00		68'048.20	
620.314.03	Entretien réparations	240'000.00		289'900.00		249'454.30	
620.314.04	Entretien revêtements bitumineux	260'000.00		270'000.00		277'446.25	
620.314.05	Entretien déneigement	90'000.00		100'000.00		146'796.60	
620.314.06	Entretien sacs dépotoirs	90'000.00		100'000.00		89'412.35	
620.314.07	Entretien mobilier urbain	30'000.00		34'000.00		34'310.60	
620.314.09	Entretien démarcation	75'000.00		75'000.00		67'006.40	
620.318.09	Impôt TVA	1'000.00		1'000.00		666.50	
620.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	1'918'000.00		1'707'000.00		1'756'904.55	
620.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	552'500.00		483'800.00		629'449.25	
620.390.08	Imputation interne des coûts d'éclairage public	391'000.00		403'000.00		265'981.45	
620.390.10	Imputation interne d'épuration de l'eau	70'000.00		70'000.00		70'000.00	
620.436.00	Facturation à des tiers		102'500.00		102'500.00		89'378.75
620.436.02	Facturation à des tiers signalisation		5'000.00		5'000.00		2'160.00
620.460.00	Subside de la Confédération						14'638.80
<b>620</b>	<b>TOTAL RESEAU DES ROUTES COMMUNALES</b>	3'928'500.00	107'500.00	3'834'700.00	107'500.00	3'780'219.20	106'177.55
<b>621</b>	<b>PARKINGS</b>						
621.301.00	Traitements	103'000.00		103'000.00		102'654.85	
621.303.00	Charges sociales	30'000.00		30'000.00		26'597.15	
621.309.00	Autres charges de personnel					243.00	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
621.310.00	Fournitures de bureaux et imprimés	10'000.00		10'000.00		9'420.00	
621.312.00	Eau, énergie, combustible	43'000.00		43'000.00		42'158.00	
621.313.00	Achats de matériel	800.00		800.00		48.30	
621.314.01	Entretien, facturation de tiers TP	110'000.00		126'500.00		105'549.40	
621.314.02	Entretien signalisation	7'500.00		7'500.00		1'443.30	
621.315.07	Entretien des parcomètres factures de tiers	90'000.00		100'000.00		85'600.25	
621.316.00	Loyer	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
621.318.03	Frais de traitement de la monnaie	12'000.00		12'000.00		8'585.70	
621.318.06	Assurances de choses	17'000.00		17'000.00		17'326.05	
621.318.09	Impôt TVA	53'000.00		50'000.00		50'505.35	
621.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	632'000.00		770'000.00		704'940.70	
621.380.00	Attribution au financement spécial	324'700.00		112'200.00		230'132.70	
621.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	40'000.00		40'000.00		36'076.50	
621.390.03	Imputation interne de frais administratifs	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
621.390.09	Imputation interne d'intérêts	126'000.00		132'000.00		152'588.00	
621.427.01	Taxes de parkings non soumises à la TVA		585'000.00		575'000.00		567'087.80
621.427.02	Taxes de parkings soumises à la TVA		655'000.00		625'000.00		641'061.35
621.430.00	Contribution pour places de parc manquantes		40'000.00		40'000.00		40'000.00
621.436.00	Facturation à des tiers		80'000.00		80'000.00		91'148.05
621.437.00	Produit des amendes		260'000.00		255'000.00		255'572.05
<b>621</b>	<b>TOTAL PARKINGS</b>	<b>1'620'000.00</b>	<b>1'620'000.00</b>	<b>1'575'000.00</b>	<b>1'575'000.00</b>	<b>1'594'869.25</b>	<b>1'594'869.25</b>
<b>622</b>	<b>ATELIER</b>						
622.311.01	Achats outillage et équipement	22'900.00		22'900.00		24'255.85	
622.312.00	Eau, énergie, combustible	35'000.00		35'000.00		36'813.05	
622.313.00	Achats de carburant	39'000.00		45'000.00		37'166.20	
622.313.01	Achats de fournitures pour véhicules	12'100.00		7'100.00		8'013.20	
622.313.09	Achats de matériel et matières premières	3'000.00		3'000.00		1'616.80	
622.314.00	Entretien ateliers et dépôts	13'600.00		14'100.00		28'193.05	
622.315.04	Entretien des véhicules et machines	38'000.00		39'200.00		45'543.05	
622.315.06	Entretien outillage et équipement	8'500.00		8'500.00		7'295.20	
622.316.00	Leasing véhicule	40'000.00		40'000.00		42'873.85	
622.318.02	Concession et entretien réseau radio	600.00		1'000.00		672.00	
622.318.06	Assurances de choses	14'000.00		14'000.00		13'740.90	
622.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	258'000.00		289'000.00		230'003.25	
622.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	4'000.00		4'200.00		1'924.40	
622.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	75'000.00		75'000.00		44'364.30	
622.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	4'500.00		3'400.00		4'715.35	
622.390.13	Imputation interne personnel conciergerie	2'300.00					

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
622.427.00	Produit des locations		30'000.00		30'000.00		30'000.00
622.434.00	Facturation à des tiers		2'000.00		2'000.00		710.00
622.436.02	Dédommagements		500.00		500.00		
<b>622</b>	<b>TOTAL ATELIER</b>	570'500.00	32'500.00	601'400.00	32'500.00	527'190.45	30'710.00
<b>629</b>	<b>DEVELOPPEMENT DES MOBILITES DOUCES</b>						
629.312.00	Eau, énergie, combustible			1'000.00		52.00	
629.318.04	Prestations de tiers	19'000.00		26'500.00		30'112.10	
629.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	9'000.00					
<b>629</b>	<b>TOTAL DEVELOPPEMENT DES MOBILITES DOUCES</b>	28'000.00		27'500.00		30'164.10	
<b>62</b>	<b>TOTAL ROUTES COMMUNALES</b>	6'147'000.00	1'760'000.00	6'038'600.00	1'715'000.00	5'932'443.00	1'731'756.80
<b>65</b>	<b>TRAFIC REGIONAL</b>						
<b>650</b>	<b>ENTREPRISES DE TRAFIC REGIONAL</b>						
650.318.01	Frais d'études					8'652.45	
650.318.09	Impôt TVA	500.00		500.00		609.00	
650.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	519'000.00		427'000.00		1'394'835.70	
650.351.00	Participations	497'500.00		480'000.00		503'539.70	
650.434.00	Participation de tiers		85'000.00		85'000.00		83'546.30
<b>650</b>	<b>TOTAL ENTREPRISES DE TRAFIC REGIONAL</b>	1'017'000.00	85'000.00	907'500.00	85'000.00	1'907'636.85	83'546.30
<b>651</b>	<b>ENTREPRISES DE TRAFIC LOCAL</b>						
651.318.09	Impôt TVA	4'000.00		4'000.00		4'197.60	
651.318.13	Transport public urbain	1'488'000.00		1'065'000.00		1'105'138.35	
651.434.00	Recettes		100'000.00		100'000.00		95'399.15

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget Charges</b>	<b>2019 Revenus</b>	<b>Budget Charges</b>	<b>2018 Revenus</b>	<b>Comptes Charges</b>	<b>2017 Revenus</b>
651.461.00	Subside de l'Etat		310'000.00		310'000.00		310'972.20
<b>651</b>	<b>TOTAL ENTREPRISES DE TRAFIC LOCAL</b>	1'492'000.00	410'000.00	1'069'000.00	410'000.00	1'109'335.95	406'371.35
<b>65</b>	<b>TOTAL TRAFIC REGIONAL</b>	2'509'000.00	495'000.00	1'976'500.00	495'000.00	3'016'972.80	489'917.65
<b>6</b>	<b>TOTAL TRAFIC</b>	13'689'100.00	5'055'500.00	12'525'900.00	4'903'500.00	12'984'758.50	4'635'829.35

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>7</b>	<b>ENVIRONNEMENT</b>						
<b>70</b>	<b>RESEAU D'EAU</b>						
<b>700</b>	<b>DIRECTION ET ADMINISTRATION</b>						
700.301.00	Traitements	145	200'800.00	153'100.00		149'045.10	
700.303.00	Charges sociales		55'000.00	45'300.00		39'483.35	
700.309.00	Autres charges de personnel		2'300.00	2'300.00		960.00	
700.310.00	Fournitures de bureau et imprimés		4'000.00	4'000.00		5'628.60	
700.310.01	Annonces, journaux, documentation		2'000.00	2'000.00			
700.310.02	Information		1'500.00	1'500.00			
700.311.00	Achat de mobilier et machines		1'000.00	1'000.00			
700.311.10	Achats de matériel informatique		2'000.00	2'000.00			
700.313.00	Achats de matériel		1'800.00	1'800.00		112.65	
700.315.00	Entretien du mobilier et des machines		2'000.00	2'000.00		1'163.10	
700.315.10	Entretien du matériel informatique		30'000.00	30'000.00		14'913.95	
700.317.00	Dédommagements		3'200.00	3'200.00		15.00	
700.318.00	Affranchissements		4'000.00	4'000.00		3'482.70	
700.318.02	Frais télécommunications		7'000.00	7'000.00		3'512.80	
700.318.04	Révision des comptes		400.00	400.00		400.00	
700.318.05	Frais de contentieux		1'000.00	1'000.00		1'337.20	
700.318.06	Assurances RC		2'000.00	2'000.00			
700.318.09	Frais de comptes postaux		7'500.00	7'500.00		5'484.55	
700.318.29	Impôt TVA		2'400.00	4'000.00		1'862.10	
700.319.01	Cotisations aux associations		7'000.00	7'000.00		8'368.40	
700.390.03	Imputation interne de frais administratifs		4'000.00	4'000.00		4'000.00	
700.390.07	Imputation interne de traitements		3'000.00	3'000.00		3'000.00	
700.436.00	Remboursements frais de contentieux				7'000.00		5'424.70
<b>700</b>	<b>TOTAL DIRECTION ET ADMINISTRATION</b>		343'900.00	288'100.00	7'000.00	242'769.50	5'424.70
<b>701</b>	<b>BUREAUX ET ATELIERS</b>						
701.312.00	Eau, énergie, combustible		2'000.00	2'000.00			
701.314.00	Entretien des bureaux et ateliers		3'000.00	3'000.00		2'699.40	
701.316.00	Loyers et chauffage		25'000.00	25'200.00		23'199.55	
<b>701</b>	<b>TOTAL BUREAUX ET ATELIERS</b>		30'000.00	30'200.00		25'898.95	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>702</b>	<b>PARC DE VEHICULES</b>						
702.313.00	Achats de carburant	2'600.00		1'600.00		3'209.25	
702.315.04	Entretien des véhicules	3'600.00		3'600.00		1'018.75	
702.318.06	Assurances	1'300.00		1'300.00		949.70	
<b>702</b>	<b>TOTAL PARC DE VEHICULES</b>	<b>7'500.00</b>		<b>6'500.00</b>		<b>5'177.70</b>	
<b>703</b>	<b>RESEAU, SOURCES ET PUIITS</b>						
703.301.00	Traitements	295'000.00		282'500.00		279'226.50	
703.303.00	Charges sociales	85'000.00		83'000.00		74'582.50	
703.309.00	Autres charges de personnel	2'500.00		4'000.00		3'236.50	
703.311.01	Achats de machines et outillage	3'000.00		3'000.00		3'700.20	
703.312.00	Energie de pompage	70'000.00		70'000.00		72'706.90	
703.313.01	Achats de matériel et fournitures	25'000.00		25'000.00		25'876.15	
703.314.03	Entretien du réseau, des sources et des puits	135'000.00		135'000.00		158'741.85	
703.315.03	Entretien des machines et de l'outillage	2'000.00		2'000.00		746.35	
703.318.06	Assurances de choses	13'000.00		13'000.00		12'918.65	
703.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	399'000.00		400'000.00		385'361.85	
703.380.00	Attribution au financement spécial	224'000.00		304'600.00		368'765.60	
703.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	10'000.00		10'000.00		10'800.00	
703.390.09	Imputation interne d'intérêts	60'000.00		72'000.00		68'314.00	
703.434.00	Travaux facturés à des tiers		110'000.00		110'000.00		136'364.70
703.490.07	Imputation interne de frais de personnel		30'000.00		30'000.00		30'000.00
<b>703</b>	<b>TOTAL RESEAU, SOURCES ET PUIITS</b>	<b>1'323'500.00</b>	<b>140'000.00</b>	<b>1'404'100.00</b>	<b>140'000.00</b>	<b>1'464'977.05</b>	<b>166'364.70</b>
<b>704</b>	<b>BRANCHEMENTS</b>						
704.313.01	Achats de matériel et fournitures	40'000.00		40'000.00		53'088.60	
704.318.03	Travaux de branchements factures de tiers	2'000.00		2'000.00			
704.434.00	Travaux de branchements facturés		100'000.00		100'000.00		59'326.70
<b>704</b>	<b>TOTAL BRANCHEMENTS</b>	<b>42'000.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>42'000.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>53'088.60</b>	<b>59'326.70</b>
<b>705</b>	<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>						
705.311.01	Achats des compteurs	60'000.00		30'000.00		31'905.25	
705.312.00	Achat d'eau potable	50'000.00		50'000.00		39'654.35	
705.315.02	Entretien des compteurs	1'000.00		3'000.00			

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
705.330.00	Pertes sur débiteurs	2'000.00		2'000.00		232.95	
705.390.07	Imputation interne de frais de personnel	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
705.427.00	Location des compteurs		120'000.00		120'000.00		126'958.50
705.435.00	Vente de l'eau		1'600'000.00		1'600'000.00		1'574'810.25
<b>705</b>	<b>TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU</b>	143'000.00	1'720'000.00	115'000.00	1'720'000.00	101'792.55	1'701'768.75
<b>706</b>	<b>LABORATOIRE</b>						
706.301.00	Traitements	11'000.00		11'000.00		10'926.35	
706.303.00	Charges sociales	1'100.00		1'100.00		1'062.65	
706.313.01	Achats de matériel et fournitures	6'000.00		6'000.00		5'879.50	
706.318.11	Analyses factures de tiers	4'000.00		3'000.00		3'071.25	
<b>706</b>	<b>TOTAL LABORATOIRE</b>	22'100.00		21'100.00		20'939.75	
<b>707</b>	<b>RECHERCHES D'EAU ET PROTECTION</b>						
707.318.14	Frais de recherches, d'études et de protection	55'000.00		60'000.00		18'240.75	
<b>707</b>	<b>TOTAL RECHERCHES D'EAU ET PROTECTION</b>	55'000.00		60'000.00		18'240.75	
<b>70</b>	<b>TOTAL RESEAU D'EAU</b>	1'967'000.00	1'967'000.00	1'967'000.00	1'967'000.00	1'932'884.85	1'932'884.85
<b>71</b>	<b>ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES</b>						
<b>710</b>	<b>RESEAU D'EGOUTS ET STATION D'EPURATION</b>						
710.301.00	Traitements	145 192'300.00		134'500.00		126'463.00	
710.303.00	Charges sociales	57'000.00		39'700.00		33'014.10	
710.309.00	Autres charges de personnel	145 7'000.00		2'000.00		601.50	
710.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	2'000.00		2'000.00		2'332.05	
710.311.00	Achat de mobilier et machines	1'000.00		1'000.00			
710.311.10	Achats de matériel informatique	2'000.00		2'000.00			
710.312.00	Eau, énergie, combustible	5'400.00		5'400.00		3'242.85	
710.313.00	Achats de matériel	1'800.00		1'800.00		112.65	
710.314.00	Entretien des bureaux et ateliers	2'500.00		3'000.00		2'699.40	
710.314.01	Entretien, facturation de tiers	650'000.00		650'000.00		727'679.90	
710.314.02	Entretien, facturation de tiers - STEP	250'000.00		250'000.00		12'500.00	
710.315.00	Entretien du mobilier et des machines	2'000.00		2'000.00		1'163.10	

Comptes de fonctionnement		Budget	2019	Budget	2018	Comptes	2017
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
710.315.10	Entretien du matériel informatique	10'000.00		10'000.00		5'591.00	
710.316.00	Loyers et chauffage	13'000.00		13'500.00		11'478.60	
710.317.00	Dédommagements	1'100.00		1'100.00		715.05	
710.318.00	Affranchissements	4'000.00		4'000.00		3'482.70	
710.318.05	Frais de contentieux					1'337.20	
710.318.09	Impôt TVA	17'000.00		18'000.00		19'741.70	
710.318.23	Part. aux frais d'exploitation de la STEP	145 1'280'000.00		1'180'000.00		1'220'935.90	
710.318.29	Frais de comptes postaux	7'500.00		7'500.00		5'484.55	
710.319.01	Cotisations aux associations	1'000.00		1'000.00			
710.330.00	Pertes sur débiteurs	1'000.00		1'000.00		406.60	
710.331.00	Amortissements du réseau	98'000.00		74'000.00		74'765.45	
710.331.01	Amortissements de la STEP	64'000.00		66'000.00		67'411.85	
710.380.00	Attribution au financement spécial	146		48'500.00		551'170.75	
710.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	30'000.00		30'000.00		23'452.75	
710.390.03	Imputation interne de frais administratifs	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
710.390.09	Imputation interne d'intérêts	64'000.00		82'000.00		85'937.00	
710.434.00	Taxes d'épuration		2'250'000.00		2'250'000.00		2'575'511.40
710.434.01	Facturation à des tiers		134'000.00		134'000.00		154'783.55
710.436.00	Remboursements frais de contentieux						5'424.70
710.480.00	Prélèvement sur le financement spécial	146	133'600.00				
710.490.10	Imputation interne des participations communales		250'000.00		250'000.00		250'000.00
<b>710</b>	<b>TOTAL RESEAU D'EGOUTS ET STATION D'EPURATION</b>		2'767'600.00	2'634'000.00	2'634'000.00	2'985'719.65	2'985'719.65
<b>71</b>	<b>TOTAL ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES</b>		2'767'600.00	2'634'000.00	2'634'000.00	2'985'719.65	2'985'719.65
<b>72</b>	<b>TRAITEMENT DES DECHETS</b>						
<b>720</b>	<b>ORDURES MENAGERES</b>						
720.301.00	Traitements	97'600.00		93'100.00		92'311.85	
720.303.00	Charges sociales	28'800.00		27'400.00		23'643.20	
720.309.00	Autres charges de personnel	4'000.00		8'500.00		4'290.00	
720.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	6'000.00		6'000.00		4'566.05	
720.310.01	Campagne anti-déchets	10'000.00		60'000.00		12'000.00	
720.311.01	Achats de matériel bennes, etc.	5'000.00		3'500.00		4'723.25	
720.311.10	Achats de matériel informatique	1'000.00		1'000.00			
720.312.00	Eau, énergie, combustible	1'000.00		1'000.00		868.85	
720.313.00	Achats de matériel	1'800.00		3'500.00		112.65	
720.314.00	Entretien des bureaux et ateliers	1'000.00		700.00		1'259.75	

Comptes de fonctionnement		Budget	2019	Budget	2018	Comptes	2017
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
720.315.00	Entretien du mobilier et des machines	1'000.00		1'000.00		581.60	
720.315.02	Entretien des containers à ordures	15'000.00		15'000.00		15'553.90	
720.315.10	Entretien du matériel informatique	1'000.00		1'000.00			
720.316.00	Loyers et chauffage	6'000.00		5'400.00		5'390.80	
720.317.00	Dédommagements	500.00		500.00		455.50	
720.318.00	Affranchissements	13'000.00		13'000.00		12'294.80	
720.318.05	Frais de poursuites	75'000.00		80'000.00		68'736.25	
720.318.06	Assurances de choses	700.00		700.00		622.00	
720.318.09	Impôt TVA	146 6'000.00		25'000.00		22'592.15	
720.318.10	Maintenance informatique	1'000.00		1'000.00		1'322.20	
720.318.15	Incinération, facturation SATOM	146 550'000.00		670'000.00		676'038.95	
720.318.20	Enlèvement ordures ménagères	146 500'000.00		600'000.00		509'170.65	
720.318.21	Enlèvement déchets encombrants	146 150'000.00		130'000.00		144'102.35	
720.318.22	Enlèvement papier	146 60'000.00		50'000.00		49'295.25	
720.318.23	Enlèvement verre	50'000.00		50'000.00		55'772.00	
720.318.24	Enlèvement compost	146 300'000.00		250'000.00		201'031.65	
720.318.25	Enlèvement déchets inertes	40'000.00		35'000.00		27'489.05	
720.318.26	Enlèvement déchets spéciaux	15'000.00		12'000.00		10'730.90	
720.330.00	Pertes sur débiteurs	40'000.00		40'000.00		37'834.35	
720.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	207'000.00		187'000.00		190'035.35	
720.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	146 410'000.00		327'000.00		255'902.30	
720.390.03	Imputation interne de frais administratifs	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
720.390.09	Imputation interne d'intérêts	146 21'000.00		10'000.00			
720.424.01	Pertes récupérées		10'000.00		10'000.00		7'253.30
720.434.00	Facturation à des tiers		600.00		600.00		14'880.85
720.434.01	Taxes d'élimination des déchets	146			1'820'000.00		1'851'465.45
720.434.02	Taxes d'élimination de base	146	935'000.00				
720.434.03	Taxes d'élimination de quantité	146	1'430'000.00				
720.435.00	Produits du recyclage		125'000.00		125'000.00		126'755.90
720.436.00	Remboursements frais de contentieux		30'000.00		30'000.00		30'913.95
720.480.00	Prélèvement sur le financement spécial	147	49'800.00		362'700.00		82'628.35
720.490.11	Imputation interne de la participation communale	146	40'000.00		362'000.00		316'829.80
<b>720</b>	<b>TOTAL ORDURES MENAGERES</b>		2'620'400.00	2'620'400.00	2'710'300.00	2'430'727.60	2'430'727.60
<b>72</b>	<b>TOTAL TRAITEMENT DES DECHETS</b>		2'620'400.00	2'620'400.00	2'710'300.00	2'430'727.60	2'430'727.60

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>74</b>	<b>CIMETIERES</b>						
<b>740</b>	<b>CIMETIERES</b>						
740.312.00	Eau, énergie, combustible	2'000.00		2'000.00		1'576.15	
740.314.00	Entretien des bâtiments	300.00		300.00			
740.314.04	Entretien, facturation de tiers	35'000.00		35'000.00		36'007.65	
740.318.06	Assurances de choses	300.00		300.00		276.10	
740.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	9'000.00		10'000.00		12'000.00	
740.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	86'000.00		86'000.00		57'953.95	
740.427.00	Concessions		15'000.00		15'000.00		14'500.00
740.431.00	Taxes et divers		300.00		300.00		
<b>740</b>	<b>TOTAL CIMETIERES</b>	<b>132'600.00</b>	<b>15'300.00</b>	<b>133'600.00</b>	<b>15'300.00</b>	<b>107'813.85</b>	<b>14'500.00</b>
<b>74</b>	<b>TOTAL CIMETIERES</b>	<b>132'600.00</b>	<b>15'300.00</b>	<b>133'600.00</b>	<b>15'300.00</b>	<b>107'813.85</b>	<b>14'500.00</b>
<b>75</b>	<b>COURS D'EAU</b>						
<b>750</b>	<b>RHONE</b>						
750.314.06	Entretien, facturation de tiers	14'000.00		14'000.00		14'726.10	
750.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	50'000.00		50'000.00			
750.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	500.00		500.00		500.00	
750.390.04	Imputation interne de frais de personnel SF	5'000.00		5'000.00		6'075.00	
750.461.00	Subside de l'Etat		14'000.00		14'000.00		17'154.55
<b>750</b>	<b>TOTAL RHONE</b>	<b>69'500.00</b>	<b>14'000.00</b>	<b>69'500.00</b>	<b>14'000.00</b>	<b>21'301.10</b>	<b>17'154.55</b>
<b>751</b>	<b>VIEZE ET TORRENTS</b>						
751.314.06	Entretien, facturation de tiers	55'000.00		55'000.00		85'598.65	
751.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	61'000.00		82'000.00		65'028.10	
751.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	1'500.00		1'500.00		1'500.00	
751.390.04	Imputation interne de frais de personnel SF	40'000.00		40'000.00		43'939.00	
751.461.00	Subside de l'Etat		47'000.00		47'000.00		51'647.40
<b>751</b>	<b>TOTAL VIEZE ET TORRENTS</b>	<b>157'500.00</b>	<b>47'000.00</b>	<b>178'500.00</b>	<b>47'000.00</b>	<b>196'065.75</b>	<b>51'647.40</b>

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>752</b>	<b>CANAUUX</b>						
752.314.06	Entretien participation consortage	13'000.00		13'000.00		11'200.00	
<b>752</b>	<b>TOTAL CANAUUX</b>	13'000.00		13'000.00		11'200.00	
<b>75</b>	<b>TOTAL COURS D'EAU</b>	240'000.00	61'000.00	261'000.00	61'000.00	228'566.85	68'801.95
<b>78</b>	<b>ENVIRONNEMENT GENERAL</b>						
<b>780</b>	<b>EDICULES PUBLICS</b>						
780.312.00	Eau, énergie, combustible	2'000.00		3'000.00		989.30	
780.314.00	Entretien, facturation de tiers	4'000.00		4'000.00		2'765.50	
780.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	45'000.00				7'637.80	
780.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	30'000.00		30'000.00		17'093.65	
<b>780</b>	<b>TOTAL EDICULES PUBLICS</b>	81'000.00		37'000.00		28'486.25	
<b>782</b>	<b>FONTAINES PUBLIQUES</b>						
782.312.00	Eau, énergie, combustible	1'000.00		1'000.00		127.10	
782.314.00	Entretien, facturation de tiers	9'000.00		4'000.00		3'796.15	
782.331.00	Amortissements du patrimoine administratif					4'935.60	
782.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	22'000.00		22'000.00		12'279.40	
782.390.10	Imputation interne d'épuration de l'eau	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
<b>782</b>	<b>TOTAL FONTAINES PUBLIQUES</b>	72'000.00		67'000.00		61'138.25	
<b>783</b>	<b>BALAYAGE DES RUES ET PLACES</b>						
783.313.00	Achats d'outils de balayage	10'900.00		6'400.00		2'891.55	
783.314.01	Balayage des rues et entretien décharge	10'000.00		10'000.00		8'121.60	
783.315.04	Entretien balayeuse	15'000.00		15'000.00		21'220.90	
783.316.00	Leasing balayeuse	45'000.00		36'000.00		35'945.65	
783.318.06	Assurances de choses	1'700.00		1'700.00		800.00	
783.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	470'000.00		470'000.00		320'769.85	
<b>783</b>	<b>TOTAL BALAYAGE DES RUES ET PLACES</b>	552'600.00		539'100.00		389'749.55	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>784</b>	<b>BUREAUX ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE</b>						
784.301.00	Traitements	62'200.00		71'500.00		80'546.90	
784.303.00	Charges sociales	18'200.00		20'900.00		21'031.90	
784.309.00	Autres charges de personnel	1'000.00		1'000.00		2'100.00	
784.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	2'500.00		2'500.00		1'166.05	
784.310.01	Journaux, documentation	500.00		500.00		219.80	
784.313.00	Achats de matériel	1'800.00		1'800.00		80.50	
784.314.00	Entretien des bureaux et ateliers	3'000.00		3'000.00		2'879.40	
784.316.00	Loyers et chauffage	13'700.00		13'700.00		12'239.55	
784.317.00	Dédommagements	1'200.00		1'200.00		134.00	
784.318.00	Affranchissements	4'000.00		4'000.00		1'741.35	
784.319.01	Cotisations aux associations	500.00		500.00		150.00	
784.390.03	Imputation interne de frais administratifs	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
784.436.01	Remboursements de traitements		1'500.00		1'500.00		51.65
<b>784</b>	<b>TOTAL BUREAUX ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE</b>	111'600.00	1'500.00	123'600.00	1'500.00	125'289.45	51.65
<b>789</b>	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>						
789.314.04	Entretien des zones protégées	11'000.00		11'000.00		9'831.80	
789.319.01	Cotisations aux associations	500.00		500.00		313.20	
789.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	5'000.00					
<b>789</b>	<b>TOTAL PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>	16'500.00		11'500.00		10'145.00	
<b>78</b>	<b>TOTAL ENVIRONNEMENT GENERAL</b>	833'700.00	1'500.00	778'200.00	1'500.00	614'808.50	51.65
<b>79</b>	<b>URBANISME, BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS</b>						
<b>790</b>	<b>BUREAUX ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUE</b>						
790.301.00	Traitements	147 623'500.00		519'500.00		484'222.05	
790.303.00	Charges sociales	147 176'000.00		154'000.00		128'300.70	
790.309.00	Autres charges de personnel	7'500.00		4'500.00		3'605.15	
790.309.01	Annonces	12'000.00		12'000.00		10'685.50	
790.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	3'000.00		3'000.00		5'445.55	
790.310.01	Journaux, documentation	1'500.00		3'500.00		847.55	
790.317.00	Dédommagements	2'000.00		3'700.00		1'247.60	
790.318.01	Frais d'études et expertises	20'000.00		20'000.00		5'552.25	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
790.318.11	Frais de préavis pour justificatifs thermiques	18'000.00		18'000.00			
790.319.01	Cotisations aux associations	3'000.00		3'000.00		3'632.45	
790.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	201'000.00		192'000.00		72'897.15	
790.351.00	Permis de construire part de l'Etat	65'000.00		70'000.00		60'546.90	
790.431.00	Permis de construire Commune et Etat		110'000.00		100'000.00		121'655.05
790.435.00	Vente de règlements et attestations diverses		5'000.00		5'000.00		5'499.90
790.436.00	Remboursements de tiers pour annonces		10'000.00		11'000.00		9'494.95
790.436.01	Remboursements de traitements						6'395.80
790.436.04	Remboursements préavis justificatifs thermiques		18'000.00		18'000.00		
790.437.00	Amendes de construction		5'000.00		10'000.00		7'350.00
<b>790</b>	<b>TOTAL BUREAUX ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUE</b>	<b>1'132'500.00</b>	<b>148'000.00</b>	<b>1'003'200.00</b>	<b>144'000.00</b>	<b>776'982.85</b>	<b>150'395.70</b>
<b>791</b>	<b>SERVICE D'ENTRETIEN</b>						
			147				
791.301.00	Traitements technique	201'500.00		261'000.00		192'979.75	
791.301.13	Traitements conciergerie	90'000.00					
791.303.00	Charges sociales technique	60'000.00		77'300.00		49'799.45	
791.303.13	Charges sociales conciergerie	30'000.00					
791.313.00	Achats de produits de nettoyage	189'000.00		131'000.00		176'096.15	
791.314.00	Entretien des bâtiments crédit global	250'000.00		200'000.00			
791.435.00	Facturation à des tiers		2'000.00		2'000.00		2'292.05
791.438.00	Prestations BU pour les investissements		6'300.00		4'800.00		1'550.90
791.490.01	Imputation interne frais personnel technique		255'200.00		333'500.00		241'228.30
791.490.05	Imputation interne de produits de nettoyage		187'000.00		129'000.00		173'804.10
791.490.13	Imputation interne frais personnel conciergerie		120'000.00				
<b>791</b>	<b>TOTAL SERVICE D'ENTRETIEN</b>	<b>820'500.00</b>	<b>570'500.00</b>	<b>669'300.00</b>	<b>469'300.00</b>	<b>418'875.35</b>	<b>418'875.35</b>
<b>792</b>	<b>PARC DE VEHICULES ET MACHINES</b>						
792.311.01	Achats de mobilier, matériel et machines	6'000.00		19'500.00			
792.313.00	Achats de carburant essence	3'000.00		2'000.00		1'661.70	
792.315.00	Entretien du mobilier, du matériel et des machines	15'000.00		15'000.00		16'871.85	
792.315.04	Entretien des véhicules	5'000.00		3'700.00		3'556.00	
792.318.06	Assurances de choses	1'500.00		1'300.00		980.60	
792.331.00	Amortissements du patrimoine administratif			25'000.00		10'500.00	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget Charges</b>	<b>2019 Revenus</b>	<b>Budget Charges</b>	<b>2018 Revenus</b>	<b>Comptes Charges</b>	<b>2017 Revenus</b>
792.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	3'500.00		3'500.00		2'414.35	
<b>792</b>	<b>TOTAL PARC DE VEHICULES ET MACHINES</b>	34'000.00		70'000.00		35'984.50	
<b>79</b>	<b>TOTAL URBANISME, BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS</b>	1'987'000.00	718'500.00	1'742'500.00	613'300.00	1'231'842.70	569'271.05
<b>7</b>	<b>TOTAL ENVIRONNEMENT</b>	10'548'300.00	8'151'300.00	10'226'600.00	8'002'400.00	9'532'364.00	8'001'956.75

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>8</b>	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>						
<b>80</b>	<b>AGRICULTURE</b>						
<b>800</b>	<b>ELEVAGE ET CULTURES</b>						
800.301.00	Traitements	1'500.00		1'800.00		1'500.00	
800.303.00	Charges sociales	200.00		400.00		180.80	
800.331.00	Amortissements du patrimoine administratif					7'520.00	
800.461.00	Subside de l'Etat				300.00		
<b>800</b>	<b>TOTAL ELEVAGE ET CULTURES</b>	1'700.00		2'200.00	300.00	9'200.80	
<b>80</b>	<b>TOTAL AGRICULTURE</b>	1'700.00		2'200.00	300.00	9'200.80	
<b>81</b>	<b>SYLVICULTURE</b>						
<b>810</b>	<b>FORETS</b>						
810.301.00	Traitements	273'900.00		274'300.00		342'607.10	
810.303.00	Charges sociales	82'500.00		82'500.00		92'195.35	
810.309.00	Autres charges de personnel	3'400.00		5'000.00		2'461.10	
810.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	3'600.00		3'600.00		5'838.95	
810.310.01	Annonces, journaux, documentation	1'000.00		1'000.00		303.25	
810.311.01	Achats matériel et outillage	12'000.00		12'000.00		16'870.55	
810.312.00	Eau, énergie, combustible	3'000.00		3'000.00		2'521.20	
810.313.00	Achats de carburant	19'400.00		18'000.00		18'092.15	
810.313.01	Achats de fournitures	15'000.00		18'000.00		14'246.45	
810.314.00	Entretien des chalets et hangar	4'500.00		9'500.00		5'020.95	
810.315.04	Entretien véhicules et outillage	17'500.00		17'500.00		19'013.55	
810.317.00	Dédommagements	21'600.00		18'000.00		21'182.30	
810.318.03	Entreprises privées de façonnage	80'000.00		100'000.00		90'298.85	
810.318.06	Assurances de choses	3'500.00		3'500.00		2'937.20	
810.318.09	Impôt TVA		150	4'000.00		5'148.90	
810.318.13	Transports de bois	13'000.00		13'000.00		14'816.30	
810.319.01	Cotisations aux associations	7'500.00		7'500.00		4'293.05	
810.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	21'000.00		16'000.00		10'178.80	
810.376.00	Subventions redistribuées	20'000.00		20'000.00			
810.380.01	Attribution au fonds forestier de réserve	30'200.00		30'200.00		33'769.00	
810.420.00	Intérêts du fonds forestier de réserve		200.00		200.00		

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
810.427.00	Locations bâtiments		7'000.00		8'000.00		6'669.85
810.427.01	Locations véhicules		3'000.00		1'000.00		12'571.20
810.434.00	Travaux facturés à des tiers		113'000.00		113'000.00		112'432.30
810.435.00	Ventes de bois		100'000.00		100'000.00		98'623.45
810.436.01	Remboursements de traitements		6'500.00		6'500.00		9'638.90
810.436.02	Dédommagements		100.00		100.00		2'564.00
810.461.00	Subsides de l'Etat		196'000.00		196'000.00		189'726.00
810.476.00	Subventions redistribuées		20'000.00		20'000.00		
810.490.04	Imputation interne de frais de personnel		113'000.00		113'000.00		118'011.00
<b>810</b>	<b>TOTAL FORETS</b>	632'600.00	558'800.00	656'600.00	557'800.00	701'795.00	550'236.70
<b>81</b>	<b>TOTAL SYLVICULTURE</b>	632'600.00	558'800.00	656'600.00	557'800.00	701'795.00	550'236.70
<b>83</b>	<b>COMMERCE ET TOURISME</b>						
<b>830</b>	<b>ANIMATIONS, DEVELOPPEMENT ET TOURISME</b>						
830.365.00	Subside à Monthey Tourisme	150 490'000.00		460'000.00		467'097.40	
830.365.02	Subside à ARTCOM	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
830.365.03	Subsides à des tiers, animations					20'000.00	
830.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	15'000.00		20'000.00		13'650.55	
830.390.04	Imputation interne de frais de personnel SF	3'000.00		3'000.00		3'278.50	
<b>830</b>	<b>TOTAL ANIMATIONS, DEVELOPPEMENT ET TOURISME</b>	518'000.00		493'000.00		514'026.45	
<b>831</b>	<b>STATION DES GIETTES</b>						
831.314.04	Entretien et sécurité	9'000.00		9'000.00		9'040.20	
831.365.00	Subside à l'Assoc. Aménagements sportifs Giettes	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
<b>831</b>	<b>TOTAL STATION DES GIETTES</b>	14'000.00		14'000.00		14'040.20	
<b>83</b>	<b>TOTAL COMMERCE ET TOURISME</b>	532'000.00		507'000.00		528'066.65	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>84</b>	<b>INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE</b>						
<b>840</b>	<b>VIE ECONOMIQUE</b>						
840.301.00	Traitements	150	150'800.00	138'000.00			
840.303.00	Charges sociales	150	41'400.00	38'000.00			
840.309.00	Autres charges de personnel			1'000.00			
840.312.00	Electricité panneaux d'information		1'500.00	1'500.00		1'476.20	
840.317.00	Dédommagements	150	300.00				
840.318.02	Frais de télécommunications	150	700.00				
840.318.03	Prestations diverses		4'000.00	2'900.00		2'116.80	
840.318.06	Assurances de choses		1'000.00	1'000.00		907.30	
840.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		1'192'000.00	480'000.00		400'497.05	
840.434.00	Facturation à des tiers	150			177'000.00		
<b>840</b>	<b>TOTAL VIE ECONOMIQUE</b>		1'391'700.00	193'200.00	662'400.00	177'000.00	404'997.35
<b>841</b>	<b>FOIRES ET MARCHES</b>						
841.311.00	Achats de matériel		1'000.00	1'000.00		960.15	
841.318.03	Animations		5'000.00	5'000.00			
841.318.13	Transports de déchets		5'500.00	5'500.00		7'409.70	
841.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP		20'000.00	30'000.00		3'321.25	
841.427.00	Recettes	150			20'000.00		20'893.80
<b>841</b>	<b>TOTAL FOIRES ET MARCHES</b>		31'500.00	41'500.00	20'000.00	11'691.10	20'893.80
<b>849</b>	<b>AUTRES ACTIVITES COMMERCIALES</b>						
849.318.13	Frais de transports pour la fourrière		20'000.00	20'000.00		8'256.00	
849.410.01	Visas,patentes ambulantes		5'000.00		5'000.00		6'620.00
849.434.00	Facturation à des tiers		25'000.00		25'000.00		9'180.00
<b>849</b>	<b>TOTAL AUTRES ACTIVITES COMMERCIALES</b>		20'000.00	30'000.00	20'000.00	30'000.00	15'800.00
<b>84</b>	<b>TOTAL INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE</b>		1'443'200.00	223'200.00	723'900.00	227'000.00	424'944.45
							36'693.80

<b>Comptes de fonctionnement</b>			<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
			<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>86</b>	<b>ELECTRICITE</b>							
<b>860</b>	<b>DIRECTION ET ADMINISTRATION</b>	151						
860.301.00	Traitements	151	795'000.00		685'000.00		610'247.30	
860.303.00	Charges sociales	151	230'000.00		200'000.00		159'276.45	
860.309.00	Autres charges de personnel		8'000.00		15'000.00		15'032.95	
860.310.00	Fournitures de bureau et imprimés		15'000.00		15'000.00		13'117.80	
860.310.01	Annonces, journaux, documentation		8'000.00		8'000.00		10'219.80	
860.310.02	Information		6'000.00		5'500.00		5'000.00	
860.311.00	Mobilier et machines		10'000.00		10'000.00			
860.311.10	Achats de matériel informatique		8'000.00		8'000.00		4'653.60	
860.313.00	Achats de matériel		10'000.00		10'000.00		611.65	
860.315.00	Entretien du mobilier et des machines		5'000.00		7'000.00		4'070.90	
860.315.10	Entretien du matériel informatique		200'000.00		195'000.00		122'398.60	
860.317.00	Dédommagements		10'000.00		10'000.00		7'772.65	
860.318.00	Affranchissements		18'000.00		18'000.00		14'801.55	
860.318.02	Frais télécommunications		45'000.00		45'000.00		36'582.45	
860.318.03	Prestations de tiers		50'000.00		50'000.00		28'816.60	
860.318.04	Révision des comptes		1'500.00		1'500.00		1'600.00	
860.318.05	Frais de contentieux		15'000.00		15'000.00		10'697.40	
860.318.09	Frais de comptes postaux		13'000.00		15'000.00		10'969.15	
860.318.16	Prestations société de partenaires	151	100'000.00					
860.319.01	Cotisations aux associations		50'000.00		50'000.00		46'489.75	
860.390.03	Imputation interne de frais administratifs		80'000.00		80'000.00		80'000.00	
860.390.07	Imputation interne de traitements		12'000.00		12'000.00		12'000.00	
860.434.00	Facturation à des tiers							740.80
860.436.00	Remboursements frais de contentieux			40'000.00		40'000.00		43'397.45
860.436.01	Remboursements de traitements							208.20
860.490.03	Imputation interne de frais administratifs			604'500.00		503'000.00		345'891.00
860.490.07	Imputation interne de frais de personnel			1'045'000.00		912'000.00		804'121.15
<b>860</b>	<b>TOTAL DIRECTION ET ADMINISTRATION</b>		<b>1'689'500.00</b>	<b>1'689'500.00</b>	<b>1'455'000.00</b>	<b>1'455'000.00</b>	<b>1'194'358.60</b>	<b>1'194'358.60</b>
<b>863</b>	<b>RESEAU DE DISTRIBUTION</b>							
863.301.00	Traitements		924'000.00		919'000.00		953'812.90	
863.303.00	Charges sociales		265'000.00		264'000.00		236'831.30	
863.309.00	Autres charges de personnel		20'000.00		20'000.00		18'164.80	
863.309.03	Frais pour la sécurité des personnes		30'000.00		30'000.00		12'940.65	
863.311.01	Achats de machines et outillage		18'000.00		18'000.00		17'949.25	

Comptes de fonctionnement		Budget	2019	Budget	2018	Comptes	2017
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
863.311.06	Achats appareils de mesure et de contrôle	50'000.00		50'000.00		40'665.35	
863.312.00	Eau, énergie, combustible	15'000.00		15'000.00		14'630.65	
863.312.01	Energie pour les pertes de réseau	151 163'000.00		181'000.00		188'786.00	
863.312.04	Coûts réseaux amonts	151 1'506'000.00		1'473'000.00		1'430'238.45	
863.312.05	Service système Swissgrid	151 187'000.00		250'000.00		307'626.80	
863.312.06	Taxes fédérales	1'792'000.00		1'797'000.00		1'151'822.85	
863.313.00	Achat de carburant	6'000.00		6'000.00		5'602.00	
863.313.01	Achats de matériel et fournitures	135'000.00		135'000.00		158'882.00	
863.313.03	Achats de matériel pour la sécurité	35'000.00		35'000.00		30'539.90	
863.314.00	Entretien des bureaux et ateliers	15'000.00		15'000.00		12'597.25	
863.314.03	Entretien du réseau et des stations	150'000.00		150'000.00		163'833.20	
863.315.01	Gestion EDM	45'000.00		45'000.00		29'260.00	
863.315.02	Rattrapage OIBT et contrôles sporadiques	151 10'000.00		20'000.00		21'430.00	
863.315.03	Entretien des machines, de l'outillage et des EPI	152 15'000.00		5'000.00		2'640.05	
863.315.04	Entretien des véhicules	15'000.00		15'000.00		27'244.65	
863.316.00	Loyers et chauffage	119'000.00		119'000.00		111'390.00	
863.318.01	Frais d'études	90'000.00		90'000.00		50'719.35	
863.318.03	Travaux de branchements	5'000.00		5'000.00			
863.318.06	Assurances de choses	55'000.00		50'000.00		47'765.45	
863.318.16	Assurances des véhicules	5'000.00		4'000.00		3'129.70	
863.318.19	Impôts	152 164'000.00		137'000.00		168'804.85	
863.318.29	Impôt TVA	37'000.00		37'000.00		24'618.80	
863.319.00	Différence de couverture NR5-NR7	152 202'000.00		216'000.00		114'156.10	
863.330.00	Pertes sur débiteurs	5'000.00		5'000.00		1'687.45	
863.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	238'000.00		527'000.00		340'933.85	
863.380.00	Attribution au financement spécial	152 520'500.00		194'000.00		894'337.60	
863.390.03	Imputation interne de frais administratifs	544'500.00		453'000.00		311'301.90	
863.390.07	Imputation interne de frais de personnel	941'000.00		821'000.00		723'709.05	
863.390.09	Imputation interne d'intérêts	152 104'000.00		18'000.00			
863.427.00	Revenus lignes 65 kV		326'000.00		325'000.00		348'380.35
863.427.01	Produits des locations		4'000.00		4'000.00		3'140.00
863.429.00	Différence de couverture NR5-NR7						21'170.40
863.434.00	Travaux facturés à des tiers		110'000.00		110'000.00		30'715.50
863.434.01	Travaux de branchements facturés		150'000.00		150'000.00		151'482.20
863.435.10	Acheminement - réactif						55'832.35
863.435.20	Acheminement - abonnement	152	737'000.00		844'000.00		849'764.40
863.435.21	Acheminement - Puissance	152	815'000.00		666'000.00		749'402.75
863.435.22	Acheminement - Travail	152	4'204'000.00		3'864'000.00		3'779'357.20
863.435.23	Acheminement - courbe de charge				8'000.00		8'735.00
863.435.30	Production - abonnement		500.00				1'056.60
863.435.33	Production - courbe de charge		500.00		1'000.00		3'855.10

<b>Comptes de fonctionnement</b>			<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
			<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
863.435.40	Service système Swissgrid	151		187'000.00		250'000.00		304'733.90
863.435.50	Taxes fédérales			1'792'000.00		1'797'000.00		1'198'896.30
863.436.01	Remboursements de traitements							11'530.10
863.490.07	Imputation interne de frais de personnel			100'000.00		100'000.00		100'000.00
<b>863</b>	<b>TOTAL RESEAU DE DISTRIBUTION</b>		8'426'000.00	8'426'000.00	8'119'000.00	8'119'000.00	7'618'052.15	7'618'052.15
<b>865</b>	<b>COMMERCIALISATION DE L'ENERGIE</b>							
865.312.03	Achat d'énergie, approvisionnement	152	2'828'000.00		3'004'000.00		2'934'450.80	
865.312.04	Achat d'énergie, centrales de production	152	319'000.00		370'000.00		266'974.15	
865.312.07	Achat plus-value écologique		48'000.00		46'000.00		7'631.85	
865.318.01	Frais d'études		8'000.00		8'000.00		10'642.20	
865.318.19	Impôts		22'000.00		22'000.00			
865.318.29	Impôt TVA		27'000.00		27'000.00		21'235.95	
865.319.00	Différence de couverture énergie						626'471.30	
865.330.00	Pertes sur débiteurs		5'000.00		5'000.00		1'687.45	
865.380.00	Attribution au financement spécial	153	278'000.00		271'000.00		605'868.30	
865.390.03	Imputation interne de frais administratifs		30'000.00		25'000.00		17'294.55	
865.390.07	Imputation interne de frais de personnel		52'000.00		46'000.00		40'206.05	
865.429.00	Différence de couverture énergie	153		383'000.00		148'000.00		19'614.60
865.435.00	Vente de l'énergie	153		2'995'000.00		3'413'000.00		4'323'567.25
865.435.01	Vente de l'énergie des pertes de réseau	151		163'000.00		181'000.00		188'786.00
865.435.02	Vente plus-value écologique			76'000.00		82'000.00		494.75
<b>865</b>	<b>TOTAL COMMERCIALISATION DE L'ENERGIE</b>		3'617'000.00	3'617'000.00	3'824'000.00	3'824'000.00	4'532'462.60	4'532'462.60
<b>86</b>	<b>TOTAL ELECTRICITE</b>		13'732'500.00	13'732'500.00	13'398'000.00	13'398'000.00	13'344'873.35	13'344'873.35
<b>88</b>	<b>DEVELOPPEMENT DURABLE &amp; AUTRES PRESTATIONS</b>							
<b>881</b>	<b>PRODUCTION ET DEVELOPPEMENT DURABLE</b>							
881.301.00	Traitements		21'000.00		20'000.00		56'999.80	
881.303.00	Charges sociales		6'000.00		6'000.00		8'544.45	
881.309.00	Autres charges de personnel		2'000.00		2'000.00		350.00	
881.312.00	Stockage production solaire	153	22'000.00					
881.313.01	Actions et sensibilisation		40'000.00		40'000.00		12'703.30	
881.314.03	Entretien des centrales de production		45'000.00		45'000.00		21'407.00	
881.315.02	Entretien et exploitation des bornes de recharge		2'000.00		2'000.00			

Comptes de fonctionnement		Budget	2019	Budget	2018	Comptes	2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
881.317.00	Dédommagements	1'000.00		1'000.00				
881.318.01	Frais d'études	50'000.00		50'000.00		6'239.50		
881.318.06	Assurances de choses	12'000.00		12'000.00		10'688.40		
881.318.10	Frais de licences et taxes	10'000.00		10'000.00		1'105.20		
881.318.29	Impôt TVA	153 96'000.00		47'000.00		40'893.95		
881.319.00	Attribution au Fonds Energie	153		150'000.00				
881.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	339'000.00		256'000.00		228'250.55		
881.366.00	Programme de subventions efficacité énergétique	153 200'000.00						
881.390.03	Imputation interne de frais administratifs	24'000.00		20'000.00		13'835.65		
881.390.07	Imputation interne de frais de personnel	42'000.00		36'000.00		32'164.85		
881.434.00	Facturation à des tiers						15'857.40	
881.434.01	Facturation contrôles justificatifs thermiques		18'000.00		18'000.00			
881.435.00	Recettes des centrales de production	153	480'000.00		345'000.00		403'390.60	
881.435.03	Recettes des bornes de recharge		3'000.00		3'000.00			
881.435.20	Abonnement production solaire	153	16'000.00					
881.461.00	Subside de l'Etat						14'814.80	
881.480.00	Prélèvement sur le fonds énergies renouvelables	153	200'000.00					
881.490.12	Imputation interne des redevances		822'000.00		822'000.00		194'378.25	
<b>881</b>	<b>TOTAL PRODUCTION ET DEVELOPPEMENT DURABLE</b>		912'000.00	1'539'000.00	697'000.00	1'188'000.00	433'182.65	628'441.05
<b>882</b>	<b>ECLAIRAGE PUBLIC</b>							
882.313.01	Achats de fournitures	50'000.00		50'000.00		52'249.30		
882.315.12	Entretien de l'éclairage public	154 70'000.00		60'000.00		46'115.40		
882.315.13	Entretien de l'éclairage de Noël	10'000.00		10'000.00		2'414.00		
882.318.29	Impôt TVA	153 45'000.00		67'000.00		24'527.85		
882.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	150'000.00		152'000.00		95'721.05		
882.390.03	Imputation interne de frais administratifs	6'000.00		5'000.00		3'458.90		
882.390.07	Imputation interne de frais de personnel	110'000.00		109'000.00		108'041.20		
882.434.00	Travaux facturés à des tiers		50'000.00		50'000.00		49'587.75	
882.436.02	Dédommagements des assurances						16'958.50	

<b>Comptes de fonctionnement</b>			<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
			<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
882.490.08	Imputation interne des coûts d'entretien (IME)	154		391'000.00		403'000.00		265'981.45
<b>882</b>	<b>TOTAL ECLAIRAGE PUBLIC</b>		441'000.00	441'000.00	453'000.00	453'000.00	332'527.70	332'527.70
<b>88</b>	<b>TOTAL DEVELOPPEMENT DURABLE &amp; AUTRES PRESTATIONS</b>		1'353'000.00	1'980'000.00	1'150'000.00	1'641'000.00	765'710.35	960'968.75
<b>8</b>	<b>TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE</b>		17'695'000.00	16'494'500.00	16'437'700.00	15'824'100.00	15'774'590.60	14'892'772.60

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>						
<b>90</b>	<b>IMPOTS</b>						
<b>900</b>	<b>IMPOTS DES PERSONNES PHYSIQUES</b>						
900.330.00	Pertes sur débiteurs	800'000.00		800'000.00		888'773.95	
900.330.01	Remises d'impôts	20'000.00		20'000.00		18'772.65	
900.330.05	Attribution à provision pour pertes sur débiteurs					400'000.00	
900.352.00	Répartition intercomm. sur immeubles bâtis	280'000.00		280'000.00		286'029.65	
900.400.00	Impôt sur le revenu		32'500'000.00		32'700'000.00		32'269'108.45
900.400.01	Impôt sur la fortune		4'300'000.00		4'150'000.00		4'512'584.95
900.400.02	Impôt à la source		2'000'000.00		2'400'000.00		2'497'753.30
900.400.03	Impôt personnel		235'000.00		240'000.00		233'232.45
900.400.05	Impôt des frontaliers		790'000.00		790'000.00		777'285.30
900.402.00	Impôt foncier		1'330'000.00		1'300'000.00		1'262'393.65
900.402.01	Répartition intercomm. sur immeubles bâtis		350'000.00		340'000.00		357'805.05
900.403.00	Impôt sur les gains en capital		860'000.00		820'000.00		915'547.75
900.403.01	Impôt sur les gains immobiliers		650'000.00		590'000.00		667'664.10
900.404.00	Impôts droits de mutation et de timbre		750'000.00		590'000.00		691'517.80
900.405.00	Impôt sur les successions et donations		250'000.00		210'000.00		229'773.85
900.407.00	Amendes fiscales						2'935.00
900.424.01	Pertes d'impôts récupérées		150'000.00		100'000.00		291'411.75
<b>900</b>	<b>TOTAL IMPOTS DES PERSONNES PHYSIQUES</b>	<b>1'100'000.00</b>	<b>44'165'000.00</b>	<b>1'100'000.00</b>	<b>44'230'000.00</b>	<b>1'593'576.25</b>	<b>44'709'013.40</b>
<b>901</b>	<b>IMPOTS DES PERSONNES MORALES</b>						
901.330.01	Pertes sur débiteurs	10'000.00		10'000.00		53'514.35	
901.401.00	Impôt sur le bénéfice		7'400'000.00		6'900'000.00		8'325'042.50
901.401.01	Impôt sur le capital		2'200'000.00		1'900'000.00		2'375'818.35
901.402.00	Impôt foncier		3'150'000.00		3'000'000.00		3'114'853.95
<b>901</b>	<b>TOTAL IMPOTS DES PERSONNES MORALES</b>	<b>10'000.00</b>	<b>12'750'000.00</b>	<b>10'000.00</b>	<b>11'800'000.00</b>	<b>53'514.35</b>	<b>13'815'714.80</b>
<b>902</b>	<b>TAXES ET AUTRES IMPOTS</b>						
902.341.01	Autres participations	1'000.00		1'000.00		949.15	
902.365.00	Subside à la SPA pour les chiens	4'000.00		4'000.00		4'095.00	
902.406.00	Impôt sur les chiens		110'000.00		96'000.00		108'815.00
902.410.00	Patentes débits de boissons		35'000.00		25'000.00		36'964.85

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget Charges</b>	<b>2019 Revenus</b>	<b>Budget Charges</b>	<b>2018 Revenus</b>	<b>Comptes Charges</b>	<b>2017 Revenus</b>
902.410.01	Appareils automatiques		15'000.00		15'000.00		15'577.50
902.410.02	Affichage public		45'000.00		45'000.00		39'659.65
<b>902</b>	<b>TOTAL TAXES ET AUTRES IMPOTS</b>	5'000.00	205'000.00	5'000.00	181'000.00	5'044.15	201'017.00
<b>90</b>	<b>TOTAL IMPOTS</b>	1'115'000.00	57'120'000.00	1'115'000.00	56'211'000.00	1'652'134.75	58'725'745.20
<b>92</b>	<b>PEREQUATION FINANCIERE</b>						
<b>920</b>	<b>FONDS DE PEREQUATION</b>						
920.444.00	Péréquation des ressources		39'000.00		51'000.00		41'261.00
<b>920</b>	<b>TOTAL FONDS DE PEREQUATION</b>		39'000.00		51'000.00		41'261.00
<b>92</b>	<b>TOTAL PEREQUATION FINANCIERE</b>		39'000.00		51'000.00		41'261.00
<b>93</b>	<b>QUOTES-PARTS AUX RECETTES</b>						
<b>930</b>	<b>Parts aux recettes de la Confédération</b>						
930.440.00	Parts à des recettes fédérales		18'000.00		18'000.00		16'741.30
<b>930</b>	<b>TOTAL Parts aux recettes de la Confédération</b>		18'000.00		18'000.00		16'741.30
<b>931</b>	<b>PART COMMUNALE AUX IMPOTS CANTONAUX</b>						
931.318.09	Impôt cantonal	72'000.00		66'000.00		58'087.85	
<b>931</b>	<b>TOTAL PART COMMUNALE AUX IMPOTS CANTONAUX</b>	72'000.00		66'000.00		58'087.85	
<b>932</b>	<b>PARTS COMMUNALES AUX REGALES ET PATENTES</b>						
932.390.12	Imputation interne au développement durable	822'000.00		822'000.00		194'378.25	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
932.411.00	Redevances hydrauliques		822'000.00		822'000.00		194'378.25
<b>932</b>	<b>TOTAL PARTS COMMUNALES AUX REGALES ET PATENTES</b>	822'000.00	822'000.00	822'000.00	822'000.00	194'378.25	194'378.25
<b>93</b>	<b>TOTAL QUOTES-PARTS AUX RECETTES</b>	894'000.00	840'000.00	888'000.00	840'000.00	252'466.10	211'119.55
<b>94</b>	<b>GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES</b>						
<b>940</b>	<b>INTERETS</b>						
			159				
940.320.00	Engagements courants	500.00		500.00		273.80	
940.321.00	Dettes à court terme	2'000.00		2'000.00		100.00	
940.322.00	Dettes à moyen et long termes	965'000.00		1'050'000.00		1'225'228.70	
940.323.00	Engagements envers des entités particulières	317'000.00		339'000.00		137'878.80	
940.329.00	Autres intérêts passifs	320'000.00		320'000.00		319'904.50	
940.380.00	Attribution au fonds énergies renouvelables					2'000'000.00	
940.420.00	Comptes à vue		1'000.00		1'000.00		
940.421.00	Intérêts de retard		650'000.00		625'000.00		655'134.25
940.422.00	Prêts		5'000.00		500.00		10'796.00
940.426.00	Dividendes des titres		479'000.00		479'000.00		478'860.00
940.426.01	Participation permanente patrimoine administratif		159 125'000.00				
940.480.00	Prélèvements sur les financements spéciaux		159 510'000.00				7'982'407.65
940.490.09	Imputations d'intérêts aux financements spéciaux		159 375'000.00		425'000.00		414'398.00
<b>940</b>	<b>TOTAL INTERETS</b>	1'604'500.00	2'145'000.00	1'711'500.00	1'530'500.00	3'683'385.80	9'541'595.90
<b>941</b>	<b>FRAIS D'EMISSION</b>						
941.318.08	Frais bancaires	20'000.00		20'000.00		19'645.75	
941.318.09	Frais de comptes postaux	50'000.00		54'000.00		47'472.80	
<b>941</b>	<b>TOTAL FRAIS D'EMISSION</b>	70'000.00		74'000.00		67'118.55	
<b>942</b>	<b>IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER</b>						
942.301.00	Traitements	6'200.00		5'500.00		2'827.25	
942.303.00	Charges sociales	1'100.00		1'000.00		289.45	
942.312.00	Eau, énergie, combustible	26'200.00		49'000.00		27'300.55	
942.314.00	Entretien des bâtiments	34'900.00	159	42'000.00		66'663.40	
942.318.06	Assurances de choses	24'600.00		25'000.00		23'680.50	

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
942.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	15'500.00		16'800.00		18'304.80	
942.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	1'000.00		1'000.00		800.00	
942.390.05	Imputation interne de produits de nettoyage	7'000.00		5'000.00		6'210.00	
942.390.13	Imputation interne personnel conciergerie	400.00					
942.423.00	Produit des locations		273'900.00		259'500.00		363'344.60
942.436.00	Facturation à des tiers - charges chauffage		13'500.00		4'500.00		2'460.00
942.436.02	Dédommagements des assurances						7'827.70
<b>942</b>	<b>TOTAL IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER</b>	116'900.00	287'400.00	145'300.00	264'000.00	146'075.95	373'632.30
<b>943</b>	<b>DOMAINES</b>						
943.314.01	Entretien	9'000.00		9'000.00		4'000.00	
943.316.00	Locations de terrains	100.00		100.00			
943.318.04	Frais d'actes	30'000.00		30'000.00		35'115.35	
943.318.20	Débours au Registre foncier	500.00		500.00		20.00	
943.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	8'000.00		11'000.00			
943.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	60'000.00		60'000.00		16'372.50	
943.423.00	Produit des locations de terrains		21'000.00		21'000.00		16'285.50
943.423.01	Redevances de droits de superficie		170'000.00		170'000.00		177'251.00
943.427.00	Utilisation du domaine public		50'000.00		40'800.00		72'518.00
<b>943</b>	<b>TOTAL DOMAINES</b>	107'600.00	241'000.00	110'600.00	231'800.00	55'507.85	266'054.50
<b>944</b>	<b>REAJUSTEMENT VALEURS PATRIMOINE FINANCIER</b>						
944.330.01	Ajustements du patrimoine financier					404.75	
944.380.00	Attribution au fonds de emploi des terrains ZI					1'590'000.00	
944.424.00	Résultat sur transactions revenus						1'589'765.05
<b>944</b>	<b>TOTAL REAJUSTEMENT VALEURS PATRIMOINE FINANCIER</b>					1'590'404.75	1'589'765.05
<b>945</b>	<b>REAJUSTEMENT VALEURS PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>						
945.425.00	Résultat sur transactions recettes						74'000.00
<b>945</b>	<b>TOTAL REAJUSTEMENT VALEURS PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>						74'000.00
<b>94</b>	<b>TOTAL GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES</b>	1'899'000.00	2'673'400.00	2'041'400.00	2'026'300.00	5'542'492.90	11'845'047.75

<b>Comptes de fonctionnement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>99</b>	<b>POSTES NON VENTILES</b>						
<b>990</b>	<b>CREDIT A DISPOSITION</b>						
990.319.00	Crédit à disposition	159	100'000.00	100'000.00			
990.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	159	300'000.00	300'000.00			
<b>990</b>	<b>TOTAL CREDIT A DISPOSITION</b>		400'000.00	400'000.00			
<b>991</b>	<b>CAISSE DE PENSIONS REFORME STRUCTURELLE</b>						
991.439.00	Dissolution de provision						200'000.00
<b>991</b>	<b>TOTAL CAISSE DE PENSIONS REFORME STRUCTURELLE</b>						200'000.00
<b>99</b>	<b>TOTAL POSTES NON VENTILES</b>		400'000.00	400'000.00			200'000.00
<b>9</b>	<b>TOTAL FINANCES ET IMPOTS</b>		4'308'000.00	60'672'400.00	4'444'400.00	59'128'300.00	7'447'093.75
	<b>Total compte de fonctionnement</b>		104'045'800.00	101'119'100.00	112'809'701.00	111'195'900.00	112'682'128.00
	<b>Excédent de revenus ou de charges</b>			2'926'700.00		1'613'801.00	9'413'649.70

Compte des investissements

---

<b>Comptes d'investissement</b>			<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
			<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>							
<b>02</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>							
<b>020</b>	<b>COMMUNICATION, INFORMATIQUE ET ACHATS</b>							
020.506.00	Achats de mobilier et machines	123	15'000.00		14'000.00		16'630.80	
020.506.05	Achats de matériel informatique	123	110'000.00		44'000.00		30'239.45	
020.506.06	Communication, nouvelle application	124	30'000.00					
020.506.07	Archives, mise en place	124	230'000.00					
<b>020</b>	<b>TOTAL COMMUNICATION, INFORMATIQUE ET ACHATS</b>		385'000.00		58'000.00		46'870.25	
<b>02</b>	<b>TOTAL ADMINISTRATION GENERALE</b>		385'000.00		58'000.00		46'870.25	
<b>09</b>	<b>BATIMENTS</b>							
<b>090</b>	<b>BATIMENTS ADMINISTRATIFS</b>							
090.503.00	Bâtiment administratif, réfections				28'000.00		62'042.50	
090.503.01	Bâtiment administratif, réaménagement du rez						78'809.00	
090.503.02	Hôtel de Ville, réfections	124	180'000.00		180'000.00		385'781.55	
090.503.03	Hôtel de Ville, raccordement CAD	124	50'000.00					
090.503.04	Bâtiment administratif, raccordement CAD	124	125'000.00					
090.506.00	Bâtiment administratif, mobilier et équipement	124	68'000.00					
090.661.03	Hôtel de Ville, CAD subside Etat	124		2'000.00				
090.661.04	Bâtiment administratif, CAD subside Etat	124		4'000.00				
090.662.02	Hôtel de Ville, participations communes	124		80'000.00		80'000.00		184'380.60
<b>090</b>	<b>TOTAL BATIMENTS ADMINISTRATIFS</b>		423'000.00	86'000.00	208'000.00	80'000.00	526'633.05	184'380.60
<b>091</b>	<b>AUTRES BATIMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>							
091.500.01	Achats de terrains au Verney		400'000.00		500'000.00		767'200.00	
091.503.02	Bâtiment Place Centrale 3, réfections	124	35'000.00					
091.503.03	Bâtiment av. du Simplon 6, réfections				180'000.00			
091.503.05	Achat locaux d'archives au Crochetan				340'000.00			
091.503.19	Réalisation d'un couvert aux Mangettes				50'000.00		27'725.85	
091.503.20	Maison Hildbrand, réfections		20'000.00		100'000.00			
091.503.23	Bâtiment Place Centrale 3, raccordement CAD				87'000.00			

<b>Comptes d'investissement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
091.503.24	Bâtiment CRTO, réfections			210'000.00		22'923.00	
091.503.26	Démolition bâtiment, parcelle 2965 à Pré d'Ile	60'000.00					
091.503.30	Maison Hildbrand, étude	20'000.00		40'000.00			
091.503.31	Ferme du Crochetan, étude	12'000.00		12'000.00			
091.506.00	Bâtiment Place Centrale 3 mobilier Office Tourisme	60'000.00					
091.610.24	Bâtiment CRTO, réfections, participation						8'000.00
091.661.23	Bâtiment Place Centrale 3, CAD subside Etat				5'000.00		
<b>091</b>	<b>TOTAL AUTRES BATIMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	607'000.00		1'519'000.00	5'000.00	817'848.85	8'000.00
<b>09</b>	<b>TOTAL BATIMENTS</b>	1'030'000.00	86'000.00	1'727'000.00	85'000.00	1'344'481.90	192'380.60
<b>0</b>	<b>TOTAL ADMINISTRATION GENERALE</b>	1'415'000.00	86'000.00	1'785'000.00	85'000.00	1'391'352.15	192'380.60

<b>Comptes d'investissement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>1</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>						
<b>10</b>	<b>PROTECTION JURIDIQUE</b>						
<b>100</b>	<b>REGISTRE FONCIER,CADASTRE POIDS ET MESURES</b>						
100.503.00	Registre Foncier, transformation des locaux	127	60'000.00				
100.509.01	Mensuration officielle, renouvellement		100'000.00	160'000.00		151'056.60	
<b>100</b>	<b>TOTAL REGISTRE FONCIER,CADASTRE POIDS ET MESURES</b>		160'000.00	160'000.00		151'056.60	
<b>10</b>	<b>TOTAL PROTECTION JURIDIQUE</b>		160'000.00	160'000.00		151'056.60	
<b>11</b>	<b>POLICE MUNICIPALE</b>						
<b>113</b>	<b>CORPS DE POLICE</b>						
113.506.00	Achats de véhicules			55'000.00		121'233.10	
113.506.02	Achats matériel de police			20'000.00			
113.506.04	Caméras de vidéo- surveillance	127	16'000.00	30'000.00		80'147.65	
113.506.07	Uniformes et équipements des agents	127	20'000.00				
113.662.00	Achats de véhicules, participation				18'000.00		40'411.00
<b>113</b>	<b>TOTAL CORPS DE POLICE</b>		36'000.00	105'000.00	18'000.00	201'380.75	40'411.00
<b>11</b>	<b>TOTAL POLICE MUNICIPALE</b>		36'000.00	105'000.00	18'000.00	201'380.75	40'411.00
<b>14</b>	<b>SERVICE DU FEU</b>						
<b>140</b>	<b>SERVICE DU FEU ET CSI</b>						
140.500.00	Nouvelle caserne du feu, achat parcelle 1072 (2/3)			580'000.00			
140.503.00	Nouvelle caserne du feu, honoraires			50'000.00		562.70	
140.503.01	Nouvelle caserne du feu, construction (2/3)		300'000.00				
140.506.00	Véhicules du service du feu	127	1'240'000.00	1'230'000.00		580'625.65	
140.506.03	Matériel service du feu	127	20'000.00			29'999.15	
140.509.00	Carte tremblement de terre	127	20'000.00				
140.661.00	Véhicules du service du feu, subsides Etat	127		516'000.00	516'000.00		453'400.55
140.661.03	Matériel service du feu subside Etat	127		9'000.00			23'999.30

<b>Comptes d'investissement</b>			<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
			<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
140.662.00	Véhicules service du feu, participations communes	127		291'000.00		291'000.00		16'720.00
<b>140</b>	<b>TOTAL SERVICE DU FEU ET CSI</b>		1'580'000.00	816'000.00	1'860'000.00	807'000.00	611'187.50	494'119.85
<b>14</b>	<b>TOTAL SERVICE DU FEU</b>		1'580'000.00	816'000.00	1'860'000.00	807'000.00	611'187.50	494'119.85
<b>15</b>	<b>DEFENSE NATIONALE MILITAIRE</b>							
<b>151</b>	<b>INSTRUCTION</b>							
151.562.00	Stand de tir Châble-Croix participation				116'000.00			
<b>151</b>	<b>TOTAL INSTRUCTION</b>				116'000.00			
<b>15</b>	<b>TOTAL DEFENSE NATIONALE MILITAIRE</b>				116'000.00			
<b>1</b>	<b>TOTAL SECURITE PUBLIQUE</b>		1'776'000.00	816'000.00	2'241'000.00	825'000.00	963'624.85	534'530.85

<b>Comptes d'investissement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>2</b>	<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>						
<b>21</b>	<b>ECOLES PUBLIQUES</b>						
<b>210</b>	<b>ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES</b>						
210.506.00	Equipement informatique	129	47'000.00	47'000.00		49'555.15	
210.506.01	Achats de mobilier	129	55'000.00	55'000.00		47'032.45	
210.506.02	Achats de mobilier locaux cabinet orthodontique					20'563.10	
210.661.00	Equipement informatique subside Etat	129	10'000.00		10'000.00		21'000.00
210.661.01	Achats de mobilier subside Etat	129	8'000.00		8'000.00		7'000.00
<b>210</b>	<b>TOTAL ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES</b>		102'000.00	102'000.00	18'000.00	117'150.70	28'000.00
<b>211</b>	<b>CYCLE D'ORIENTATION</b>						
211.506.00	Achats de mobilier	129	20'000.00	20'000.00		28'400.00	
211.506.04	Equipement informatique	130	80'000.00	80'000.00		82'752.60	
211.661.04	Equipement informatique subside Etat	130	8'000.00		8'000.00		
<b>211</b>	<b>TOTAL CYCLE D'ORIENTATION</b>		100'000.00	100'000.00	8'000.00	111'152.60	
<b>213</b>	<b>ECOLES SECONDAIRES DU 2EME DEGRE</b>						
213.561.01	Participation achat du centre formation CIMO SA					1'050'000.00	
<b>213</b>	<b>TOTAL ECOLES SECONDAIRES DU 2EME DEGRE</b>					1'050'000.00	
<b>21</b>	<b>TOTAL ECOLES PUBLIQUES</b>		202'000.00	202'000.00	26'000.00	1'278'303.30	28'000.00
<b>28</b>	<b>BATIMENTS SCOLAIRES</b>						
<b>281</b>	<b>BATIMENTS DES ECOLES PRIMAIRES</b>						
281.503.02	Pavillon Cinquantoux, réfections	130	161'000.00	85'000.00		33'015.60	
281.503.04	Collège avenue de la Gare réfections	130	30'000.00	300'000.00		58'347.90	
281.503.06	Collège av. de l'Europe, réfections	130	60'000.00	35'000.00		188'349.20	
281.503.07	Bâtiments scolaires Mabilion V, études		150'000.00	10'000.00			
281.503.11	Collège Mabilion V		100'000.00				
281.503.14	Ecole des Genêts, réfections	130	150'000.00				

<b>Comptes d'investissement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
281.503.16	Ecole et salle de gym de Choëx, études	10'000.00		15'000.00			
281.503.17	Pavillon Mabillon III, réfections			68'000.00			
281.503.21	Pavillon Mabillon IV, réfections					19'206.70	
281.661.02	Pavillon Cinquantoux subside Etat	130	38'000.00		5'000.00		9'904.00
281.661.06	Collège av. de l'Europe, subside Etat	130	16'000.00				53'002.00
281.661.10	Ecole rue du Dr Beck subside Etat						224'445.00
281.661.14	Ecole des Genêts, subside Etat	130	6'000.00				
<b>281</b>	<b>TOTAL BATIMENTS DES ECOLES PRIMAIRES</b>	661'000.00	60'000.00	513'000.00	5'000.00	298'919.40	287'351.00
<b>282</b>	<b>COLLEGE DU REPOSIEUX</b>						
282.503.00	Réfections	130	30'000.00	96'000.00			
282.661.00	Réfections, subside Etat	130	5'000.00				
<b>282</b>	<b>TOTAL COLLEGE DU REPOSIEUX</b>		30'000.00	96'000.00			
<b>28</b>	<b>TOTAL BATIMENTS SCOLAIRES</b>	691'000.00	65'000.00	609'000.00	5'000.00	298'919.40	287'351.00
<b>2</b>	<b>TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	893'000.00	91'000.00	811'000.00	31'000.00	1'577'222.70	315'351.00

<b>Comptes d'investissement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>3</b>	<b>CULTURE, LOISIRS ET CULTE</b>						
<b>30</b>	<b>ENCOURAGEMENT A LA CULTURE</b>						
<b>300</b>	<b>MEDIATHEQUE</b>						
300.503.00	Réfections	134	20'000.00				
<b>300</b>	<b>TOTAL MEDIATHEQUE</b>		20'000.00				
<b>301</b>	<b>THEATRE DU CROCHETAN</b>						
301.503.00	Réfections	134	25'000.00			131'788.10	
301.503.02	Caté-restaurant du Théâtre, réfections			20'000.00			
301.506.00	Achats de mobilier et installations			17'000.00			
<b>301</b>	<b>TOTAL THEATRE DU CROCHETAN</b>		25'000.00	37'000.00		131'788.10	
<b>307</b>	<b>CENTRE CULTUREL DU PONT ROUGE</b>						
307.506.00	Achats d'équipements techniques			28'000.00			
<b>307</b>	<b>TOTAL CENTRE CULTUREL DU PONT ROUGE</b>			28'000.00			
<b>308</b>	<b>AUTRES SALLES ET BATIMENTS CULTURELS</b>						
308.503.00	Château, réfections		500'000.00	200'000.00		16'027.65	
308.503.03	Salle de la Gare, réfections			40'000.00		9'190.80	
308.503.07	Salle de la Gare, étude		50'000.00	100'000.00			
308.503.08	Salle de la Gare, création salle spectacle	134	100'000.00				
308.661.00	Château, réfections subsidé Etat						6'160.00
<b>308</b>	<b>TOTAL AUTRES SALLES ET BATIMENTS CULTURELS</b>		650'000.00	340'000.00		25'218.45	6'160.00

<b>Comptes d'investissement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>309</b>	<b>AUTRES TACHES CULTURELLES</b>						
309.506.00	Acquisition de vaisselle recyclable	28'000.00				6'967.10	
<b>309</b>	<b>TOTAL AUTRES TACHES CULTURELLES</b>	28'000.00				6'967.10	
<b>30</b>	<b>TOTAL ENCOURAGEMENT A LA CULTURE</b>	723'000.00		405'000.00		163'973.65	6'160.00
<b>33</b>	<b>PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES</b>						
<b>330</b>	<b>PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES</b>						
330.501.00	Places de jeux	134 110'000.00		93'000.00		29'697.50	
330.501.02	Esplanade du Théâtre et Parc			18'000.00		64'539.95	
330.501.03	Aménagement du parc de la Tormaz			17'000.00			
330.501.08	Sentier des gorges de la Vièze					88'945.60	
330.501.09	Arbres d'avenue du Théâtre	15'000.00		15'000.00		11'980.00	
330.501.10	Fontaine parc du Cinquantoux, réfections					21'528.90	
330.501.11	Place du Marché, remplacement d'arbres					15'972.35	
330.501.12	Ombrage parc du Crochetan	134 15'000.00					
330.501.13	Sentier Fontaines blanches	134 10'000.00					
330.501.14	Piste finlandaise aux Mangettes	134 12'000.00					
330.501.15	Parc du Château, réfection	134 65'000.00					
330.501.16	Création planie aux serres	134 10'000.00					
330.506.00	Panneaux d'information	48'000.00		128'000.00			
<b>330</b>	<b>TOTAL PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES</b>	285'000.00		271'000.00		232'664.30	
<b>33</b>	<b>TOTAL PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES</b>	285'000.00		271'000.00		232'664.30	
<b>34</b>	<b>SPORTS</b>						
<b>340</b>	<b>SALLES DE GYMNASTIQUE</b>						
340.503.00	Salle de gym du Reposieux réfections	135 360'000.00		38'000.00		18'735.85	
340.503.01	Salle de gym av. de la Gare, réfections	135 55'000.00					
340.503.02	Salle de gym du Cinquantoux, réfections					55'106.95	
340.503.03	Salle de gym du Reposieux études	135 57'000.00					
340.503.05	Salles de gym av. de l'Europe, réfections	135 62'000.00					

Comptes d'investissement		Budget	2019	Budget	2018	Comptes	2017
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
340.506.00	Salle de gym de Choëx, équipements					9'371.00	
340.506.01	Salle de gym du Reposieux équipements	135	75'000.00				
340.661.01	Salle de gym av. de la Gare, subside Etat	135		10'000.00			
340.661.02	Salle de gym du Cinquantoux, subside Etat						12'912.00
340.661.05	Salles de gym av. de l'Europe, subside Etat	135		14'000.00			
340.661.11	Salle de gym du Reposieux équipements, subside Eta	135		4'000.00			
<b>340</b>	<b>TOTAL SALLES DE GYMNASTIQUE</b>		609'000.00	28'000.00	38'000.00	83'213.80	12'912.00
<b>341</b>	<b>PISCINE COUVERTE</b>						
341.503.00	Réfections	135	350'000.00		45'000.00	19'216.40	
<b>341</b>	<b>TOTAL PISCINE COUVERTE</b>		350'000.00		45'000.00	19'216.40	
<b>342</b>	<b>TERRAINS ET INSTALLATIONS DE SPORTS</b>						
342.501.09	Cour du collège av. de la Gare			450'000.00		575'066.25	
342.501.12	Réalisation de terrains au Verney		290'000.00	880'000.00		2'819.90	
342.501.13	Tennis des Semilles, rénovation des courts			661'000.00		30'951.10	
342.501.14	Stade Noyeraya, réfection éclairage			80'000.00		26'136.00	
342.501.15	Stade Pottier, rénovation éclairages des terrains	135	215'000.00				
342.503.02	Stade Noyeraya, vestiaires provisoires	136	70'000.00	150'000.00			
342.503.03	Stade Pottier, réfections vestiaires	136	25'000.00	20'000.00		40'509.60	
342.503.06	Stade du Verney, système de badges			12'000.00			
342.503.07	Stade du Verney, réalisation de vestiaires		800'000.00	400'000.00		53'054.00	
342.503.08	Tennis des Semilles, réfections vestiaires			30'000.00			
342.506.02	Skate park, rénovation et entretien					17'167.20	
342.506.06	Street workout & parcours	136	15'000.00				
342.509.00	Terrains synthétique et entraînement Verney étude					60'466.55	
342.661.09	Cour du collège av. de la Gare, subside Etat				20'000.00		50'000.00
342.661.12	Réalisation de terrains au Verney, subside Etat				180'000.00		
342.661.13	Tennis des Semilles, subside Etat				24'000.00		
342.661.14	Stade Noyeraya, réfection éclairage, subside Etat				10'000.00		
342.661.15	Stade Pottier, rénovation éclairages subside Etat	135		22'000.00			
<b>342</b>	<b>TOTAL TERRAINS ET INSTALLATIONS DE SPORTS</b>		1'415'000.00	22'000.00	2'683'000.00	806'170.60	50'000.00

<b>Comptes d'investissement</b>		<b>Budget Dépenses</b>	<b>2019 Recettes</b>	<b>Budget Dépenses</b>	<b>2018 Recettes</b>	<b>Comptes Dépenses</b>	<b>2017 Recettes</b>
<b>349</b>	<b>AUTRES TACHES SPORTIVES</b>						
349.509.02	Assainissement de la piscine découverte, étude			100'000.00		269'236.05	
<b>349</b>	<b>TOTAL AUTRES TACHES SPORTIVES</b>			100'000.00		269'236.05	
<b>34</b>	<b>TOTAL SPORTS</b>	2'374'000.00	50'000.00	2'866'000.00	234'000.00	1'177'836.85	62'912.00
<b>3</b>	<b>TOTAL CULTURE, LOISIRS ET CULTTE</b>	3'382'000.00	50'000.00	3'542'000.00	234'000.00	1'574'474.80	69'072.00

<b>Comptes d'investissement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>4</b>	<b>SANTE</b>						
<b>44</b>	<b>CENTRE MEDICO-SOCIAL REGIONAL</b>						
<b>441</b>	<b>BATIMENT DU CENTRE MEDICO-SOCIAL</b>						
441.503.00	Réfections					18'500.00	
<b>441</b>	<b>TOTAL BATIMENT DU CENTRE MEDICO-SOCIAL</b>					18'500.00	
<b>44</b>	<b>TOTAL CENTRE MEDICO-SOCIAL REGIONAL</b>					18'500.00	
<b>49</b>	<b>AUTRES DEPENSES DE SANTE</b>						
<b>490</b>	<b>AUTRES DEPENSES DE SANTE</b>						
490.561.00	Financement du dispositif pré-hospitalier	137		15'000.00		21'968.20	
<b>490</b>	<b>TOTAL AUTRES DEPENSES DE SANTE</b>			15'000.00		21'968.20	
<b>49</b>	<b>TOTAL AUTRES DEPENSES DE SANTE</b>			15'000.00		21'968.20	
<b>4</b>	<b>TOTAL SANTE</b>			15'000.00		40'468.20	

<b>Comptes d'investissement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>5</b>	<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>						
<b>54</b>	<b>ACCUEIL ET PROTECTION DE L'ENFANCE ET LA JEUNESSE</b>						
<b>541</b>	<b>CRECHE-GARDERIE "LA TONKINELLE"</b>						
541.503.00	Réfections bâtiment			23'000.00			
<b>541</b>	<b>TOTAL CRECHE-GARDERIE "LA TONKINELLE"</b>			23'000.00			
<b>543</b>	<b>UAPE</b>						
543.503.02	UAPE, locaux aux Semilles	139	190'000.00				
543.506.00	UAPE, achat mobilier et matériel	139	40'000.00				
<b>543</b>	<b>TOTAL UAPE</b>		230'000.00				
<b>54</b>	<b>TOTAL ACCUEIL ET PROTECTION DE L'ENFANCE ET LA JEU</b>		230'000.00	23'000.00			
<b>55</b>	<b>HANDICAPES</b>						
<b>550</b>	<b>INSTITUTIONS POUR HANDICAPES</b>						
550.561.00	Institutions handicapés/ sociales, participations	139	130'000.00	132'000.00		333'762.65	
<b>550</b>	<b>TOTAL INSTITUTIONS POUR HANDICAPES</b>		130'000.00	132'000.00		333'762.65	
<b>55</b>	<b>TOTAL HANDICAPES</b>		130'000.00	132'000.00		333'762.65	
<b>57</b>	<b>HOME POUR PERSONNES AGEES</b>						
<b>574</b>	<b>IMMEUBLES ET EQUIPEMENTS</b>						
574.503.00	Agrandissement			3'000'000.00		614'138.95	
574.503.01	Bâtiment 1000, réfections			240'000.00			
574.503.02	Bâtiment 2000, réfections			300'000.00		37'820.25	
574.503.03	Bâtiment 3000, réfections					52'029.90	
574.503.06	Cafétéria					15'576.60	
574.503.09	Cuisine, réfections			230'000.00			

<b>Comptes d'investissement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
574.503.13	Entrée principale et couloir de liaison			30'000.00			
574.503.15	Entrée principale, rempla cement porte automatique					20'552.40	
574.506.00	Informatique			18'000.00		37'097.95	
574.506.03	Remplacement de lits médicalisés			43'000.00			
574.506.06	Système d'appels-malades					9'372.45	
574.506.10	Installations de soins			18'000.00			
574.506.13	Bâtiment 3000, armoires de toilette			10'000.00		16'923.60	
574.506.15	Cuisine			52'000.00			
574.506.17	Bâtiment 3000, aménagement rotondes			12'000.00			
<b>574</b>	<b>TOTAL IMMEUBLES ET EQUIPEMENTS</b>			3'953'000.00		803'512.10	
<b>57</b>	<b>TOTAL HOME POUR PERSONNES AGEES</b>			3'953'000.00		803'512.10	
<b>58</b>	<b>ASSISTANCE</b>						
<b>585</b>	<b>INTEGRATION DES ETRANGERS</b>						
585.503.00	Maison du Monde, réfections			45'000.00		31'419.80	
585.503.01	Maison du Monde, étude			40'000.00			
585.503.02	Grange à Vanay, rénovation	140	82'000.00				
<b>585</b>	<b>TOTAL INTEGRATION DES ETRANGERS</b>		82'000.00	85'000.00		31'419.80	
<b>58</b>	<b>TOTAL ASSISTANCE</b>		82'000.00	85'000.00		31'419.80	
<b>5</b>	<b>TOTAL PREVOYANCE SOCIALE</b>		442'000.00	4'193'000.00		1'168'694.55	

<b>Comptes d'investissement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>6</b>	<b>TRAFIC</b>						
<b>61</b>	<b>ROUTES CANTONALES</b>						
<b>610</b>	<b>ROUTES CANTONALES</b>						
610.561.00	Routes cantonales participations	142	630'000.00	445'000.00		386'000.00	
<b>610</b>	<b>TOTAL ROUTES CANTONALES</b>		630'000.00	445'000.00		386'000.00	
<b>61</b>	<b>TOTAL ROUTES CANTONALES</b>		630'000.00	445'000.00		386'000.00	
<b>62</b>	<b>ROUTES COMMUNALES</b>						
<b>620</b>	<b>RESEAU DES ROUTES COMMUNALES</b>						
620.501.08	Petite ceinture					234'064.30	
620.501.09	Rue du Bourg	142	50'000.00				
620.501.39	Extension zone rencontre haut rue du Coppet					136'300.80	
620.501.41	Route du Larret					80'888.00	
620.501.44	Route des Saphirs					120'000.00	
620.501.46	Carrefour rue Pré-Naya / avenue de la Gare					556'148.15	
620.501.47	Réaménagement place aux Bans					76'260.40	
620.501.48	PAD Vers Nant de Choëx, aménagement accès		90'000.00	95'000.00			
620.501.49	Chemin des Fontaines					31'920.80	
620.501.54	Route de la Cretta					35'140.00	
620.501.55	Mur de soutien accès Hôpital Malévoz					26'653.30	
620.501.56	Route de Foges			130'000.00			
620.501.57	Route de Bredan			55'000.00			
620.501.58	Route de Tovassière			70'000.00			
620.501.59	Route de la Jurna		250'000.00	300'000.00			
620.501.60	Route de la Fin			200'000.00			
620.501.61	Avenue de l'Industrie	142	50'000.00	50'000.00			
620.501.63	Accès Nord, nouvelle route	142	740'000.00				
620.501.64	Chemin de l'Hôpital	142	85'000.00				
620.501.65	Aménagement Centre-Ville	142	2'000'000.00				
620.501.66	Route d'accès Boeuferrant	142	120'000.00				
620.501.67	Rue du Château-Vieux	142	190'000.00				
620.501.68	Smart Monthey	143	15'000.00				
620.506.00	Signalisation			12'000.00			

<b>Comptes d'investissement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
620.506.01	Chemin des Fontaines, modulation du trafic					2'998.85	
620.506.04	Rue du Bourg, aménagement fermeture					59'466.45	
620.506.05	Signalétique piétonne			135'000.00			
620.506.06	Tableaux de manifestation			60'000.00			
620.509.03	Passage sous-voie Clos- Donroux, études	90'000.00		80'000.00		201'962.00	
620.509.05	Accès Nord, étude nouvelle route	10'000.00		8'000.00		5'944.35	
620.509.07	Projet assainissement bruit routier	4'000.00		20'000.00		7'081.00	
620.509.09	Place centrale, étude pour sa traversée					33'847.20	
620.509.10	Place centrale, étude de mobilité	20'000.00		80'000.00			
620.509.11	Route de Foges, étude			70'000.00			
620.509.12	Poursuite aménagement centre-ville, étude	300'000.00		285'000.00			
620.509.13	Place de la Gare, étude aménagement	143 85'000.00					
620.610.46	Carrefour Pré-Naya/Gare, participation de tiers						4'471.20
620.661.58	Route de Tovassière, participation du canton				30'000.00		
<b>620</b>	<b>TOTAL RESEAU DES ROUTES COMMUNALES</b>	4'099'000.00		1'650'000.00	30'000.00	1'608'675.60	4'471.20
<b>621</b>	<b>PARKINGS</b>						
621.501.01	Parking du Cotterg	143 30'000.00				20'370.35	
621.503.02	Parkings souterrains, contrôle OIBT					15'844.55	
621.503.04	Parking souterrain du Market, achat			2'450'000.00			
621.503.06	Parking couvert du Châtelet			525'000.00			
621.506.02	Parkings Cotterg/Château- Vieux, gestion des accès					29'725.80	
621.506.03	Panneaux d'information des parkings	30'000.00		90'000.00			
621.509.02	Relevés parkings Château-Vieux et Cotterg	143 27'000.00					
621.610.04	Parking souterrain du Market, participation				1'000'000.00		
<b>621</b>	<b>TOTAL PARKINGS</b>	87'000.00		3'065'000.00	1'000'000.00	65'940.70	
<b>622</b>	<b>ATELIER</b>						
622.503.02	Transformation	300'000.00		400'000.00			
622.506.01	Achats de véhicules	143 100'000.00				131'740.00	
622.506.02	Achats de machines	143 62'000.00		91'000.00		14'580.00	
622.506.03	Achat d'un véhicule porte-outils					104'819.25	
622.509.00	Etude réfection dépôt de la rue des Saphirs					19'150.65	
622.639.01	Ventes de véhicules	143	10'000.00				7'136.00

<b>Comptes d'investissement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
622.639.02	Ventes de machines				8'000.00		
<b>622</b>	<b>TOTAL ATELIER</b>	462'000.00	10'000.00	491'000.00	8'000.00	270'289.90	7'136.00
<b>629</b>	<b>DEVELOPPEMENT DES MOBILITES DOUCES</b>						
629.501.02	Itinéraires cyclistes Monthey-Val d'Illeiez	143	9'000.00				
629.509.00	Av. de l'Europe/Piscine, étude de mobilité douce			20'000.00			
629.509.01	Entrée Sud, étude de mobilité			30'000.00			
<b>629</b>	<b>TOTAL DEVELOPPEMENT DES MOBILITES DOUCES</b>			50'000.00			
<b>62</b>	<b>TOTAL ROUTES COMMUNALES</b>	4'677'000.00	10'000.00	5'256'000.00	1'038'000.00	1'944'906.20	11'607.20
<b>65</b>	<b>TRAFIC REGIONAL</b>						
<b>650</b>	<b>ENTREPRISES DE TRAFIC REGIONAL</b>						
650.501.01	Passage à niveau Gare CFF					30'605.05	
650.509.01	Terminal Transport Combiné, études		40'000.00	130'000.00		73'624.85	
650.524.00	Terminal Transport Combiné					1.00	
650.560.01	Gare CFF, participation passage sous voie		100'000.00	500'000.00			
650.564.00	Terminal Transport Combiné, participation			500'000.00		3'408'230.65	
<b>650</b>	<b>TOTAL ENTREPRISES DE TRAFIC REGIONAL</b>		140'000.00	1'130'000.00		3'512'461.55	
<b>651</b>	<b>ENTREPRISES DE TRAFIC LOCAL</b>						
651.501.02	Implantation d'arrêts pour bus aggro	144	235'000.00				
<b>651</b>	<b>TOTAL ENTREPRISES DE TRAFIC LOCAL</b>		235'000.00				
<b>65</b>	<b>TOTAL TRAFIC REGIONAL</b>		375'000.00	1'130'000.00		3'512'461.55	
<b>6</b>	<b>TOTAL TRAFIC</b>	5'682'000.00	10'000.00	6'831'000.00	1'038'000.00	5'843'367.75	11'607.20

Comptes d'investissement		Budget	2019	Budget	2018	Comptes	2017	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
<b>7</b>	<b>ENVIRONNEMENT</b>							
<b>70</b>	<b>RESEAU D'EAU</b>							
<b>703</b>	<b>RESEAU, SOURCES ET PUITES</b>							
703.501.01	Assainissement réseau	147	100'000.00	100'000.00		28'536.75		
703.501.35	Egouts Petit Paradis		80'000.00	50'000.00				
703.501.36	Chemin du Raccot					33'168.90		
703.501.37	PAD Vers Nant de Choëx, alimentation quartier					43'472.15		
703.501.39	Retrofit tableaux électriques Boeuferrant					86'198.00		
703.501.40	Route de la Journa			20'000.00		108'173.95		
703.501.43	Interconnexion avec Bex, renforcement		200'000.00	200'000.00				
703.501.44	Interconnexion avec Collombey-Muraz			30'000.00				
703.501.45	Avenue de France	147	200'000.00					
703.501.46	Aménagement Centre- Ville	148	30'000.00					
703.501.51	Assainissement du réseau Journa - Cretta		75'000.00	100'000.00				
703.501.54	Assainissement réseau petite ceinture					8'360.10		
703.501.57	Réfection réseau d'eau Malatrey		120'000.00	200'000.00		133'268.30		
703.501.63	Complément réseau avec chauffage à distance 2015		100'000.00	100'000.00		133'648.75		
703.501.64	Projet H2O		900'000.00	200'000.00		101'194.00		
703.610.00	Taxes de raccordement	148			250'000.00		672'385.90	
703.661.01	Subsides Etat pour les investissements						43'273.15	
<b>703</b>	<b>TOTAL RESEAU, SOURCES ET PUITES</b>		1'805'000.00	250'000.00	1'000'000.00	250'000.00	676'020.90	715'659.05
<b>70</b>	<b>TOTAL RESEAU D'EAU</b>		1'805'000.00	250'000.00	1'000'000.00	250'000.00	676'020.90	715'659.05
<b>71</b>	<b>ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES</b>							
<b>710</b>	<b>RESEAU D'EGOUTS ET STATION D'EPURATION</b>							
710.501.00	Assainissement réseau	148	50'000.00	50'000.00				
710.501.07	Séparatif route de Morgins					346'405.80		
710.501.12	STEP, rénovation béton biologie			7'000.00		46'305.00		
710.501.15	Secteur Les Cerniers, mise en séparatif		360'000.00	175'000.00				
710.501.16	Rue du Bourg	148	250'000.00					
710.501.17	Bassin d'eau pluviale No 13	148	550'000.00					
710.501.18	Aménagement Centre-Ville	148	220'000.00					
710.509.02	Collecteur route de Choëx étude		15'000.00	30'000.00				

<b>Comptes d'investissement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
710.509.03	Campagne de recherche des eaux claires	10'000.00		15'000.00			
710.610.00	Taxes de raccordement		250'000.00		250'000.00		577'264.40
710.631.02	STEP, facturation à des tiers						15'893.15
710.661.07	Séparatif route de Morgins, subside Etat						52'375.95
710.661.17	Bassin d'eau pluviale No 13, subside Etat		100'000.00				
<b>710</b>	<b>TOTAL RESEAU D'EGOUTS ET STATION D'EPURATION</b>	<b>1'455'000.00</b>	<b>350'000.00</b>	<b>277'000.00</b>	<b>250'000.00</b>	<b>392'710.80</b>	<b>645'533.50</b>
<b>71</b>	<b>TOTAL ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES</b>	<b>1'455'000.00</b>	<b>350'000.00</b>	<b>277'000.00</b>	<b>250'000.00</b>	<b>392'710.80</b>	<b>645'533.50</b>
<b>72</b>	<b>TRAITEMENT DES DECHETS</b>						
<b>720</b>	<b>ORDURES MENAGERES</b>						
720.501.00	Installation containers à ordures	80'000.00		80'000.00		85'976.90	
720.501.01	Déchetterie, étude					23'309.20	
720.501.02	Déchetterie					1'273'376.70	
720.506.00	Achats de bennes			19'000.00			
720.506.01	Installation système GastroPrivate	120'000.00					
720.509.00	Plan général gestion déchets, études	5'000.00					
720.563.00	Participation au Centre des déchets carnés					10'372.55	
<b>720</b>	<b>TOTAL ORDURES MENAGERES</b>	<b>205'000.00</b>		<b>99'000.00</b>		<b>1'393'035.35</b>	
<b>72</b>	<b>TOTAL TRAITEMENT DES DECHETS</b>	<b>205'000.00</b>		<b>99'000.00</b>		<b>1'393'035.35</b>	
<b>75</b>	<b>COURS D'EAU</b>						
<b>750</b>	<b>RHONE</b>						
750.561.00	3ème correction du Rhône, participation	50'000.00		50'000.00			
<b>750</b>	<b>TOTAL RHONE</b>	<b>50'000.00</b>		<b>50'000.00</b>			
<b>751</b>	<b>VIEZE ET TORRENTS</b>						
751.501.07	Vièze, réfection digues 1ère étape					344'280.55	
751.501.08	Vièze, réfection digues 2ème étape			500'000.00			
751.501.11	Torrent de la Misère	57'000.00		37'000.00			

<b>Comptes d'investissement</b>			<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
			<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
751.509.04	Vièze, lancement projet d'exécution	149	35'000.00					
751.509.05	Vièze, projet d'enquête et procédure				150'000.00		13'608.00	
751.660.04	Vièze, lancement projet d'exécution-subside conf.	149		10'000.00				
751.660.05	Vièze, projet d'enquête et procédure subside Conf.					55'000.00		
751.660.07	Vièze, réfection digues 1ère étape, subside Conf.							129'175.65
751.660.08	Vièze, réfection digues 2ème étape, subside Conf.					195'000.00		
751.661.04	Vièze, lancement projet d'exécution-subside Etat	149		10'000.00				
751.661.05	Vièze, projet d'enquête et procédure subside Etat					45'000.00		
751.661.07	Vièze, réfection digues 1ère étape, subside Etat							178'036.80
751.661.08	Vièze, réfection digues 2ème étape, subside Etat					165'000.00		
751.661.11	Torrent de la Misère subside Etat	149		18'000.00		18'000.00		
751.669.00	Carte des dangers de la Vièze subvention de tiers							16'000.00
751.669.01	Vièze, mur de protection subvention de tiers							21'000.00
751.669.03	Vièze, passerelle piscine subvention de tiers							21'000.00
<b>751</b>	<b>TOTAL VIEZE ET TORRENTS</b>		92'000.00	38'000.00	687'000.00	478'000.00	357'888.55	365'212.45
<b>752</b>	<b>CANAUX</b>							
752.501.00	Canal Stockalper participation						17'360.00	
752.661.00	Canal Stockalper subside Etat							8'400.00
<b>752</b>	<b>TOTAL CANAUX</b>						17'360.00	8'400.00
<b>75</b>	<b>TOTAL COURS D'EAU</b>		142'000.00	38'000.00	737'000.00	478'000.00	375'248.55	373'612.45
<b>78</b>	<b>ENVIRONNEMENT GENERAL</b>							
<b>780</b>	<b>EDICULES PUBLICS</b>							
780.503.00	Désaffectation WC publics						7'637.80	
780.503.01	WC parc du Crochetan	149	35'000.00					
780.503.02	Kiosque place centrale, réfection	149	10'000.00					
<b>780</b>	<b>TOTAL EDICULES PUBLICS</b>		45'000.00				7'637.80	

<b>Comptes d'investissement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>782</b>	<b>FONTAINES PUBLIQUES</b>						
782.501.00	Fontaines, réfections					4'935.60	
<b>782</b>	<b>TOTAL FONTAINES PUBLIQUES</b>					4'935.60	
<b>784</b>	<b>BUREAUX ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE</b>						
784.509.00	Décharges communales, investigations techniques	30'000.00		70'000.00		32'392.00	
784.509.01	Assainissement site conta miné Giovanola, études	15'000.00		30'000.00		5'870.00	
784.509.03	Définition de l'espace cours d'eau					15'706.75	
784.661.02	Etude carte des dangers géologiques, subside Etat						13'221.05
<b>784</b>	<b>TOTAL BUREAUX ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE</b>	45'000.00		100'000.00		53'968.75	13'221.05
<b>789</b>	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>						
789.501.01	Potager urbain	5'000.00	149				
<b>789</b>	<b>TOTAL PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>	5'000.00					
<b>78</b>	<b>TOTAL ENVIRONNEMENT GENERAL</b>	95'000.00		100'000.00		66'542.15	13'221.05
<b>79</b>	<b>URBANISME, BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS</b>						
<b>790</b>	<b>BUREAUX ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUE</b>						
790.509.02	Protection du patrimoine	40'000.00	149				
790.509.06	Révision globale du plan de zones	150'000.00	149				
790.509.07	Révision partielle du plan de zones			100'000.00		10'801.95	
790.509.08	Révision plan d'alignement des routes			10'000.00			
790.509.10	Archivage électronique de documents	50'000.00		100'000.00		4'161.85	
790.509.11	Etudes plans spéciaux, modifications plan zone	30'000.00		50'000.00		11'666.65	
790.509.12	Etude aménagement place de la Gare	40'000.00		170'000.00		154'266.70	
790.509.13	Etude transformation gare et voies AOMC	50'000.00		150'000.00			
790.661.12	Etude aménagement place de la Gare, subside Etat				60'000.00	100'000.00	
<b>790</b>	<b>TOTAL BUREAUX ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUE</b>	360'000.00	60'000.00	580'000.00	100'000.00	180'897.15	

<b>Comptes d'investissement</b>		<b>Budget Dépenses</b>	<b>2019 Recettes</b>	<b>Budget Dépenses</b>	<b>2018 Recettes</b>	<b>Comptes Dépenses</b>	<b>2017 Recettes</b>
<b>792</b>	<b>PARC DE VEHICULES ET MACHINES</b>						
792.506.00	Achats de véhicules			25'000.00		24'500.00	
<b>792</b>	<b>TOTAL PARC DE VEHICULES ET MACHINES</b>			25'000.00		24'500.00	
<b>79</b>	<b>TOTAL URBANISME, BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS</b>	360'000.00	60'000.00	605'000.00	100'000.00	205'397.15	
<b>7</b>	<b>TOTAL ENVIRONNEMENT</b>	4'062'000.00	698'000.00	2'818'000.00	1'078'000.00	3'108'954.90	1'748'026.05

<b>Comptes d'investissement</b>			<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
			<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>8</b>	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>							
<b>80</b>	<b>AGRICULTURE</b>							
<b>800</b>	<b>ELEVAGE ET CULTURES</b>							
800.562.00	Subvention à l'Alpage de Sassex, adduction d'eau						7'520.00	
<b>800</b>	<b>TOTAL ELEVAGE ET CULTURES</b>						7'520.00	
<b>80</b>	<b>TOTAL AGRICULTURE</b>						7'520.00	
<b>81</b>	<b>SYLVICULTURE</b>							
<b>810</b>	<b>FORETS</b>							
810.503.00	Chalet de Foges	154	35'000.00				95'178.80	
810.506.01	Etagères à bras portants pour le service forestier	154	10'000.00					
<b>810</b>	<b>TOTAL FORETS</b>		45'000.00				95'178.80	
<b>81</b>	<b>TOTAL SYLVICULTURE</b>		45'000.00				95'178.80	
<b>84</b>	<b>INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE</b>							
<b>840</b>	<b>VIE ECONOMIQUE</b>							
840.506.01	Panneaux électroniques						2'987.05	
840.565.00	BioArk SA		477'000.00		477'000.00		476'510.00	
840.565.01	Fonds "Encouragement à l'économie"	154	10'000.00		50'000.00		50'000.00	
840.566.00	Fonds "Revitalisation centre-ville"	154	50'000.00		50'000.00		25'000.00	
<b>840</b>	<b>TOTAL VIE ECONOMIQUE</b>		537'000.00		577'000.00		554'497.05	
<b>84</b>	<b>TOTAL INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE</b>		537'000.00		577'000.00		554'497.05	

Comptes d'investissement		Budget	2019	Budget	2018	Comptes	2017
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>86</b>	<b>ELECTRICITE</b>						
<b>863</b>	<b>RESEAU DE DISTRIBUTION</b>						
863.501.00	Réseau HT-5,2/16 kV	154	50'000.00	50'000.00		36'126.40	
863.501.01	Réseaux locaux de distribution BT	154	50'000.00	50'000.00		37'040.95	
863.501.08	Métrologie parc compteurs et récepteurs TC	155	75'000.00			17'039.50	
863.501.09	Déploiement des compteurs smart	155	275'000.00				
863.501.10	Mise en souterrain ligne 16kV Ec. Choëx-Savoireux					3'722.70	
863.501.12	Ligne MT Raccot-Côte					14'882.00	
863.501.17	Système conduite et sécurisé d'approv. du réseau		100'000.00	200'000.00		44'082.00	
863.501.19	Complément réseau avec chauffage à distance 2014					7'977.05	
863.501.22	Route de Morgins, pose tubes en réserve					3'444.30	
863.501.25	Optimisation réseau HT migration 5.2kV vers 16kV					32'675.70	
863.501.28	Remplacement caisson Prévile		30'000.00	30'000.00			
863.501.29	Mise en souterrain ligne BT Abbaye					3'925.10	
863.501.33	Remplacement de la station Outre-Vièze			150'000.00			
863.501.34	Protections électriques MT des Bans		250'000.00	850'000.00		33'844.40	
863.501.35	Protections électriques HT chez Cimo			20'000.00		30'000.00	
863.501.36	Surélévation organes stratégiques poste Bans		550'000.00	700'000.00		383'814.75	
863.501.37	Remplacement des compteurs hors lot		100'000.00	130'000.00			
863.501.38	Remplacement système d'acquisition compteurs			190'000.00		188'679.00	
863.501.39	Réfection réseau d'eau Malatrey			30'000.00		7'409.10	
863.501.40	PAD Vers Nant de Choëx , aménagement accès			20'000.00		12'352.00	
863.501.42	Assainissement réseau BT	155	70'000.00	70'000.00		45'590.00	
863.501.43	Remplacement des disjoncteurs BT Manor					51'554.80	
863.501.45	Lignes aériennes réseau BT Les Giettes, réfection					60'487.95	
863.501.46	Remplacement panneaux protection différentielle			15'000.00		26'764.00	
863.501.47	Disjoncteurs 65kV Les Bans			65'000.00		17'224.00	
863.501.51	Renforcement ligne Les Bans - Inducentre	155	100'000.00				
863.501.52	Conception système de mesure pour le réseau MT	155	60'000.00				
863.501.53	Visualisation dynamique réseau MT Bans	155	40'000.00				
863.501.54	Entretien disjoncteurs couplage Vièze	155	15'000.00				
863.501.55	Remplacement équipements 65kV non conformes	155	376'000.00				
863.501.56	Remplacement/déplacement coffrets distribution BT	156	50'000.00				
863.501.57	Route de la Jurna	156	90'000.00				
863.501.58	Rue du Bourg	156	60'000.00				
863.501.59	Chemin de l'Hôpital	156	25'000.00				
863.501.60	Aménagement Centre-Ville	156	50'000.00				
863.501.61	Avenue de France, phase 1	156	300'000.00				
863.501.62	Accès Nord	156	50'000.00				

<b>Comptes d'investissement</b>			<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
			<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
863.506.00	Achats de véhicules	156	50'000.00		40'000.00		108'648.10	
863.506.03	Système de communication radio sécurisé		12'000.00		20'000.00		37'441.60	
863.506.04	Logiciel gestion mainte nance assistée par ordi		100'000.00		120'000.00			
863.506.05	Mise en place du logiciel de Cash-in et eLP				30'000.00			
863.506.06	Réseau fibre optique pour gestion réseau électriqu		30'000.00		80'000.00			
863.610.00	Taxes de raccordement	156		50'000.00		50'000.00		201'201.00
863.610.01	Contributions chauffage électrique	156		30'000.00		30'000.00		53'540.00
863.610.02	Contributions aux frais de réseau	156		160'000.00		680'000.00		247'458.00
863.639.00	Ventes de véhicules							12'592.60
<b>863</b>	<b>TOTAL RESEAU DE DISTRIBUTION</b>		2'958'000.00	240'000.00	2'860'000.00	760'000.00	1'204'725.40	514'791.60
<b>86</b>	<b>TOTAL ELECTRICITE</b>		2'958'000.00	240'000.00	2'860'000.00	760'000.00	1'204'725.40	514'791.60
<b>88</b>	<b>DEVELOPPEMENT DURABLE &amp; AUTRES PRESTATIONS</b>							
<b>881</b>	<b>PRODUCTION ET DEVELOPPEMENT DURABLE</b>							
881.501.02	Borne de recharge pour véhicules électriques						29'140.70	
881.501.05	Projet H2O		1'150'000.00		500'000.00		108'677.25	
881.501.09	Remplacement régulateur turbine de la Meunière						76'899.00	
881.501.10	Centrale solaire parking place d'Armes						384'533.65	
881.501.13	Centrale solaire Les Bans	156	70'000.00					
881.501.14	Tapis roulant centrale Meunière	156	30'000.00					
881.501.15	Piston vanne de révision centrale Meunière	157	28'000.00					
<b>881</b>	<b>TOTAL PRODUCTION ET DEVELOPPEMENT DURABLE</b>		1'278'000.00		500'000.00		599'250.60	
<b>882</b>	<b>ECLAIRAGE PUBLIC</b>							
882.501.00	Eclairage de Noël				40'000.00			
882.501.01	Mise en application plan lumière				150'000.00			
882.501.02	Remplacement luminaires à vapeur de mercure				135'000.00		171'999.25	
882.501.05	Eclairage public Place d'Armes						63'731.30	
882.501.06	Eclairage public cour du Vieux-Collège						37'340.40	
882.501.07	Eclairage, mise en valeur du Vieux-Collège						10'650.10	
882.501.08	Mise en lumière de l'Eglise catholique				80'000.00			
882.501.09	Chemin des Tardys				95'000.00			
882.501.10	Chemin d'Arche				65'000.00			
882.501.11	Chemin du Nant et de la Vièze				70'000.00			

<b>Comptes d'investissement</b>			<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
			<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
882.501.12	Changement luminaires LED	157	120'000.00		120'000.00			
882.501.13	Route de la Jurna		55'000.00		55'000.00			
882.501.14	Eclairage public rond- point Europe-Plantaud	157	10'000.00					
882.501.15	Eclairage public virage Grand-Clos	157	10'000.00					
882.501.16	Projet Smart Monthey	157	40'000.00					
882.501.17	Remise en état réseau éclairage public	157	30'000.00					
882.501.18	Eclairage public aménagement Centre-Ville	157	50'000.00					
882.661.02	Remplacement luminaires mercure, subside Etat			215'000.00				
<b>882</b>	<b>TOTAL ECLAIRAGE PUBLIC</b>		315'000.00	215'000.00	810'000.00		283'721.05	
<b>88</b>	<b>TOTAL DEVELOPPEMENT DURABLE &amp; AUTRES PRESTATIONS</b>		1'593'000.00	215'000.00	1'310'000.00		882'971.65	
<b>8</b>	<b>TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE</b>		5'133'000.00	455'000.00	4'747'000.00	760'000.00	2'744'892.90	514'791.60

<b>Comptes d'investissement</b>		<b>Budget</b>	<b>2019</b>	<b>Budget</b>	<b>2018</b>	<b>Comptes</b>	<b>2017</b>
		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>						
<b>99</b>	<b>POSTES NON VENTILES</b>						
<b>990</b>	<b>CREDIT A DISPOSITION</b>						
990.509.00	Crédit à disposition	159 300'000.00		300'000.00			
<b>990</b>	<b>TOTAL CREDIT A DISPOSITION</b>	300'000.00		300'000.00			
<b>99</b>	<b>TOTAL POSTES NON VENTILES</b>	300'000.00		300'000.00			
<b>9</b>	<b>TOTAL FINANCES ET IMPOTS</b>	300'000.00		300'000.00			
	<b>Total compte d'investissement</b>	23'100'000.00	2'206'000.00	27'283'000.00	4'051'000.00	18'413'052.80	3'385'759.30
	<b>Investissements nets</b>		20'894'000.00		23'232'000.00		15'027'293.50

INVESTISSEMENTS 2019	Crédits d'engagement			Année	Crédits de paiements 2019
	Bruts	Recettes	Nets		
0 Administration générale					
Achats de mobilier et machines	123	15'000.00	15'000.00	2019	15'000.00
Achats de matériel informatique	123	110'000.00	110'000.00	2019	110'000.00
Communication, nouvelle application	124	30'000.00	30'000.00	2019	30'000.00
Archives, mise en place	124	490'000.00	490'000.00	2019	230'000.00
Hôtel de Ville, réfections	124	180'000.00	80'000.00	2019	100'000.00
Hôtel de Ville, raccord. chauffage à distance	124	50'000.00	2'000.00	2019	48'000.00
Bâtiment administratif, raccord. chauffage à distance	124	125'000.00	4'000.00	2019	121'000.00
Bâtiment administratif, mobilier et équipement	124	68'000.00		2019	68'000.00
Achats de terrains au Verney		1'580'000.00	1'580'000.00	2018/19	400'000.00
Bâtiment Place Centrale 3, réfection Office Tourisme	124	35'000.00		2019	35'000.00
Maison Hildbrand, réfections		100'000.00		2018	20'000.00
Démolition bâtiment, parcelle No 2965 à Pré d'Ile		60'000.00		2019	60'000.00
Maison Hildbrand, étude		40'000.00		2018	20'000.00
Ferme du Crochetan, étude		12'000.00		2018	12'000.00
Bâtiment Place Centrale 3, mobilier Office Tourisme	124	60'000.00		2019	60'000.00
1 Sécurité publique					
Registre Foncier, transformation des locaux	127	60'000.00	60'000.00	2019	60'000.00
Mensuration officielle, renouvellement		400'000.00	400'000.00	2017	100'000.00
Caméras de vidéo-surveillance	127	16'000.00	16'000.00	2019	16'000.00
Uniformes et équipements des agents	127	20'000.00	20'000.00	2019	20'000.00
Nouvelle caserne du feu, construction (2/3)		4'400'000.00	1'892'000.00	2016	300'000.00
Véhicules du service du feu	127	1'240'000.00	807'000.00	2019	433'000.00
Matériel du service du feu	127	20'000.00	9'000.00	2019	11'000.00
Carte tremblement de terre	127	20'000.00	20'000.00	2019	20'000.00
Stand de tir de Châble-Croix, participation		116'000.00		2018	
2 Enseignement et formation					
Equipeement informatique pour écoles primaires	129	47'000.00	10'000.00	2019	37'000.00
Achats de mobilier pour les écoles primaires	129	55'000.00	8'000.00	2019	47'000.00
Achats de mobilier pour le CO	129	20'000.00		2019	20'000.00
Equipeement informatique pour le CO	130	80'000.00	8'000.00	2019	72'000.00
Pavillon Cinquantoux, réfections	130	161'000.00	38'000.00	2019	123'000.00
Collège av. de la Gare, réfections	130	30'000.00		2019	30'000.00

INVESTISSEMENTS 2019	Crédits d'engagement			Année	Crédits de paiements 2019	
	Bruts	Recettes	Nets			
Collège avenue de l'Europe, réfections	130	60'000.00	16'000.00	44'000.00	2019	44'000.
Bâtiments scolaires Mabillon V, études		400'000.00		400'000.00	2009	150'000.
Collège Mabillon V		42'000'000.00	7'000'000.00	35'000'000.00	2012/13	100'000.
Ecole des Genets, réfections	130	150'000.00	6'000.00	144'000.00	2019	144'000.
Ecole et salle de gym de Choëx, étude		15'000.00		15'000.00	2018	10'000.
Collège du Reposieux, réfections	130	20'000.00	5'000.00	15'000.00	2019	15'000.
Collège du Reposieux, étude	130	10'000.00		10'000.00	2019	10'000.
3 Culture, loisirs et culte						
Médiathèque, réfections	134	20'000.00		20'000.00	2019	20'000.
Théâtre du Crochetan, réfections	134	25'000.00		25'000.00	2019	25'000.
Château, réfections		780'000.00		780'000.00	2018	500'000.
Salle de la Gare, étude		100'000.00		100'000.00	2018	50'000.
Salle de la Gare, création salle de spectacle	134	2'800'000.00		2'800'000.00	2019	100'000.
Acquisition de vaisselle recyclable		35'000.00		35'000.00	2016	28'000.
Places de jeux	134	110'000.00		110'000.00	2019	110'000.
Arbres d'avenue du Théâtre		42'000.00		42'000.00	2017	15'000.
Ombrage parc du Crochetan	134	15'000.00		15'000.00	2019	15'000.
Sentier Fontaines blanches	134	10'000.00		10'000.00	2019	10'000.
Piste finlandaise - Manettes	134	12'000.00		12'000.00	2019	12'000.
Parc du Château, réfection	134	65'000.00		65'000.00	2019	65'000.
Création planie aux serres	134	10'000.00		10'000.00	2019	10'000.
Espace public et écoles, panneaux d'information		128'000.00		128'000.00	2018	48'000.
Salle de gym Reposieux, réfections	135	660'000.00		660'000.00	2019	360'000.
Salle de gym av. de la Gare, réfections	135	55'000.00	10'000.00	45'000.00	2019	45'000.
Salle de gym Reposieux, études	135	57'000.00		57'000.00	2019	57'000.
Salles de gym av. de l'Europe, réfections	135	62'000.00	14'000.00	48'000.00	2019	48'000.
Salle de gym Reposieux, anneaux balançants	135	75'000.00	4'000.00	71'000.00	2019	71'000.
Piscine du Reposieux, réfections	135	350'000.00		350'000.00	2019	350'000.
Réalisation de terrains au Verney		3'500'000.00	180'000.00	3'320'000.00	2017	290'000.
Stade Pottier, rénovation éclairages des 2 terrains	135	215'000.00	22'000.00	193'000.00	2019	193'000.
Stade Noyeraya, vestiaires supplémentaires	136	180'000.00		180'000.00	2018/19	70'000.
Stade Pottier, réfections vestiaires	136	25'000.00		25'000.00	2019	25'000.
Stade du Verney, réalisation de vestiaires		1'650'000.00		1'650'000.00	2016/18	800'000.
Street workout & parcours	136	65'000.00	4'000.00	61'000.00	2019	15'000.

INVESTISSEMENTS 2019	Crédits d'engagement			Année	Crédits de paiements 2019
	Bruts	Recettes	Nets		
4 Santé					
Financement du dispositif pré-hospitalier	137	15'000.00		2019	15'000.00
5 Prévoyance sociale					
UAPE, locaux aux Semilles	139	190'000.00		2019	190'000.00
UAPE, achat de mobilier et matériel	139	40'000.00		2019	40'000.00
Institutions handicapés / sociales	139	130'000.00		2019	130'000.00
Grange à Vanay, rénovation	140	2'792'000.00	150'000.00	2019	82'000.00
6 Trafic					
Routes cantonales	142	630'000.00		2019	630'000.00
Rue du Bourg, réfection chaussée	142	50'000.00		2019	50'000.00
PAD - Vers nant de Choëx - accès, 1ère étape		100'000.00		2016	90'000.00
Route de la Jurna, assainissement		450'000.00		2018	250'000.00
Avenue de l'Industrie, remplacement des arbres	142	50'000.00		2019	50'000.00
Accès Nord, nouvelle route	142	4'430'000.00		2019	740'000.00
Chemin de l'Hôpital	142	85'000.00		2019	85'000.00
Aménagement Centre-Ville	142	4'100'000.00	1'000'000.00	2019	2'000'000.00
Route d'accès Boeufferrant	142	120'000.00		2019	120'000.00
Rue du Château-Vieux, réfection	142	190'000.00		2019	190'000.00
SMART Monthey	143	15'000.00		2019	15'000.00
Passage sous-voie Clos-Donroux, études		580'000.00		2017	90'000.00
Accès Nord, étude nouvelle route		90'000.00		2011/12	10'000.00
Projet assainissement bruit routier		70'000.00		2014	4'000.00
Place centrale, étude de mobilité		80'000.00		2018	20'000.00
Poursuite aménagement centre-ville, étude		855'000.00		2018	300'000.00
Place de la Gare - étude aménagement	143	85'000.00		2019	85'000.00
Parking Cotterg, installations de sécurité	143	30'000.00		2019	30'000.00
Panneaux d'information des parkings		90'000.00		2018	30'000.00
Relevés parkings Château-Vieux et Cotterg	143	27'000.00		2019	27'000.00
Dépôt services techniques, transformation		8'000'000.00		2017	300'000.00
Achats de véhicules pour IME	143	100'000.00		2019	100'000.00
Achats de machines pour IME	143	62'000.00		2019	62'000.00
Ventes de véhicules	143		10'000.00	2019	-10'000.00

INVESTISSEMENTS 2019	Crédits d'engagement			Année	Crédits de paiements 2019	
	Bruts	Recettes	Nets			
Itinéraires cyclistes Monthey-Val d'Illicz	143	25'000.00		25'000.00	2019	9'000.00
Entrée Sud, étude de mobilité		30'000.00		30'000.00	2018	20'000.00
Terminal Transport Combiné, étude route d'accès		130'000.00		130'000.00	2018	40'000.00
Gare CFF, participation passage sous voie		1'500'000.00		1'500'000.00	2018	100'000.00
Implantation d'arrêts pour bus aggro	144	235'000.00		235'000.00	2019	235'000.00
7 Environnement						
<i>Service des eaux</i>						
Assainissement du réseau	147	100'000.00		100'000.00	2019	100'000.00
Egouts Petit Paradis		100'000.00		100'000.00	2016	80'000.00
Renforcement interconnexion avec Bex		400'000.00		400'000.00	2018	200'000.00
Avenue de France	147	200'000.00		200'000.00	2019	200'000.00
Aménagement Centre-Ville	148	30'000.00		30'000.00	2019	30'000.00
Assainissement du réseau Jurna - Cretta		150'000.00		150'000.00	2018	75'000.00
Réfection réseau d'eau, Malatrey		350'000.00		350'000.00	2014	120'000.00
Complément réseau avec le chauffage à distance		570'000.00		570'000.00	2015	100'000.00
Projet H2O		2'460'000.00		2'460'000.00	2015/17	900'000.00
Taxes de raccordement	148		250'000.00	-250'000.00	2019	-250'000.00
<i>Service des égouts</i>						
Assainissement réseau d'égouts	148	50'000.00		50'000.00	2019	50'000.00
Secteur Les Cerniers, mise en séparatif		925'000.00		925'000.00	2018	360'000.00
Rue du Bourg	148	250'000.00		250'000.00	2019	250'000.00
Bassin d'eau pluviale No 13	148	550'000.00	100'000.00	450'000.00	2019	450'000.00
Aménagement Centre-Ville	148	220'000.00		220'000.00	2019	220'000.00
Collecteur rte de Choëx - étude		50'000.00		50'000.00	2016	15'000.00
Campagne recherche eaux claires		50'000.00		50'000.00	2016	10'000.00
Taxes de raccordement	148		250'000.00	-250'000.00	2019	-250'000.00
<i>Environnement (autres)</i>						
Installation de containers à ordures	148	80'000.00		80'000.00	2019	80'000.00
Installation système GastroPrivate	148	180'000.00		180'000.00	2019	120'000.00
Plan général gestion déchets, études		10'000.00		10'000.00	2014	5'000.00
3ème correction du Rhône, participation 1ère phase		808'000.00		808'000.00	2018	50'000.00
Torrent de la Misère, réfection	149	57'000.00	18'000.00	39'000.00	2018/19	39'000.00

INVESTISSEMENTS 2019	Crédits d'engagement			Année	Crédits de paiements 2019	
	Bruts	Recettes	Nets			
Vièze, lancement projet exécution	149	35'000.00	20'000.00	15'000.00	2019	15'000.00
WC parc du Crochetan	149	35'000.00		35'000.00	2019	35'000.00
Kiosque place centrale, réfection peinture	149	10'000.00		10'000.00	2019	10'000.00
Décharges communales, investigations techniques		150'000.00		150'000.00	2010	30'000.00
Assainissement du site contaminé Giovanola, études		100'000.00		100'000.00	2012	15'000.00
Potager urbain	149	35'000.00		35'000.00	2019	5'000.00
Protection du patrimoine	149	80'000.00		80'000.00	2019	40'000.00
Révision globale du plan de zones	149	250'000.00		250'000.00	2019	150'000.00
Archivage électronique documents		250'000.00		250'000.00	2016	50'000.00
Etudes pour plans spéciaux/modifications plan de zone		150'000.00		150'000.00	2016	30'000.00
Etude aménagement place de la Gare		250'000.00	100'000.00	150'000.00	2017	-20'000.00
Etude transformation gare et voies AOMC		150'000.00		150'000.00	2018	50'000.00
8 Economie publique						
Chalet de Foges, WC	154	35'000.00		35'000.00	2019	35'000.00
Etagères à bras portants pour le service forestier	154	10'000.00		10'000.00	2019	10'000.00
Subvention BioArk I		4'200'000.00		4'200'000.00	2016	300'000.00
Subvention BioArk II		2'655'000.00		2'655'000.00	2016/18	177'000.00
Fonds "Encouragement à l'économie"	154	10'000.00		10'000.00	2019	10'000.00
Fonds "Revitalisation centre-ville"	154	50'000.00		50'000.00	2019	50'000.00
<i>Service de l'électricité</i>						
Réseau HT 5.2 / 16 kV	154	50'000.00		50'000.00	2019	50'000.00
Réseaux locaux de distribution BT	154	50'000.00		50'000.00	2019	50'000.00
Métrologie parc compteurs et récepteurs TC	155	75'000.00		75'000.00	2019	75'000.00
Déploiement des compteurs "smart"	155	275'000.00		275'000.00	2019	275'000.00
Système conduite et sécurité d'approv. du réseau		700'000.00		700'000.00	2014	100'000.00
Remplacement caisson Préville		30'000.00		30'000.00	2015	30'000.00
Remplacement de la station Outre-Vièze		150'000.00		150'000.00	2015	
Renouvellement protections électriques MT des Bans		1'200'000.00		1'200'000.00	2016/18	250'000.00
Surélévation organes stratégiques du poste de Bans		2'000'000.00		2'000'000.00	2016	550'000.00
Remplacement des compteurs hors lot		430'000.00		430'000.00	2016	100'000.00
Assainissement réseau BT	155	70'000.00		70'000.00	2019	70'000.00
Renforcement ligne "Les Bans - Inducentre"	155	100'000.00		100'000.00	2019	100'000.00
Conception système de mesure pour le réseau MT	155	60'000.00		60'000.00	2019	60'000.00

INVESTISSEMENTS 2019	Crédits d'engagement			Année	Crédits de paiements 2019	
	Bruts	Recettes	Nets			
Visualisation dynamique réseau MT supervision B&S	155	40'000.00		40'000.00	2019	40'000.
Entretien disjoncteurs couplage Vièze	155	15'000.00		15'000.00	2019	15'000.
Remplacement des équipements 65kV non conformes	155	376'000.00		376'000.00	2019	376'000.
Remplacement et déplacement coffrets distribu	156 BT	50'000.00		50'000.00	2019	50'000.
Route de la Jurna	156	90'000.00		90'000.00	2019	90'000.
Rue du Bourg	156	60'000.00		60'000.00	2019	60'000.
Chemin de l'Hôpital	156	25'000.00		25'000.00	2019	25'000.
Aménagement Centre-Ville	156	50'000.00		50'000.00	2019	50'000.
Avenue de France, phase 1	156	300'000.00		300'000.00	2019	300'000.
Accès Nord	156	200'000.00		200'000.00	2019	50'000.
Achat de véhicules	156	50'000.00		50'000.00	2019	50'000.
Système de communication radio sécurisé		80'000.00		80'000.00	2017	12'000.
Logiciel gestion maintenance assistée par ordinateur		170'000.00		170'000.00	2018	100'000.
Réseau de fibre optique pour gestion du réseau élect.		120'000.00		120'000.00	2018	30'000.
Taxes de raccordement	156		50'000.00	-50'000.00	2019	-50'000.
Contributions chauffage électrique	156		30'000.00	-30'000.00	2019	-30'000.
Contributions aux frais de réseau	156		160'000.00	-160'000.00	2019	-160'000.
<i>Production et Développement durable</i>						
Projet H2O		4'090'000.00		4'090'000.00	2015/16/17	1'150'000.
Centrale solaire bâtiment Services Techniques		85'000.00		85'000.00	2016	
Centrale solaire dépôt Services Techniques		800'000.00		800'000.00	2017	
Centrale solaire Les Bans	156	70'000.00		70'000.00	2019	70'000.
Tapis roulant centrale Meunière	156	30'000.00		30'000.00	2019	30'000.
Piston vanne de révision centrale Meunière	157	28'000.00		28'000.00	2019	28'000.
<i>Eclairage public</i>						
Remplacement des luminaires à vapeur de mercure		695'000.00	215'000.00	480'000.00	2016	-215'000.
Changement 100 luminaires LED / selon plan directeur	157	120'000.00		120'000.00	2019	120'000.
Route de la Jurna		55'000.00		55'000.00	2018	55'000.
Eclairage public rond-point Europe-Plantaud	157	10'000.00		10'000.00	2019	10'000.
Eclairage public virage Grand-Clos	157	10'000.00		10'000.00	2019	10'000.
Projet Smart Monthey	157	40'000.00		40'000.00	2019	40'000.
Remise en état réseau éclairage public	157	30'000.00		30'000.00	2019	30'000.
Eclairage public aménagement Centre-Ville	157	50'000.00		50'000.00	2019	50'000.

INVESTISSEMENTS 2019	Crédits d'engagement			Année	Crédits de paiements 2019
	Bruts	Recettes	Nets		
9 Finances et impôts Crédit à disposition	159 300'000.00		300'000.00	2019	300'000.00
					20'894'000.00
- Patrimoine financier Mise en valeurs terrains à Clos Donroux		3'500'000.00	3'500'000.00	2017	1'000'000.00

Commentaires

---

## Remarques liminaires

**Commentaires** Les montants inscrits en gras dans les commentaires se rapportent, pour les comptes de fonctionnement, aux écarts entre la nouvelle prévision budgétaire et le budget précédent et, pour les comptes d'investissements, aux crédits de paiements de l'année 2019. Au sujet des investissements, les commentaires concernent uniquement les nouveaux crédits d'engagement, ceux des années antérieures se trouvant dans les fascicules précédents.

**Traitements** Les salaires du personnel communal tiennent compte d'une adaptation du coût de la vie, ainsi que des adaptations liées aux années de carrière et des allocations aux jubilaires. En cas de variations au niveau des postes de travail, un commentaire approprié figure dans la rubrique concernée.

**Charges sociales** Toutes les rubriques relatives aux charges sociales tiennent compte de l'augmentation des taux de cotisation, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, à charge de l'employeur, à verser à la Caisse de Pensions du personnel de la commune de Monthey.

### **Entretien des bâtiments**

Dans le cadre du budget 2017, le conseil municipal avait décidé de réserver pour le service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" un crédit global lui permettant de prélever les dépenses, inférieures à Fr. 10'000.-- par cas, pour l'entretien et les réparations des bâtiments communaux. Il est précisé que les charges y afférentes sont imputées directement dans le compte d'entretien du bâtiment concerné, avec un contrôle de l'utilisation de l'enveloppe budgétaire. Dans le présent budget, le crédit global a été fixé à Fr. 250'000.--.

**Amortissements** La valeur retenue pour le calcul des amortissements tient compte de la valeur résiduelle des investissements au bilan au 31 décembre 2017, majorée des investissements nets retenus dans les budgets 2018 et 2019. Les amortissements, calculés sur cette base, sont imputés dans les comptes de fonctionnement des rubriques concernées. Dès lors, il n'y a pas lieu de commenter les écarts constatés dans ces comptes.

### **Imputations internes produits de nettoyage et personnel conciergerie**

A la suite de la décision municipale de créer un pool "Entretien et Nettoyage" et d'engager un chef d'équipe pour cette structure, les imputations internes ont été adaptées en conséquence. Au sujet des produits de nettoyage, les imputations ont été ajustées pour tenir compte de l'introduction de la taxe au sac.

## Administration générale

Compte de fonctionnement	Budget 2019	Budget 2018	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	6'809'900.00	6'910'601.00	-100'701.00	-1.5
Revenus	902'400.00	916'300.00	-13'900.00	-1.5
Charges nettes	5'907'500.00	5'994'301.00	-86'801.00	-1.4

### Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

<b>013</b>	<b>Bureaux électoraux</b> L'automne 2019 sera marqué par les élections fédérales. Pour le Conseil aux Etats, un 2 <sup>ème</sup> tour est extrêmement probable, ce qui nécessitera un dépouillement supplémentaire et l'indemnisation subséquente des scrutateurs.	<b>+ 36'700.--</b>
<b>020.309.02</b>	<b>Information</b> Cette augmentation permettra à la section Communication de déclinier des communications, notamment sous la forme de capsules vidéo.	<b>+ 9'000.--</b>
<b>020.311.10</b>	<b>Achats informatiques</b> L'augmentation est subséquente au nouveau modèle de facturation des licences Microsoft.	<b>+ 9'000.--</b>
<b>021.301.01</b>	<b>Traitements apprentis</b>	<b>- 10'500.--</b>
<b>022.301.00</b>	<b>Traitements</b> Un poste d'apprenti a été attribué à la Chancellerie en lieu et place du service des "Ressources Humaines".	<b>+ 27'600.--</b>
<b>021.309.00</b>	<b>Autres charges de personnel</b> En 2019, il est prévu, notamment, une formation spécifique pour les concierges et leur chef d'équipe.	<b>- 23'500.--</b>
<b>022.309.00</b>	<b>Autres charges de personnel</b> Une formation continue de cadre en management des institutions publiques explique l'augmentation de ce compte.	<b>+ 10'000.--</b>

<b>023.301.00</b>	<b>Traitements</b> Etant donné l'augmentation des tâches pour la gestion des contribuables, du contentieux et des factures créanciers ainsi que pour les dossiers de l'AVS, un renforcement de l'effectif de 0.4 EPT (0.3 EPT si l'on tient compte de la démission du secrétaire de la commission communale des taxes castrales) est compris dans ce compte.	<b>+ 9'000.--</b>
<b>090.314.00</b>	<b>Entretien des bâtiments</b> Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires. En plus de l'entretien courant des bâtiments, il est prévu les travaux suivants : - installation d'un support pour les écrans de contrôle de la Police - remplacement de mobilier à la centrale de Police - remplacement des batteries de l'onduleur - nettoyage complet du vitrage	<b>+ 19'600.--</b>  3'000.-- 4'000.-- 4'000.-- 9'000.--
<b>091.314.00</b>	<b>Entretien des bâtiments</b> Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires. Il n'est pas prévu de travaux particuliers en 2019, hormis l'entretien courant des bâtiments.	<b>- 15'200.--</b>
<b>095.390.11</b>	<b>Imputation interne d'élimination des déchets</b> Actuellement, selon l'art. 17 de l'annexe au règlement communal sur la gestion des déchets relatif à son financement, la participation communale est fixée à hauteur du coût d'élimination des déchets recyclables, soit, selon les comptes, le papier, le verre, le compost et les déchets spéciaux. En cas d'entrée en vigueur de la taxe au sac, au 1 <sup>er</sup> janvier 2019, cette participation sera annulée et remplacée par la prise en charge, pour la somme de Fr. 40'000.--, de l'ensemble des déchets dont les producteurs-détenteurs sont anonymes, soit les déchets de voirie et ceux de manifestations soutenues par la commune.	<b>- 322'000.--</b>

## Commentaires sur les comptes d'investissements

<b>020.506.00</b>	<b>Achats de mobilier et machines</b> Ce montant sera dévolu au renouvellement de matériel de bureau, notamment selon les recommandations en matière d'ergonomie au travail : tables, chaises de bureau ainsi qu'armoires et étagères.	<b>15'000.--</b>
<b>020.506.05</b>	<b>Achats de matériel informatique</b> En plus du renouvellement habituel du parc informatique de PC et disques réseau (NAS), il est prévu le remplacement de l'imprimante haute capacité des Ressources Humaines et le NAS de stockage de l'archivage des documents GED. Les <i>CoreSwitchs</i> représentent le <del>FRUGIOPVHDITRUPIDWOTIGHIODIOTIOHFWIDVVUHT</del> la redondance des serveurs du réseau ainsi que l'accès aux sauvegardes. Les <i>CoreSwitchs</i> actuels datent de 2011 et de 2014 et nécessitent d'être renouvelés afin d'assurer la redondance fibre du réseau et éviter un arrêt complet du réseau en cas de panne.	<b>110'000.--</b>

<b>020.506.06</b>	<b>Communication, nouvelle application</b>	<b>30'000.--</b>
	Il s'agit de la création d'une application pour smartphone englobant un système d'envoi de notifications Push pour annoncer les actualités relatives à la Ville de Monthey.	
<b>020.506.07</b>	<b>Archives, mise en place</b>	<b>230'000.--</b>
	Dans le cadre du nouveau dépôt d'archives prévu au sous-sol du bâtiment "Double-Croche", il est prévu de traiter et d'y transborder les 2,2 kml d'archives communales, disséminées actuellement dans une dizaine de locaux. A cette occasion, les documents d'archives devront être reconditionnés dans 10'000 boîtes répondant aux standards actuels de conservation. Le nouveau local d'archives sera équipé de 3,7 kml d'étagères mobiles pour permettre une utilisation rationnelle de l'espace afin de recevoir l'accroissement futur.	
<b>090.503.02</b>	<b>Hôtel de Ville, réfections</b>	<b>180'000.--</b>
<b>090.662.02</b>	<b>Hôtel de Ville, participations communes</b>	<b>80'000.--</b>
	La réfection des deux derniers bureaux situés au 2 <sup>ème</sup> étage constitue la dernière phase de la rénovation du Tribunal de District. Ces travaux seront financés par les communes du district à titre de répartition régionale selon la réglementation en vigueur.	
<b>090.503.03</b>	<b>Hôtel de Ville, raccordement chauffage à distance</b>	<b>50'000.--</b>
<b>090.661.03</b>	<b>Hôtel de Ville, raccordement chauffage à distance subside Etat</b>	<b>2'000.--</b>
<b>090.503.04</b>	<b>Bâtiment administratif, raccordement chauffage à distance</b>	<b>125'000.--</b>
<b>090.661.04</b>	<b>Bâtiment administratif, raccordement CAD subside Etat</b>	<b>4'000.--</b>
	Selon la planification de SATOM SA, le réseau de chauffage à distance sera étendu au secteur du centre dans le courant de l'année 2019. Il est donc opportun d'y raccorder ces bâtiments simultanément aux travaux effectués par cette entreprise.	
<b>090.506.00</b>	<b>Bâtiment administratif, mobilier et équipement</b>	<b>68'000.--</b>
	Le mobilier de la centrale de Police est vétuste et ne répond plus aux besoins techniques nécessaires à son bon fonctionnement. Un nouvel écran de surveillance vidéo doit également être installé. Par ailleurs, des équipements complémentaires (bancs, luminaires, etc.) compléteront le réaménagement opéré à la réception du Bâtiment administratif.	
<b>091.503.02</b>	<b>Bâtiment Place Centrale 3, réfections</b>	<b>35'000.--</b>
<b>091.506.00</b>	<b>Bâtiment Place Centrale 3, mobilier Office Tourisme</b>	<b>60'000.--</b>
	A la suite du déménagement de l'agence de voyage, les bureaux de l'Office du Tourisme nécessitent un assainissement des peintures, des fenêtres ainsi que des installations électriques. De plus, il est demandé de revoir le mobilier intérieur afin d'assurer un bon fonctionnement dudit office.	

## Sécurité publique

Compte de fonctionnement	Budget 2019	Budget 2018	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	9'802'800.00	9'486'800.00	316'000.00	3.3
Revenus	4'012'100.00	3'787'100.00	225'000.00	5.9
Charges nettes	5'790'700.00	5'699'700.00	91'000.00	1.6

### Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

<b>102.301.00</b>	<b>Traitements</b>	<b>+ 7'800.--</b>
	Un montant de Fr. 10'000.-- est prévu pour permettre à l'Office de la population de rétro-affecter un numéro de ménage à un numéro de logement (EWID) pour les bâtiments les plus anciens de la Ville.	
<b>113.301.00</b>	<b>Traitements</b>	<b>+ 165'000.--</b>
<b>113.303.00</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>+ 101'000.--</b>
<b>113.309.00</b>	<b>Autres charges de personnel</b>	<b>+ 110'600.--</b>
	Les augmentations s'expliquent par le fait que deux aspirants débiteront l'école en 2019, en vue du départ à la retraite en 2021 de deux adjudants. L'école se déroulant sur deux ans dès 2020, il serait impératif de les former avant cette échéance, pour ne pas manquer d'effectif.	
<b>113.315.05</b>	<b>Entretien installations techniques</b>	<b>+ 5'000.--</b>
	Des travaux spécifiques sont nécessaires, soit le remplacement, pour cause de vétusté, du système d'enregistrement des appels à la centrale, qui était prévu en 2018, ainsi que la maintenance des logiciels de vidéosurveillance, qui intervient tous les trois ans.	
<b>113.351.00</b>	<b>Participation au réseau de radiocommunication</b>	<b>+ 18'000.--</b>
	Les communes devront participer à la couverture des coûts d'exploitation du réseau de radiocommunication Polycom. La répartition de ces coûts, en accord avec la Fédération des communes valaisannes, a été fixée à 70 % à la charge du canton et à 30 % à la charge des communes, au prorata des habitants.	

<b>113.434.00</b>	<b>Facturation à des tiers</b>	<b>+ 130'000.--</b>
	Une nouvelle convention régissant l'extension des activités de la Police municipale sur le territoire de la commune de Collombey-Muraz entrera en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2019.	
<b>120.300.00</b>	<b>Traitements</b>	<b>+ 8'500.--</b>
	Les activités de cette instance, en constante augmentation, notamment dans le domaine des successions, nécessitent d'adapter le taux d'activité du greffier et sa rémunération.	
<b>122.316.00</b>	<b>Loyer</b>	<b>+ 31'800.--</b>
	Le déménagement des bureaux du "Service Officiel de la Curatelle" dans l'immeuble "Colline 1", propriété de la Caisse de Pensions du personnel de la commune de Monthey, est intervenu au début octobre 2018.	
<b>124</b>	<b>Tribunal de police</b>	
	Les dossiers du Tribunal de police et le traitement du contentieux sont gérés par le secrétariat de la "Police municipale". A la suite des nouvelles dispositions légales et du transfert des dossiers du Ministère public au Tribunal de police, les dénonciations de mises à ban nécessitent d'augmenter le taux d'activité de la secrétaire de 20 %, dès le 1 <sup>er</sup> janvier 2019. Une nouvelle rubrique est créée à cet effet, laquelle prendra également en charge les vacations du greffier. Les amendes et frais administratifs qui découlent des décisions de cette instance judiciaire seront inscrits dans le compte des émoluments.	
<b>160.310.00</b>	<b>Fournitures de bureau et imprimés</b>	<b>- 6'000.--</b>
<b>160.311.01</b>	<b>Achats de mobilier et de machines</b>	<b>- 3'000.--</b>
<b>160.315.04</b>	<b>Entretien du matériel et équipement</b>	<b>+ 35'000.--</b>
<b>160.318.02</b>	<b>Frais télécommunications et de concessions</b>	<b>- 6'000.--</b>
	Les montants inscrits dans ces comptes ont été revus dans le but de les aligner aux prévisions budgétaires du canton, lequel prend en charge la totalité des coûts de fonctionnement de la protection civile.	
<b>160.314.00</b>	<b>Entretien des bâtiments</b>	<b>+ 10'000.--</b>
	Depuis 2001, aucune maintenance n'a été réalisée sur les portes principales de l'abri du Cotterg. Celles-ci ne se ferment plus et doivent être révisées.	
<b>161.311.01</b>	<b>Achats d'équipement et matériel</b>	<b>+ 5'000.--</b>
	Dans le cadre des mesures de santé et de sécurité au travail (MSST), il est nécessaire d'acheter du matériel ainsi que des panneaux d'informations. De plus, deux des cinq défibrillateurs mis en place dans les différentes salles de Monthey doivent être remplacés.	

## Commentaires sur les comptes d'investissements

<b>100.503.00</b>	<b>Registre Foncier, transformation des locaux</b> Les travaux de réfection (peinture, sols, plafonds) sont demandés par le canton du Valais pour leur service du registre foncier.	<b>60'000.--</b>
<b>113.506.04</b>	<b>Caméras de vidéo-surveillance</b> Une nouvelle caméra est utile vers la médiathèque pour permettre notamment la surveillance de la caisse du parking (Fr. 10'000.--). Des écrans sont nécessaires à la centrale pour faciliter la lecture des images des différentes caméras en fonction (Fr. 3'000.--). Il est également essentiel d'assurer la liaison avec les images des caméras de l'AOMC, afin de les visionner et de les enregistrer en meilleure définition (Fr. 3'000.--).	<b>16'000.--</b>
<b>113.506.07</b>	<b>Uniformes et équipement des agents</b> Ce montant concerne l'engagement prévu pour l'école 2019 de deux nouveaux agents.	<b>20'000.--</b>
<b>140.506.00</b>	<b>Véhicules du service du feu</b>	<b>1'240'000.--</b>
<b>140.661.00</b>	<b>Véhicules du service du feu, subsides Etat</b>	<b>516'000.--</b>
<b>140.662.00</b>	<b>Véhicules du service du feu, participations communes</b> L'achat de l'engin de sauvetage et de travail aérien, qui était déjà prévu en 2017, a dû encore être reporté d'une année. Il est subventionné par le canton à hauteur de 43 %, soit pour le montant de Fr. 516'000.--. De plus, les communes de Massongex, Vérossaz et celles du Haut-Lac participent à cette acquisition pour un total de Fr. 291'000.--. Par ailleurs, il est prévu l'achat d'un véhicule léger de 1 <sup>ère</sup> intervention utilisé le plus souvent par le service de piquet, lequel ne bénéficie d'aucune subvention, ni de participations communales.	<b>291'000.--</b>
<b>140.506.03</b>	<b>Matériel du service du feu</b>	<b>20'000.--</b>
<b>140.661.03</b>	<b>Matériel du service du feu, subside Etat</b> Les casques d'intervention de la compagnie ont, à 90 %, dépassé les 15 ans d'âge. L'état-major a porté son choix sur un casque plus léger, plus maniable et 40 % meilleur marché que l'actuel. Ce matériel est pris en charge par l'Office cantonal du feu à hauteur de 43 %.	<b>9'000.--</b>
<b>140.509.00</b>	<b>Carte tremblement de terre</b> Ce plan, réalisé par un bureau d'ingénieur, permettra d'évaluer la vulnérabilité des constructions et des équipements potentiellement exposés aux dommages et d'en établir l'inventaire. Ce dernier rendra possible, notamment, la mise en place d'une planification d'urgence par l'EMCR Chablais VS (Etat-major de conduite régional) avec des mesures adaptées.	<b>20'000.--</b>

## Enseignement et formation

Compte de fonctionnement	Budget 2019	Budget 2018	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	13'533'800.00	13'632'500.00	-98'700.00	-0.7
Revenus	983'600.00	897'600.00	86'000.00	9.6
Charges nettes	12'550'200.00	12'734'900.00	-184'700.00	-1.5

### Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

<b>210.302.00</b>	<b>Traitements</b>	<b>+ 17'500.--</b>
<b>211.302.00</b>	<b>Traitements</b>	<b>+ 20'000.--</b>
	L'école ne peut rester en marge de l'évolution actuelle des technologies de l'information et de la communication et elle est appelée à soutenir cette évolution à travers, notamment, des actions de prévention et de formation. Dès lors, la nécessité d'engager un(e) animateur(trice) "Médias, Images et Technologies de l'information et de la communication" (MITIC), à 80 %, à disposition des écoles primaires et du cycle d'orientation dès l'automne 2019, a été acceptée par le conseil municipal.	
<b>213.351.00</b>	<b>Participation aux écoles cantonales</b>	<b>+ 22'500.--</b>
	La Haute Ecole d'Ingénierie de la HES-SO Valais va créer un laboratoire de recherche appliquée et de développement sur le site de BioArk, avec un démarrage des activités au 1 <sup>er</sup> janvier 2019. Selon la loi fixant la localisation des écoles cantonales du degré tertiaire et la contribution des communes sièges du 11 novembre 1999, la commune-site doit verser une participation de 10 % aux frais de fonctionnement du laboratoire, soit pour l'année 2019 un montant estimé à Fr. 22'500.--.	
<b>216</b>	<b>Centre Pédagogique Spécialisé</b>	<b>+ 46'700.--</b>
	Tous les frais liés au Centre Pédagogique spécialisé (CPS, ci-après), y compris certains coûts forfaitaires, sont assumés par l'Etat du Valais.	
<b>217.302.00</b>	<b>Traitements</b>	<b>+ 13'000.--</b>
	Il est tenu compte d'une période de natation supplémentaire permise par le planning 2018-2019 et d'une augmentation du traitement salarial des moniteurs du sport scolaire facultatif.	

<b>219.318.00</b>	<b>Frais d'éducation et de prévention EP</b>	<b>+ 8'500.--</b>
	L'Association "Patouch" est sollicitée pour l'ensemble des classes d'un même degré (7H ou 8H), dans le cadre d'un programme de prévention des abus sexuels et de la violence.	
<b>281.314.00</b>	<b>Entretien des bâtiments</b>	<b>- 27'600.--</b>
	Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires. Il est prévu, en plus de l'entretien habituel, les dépenses extraordinaires suivantes :	
	- Collège de la Gare, remplacement de la trappe d'accès au sous-sol	9'000.--
	- Collège de la Gare, réfection des mains courantes des escaliers principaux	9'900.--
<b>282.314.00</b>	<b>Entretien des bâtiments</b>	<b>+ 12'700.--</b>
	Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires. Les travaux particuliers, dont la réalisation est fixée en 2019, concernent les objets suivants :	
	- expertise sur l'amiante	7'000.--
	- remplacements des batteries de l'armoire d'énergie pour l'éclairage de sécurité et de l'alimentation de l'exutoire de fumées	5'700.--

### Commentaires sur les comptes d'investissements

<b>210.506.00</b>	<b>Equipement informatique pour les écoles primaires</b>	<b>47'000.--</b>
<b>210.661.00</b>	<b>Equipement informatique, subside Etat</b>	<b>10'000.--</b>
	En raison des besoins pédagogiques actuels, ainsi que sur la base d'une planification précise, il est nécessaire de poursuivre le renouvellement des tableaux traditionnels par l'installation de tableaux interactifs.	
<b>210.506.01</b>	<b>Achats de mobilier pour les écoles primaires</b>	<b>55'000.--</b>
<b>210.661.01</b>	<b>Achats de mobilier, subside Etat</b>	<b>8'000.--</b>
	Sur la base d'une planification précise, il est prévu de renouveler annuellement le mobilier fixe de deux salles de classes. La priorité est donnée aux pavillons scolaires dits pérennes. Comme le mobilier des élèves est également parfois encore fort vétuste, le remplacement du mobilier destiné aux élèves de deux classes est planifié chaque année. Cette standardisation améliore grandement les conditions de travail des élèves et des enseignants.	
<b>211.506.00</b>	<b>Achats de mobilier pour le CO</b>	<b>20'000.--</b>
	Ce montant est destiné au renouvellement du mobilier dans les classes et dans les salles de travaux manuels.	

<b>211.506.04</b>	<b>Equipement informatique pour le CO</b>	<b>80'000.--</b>
<b>211.661.04</b>	<b>Equipement informatique pour le CO, subside Etat</b> Ce compte comprend le renouvellement courant du matériel informatique ainsi que le renouvellement des tableaux des salles de classe par l'intégration progressive de tableaux interactifs.	<b>8'000.--</b>
<b>281.503.02</b>	<b>Pavillon Cinquantoux, réfections</b>	<b>161'000.--</b>
<b>281.661.02</b>	<b>Pavillon Cinquantoux, subside Etat</b> Les travaux prévus concernent les remplacements suivants, soit : - fenêtres - portes et installation d'un système d'accès par badges - sols - luminaires	<b>38'000.--</b>  80'000.-- 15'000.-- 31'000.-- 35'000.--
<b>281.503.04</b>	<b>Collège avenue de la Gare, réfections</b> A la suite de la rénovation de la cour du collège, il est nécessaire de procéder au chemisage des canalisations d'eaux usées.	<b>30'000.--</b>
<b>281.503.06</b>	<b>Collège avenue de l'Europe, réfections</b>	<b>60'000.--</b>
<b>281.661.06</b>	<b>Collège avenue de l'Europe, subside Etat</b> Il est prévu d'installer un lift, pour un montant de Fr. 45'000.--, afin de résoudre les difficultés d'accès rencontrées par les personnes à mobilité réduite et de changer, pour la somme de Fr. 15'000.--, la porte d'accès aux locaux des sociétés, situés au sous-sol de la salle de gym de l'Europe 1, pour des raisons de sécurité.	<b>16'000.--</b>
<b>281.503.14</b>	<b>Ecole des Genêts, réfections</b>	<b>150'000.--</b>
<b>281.661.14</b>	<b>Ecole des Genêts, subside Etat</b> La chaufferie de ce bâtiment ne répond absolument plus aux normes en vigueur et doit être remplacée en urgence.	<b>6'000.--</b>
<b>282.503.00</b>	<b>Collège du Reposieux, réfections</b>	<b>30'000.--</b>
<b>282.661.00</b>	<b>Collège du Reposieux, subside Etat</b> Les travaux prévus se détaillent de la manière suivante, soit : - remplacement des installations vitrocéramiques dans les salles des cours de cuisine - audit complet du bâtiment et de ses installations techniques	<b>5'000.--</b>  20'000.-- 10'000.--



<b>302.316.03</b>	<b>Location d'installations techniques</b>	<b>+ 62'000.--</b>
<b>302.434.01</b>	<b>Autres recettes</b> Pour célébrer les 30 ans du Théâtre du Crochetan, il est prévu de louer un théâtre élisabéthain en bois (La Tour Vagabonde), qui sera installé sur l'Esplanade du Théâtre, et d'y montrer plusieurs spectacles, de mi-août à fin septembre. Les recettes attendues devraient compenser le coût de cette installation.	<b>+ 62'000.--</b>
<b>304.301.00</b>	<b>Traitements</b> Le nombre d'élèves □et donc d'heures d'enseignement est en diminution. Cette tendance est à mettre en relation avec la baisse des effectifs des fanfares.	<b>- 25'000.--</b>
<b>307.301.00</b>	<b>Traitements</b> Le conseil municipal a décidé d'engager un(e) stagiaire à 50 % au Pont Rouge pour la gestion de la salle de concert (programmation, commande de boissons, nettoyages, etc.), étant donné que le recours systématique à des bénévoles fragilise la structure en cas de départ, de maladie ou d'absence du programmateur.	<b>+ 10'300.--</b>
<b>308.427.00</b>	<b>Produit des locations</b> Des recettes supplémentaires sont attendues, notamment pour le Chalet de Foges.	<b>+ 29'200.--</b>
<b>309.317.03</b>	<b>Prestations pour jumelage</b> L'année 2019 marque les 60 ans du jumelage avec la Ville de Tübingen. A cette occasion, une large invitation aux villes jumelées est imaginée afin de faire découvrir Monthey et sa région à nos partenaires. C'est aussi l'occasion de célébrer la nouvelle collaboration avec la ville chinoise de Dujiangyan.	<b>+ 50'000.--</b>
<b>309.318.03</b>	<b>Manifestations culturelles</b> En plus du crédit courant, destiné aux expositions ainsi qu'aux lectures ou animations au Château, et de celui, affecté aux manifestations artistiques diverses, un montant de Fr. 10'000.-- est inscrit au budget pour la manifestation "Irreversible Festival Open Air", un concert de Rock Metal. De plus, dans le cadre des 30 ans du Théâtre du Crochetan, l'Office fédéral de la Culture y organisera la cérémonie d'ouverture de la Rencontre Suisse de Théâtre; le montant alloué à cette manifestation s'élève à Fr. 25'000.--.	<b>- 25'000.--</b>
<b>309.469.00</b>	<b>Dons de tiers</b> Pour financer les manifestations culturelles liées à des anniversaires particuliers, soit les 60 ans du jumelage avec la ville de Tübingen et les 30 ans du Théâtre du Crochetan, il est prévu d'utiliser une partie du fonds provenant d'un legs reçu en 2018.	<b>+ 100'000.--</b>
<b>320.365.00</b>	<b>Participation</b> La participation financière annuelle à Radio Chablais est réduite de Fr. 4.-- à Fr. 3.-- par habitant.	<b>- 18'000.--</b>

<b>340.314.00</b>	<b>Entretien des bâtiments et salles</b> Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires.	<b>- 6'700.--</b>
<b>340.315.03</b>	<b>Entretien des engins de gymnastique</b> Un contrôle technique effectué par une entreprise spécialisée sur les infrastructures sportives a révélé la nécessité de procéder aux remplacements et réparations de diverses installations, pour assurer un bon fonctionnement de celles-ci et garantir la sécurité des usagers.	<b>+ 17'000.--</b>
<b>341.314.00</b>	<b>Entretien</b> En raison d'absences de longue durée, depuis 2017, pour cause de maladie, le nettoyage des vestiaires est encore assuré par une entreprise externe.	<b>+ 32'200.--</b>
<b>342.314.00</b>	<b>Entretien des bâtiments</b> Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires.	<b>- 3'300.--</b>
<b>342.314.01</b>	<b>Entretien terrains et places, factures de tiers</b> L'entretien du nouveau terrain synthétique nécessite l'achat d'une brosse mécanique, d'une souffleuse et de granulats. De plus, il est prévu de réparer le pare-ballons du stade de Noyeraya qui est en mauvais état.	<b>+ 12'800.--</b>
<b>344.301.00</b>	<b>Traitements</b> Il est prévu le jubilaire de deux collaborateurs (Fr. 5'200.--) et une augmentation de 30% du secrétariat (Fr. 23'200.--). Avec ce temps de travail supplémentaire, le rôle de portail pour les "annonces des manifestations" ainsi que les tâches administratives en découlant seront confiées au service. De plus, celui-ci pourra également mieux répondre aux demandes croissantes liées au développement de la politique sportive de la ville.	<b>+ 34'800.--</b>
<b>344.318.03</b>	<b>Honoraires et prestations du service</b> Une inauguration avec un tournoi sportif impliquant les différents clubs utilisateurs du site sera mise en place à la fin des travaux au Verney. Vu l'importance de l'investissement et la plus-value pour les clubs de la ville, il est important de marquer cet événement comme il se doit.	<b>+ 6'000.--</b>
<b>350.301.00</b>	<b>Traitements</b> Dans le cadre des 20 ans de Soluna en 2019, un projet de consultation de la jeunesse montheysanne sera lancé. L'objectif est de favoriser l'implication citoyenne des jeunes et de développer une politique jeunesse en lien avec les réalités du public-cible. Il est prévu également le jubilé d'un collaborateur et l'extension du projet de la B.a.d. Monthey (Brigade Anti-Déchets) sur toute la saison chaude.	<b>+ 24'100.--</b>
<b>350.314.00</b>	<b>Entretien du bâtiment</b> Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires.	<b>- 13'000.--</b>

## Commentaires sur les comptes d'investissements

<b>300.503.00</b>	<b>Médiathèque, réfections</b> A la suite de l'inspection du service "Sécurité civile", il est demandé de procéder à des obturations coupe-feu afin de répondre aux normes en vigueur.	<b>20'000.--</b>
<b>301.503.00</b>	<b>Théâtre du Crochetan, réfections</b> Il est prévu d'installer des serrures électroniques sur les portes du bâtiment.	<b>25'000.--</b>
<b>308.503.08</b>	<b>Salle de la Gare, création salle de spectacle</b> L'étude de faisabilité a défini la nature des travaux. Ce projet consiste à créer une salle de spectacle en complément à l'offre culturelle de "La Bavette", selon une configuration de salle différente avec plus de places à l'usage du public. Dès lors, il est prévu en 2019 un crédit de paiement de Fr. 100'000.-- pour réaliser les études de détail jusqu'à la mise à l'enquête publique.	<b>100'000.--</b>
<b>330.501.00</b>	<b>Places de jeux</b> Le jeu actuel au parc du Cinquantoux doit être remplacé afin de respecter les normes en vigueur en matière de sécurité, notamment en ce qui concerne le sol.	<b>110'000.--</b>
<b>330.501.12</b>	<b>Ombrage parc du Crochetan</b> Les jeux des enfants sont actuellement exposés au soleil lors des chaudes journées. De nombreux parents réclament la pose d'un ombrage, qu'il est possible de réaliser par l'intermédiaire d'une pergola.	<b>15'000.--</b>
<b>330.501.13</b>	<b>Sentier Fontaines blanches</b> Il est prévu d'améliorer le chemin entre les Fontaines blanches et le Lac de Chésery dans le vallon de They, son tracé étant mal défini.	<b>10'000.--</b>
<b>330.501.14</b>	<b>Piste finlandaise aux Mangettes</b> Afin de diversifier les activités aux Mangettes et suite à l'organisation de courses à pied sur le site, il est envisagé de créer une piste finlandaise d'environ 500 mètres dans l'actuelle forêt "des 7 ans".	<b>12'000.--</b>
<b>330.501.15</b>	<b>Parc du Château, réfection</b> Le parc situé au sud du Château ne fait l'objet que d'un entretien sommaire. Une mise en valeur simple du site par la réfection des pavages et des espaces verts apportera une plus-value indéniable.	<b>65'000.--</b>
<b>330.501.16</b>	<b>Création planie aux serres</b> La zone de dépôt des plantes à l'extérieur des serres n'est plus adaptée. Il s'agit de créer une planie en tout-venant à l'arrière des bâtiments et de permettre ainsi l'entreposage des fleurs et leur arrosage.	<b>10'000.--</b>

<b>340.503.00</b>	<b>Salle de gym du Reposieux, réfections</b>	<b>360'000.--</b>
	Le démantèlement de la citerne à mazout a permis de libérer de la place pour répondre au développement du site. Toutefois, la réfection du local est indispensable. De plus, la buvette actuelle ne permettant pas au BBC Monthey de recevoir le public correctement, cet espace sera aménagé pour un montant de Fr. 260'000.--. Le crédit d'engagement global de Fr. 660'000.-- sera réparti sur les deux prochaines années.	
<b>340.503.01</b>	<b>Salle de gym av. de la Gare, réfections</b>	<b>55'000.--</b>
<b>340.661.01</b>	<b>Salle de gym av. de la Gare, subside Etat</b>	<b>10'000.--</b>
	La rampe d'accès aux locaux du sous-sol de la salle de gym est très abimée ainsi que les escaliers donnant accès au terrain de sport. Aussi, il est proposé d'assainir la rampe, le muret qui la borde ainsi que les escaliers et le couvert associé.	
<b>340.503.03</b>	<b>Salle de gym du Reposieux, études</b>	<b>57'000.--</b>
	Suite à l'inspection du service "Sécurité civile", il est demandé de procéder à la mise en conformité des installations <i>Sprinkler</i> . Le montant estimé doit permettre d'établir le projet ainsi que les appels d'offres.	
<b>340.503.05</b>	<b>Salles de gym av. de l'Europe, réfections</b>	<b>62'000.--</b>
<b>340.661.05</b>	<b>Salles de gym av. de l'Europe, subside Etat</b>	<b>14'000.--</b>
	Des stores électriques en toile seront installés dans les salles de gym du côté ouest, ceci afin de limiter l'éblouissement et la chaleur. Il est également impératif de remplacer les panneaux de basket qui sont proches de la rupture, ce qui constitue un danger conséquent.	
<b>340.506.01</b>	<b>Salle de gym du Reposieux, anneaux balançants</b>	<b>75'000.--</b>
<b>340.661.11</b>	<b>Salle de gym du Reposieux, anneaux balançants, subside Etat</b>	<b>4'000.--</b>
	La structure d'anneaux de la salle de gym du Reposieux ne correspond plus aux pratiques actuelles. Or, cette salle est la seule qui soit équipée pour la pratique des agrès au niveau compétition.	
<b>341.503.00</b>	<b>Piscine du Reposieux, réfections</b>	<b>350'000.--</b>
	Suite à l'audit complet du bâtiment de la piscine et de ses installations techniques, en 2018, il est proposé, dans une 1 <sup>ère</sup> phase, de remplacer le système de ventilation. En effet, celui-ci ne répond plus aux normes en vigueur et n'est plus à même de garantir la sécurité des usagers.	
<b>342.501.15</b>	<b>Stade Pottier, rénovation éclairages des 2 terrains</b>	<b>215'000.--</b>
<b>342.661.15</b>	<b>Stade Pottier, rénovation éclairages, subside Etat</b>	<b>22'000.--</b>
	Selon l'Association Suisse de Football, les normes d'homologation d'éclairage pour une 1 <sup>ère</sup> ligue doivent être de 200 Lux. Suite aux mesures effectuées au stade Pottier en 2014, il a été constaté que celui-ci atteint à peine les 201 Lux. L'éclairage doit être vérifié tous les 5 ans. Il est fort probable que lors du prochain contrôle en 2019, l'éclairage ne soit pas homologué. L'investissement se monte à Fr. 165'000.- pour le premier terrain et à Fr. 50'000.-- pour le second.	

<b>342.503.02</b>	<b>Stade Noyeraya, vestiaires supplémentaires</b> L'installation de deux vestiaires supplémentaires, en 2018, nécessite un crédit complémentaire de Fr. 30'000.-- afin de respecter les normes environnementales. Le crédit d'engagement est ainsi porté à Fr. 180'000.--.	<b>70'000.--</b>
<b>342.503.03</b>	<b>Stade Pottier, réfections vestiaires</b> Il s'agit du solde des travaux d'assainissement des 2 derniers vestiaires.	<b>25'000.--</b>
<b>342.506.06</b>	<b>Street workout &amp; parcours</b> Une structure de <i>street workout</i> est faite de différentes barres fixes, parallèles, suspendues ainsi que d'espaliers, sur lesquels des appuis peuvent être pris en vue d'effectuer des tractions, pompes et squats. Ces modules, qui ne sont pas des appareils fitness de plein air, viendraient compléter l'offre faite en matière de sport d'extérieur. Le crédit d'engagement net de Fr. 61'000.-- est réparti sur les deux prochaines années.	<b>15'000.--</b>

## Santé

Compte de fonctionnement	Budget 2019	Budget 2018	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	1'637'400.00	1'552'500.00	84'900.00	5.5
Revenus	101'000.00	101'000.00	-	-
Charges nettes	1'536'400.00	1'451'500.00	84'900.00	5.8

### Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

**440.352.00 Participation au CMS** **+ 110'000.--**  
 Cette augmentation est liée essentiellement à la nouvelle prise en charge du matériel de soins par les CMS, découlant de l'arrêt du Tribunal fédéral du 1<sup>er</sup> septembre 2017, qui a décidé que les produits Lima figurant sur la liste des moyens et appareils relèvent du financement forfaitaire des soins payés par les cantons et les communes.

### Commentaires sur les comptes d'investissements

**490.561.00 Financement du dispositif pré-hospitalier** **15'000.--**  
 Avec la modification, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, de la loi sur l'organisation des secours sanitaires (LOSS), les communes financent le 30 % des coûts relevant des secours sanitaires, qui englobent les frais d'exploitation et d'investissement en lien avec le fonctionnement de l'OCVS, de la centrale 144 et du dispositif pré-hospitalier.

## Prévoyance sociale

Compte de fonctionnement	Budget 2019	Budget 2018	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	13'857'700.00	25'923'600.00	-12'065'900.00	-46.5
Revenus	2'525'500.00	15'733'200.00	-13'207'700.00	-83.9
Charges nettes	11'332'200.00	10'190'400.00	1'141'800.00	11.2

### Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

<b>530.361.00</b>	<b>Participations</b>	<b>+ 85'000.--</b>
<b>550.361.00</b>	<b>Subsides</b>	<b>+ 100'000.--</b>
<b>581.366.00</b>	<b>Participation</b>	<b>+ 60'000.--</b>
<b>582.361.00</b>	<b>Participation</b>	<b>+ 15'000.--</b>
Ces dépenses, qui sont des charges liées, sont estimées selon les indications transmises par le service cantonal de l'action sociale. Le taux de participation des communes au financement des régimes sociaux et d'insertion socio-professionnelle est fixé à 30 % par la loi cantonale sur les soins de longue durée, laquelle est entrée en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2015.		
<b>541.308.00</b>	<b>Personnel intérimaire</b>	<b>+ 5'500.--</b>
Il s'agit d'un partenariat avec la Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales (FOVAHM), qui permet à une personne handicapée de s'intégrer dans un milieu professionnel adapté.		
<b>541.311.00</b>	<b>Achats de mobilier</b>	<b>+ 9'000.--</b>
Il est obligatoire de disposer de zones d'ombre dans les jardins extérieurs, lesquelles sont insuffisantes. Il sera donc procédé à l'acquisition de parasols.		
<b>543.301.00</b>	<b>Traitements</b>	<b>+ 96'000.--</b>
<b>543.313.00</b>	<b>Fouritures des repas et frais d'alimentation</b>	<b>+ 34'300.--</b>
<b>543.316.00</b>	<b>Loyer</b>	<b>+ 15'000.--</b>
<b>543.434.00</b>	<b>Participation des parents</b>	<b>+ 110'000.--</b>
Dès la rentrée scolaire 2019-2020, les écoliers de 1H seront déplacés de la crèche-garderie "La Tonkinelle" à l'UAPE "La Tartine",		

augmentant ainsi le nombre de places d'accueil de cette dernière. Il sera nécessaire de loger une partie des enfants dans un appartement, dans l'attente de la nouvelle UAPE prévue au Mabillon.

<b>543.311.00</b>	<b>Achats de mobilier</b> Il est prévu l'acquisition de chaises et de parasols.	<b>+ 5'000.--</b>
<b>543.314.00</b>	<b>Entretien des bâtiments</b> Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires.	<b>- 5'000.--</b>
<b>579.363.00</b>	<b>Participation au coût du Home Les Tilleuls</b> Le conseil municipal a accepté de n'intégrer que le résultat comptable du Home "Les Tilleuls" dans la comptabilité communale, compte tenu que cette institution établit une comptabilité complète depuis de nombreuses années et dépend de dispositions financières spécifiques à l'exécution de ses tâches. Le budget d'exploitation du Home "Les Tilleuls" ainsi que les commentaires sur les écarts figurent à la fin du fascicule.	<b>+ 1'252'000.--</b>
<b>589.366.01</b>	<b>Participations aux rémunérations de curateur</b> Lorsqu'une personne sous curatelle ne dispose pas de ressources suffisantes, il appartient à la collectivité publique, en l'occurrence la commune de domicile, de prendre en charge la rémunération des curateurs. L'évaluation de ces rétributions a été réajustée sur la base des chiffres relevés en 2017 et 2018.	<b>+ 30'000.--</b>
<b>591.365.00</b>	<b>Subsides</b> Selon les informations provenant du comité "Monthey-Telciu", cette coopération arrive à son terme.	<b>- 6'000.--</b>

### **Commentaires sur les comptes d'investissements**

<b>543.503.02</b>	<b>UAPE, locaux aux Semilles</b>	<b>190'000.--</b>
<b>543.506.00</b>	<b>UAPE, achat mobilier et matériel</b> L'agrandissement du Home "Les Tilleuls" nécessite la démolition de la maison abritant l'UAPE "La Tartine". Cette structure sera déplacée dans la maison située sur la parcelle N° 1317 aux Semilles, laquelle devra être rénovée pour l'accueil des enfants. Il sera également nécessaire d'équiper les nouveaux locaux avec du mobilier et du matériel supplémentaires.	<b>40'000.--</b>
<b>550.561.00</b>	<b>Institutions handicapés / sociales, participations</b> Cette dépense est une charge liée et ressort du décompte de financement des régimes sociaux et d'insertion socio-professionnelle, qui a été transmis par le service cantonal de l'action sociale.	<b>130'000.--</b>

**585.503.02**

**Grange à Vanay, rénovation**

**82'000.--**

L'étude de faisabilité a défini la nature des travaux, à savoir l'isolation de la structure afin d'en permettre l'utilisation annuelle et la création, pour la culture et l'intégration, d'espaces mixtes comme lieux d'exposition, mais aussi comme lieux d'animation et de rencontre. La réfection du bâtiment permettra ainsi de rentabiliser les surfaces à disposition, étant précisé que la Maison du Monde est aujourd'hui à l'étroit et pourra ainsi bénéficier de locaux adaptés aux normes actuelles. Dès lors, le crédit de paiement de Fr. 82'000.--, prévu en 2019, servira aux études de détail jusqu'à la mise à l'enquête publique.

## Trafic

Compte de fonctionnement	Budget 2019	Budget 2018	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	13'689'100.00	12'525'900.00	1'163'200.00	9.3
Revenus	5'055'500.00	4'903'500.00	152'000.00	3.1
Charges nettes	8'633'600.00	7'622'400.00	1'011'200.00	13.3

### Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

<b>601.301.00</b>	<b>Traitements</b> La diminution observée dans ce compte provient du départ à la retraite anticipée, en 2018, du délégué communal à la Mobilité.	<b>- 75'000.--</b>
<b>602</b>	<b>Service d'exploitation</b> Voir les commentaires cités dans les remarques liminaires au sujet des traitements et des charges sociales. De plus, l'évolution des pratiques en matière de tri des déchets engendre une augmentation des prestations communales, notamment en ce qui concerne l'accueil à la déchèterie. Afin de garantir la qualité de ce travail, il est proposé d'engager une personne supplémentaire au sein de l'équipe de voirie. Il est précisé que toutes les dépenses enregistrées par nature dans ce chapitre concernent de multiples centres de charges et sont portées dans ceux-ci par imputation interne.	<b>+ 107'000.--</b>
<b>610.361.00</b>	<b>Participation entretien</b> Les prévisions budgétaires sont établies sur la base des renseignements livrés par l'Etat du Valais.	<b>+ 412'000.--</b>
<b>622.313.01</b>	<b>Achats de fournitures pour véhicules</b> Il est prévu d'acquérir un kit de dépannage pour la réalisation des réparations urgentes.	<b>+ 5'000.--</b>
<b>650.351.00</b>	<b>Participations</b> La commune de Monthey participe, jusqu'en 2020, aux études de faisabilité d'un RER Sud-Léman.	<b>+ 17'500.--</b>
<b>651.318.13</b>	<b>Transport public urbain</b> La mise en place du bus d'agglomération permettra d'augmenter les cadences au centre-ville et de desservir le quartier des Ilettes et Choëx.	<b>+ 423'000.--</b>

## Commentaires sur les comptes d'investissements

<b>610.561.00</b>	<b>Routes cantonales participations</b> Il s'agit de dépenses liées, fondées sur la loi cantonale sur les routes. Le volume des investissements est arrêté par le Service cantonal des routes et des cours d'eau et est estimé sur la base du budget global d'investissements des voiries cantonales. Le montant inscrit dans le présent budget se rapporte aux dépenses effectives de l'année 2019, dont la facturation par le canton interviendra au bouclage des comptes 2019.	<b>630'000.--</b>
<b>620.501.09</b>	<b>Rue du Bourg, réfection chaussée</b> Compte tenu de la pose de conduites de chauffage à distance dans cette rue, il est prévu de réaliser la réfection de la route ainsi que le remplacement et la mise en conformité des collecteurs.	<b>50'000.--</b>
<b>620.501.61</b>	<b>Avenue de l'Industrie, remplacement des arbres</b> Après les différents travaux exécutés sur cette avenue et, également, en raison de l'âge des arbres qui la bordent, il est prévu de les remplacer par une nouvelle espèce. Une première étape a été réalisée en 2018.	<b>50'000.--</b>
<b>620.501.63</b>	<b>Accès Nord, nouvelle route</b> Le Conseil d'Etat a approuvé, en séance du 20 juin 2018, les plans du projet de construction du nouvel accès Nord reliant le giratoire de Pré-Loup au chemin de Champerfou et à la route des Verneys. Les études de détail seront donc lancées en 2019 et une première étape sera réalisée durant l'automne. Le crédit d'engagement de Fr. 4'430'000.-- sera échelonné sur les trois prochaines années.	<b>740'000.--</b>
<b>620.501.64</b>	<b>Chemin de l'Hôpital</b> La chaussée existante est dans un état de dégradation avancé. Un assainissement est indispensable afin de garantir une pérennité et une sécurité optimale de l'ouvrage. Les eaux de surface seront récoltées dans un nouveau collecteur, disposé en parallèle du réseau d'assainissement de la route.	<b>85'000.--</b>
<b>620.501.65</b>	<b>Aménagement Centre-Ville</b> Il s'agit de poursuivre les aménagements routiers prévus au centre-ville. Les secteurs concernés sont les rues des Bourguignons, Pottier et Venise, le haut de l'avenue de l'Industrie et la Place du Comte-Vert. Les travaux s'échelonneront sur les deux prochaines années. Le crédit d'engagement net s'élève à Fr. 3'100'000.--, après déduction d'une subvention fédérale liée à l'agglomération du Chablais.	<b>2'000'000.--</b>
<b>620.501.66</b>	<b>Route d'accès Boeuferrant</b> Le changement des accès aux halles dans la zone industrielle du Boeuferrant nécessite la construction d'un nouvel accès routier.	<b>120'000.--</b>
<b>620.501.67</b>	<b>Rue du Château-Vieux, réfection</b> La chaussée avec ses pierres en béton, actuellement en mauvais état, doit être assainie.	<b>190'000.--</b>

<b>620.501.68</b>	<b>SMART Monthey</b> En complément de l'installation, par le service "Electricité, Energies & Développement Durable", en 2019, d'un système de gestion de l'éclairage public en fonction du volume de trafic sur divers tronçons routiers, le service "Infrastructures, Mobilité & Environnement" propose d'utiliser également le système prévu pour comptabiliser le trafic et réaliser un état des lieux de l'infrastructure routière communale; voir le compte 882.501.16.	<b>15'000.--</b>
<b>620.509.13</b>	<b>Place de la Gare, étude aménagement</b> Suite à l'étude test et sur la base du projet de la nouvelle Gare CFF/TPC, un projet de réaménagement de la Gare doit être étudié. Celui-ci devra tenir compte du développement urbain de la zone, d'une future gare routière et des possibilités d'accès pour les automobiles et la mobilité douce.	<b>85'000.--</b>
<b>621.501.01</b>	<b>Parking du Cotterg, installations de sécurité</b> La ventilation ainsi que le système de <i>sprinkler</i> doivent être mis à jour afin de respecter les normes sécuritaires.	<b>30'000.--</b>
<b>621.509.02</b>	<b>Relevés parkings Château-Vieux et Cotterg</b> Les contraintes liées à la sécurité des parkings souterrains ont sensiblement augmenté ces dernières années. Il est notamment nécessaire de disposer d'un plan de situation des ouvrages pour situer précisément ces installations.	<b>27'000.--</b>
<b>622.506.01</b>	<b>Achats de véhicules pour IME</b>	<b>100'000.--</b>
<b>622.639.01</b>	<b>Ventes de véhicules</b> Il est proposé d'acquérir, en remplacement d'un vieux Land Rover nécessitant de grosses réparations, un <i>pick-up</i> plus adapté aux tâches du service, d'une valeur de Fr. 35'000.--. De plus, afin d'assumer les contraintes liées à l'évolution de la gestion des déchets, notamment la récolte quotidienne des matières dans les écopoints qui vont se développer et les poubelles de ville, il est nécessaire d'acquérir un véhicule avec une contenance plus importante. Il s'agit donc de remplacer l'ancien véhicule électrique par un nouveau modèle, pour le prix de Fr. 65'000.--.	<b>10'000.--</b>
<b>622.506.02</b>	<b>Achats de machines pour IME</b> Il est prévu les acquisitions suivantes, soit : - scie pour enrobés bitumineux, aiguille vibrante pour béton et pied de mouton pour compacter les fouilles - désherbeuse à eau, étant donné l'interdiction de l'usage de produits chimiques - tondeuse autotractée	<b>62'000.--</b>  17'000.-- 30'000.-- 15'000.--
<b>629.501.02</b>	<b>Itinéraires cyclistes Monthey-Val d'Illiez</b> La mise en place d'itinéraires pour cyclistes routiers sur la commune de Monthey et dans la vallée d'Illiez sera gérée par Monthey Tourisme. Le crédit d'engagement de Fr. 25'000.-- est réparti sur les deux prochaines années.	<b>9'000.--</b>

**651.501.02**

**Implantation d'arrêts pour bus aggro**

**235'000.--**

~~/DIPLVHHPDIGHVOLTIVGIVG~~ 'agglo, dont le réseau est plus étendu, nécessite la construction de nouveaux arrêts. De plus, l'ensemble des anciennes stations doit être mis en conformité selon la Loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Ces travaux seront réalisés lors d'une deuxième étape.

## Protection et aménagement de l'environnement

Compte de fonctionnement	Budget 2019	Budget 2018	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	10'548'300.00	10'226'600.00	321'700.00	3.1
Revenus	8'151'300.00	8'002'400.00	148'900.00	1.9
Charges nettes	<u>2'397'000.00</u>	<u>2'224'200.00</u>	<u>172'800.00</u>	7.8

### Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

- 700.301.00 Traitements** **+ 47'700.--**  
 Une redistribution des ressources du service a été effectuée, afin de mieux tenir compte des contraintes des différents domaines qu'il assume.
- 705.311.01 Achats des compteurs** **+ 30'000.--**  
 En collaboration avec le service "Electricité, Energies & Développement Durable", des nouveaux compteurs seront graduellement installés afin de se conformer aux futures directives en la matière et de permettre des relevés à distance.
- 710.301.00 Traitements** **+ 57'800.--**  
 Les charges du service des égouts ont sensiblement augmenté et sont appelées à évoluer, notamment en raison de nouvelles exigences en matière de gestion des raccordements privés et de contrôle des effluents industriels. Il est ainsi proposé d'engager un technicien en charge de ces nouvelles tâches.
- 710.309.00 Autres charges de personnel** **+ 5'000.--**  
 Il est prévu de former un nouveau collaborateur à la fonction de "Spécialiste évacuation des eaux des biens-fonds".
- 710.318.23 Part. aux frais d'exploitation de la STEP** **+ 100'000.--**  
 Les exigences en matière de déversement dans le Rhône sont de plus en plus importantes et nécessitent des mesures et des contrôles accrus.

<b>710.380.00</b>	<b>Attribution au financement spécial</b>	<b>- 48'500.--</b>
<b>710.480.00</b>	<b>Prélèvement sur le financement spécial</b>	<b>+ 133'600.--</b>
	Le résultat global du service des égouts n'est pas équilibré. La perte, estimée à Fr. 133'600.--, sera prélevée dans le compte de financement spécial au bilan.	
<b>720.318.09</b>	<b>Impôt TVA</b>	<b>- 19'000.--</b>
	Le montant de cet impôt correspond à la réduction de la récupération de l'impôt préalable, laquelle est fixée sur les recettes non soumises à la TVA, sur les charges d'amortissements et sur l'attribution du bénéfice au financement spécial.	
<b>720.318.15</b>	<b>Incinération, facturation SATOM</b>	<b>- 120'000.--</b>
<b>720.318.20</b>	<b>Enlèvement ordures ménagères</b>	<b>- 100'000.--</b>
	Avec l'entrée en vigueur de la taxe au sac, il faut s'attendre à une baisse sensible du tonnage de déchets à transporter et à incinérer, dans la mesure où le futur règlement communal sur la gestion des déchets pourra être homologué par l'Etat du Valais et mis en application dès janvier 2019.	
<b>720.318.21</b>	<b>Enlèvement déchets encombrants</b>	<b>+ 20'000.--</b>
<b>720.318.22</b>	<b>Enlèvement papier</b>	<b>+ 10'000.--</b>
	La mise en place de la taxe au sac devrait provoquer une augmentation des apports des déchets recyclables, pour autant que le futur règlement communal sur la gestion des déchets puisse être homologué par l'Etat du Valais et mis en application dès janvier 2019.	
<b>720.318.24</b>	<b>Enlèvement compost</b>	<b>+ 50'000.--</b>
	Avec la mise en place du système Gastro Private pour les déchets alimentaires, les coûts de prise en charge du compost vont augmenter.	
<b>720.390.02</b>	<b>Imputation interne de frais de personnel TP</b>	<b>+ 83'000.--</b>
	L'évolution des pratiques en matière de tri des déchets engendre la fourniture de prestations communales plus importantes, notamment en ce qui concerne l'accueil à la déchèterie. Afin de garantir la qualité de ce travail, il est proposé d'engager une personne supplémentaire au sein de l'équipe de voirie; voir la rubrique 602.	
<b>720.390.09</b>	<b>Imputation interne d'intérêts</b>	<b>+ 11'000.--</b>
	Les intérêts découlent des dépenses d'investissements pour l'aménagement de la nouvelle déchèterie.	
<b>720.434.01</b>	<b>Taxes d'élimination des déchets</b>	<b>- 1'820'000.--</b>
<b>720.434.02</b>	<b>Taxes d'élimination de base</b>	<b>+ 935'000.--</b>
<b>720.434.03</b>	<b>Taxes d'élimination de quantité</b>	<b>+ 1'430'000.--</b>
<b>720.490.11</b>	<b>Imputation interne de la participation communale</b>	<b>- 322'000.--</b>
	L'introduction de la taxe au sac nécessite une reclassification des comptes de recettes de taxes. Les tarifs retenus doivent permettre d'autofinancer le service du traitement des déchets. Ils tiennent compte d'une taxe forfaitaire fixée en fonction du nombre de personnes	

dans le ménage et d'une taxe au sac. L'ensemble des déchets, dont les producteurs-détenteurs sont anonymes, soit les déchets de voirie et ceux de manifestations soutenues par la commune, est mis à charge du ménage communal par imputation interne, pour la somme de Fr. 40'000.--.

<b>720.480.00</b>	<b>Prélèvement sur le financement spécial</b>	<b>- 312'900.--</b>
	Le résultat global du service du traitement des déchets n'est pas équilibré. La perte, estimée à Fr. 49'800.--, sera prélevée dans le compte de financement spécial au bilan.	
<b>783.313.00</b>	<b>Achat d'outils de balayage</b>	<b>+ 4'500.--</b>
	Il est nécessaire d'acheter des sacs de propreté pour faciliter l'entretien des corbeilles de ville.	
<b>783.316.00</b>	<b>Leasing balayeuse</b>	<b>+ 9'000.--</b>
	Le remplacement de la balayeuse et l'acquisition d'un autre modèle plus petit augmentent les charges de leasing.	
<b>790.301.00</b>	<b>Traitement</b>	<b>+ 104'000.--</b>
<b>790.303.00</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>+ 22'000.--</b>
	Compte tenu d'absences prolongées pour cause de maladie, un soutien pour une durée limitée à une année doit être apporté au service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" afin d'assumer les demandes des citoyens en matière de construction.	
<b>791</b>	<b>Service d'entretien</b>	<b>+ 101'200.--</b>
	Voir les commentaires cités dans les remarques liminaires au sujet des traitements, de l'entretien des bâtiments et des imputations internes. Toutes les dépenses enregistrées par nature dans ce chapitre concernent de multiples centres de charges et sont portées dans ceux-ci par imputation interne ou par imputation directe lorsqu'elles concernent l'entretien des bâtiments.	

### **Commentaires sur les comptes d'investissements**

<b>703.501.01</b>	<b>Assainissement réseau</b>	<b>100'000.--</b>
	Les montants, nécessaires pour réaliser les différents travaux dans chaque secteur, sont prélevés au fur et à mesure des besoins et sur décision spécifique du conseil municipal.	
<b>703.501.45</b>	<b>Avenue de France</b>	<b>200'000.--</b>
	L'Etat du Valais prévoit la pose d'un enrobé phono-absorbant sur l'avenue de France en 2019. La conduite d'eau potable en acier desservant cette rue doit être renouvelée avant le début des travaux.	

<b>703.501.46</b>	<b>Aménagement Centre-Ville</b> Il s'agit de la rénovation d'un tronçon de conduite en acier desservant la rue des Bourguignons, dans le cadre des travaux d'aménagement du centre-ville.	<b>30'000.--</b>
<b>703.610.00</b>	<b>Taxes de raccordement</b> Conformément aux dispositions du plan comptable harmonisé, ce genre de recettes est porté directement dans le compte d'investissements et diminue la valeur du réseau inscrite au patrimoine administratif.	<b>250'000.--</b>
<b>710.501.00</b>	<b>Assainissement réseau</b> Ce crédit sera utilisé, de cas en cas, sur décision spécifique du conseil municipal et permettra d'entreprendre des travaux imprévus et urgents de réfection ou de remplacement de collecteurs.	<b>50'000.--</b>
<b>710.501.16</b>	<b>Rue du Bourg</b> Compte tenu de la pose de conduites de chauffage à distance dans cette rue, il est prévu de réaliser la réfection de la route ainsi que le remplacement et la mise en conformité des collecteurs.	<b>250'000.--</b>
<b>710.501.17</b>	<b>Bassin d'eau pluviale N° 13</b>	<b>550'000.--</b>
<b>710.661.17</b>	<b>Bassin d'eau pluviale N° 13, subside Etat</b> En raison de l'évolution démographique de la ville et de l'extension des zones imperméables, le plan général d'évacuation des eaux préconise, en priorité, d'augmenter la capacité du bassin d'eau pluviale N° 13 situé dans le secteur Giovanola afin de soulager le réseau d'assainissement. Ce type de construction permettra également de limiter les déversements des eaux polluées directement aux cours d'eau. Une subvention cantonale est attendue à hauteur de 25 %.	<b>100'000.--</b>
<b>710.501.18</b>	<b>Aménagement Centre-Ville</b> Il sera procédé, dans le cadre des travaux d'aménagement du centre-ville, à la réfection ou au remplacement des collecteurs d'eaux usées ainsi qu'à la densification du réseau d'eaux claires.	<b>220'000.--</b>
<b>710.610.00</b>	<b>Taxes de raccordement</b> Voir le commentaire du compte 703.610.00.	<b>250'000.--</b>
<b>720.501.00</b>	<b>Installation de containers à ordures</b> Il s'agit de continuer à équiper la ville avec ces infrastructures afin de profiter pleinement des avantages du système.	<b>80'000.--</b>
<b>720.506.01</b>	<b>Installation système GastroPrivate</b> Il est prévu de mettre en place un système de récolte des déchets de cuisine (biodéchets) proposé par SATOM SA. L'exploitation de l'installation est entièrement assurée par cette entreprise, soit la prise en charge des conteneurs, le lavage de ces derniers et le contrôle d'accès. Le crédit d'engagement de Fr. 180'000.-- est réparti sur les deux prochaines années.	<b>120'000.--</b>

<b>751.501.11</b>	<b>Torrent de la Misère</b>	<b>57'000.--</b>
<b>751.661.11</b>	<b>Torrent de la Misère, subside Etat</b> Le développement du quartier attenant exige de prendre des mesures supplémentaires de sécurisation du cours d'eau afin de protéger le secteur.	<b>18'000.--</b>
<b>751.509.04</b>	<b>Vièze, lancement projet d'exécution</b>	<b>35'000.--</b>
<b>751.660.04</b>	<b>Vièze, lancement projet d'exécution, subside Confédération</b>	<b>10'000.--</b>
<b>751.661.04</b>	<b>Vièze, lancement projet d'exécution, subside Etat</b> Un bureau d'assistance au Maître d'ouvrage (BAMO) sera mandaté afin de suivre et appuyer techniquement, si nécessaire, la procédure d'enquête publique. Par ailleurs, ce dernier pourra également lancer et superviser les étapes qui suivront l'enquête, telles que l'appel d'offres et le projet d'exécution.	<b>10'000.--</b>
<b>780.503.01</b>	<b>WC parc du Crochetan</b> Sur la base des demandes récurrentes des utilisateurs du parc nord du Crochetan où se trouvent les jeux d'enfants, il est proposé d'installer des WC publics contre le bâtiment de la petite ferme.	<b>35'000.--</b>
<b>780.503.02</b>	<b>Kiosque Place centrale, réfection peinture</b> La façade du Kiosque de la Place centrale nécessite un rafraîchissement.	<b>10'000.--</b>
<b>789.501.01</b>	<b>Potager urbain</b> Le conseil général a accepté un postulat demandant au conseil municipal de présenter un projet concret pour la réalisation de potagers urbains dans la ville. Un crédit d'engagement de Fr. 35'000.- est ainsi porté au budget. Il servira, en 2019, pour un montant de Fr. 5'000.--, à lancer le projet et, en 2020 pour le solde, à réaliser le potager.	<b>5'000.--</b>
<b>790.509.02</b>	<b>Protection du patrimoine</b> A la demande du conseil général, et par décision du conseil municipal, une étude sur la protection du patrimoine montheysan doit être effectuée par un bureau spécialisé. Le crédit d'engagement de Fr. 80'000.-- est réparti sur les deux prochaines années.	<b>40'000.--</b>
<b>790.509.06</b>	<b>Révision globale du plan de zones</b> Conformément à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), une révision globale du plan d'affectation de zone (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) doit être menée. Le crédit d'engagement de Fr. 250'000.-- est réparti sur les deux prochaines années.	<b>150'000.--</b>

## Economie publique

Compte de fonctionnement	Budget 2019	Budget 2018	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	17'695'000.00	16'437'700.00	1'257'300.00	7.6
Revenus	16'494'500.00	15'824'100.00	670'400.00	4.2
Charges nettes	1'200'500.00	613'600.00	586'900.00	95.6

### Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

<b>810.318.09</b>	<b>Impôt TVA</b> Depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2018, le service forestier ne remplit plus les conditions d'assujettissement à la TVA.	<b>- 4'000.--</b>
<b>830.365.00</b>	<b>Subside à Monthey Tourisme</b> Le rôle et les tâches de Monthey Tourisme ont grandement évolué ces dernières années. A l'examen de ces tâches, le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 3 septembre 2018, d'octroyer à Monthey Tourisme, pour l'année 2019, une subvention supplémentaire de Fr. 30'000.-- et de leur attribuer les recettes des encaissements du Marché du Mercredi (voir le compte 841.427.00). De plus, il a décidé de décharger, dès 2019, Monthey Tourisme de la gestion des autorisations de manifestations d'ordre culturel sur le domaine communal et d'attribuer ce mandat au service "Sports, Jeunesse & Intégration".	<b>+ 30'000.--</b>
<b>840.301.00</b>	<b>Traitements</b>	<b>+ 12'800.--</b>
<b>840.303.00</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>+ 3'400.--</b>
<b>840.317.00</b>	<b>Dédommagements</b>	<b>+ 300.--</b>
<b>840.318.02</b>	<b>Frais de télécommunications</b>	<b>+ 700.--</b>
<b>840.434.00</b>	<b>Facturation à des tiers</b> L'augmentation des charges salariales, provenant notamment d'un jubilé, sont refacturées intégralement à la société Gessimo.	<b>+ 17'200.--</b>
<b>841.427.00</b>	<b>Recettes</b> Voir le commentaire du compte 830.365.00.	<b>- 20'000.--</b>

<b>860</b>	<b>Direction et administration</b>	<b>+ 234'500.--</b>
	Toutes les dépenses enregistrées par nature dans ce compte sont portées dans les autres rubriques des chapitres 86 et 88 par imputation interne.	
<b>860.301.00</b>	<b>Traitements</b>	<b>+ 110'000.--</b>
<b>860.303.00</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>+ 30'000.--</b>
	L'engagement d'une nouvelle ressource permettra, d'une part, de disposer de nouvelles compétences en matière de digitalisation et d'outils informatiques orientés "métier" et, d'autre part, d'améliorer l'infrastructure par la réalisation de projets d'investissement redonnant de la valeur au réseau. Il permettra également de se préparer à l'ouverture complète du marché de l'électricité et à l'arrivée des nouvelles technologies, telles que le smart grid (réseau intelligent) et le smart City (ville intelligente).	
<b>860.318.16</b>	<b>Prestations société de partenaires</b>	<b>+ 100'000.--</b>
	En séance du 20 août 2018, le conseil municipal a décidé d'intégrer la société anonyme INERA SA, composée des sociétés ALTIS, SEIC-Télédis et SI Fully. Cette société a pour but de développer et de fournir des services et des produits dans les domaines de l'énergie, de l'eau et du multimédia, pour ses partenaires qui les commercialiseront dans leur zone de desserte respective. Cette société permettra également de faire face aux enjeux posés par la Stratégie énergétique 2050. Ce montant représente la participation communale annuelle pour les frais de fonctionnement de la société INERA SA.	
<b>863.312.01</b>	<b>Energie pour les pertes de réseau</b>	<b>- 18'000.--</b>
<b>865.435.01</b>	<b>Vente de l'énergie des pertes de réseau</b>	<b>- 18'000.--</b>
	Le réseau électrique doit acheter l'énergie des pertes qu'il génère à son fournisseur d'énergie, ce qui correspond à la part de commercialisation assumée par le service communal électrique (SED <sub>2</sub> ). Les prix du marché diminueront en 2019.	
<b>863.312.04</b>	<b>Coûts réseaux amonts</b>	<b>+ 33'000.--</b>
	Les tarifs du réseau amont de B-Valgrid et Swissgrid (niveaux de réseau 1 à 3) augmentent de 2.3 %.	
<b>863.312.05</b>	<b>Service système Swissgrid</b>	<b>- 63'000.--</b>
<b>863.435.40</b>	<b>Service système Swissgrid</b>	<b>- 63'000.--</b>
	Les coûts des services "système du réseau de transport" sont facturés par Swissgrid sur la base de l'énergie effectivement acheminée et sont entièrement refacturés aux clients. Il est observé qu'une réduction a été introduite par Swissgrid, puisque le prix de cette prestation diminue de 0,08 ct et atteint ainsi une valeur de 0,24 ct le kWh.	
<b>863.315.02</b>	<b>Rattrapage OIBT et contrôles sporadiques</b>	<b>- 10'000.--</b>
	La plupart des rattrapages OIBT ont été effectués. Il reste désormais quelques compteurs ainsi que des contrôles sporadiques à réaliser. Le budget peut donc être réduit.	

<b>863.315.03</b>	<b>Entretien des machines, outillage et EPI</b> En 2018, de nouveaux équipements de protection individuelle (EPI) répondant aux normes en vigueur dans le domaine de l'électricité ont été achetés. Leur entretien a été confié à une maison spécialisée.	<b>+ 10'000.--</b>
<b>863.318.19</b>	<b>Impôts</b> L'augmentation de l'impôt est liée au bénéfice estimé du réseau de distribution pour l'année 2019.	<b>+ 27'000.--</b>
<b>863.319.00</b>	<b>Différence de couverture NR5-NR7</b> Des variations entre les dépenses prévues et effectives ainsi qu'entre les consommations prévues et effectives sont inévitables. Les écarts entre les revenus et les coûts admissibles du réseau doivent être attribués à un compte de bilan. Chaque année, le tiers du montant du compte au bilan vient en complément du revenu de l'acheminement du réseau, afin d'épurer progressivement ce compte de bilan.	<b>- 14'000.--</b>
<b>863.380.00</b>	<b>Attribution au financement spécial</b> Le budget global du réseau de distribution présente un excédent de recettes de Fr. 520'500.-- qui sera viré dans le compte de financement spécial de l'électricité au bilan.	<b>+ 326'500.--</b>
<b>863.390.09</b>	<b>Imputation interne d'intérêts</b> Le calcul des intérêts repose sur la situation de l'endettement au 1 <sup>er</sup> janvier 2019, lequel a augmenté pour le financement spécial de l'électricité.	<b>+ 86'000.--</b>
<b>863.435.20</b>	<b>Acheminement – Abonnement</b>	<b>- 107'000.—</b>
<b>863.435.21</b>	<b>Acheminement – Puissance</b>	<b>+ 149'000.—</b>
<b>863.435.22</b>	<b>Acheminement – Travail</b> Jusqu'à fin 2018, les catégories de consommateurs sont déterminées sur la base des consommations annuelles supérieures ou égales à 60'000 kWh. La nouvelle ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI), entrée en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2018, impose, à partir des tarifs 2019, de délimiter la catégorie des consommateurs incluant les ménages par la puissance du raccordement et non plus par la quantité consommée annuellement. Les abonnements des différentes catégories ont donc été revus afin de correspondre aux nouvelles caractéristiques de consommation.	<b>+ 340'000.—</b>
<b>865.312.03</b>	<b>Achat d'énergie</b> Ce poste comprend l'achat de l'approvisionnement en énergie électrique de la Ville de Monthey selon le nouveau contrat d'approvisionnement valable pour 2019, lequel offre des conditions d'acquisition favorables.	<b>- 176'000.--</b>
<b>865.312.04</b>	<b>Achat d'énergie, centrales de production</b> La diminution est le résultat d'une réévaluation des prix de revient des installations de production photovoltaïque et hydraulique, afin de tenir compte de l'âge des installations.	<b>- 51'000.--</b>

<b>865.380.00</b>	<b>Attribution au financement spécial</b>	<b>+ 7'000.--</b>
	Le budget global de la commercialisation de l'énergie présente un excédent de recettes de Fr. 278'000.--, qui sera enregistré dans le compte de financement spécial de l'électricité au bilan.	
<b>865.429.00</b>	<b>Différence de couverture énergie</b>	<b>+ 235'000.--</b>
	Des variations entre les dépenses prévues et effectives ainsi qu'entre les consommations prévues et effectives sont inévitables. Les écarts entre les revenus et les coûts admissibles du commerce d'énergie doivent être attribués à un compte de bilan. Chaque année, le tiers du montant du compte au bilan vient en complément du revenu de l'acheminement du réseau afin d'épurer progressivement ce compte de bilan.	
<b>865.435.00</b>	<b>Vente de l'énergie</b>	<b>- 418'000.--</b>
	Ce poste comprend la vente de l'énergie aux consommateurs sur la base des tarifs 2019, qui ont été arrêtés par le conseil municipal, puis publiés le 31 août 2018.	
<b>881.312.00</b>	<b>Stockage production solaire</b>	<b>+ 22'000.--</b>
<b>881.435.20</b>	<b>Abonnement production solaire</b>	<b>+ 16'000.--</b>
	Ces deux nouveaux comptes se rapportent au produit Horizon proposé à la clientèle depuis le printemps 2018. Il s'agit d'une solution de stockage de l'énergie produite, visant à promouvoir un stockage global en collaboration avec le service électrique communal (SED <sub>2</sub> ) en lieu et place d'un stockage individuel (batteries privées).	
<b>881.318.29</b>	<b>Impôt TVA</b>	<b>+ 49'000.--</b>
<b>882.318.29</b>	<b>Impôt TVA</b>	<b>- 22'000.--</b>
	Le montant de cet impôt correspond à la réduction de la récupération de l'impôt préalable, laquelle est fixée sur les recettes non soumises à la TVA et sur l'insuffisance de couverture des charges, étant donné que le chapitre "Développement durable & autres prestations" n'est pas un financement spécial.	
<b>881.319.00</b>	<b>Attribution au Fonds Energie</b>	<b>- 150'000.--</b>
<b>881.366.00</b>	<b>Programme de subventions efficacité énergétique</b>	<b>+ 200'000.--</b>
<b>881.480.00</b>	<b>Prélèvement sur le fonds énergies renouvelables</b>	<b>+ 200'000.--</b>
	Le conseil général, lors de sa séance du 11 juin 2018, a accepté la décision municipale d'allouer un montant de 2 millions de francs au fonds "Efficacité énergétique et énergies renouvelables". Un montant de Fr. 200'000.-- est prélevé annuellement sur ce fonds pour financer le programme de subventions pour l'efficacité énergétique.	
<b>881.435.00</b>	<b>Recettes des centrales de production</b>	<b>+ 135'000.--</b>
	Ce compte inclut l'ensemble des revenus des centrales de production bénéficiaires et non attributaires de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC). L'augmentation des recettes est le résultat de la production effective (nouvelle centrale "Les Bans") et d'une réévaluation des prix de revient des installations de production afin de tenir compte de l'âge des installations.	

**882.315.12      Entretien de l'éclairage public      + 10'000.--**  
 Le propriétaire des installations a l'obligation de contrôler ses mâts du réseau d'éclairage public tous les 5 ans (obligation de l'inspectorat fédéral des installations à courant fort ESTI et de la norme EN40). Chaque année, 20 % du parc sera ainsi contrôlé afin d'être en conformité avec les obligations du propriétaire. Ces coûts supplémentaires permettront la mise en conformité du réseau d'éclairage public.

**882.490.08      Imputation interne des coûts d'entretien (IME)      - 12'000.--**  
 Le coût effectif de l'éclairage est pris en charge en partie par des tiers (882.434.00) et le solde par imputation aux routes communales, sur le compte 620.390.08.

**Commentaires sur les comptes d'investissements**

**810.503.00      Chalet de Foges, WC      35'000.--**  
 Ce chalet ne dispose actuellement que d'un petit WC. Etant donné la fréquentation attendue, il est prévu d'agrandir ces installations sanitaires.

**810.506.01      Etagères à bras portants pour le service forestier      10'000.--**  
 Le service forestier devant libérer un dépôt à démolir, près de sa halle, il doit acquérir des étagères à bras portants pour y ranger le matériel. Ces dernières seront choisies de telle manière à pouvoir être réutilisées dans les nouveaux bâtiments des services techniques.

**840.565.01      Fonds "Encouragement à l'économie"      10'000.--**  
 Le fonds présente un solde, au 31 juillet 2018, de Fr. 642'621.90. Il convient de continuer à alimenter ce fonds, pour répondre à des demandes de sociétés, qui solliciteraient une aide dans le cadre de leur implantation.

**840.566.00      Fonds "Revitalisation centre-ville"      50'000.--**  
 Le solde du fonds s'élève à Fr. 57'001.10 au 31 juillet 2018. Le projet de mise en place de parasols et toiles uniformisés a reçu un bon écho des tenanciers. Il convient donc de l'appliquer à l'ensemble des établissements publics de l'hyper-centre-ville. Il y a lieu également d'alimenter ce fonds afin de pouvoir réaliser des projets utiles à l'ensemble des commerces du centre-ville et/ou de permettre d'aider ponctuellement à la mise en place de nouvelles boutiques.

**863.501.00      Réseau HT-5,2/16 kV      50'000.--**

**863.501.01      Réseaux locaux de distribution BT      50'000.--**  
 Les montants, nécessaires pour réaliser les différents travaux dans chaque secteur, sont prélevés au fur et à mesure des besoins et sur décision spécifique du conseil municipal.

<b>863.501.08</b>	<b>Métrologie parc compteurs et récepteurs TC</b> Ce crédit permet de répondre aux besoins de tiers, qui apparaissent au gré de l'avancement des projets et des diverses mises à l'enquête (rénovation, construction, etc.).	<b>75'000.--</b>
<b>863.501.09</b>	<b>Déploiement des compteurs "smart"</b> Pour répondre aux exigences de la nouvelle ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI), en vigueur depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2018, 1'200 compteurs devront être remplacés annuellement sur les 10 prochaines années. Le déploiement consiste à installer des compteurs "smart" ou intelligents pourvus d'un système de communication.	<b>275'000.--</b>
<b>863.501.42</b>	<b>Assainissement réseau BT</b> Il sera procédé à la réfection et à la réorganisation du réseau de distribution, en fonction des opportunités, lesquelles ne sont pas planifiables. Cette synergie permet de mutualiser les coûts et de limiter les nuisances.	<b>70'000.--</b>
<b>863.501.51</b>	<b>Renforcement ligne "Les Bans - Inducentre"</b> Avec le développement de la zone industrielle des Ilettes et l'implantation, en 2018, de plusieurs nouvelles halles, la consommation augmente fortement et impacte l'infrastructure du réseau de distribution HT. Afin de pouvoir garantir la sécurité d'approvisionnement des industries du secteur, il est impératif de renforcer la ligne "Les Bans - Inducentre".	<b>100'000.--</b>
<b>863.501.52</b>	<b>Conception système de mesure pour le réseau MT</b> Le système de contrôle/commande du poste d'injection principal des Bans est indispensable pour connaître le réseau et maîtriser les flux énergétiques aléatoires et multidimensionnels des nouvelles énergies renouvelables (NER).	<b>60'000.--</b>
<b>863.501.53</b>	<b>Visualisation dynamique réseau MT supervision Bans</b> L'objectif de ce projet est de disposer d'une visualisation dynamique du réseau MT, afin que l'équipe d'exploitation dispose de l'état du réseau en temps réel. Ce système permet d'identifier plus rapidement les dysfonctionnements et limite les risques de mauvaise interprétation de topologie du réseau.	<b>40'000.--</b>
<b>863.501.54</b>	<b>Entretien disjoncteurs couplage Vièze</b> Les disjoncteurs MT du couplage Vièze nécessitent un entretien afin de garantir l'exploitation de l'installation en toute sécurité.	<b>15'000.--</b>
<b>863.501.55</b>	<b>Remplacement des équipements 65kV non conformes</b> Dans le but d'augmenter la capacité de transformation du poste d'injection de St-Triphon, Swissgrid et B-Valgrid installeront, en 2019, un nouveau transformateur de puissance. Les pouvoirs de coupure d'une partie des équipements du poste des Bans ne permettront plus d'absorber les nouveaux courants de court-circuit, raison pour laquelle ces derniers devront obligatoirement être remplacés pour être conformes à l'ordonnance sur les installations à courant fort (OICF).	<b>376'000.--</b>

<b>863.501.56</b>	<b>Remplacement et déplacement coffrets de distribution BT</b>	<b>50'000.--</b>
	Le parc de coffrets de distribution est vieillissant. Les principaux objets à remplacer se trouvent à l'avenue de la Plantaud, à l'avenue de l'Europe ainsi qu'au chemin de Fare (Choëx). Ils ne seront pas remplacés par des coffrets identiques, mais seront dimensionnés et installés conformément aux normes en vigueur et aux prévisions de développement du réseau communal.	
<b>863.501.57</b>	<b>Route de la Jurna</b>	<b>90'000.--</b>
<b>863.501.59</b>	<b>Chemin de l'Hôpital</b>	<b>25'000.--</b>
<b>863.501.60</b>	<b>Aménagement Centre-Ville</b>	<b>50'000.--</b>
<b>863.501.62</b>	<b>Accès Nord</b>	<b>50'000.--</b>
	La réfection des routes concernées permet d'optimiser l'infrastructure électrique.	
<b>863.501.58</b>	<b>Rue du Bourg</b>	<b>60'000.--</b>
	De grands travaux de réfection des réseaux d'eau et d'égouts ainsi que l'installation du chauffage à distance permettent d'optimiser l'infrastructure électrique.	
<b>863.501.61</b>	<b>Avenue de France, phase 1</b>	<b>300'000.--</b>
	L'installation du chauffage à distance ainsi que la réfection de la route permettent d'optimiser l'infrastructure électrique.	
<b>863.506.00</b>	<b>Achats de véhicules</b>	<b>50'000.--</b>
	L'audit Hymexia, menée par le service "Infrastructures, Mobilité & Environnement", préconisait le remplacement de véhicules, dès l'année 2016. Le type du véhicule de remplacement sera complémentaire aux deux véhicules "Toyota Hilux" de l'équipe d'exploitation.	
<b>863.610.00</b>	<b>Taxes de raccordement</b>	<b>50'000.--</b>
<b>863.610.01</b>	<b>Contributions chauffage électrique</b>	<b>30'000.--</b>
<b>863.610.02</b>	<b>Contributions aux frais de réseau</b>	<b>160'000.--</b>
	Conformément aux dispositions du plan comptable harmonisé, ce genre de recettes est porté directement dans le compte d'investissements et diminue la valeur du réseau inscrite au patrimoine administratif.	
<b>881.501.13</b>	<b>Centrale solaire Les Bans</b>	<b>70'000.--</b>
	Les travaux menés actuellement sur la station transformatrice des Bans donnent l'opportunité d'installer une nouvelle centrale solaire sur le toit du bâtiment.	
<b>881.501.14</b>	<b>Tapis roulant centrale Meunière</b>	<b>30'000.--</b>
	Ce nouveau tapis roulant permet d'automatiser le processus d'évacuation du matériel dégrillé de manière systématique et sûre, tâche qui actuellement s'effectue manuellement.	

<b>881.501.15</b>	<b>Piston vanne de révision centrale Meunière</b> Le piston de la vanne de révision de la centrale de la Meunière doit être remplacé en raison d'un blocage. Il s'agit d'une pièce stratégique pour l'exploitation de la centrale.	<b>28'000.--</b>
<b>882.501.12</b>	<b>Changement de 100 luminaires LED selon plan directeur</b> Il s'agit de poursuivre le remplacement, d'ici à l'horizon 2030, de l'ensemble de l'éclairage public par des luminaires LED avec système de télégestion, à raison d'au moins 100 luminaires chaque année. Dans le cadre du projet <i>Smart EP-HG</i> , le parc de l'éclairage public est désormais couvert à 50 % par des sources LED.	<b>120'000.--</b>
<b>882.501.14</b>	<b>Eclairage public rond-point Europe-Plantaud</b>	<b>10'000.--</b>
<b>882.501.15</b>	<b>Eclairage public virage Grand-Clos</b>	<b>10'000.--</b>
<b>882.501.18</b>	<b>Eclairage public aménagement Centre-Ville</b> Les différents travaux prévus par le service "Infrastructures, Mobilité & Environnement" permettront de bénéficier de la synergie interservices, afin de compléter les infrastructures et poursuivre le développement du réseau d'éclairage public.	<b>50'000.--</b>
<b>882.501.16</b>	<b>Projet Smart Monthey</b> Ce système permet d'adapter l'éclairage public selon le trafic réel, tout en respectant la norme en vigueur. Il va permettre un ajustement efficace de l'intensité des luminaires et ainsi une réduction des consommations d'énergie et de la pollution lumineuse. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la réflexion menée autour du thème Smart City; voir le compte 620.501.68.	<b>40'000.--</b>
<b>882.501.17</b>	<b>Remise en état réseau éclairage public</b> Selon l'ordonnance sur les installations basse tension (OIBT) concernant le contrôle des installations d'éclairage public, une campagne de contrôles électriques est menée chaque année afin de remplir les obligations du gestionnaire de réseau de distribution (GRD) et de sécuriser le réseau d'éclairage public.	<b>30'000.--</b>

## Finances et impôts

Compte de fonctionnement	Budget 2019	Budget 2018	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	4'308'000.00	4'444'400.00	-136'400.00	-3.1
Revenus	60'672'400.00	59'128'300.00	1'544'100.00	2.6
Revenus nets	-56'364'400.00	-54'683'900.00	-1'680'500.00	3.1

### Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

<b>900.400.00</b>	<b>Impôt sur le revenu</b> La somme retenue est fondée sur la taxation 2016. La majoration de l'impôt sur les revenus pour les années 2017 à 2019 est estimée à 3 % et inclut également le facteur de l'augmentation de la population.	<b>- 200'000.--</b>
<b>900.400.01</b>	<b>Impôt sur la fortune</b> Par rapport à la dernière taxation connue de l'année 2016, il a été retenu un accroissement de 3 % pour les années 2017 à 2019.	<b>+ 150'000.--</b>
<b>900.400.02</b>	<b>Impôt à la source</b> Le budget est basé sur le décompte 2017 établi par l'Etat du Valais, section de l'impôt à la source.	<b>- 400'000.--</b>
<b>900.403.00</b>	<b>Impôt sur les gains en capital</b>	<b>+ 40'000.--</b>
<b>900.403.01</b>	<b>Impôt sur les gains immobiliers</b>	<b>+ 60'000.--</b>
<b>900.405.00</b>	<b>Impôt sur les successions et donations</b> Ces impôts sont variables par nature et non maîtrisables. Ces montants ont été ajustés sur la base des comptes des années antérieures.	<b>+ 40'000.--</b>
<b>900.404.00</b>	<b>Impôts droits de mutation et de timbre</b> Le montant budgétisé repose sur les versements du canton reçus en 2017 et durant le 1 <sup>er</sup> semestre 2018.	<b>+ 160'000.--</b>
<b>901</b>	<b>Impôts des personnes morales</b> Les recettes escomptées sont fondées sur l'examen détaillé des bordereaux d'imposition de la dernière taxation, soit ceux de l'année 2016.	<b>+ 950'000.--</b>

<b>940</b>	<b>Intérêts</b>	<b>- 107'000.--</b>
	A la faveur de taux d'intérêts extrêmement bas actuellement et d'une diminution de la dette, le coût de celle-ci peut être réduit.	
<b>940.426.01</b>	<b>Participation permanente patrimoine administratif</b>	<b>+ 125'000.--</b>
<b>940.490.09</b>	<b>Imputations d'intérêts aux financements spéciaux</b>	<b>- 50'000.--</b>
	En raison du changement de méthode de comptabilisation du résultat du Home "Les Tilleuls", les intérêts de sa dette, lesquels sont estimés à Fr. 125'000.--, seront facturés au Home au lieu d'être enregistrés par imputation interne.	
<b>940.480.00</b>	<b>Prélèvements sur les financements spéciaux</b>	<b>+ 510'000.--</b>
	Il s'agit de la rémunération des capitaux investis dans l'exploitation du réseau électrique et la distribution de l'énergie, qui revient au propriétaire du réseau, soit la commune de Monthey.	
<b>942.314.00</b>	<b>Entretien des bâtiments</b>	<b>- 7'100.--</b>
	Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires.	
<b>990.319.00</b>	<b>Crédit à disposition</b>	
	L'utilisation des crédits à disposition du conseil municipal pour des dépenses extraordinaires et imprévues en cours d'exercice donnera lieu, chaque fois, à une décision du conseil municipal. Les dépenses, qui en découleront, seront portées dans les comptes de fonctionnement ordinaire du chapitre concerné.	
<b>990.331.00</b>	<b>Amortissements du patrimoine administratif</b>	
	Voir le commentaire du compte d'investissement 990.509.00. Les charges des amortissements immédiats, qui découleront des investissements imprévus, seront portées dans les comptes de fonctionnement ordinaire du chapitre concerné.	

### **Commentaires sur les comptes d'investissements**

<b>990.509.00</b>	<b>Crédit à disposition</b>	<b>300'000.--</b>
	L'utilisation des crédits à disposition du conseil municipal pour des dépenses extraordinaires et imprévues en cours d'exercice donnera lieu, chaque fois, à une décision du conseil municipal. Les dépenses, qui en découleront, seront imputées dans le compte d'investissement du chapitre concerné.	

Home "Les Tilleuls"

---



## Compte de résultat

Compte	Description	Budget nouveau de 01.01.2019 à 31.12.2019	Budget actuel de 01.01.2018 à 31.12.2018	Ecart	Réel précédent de 01.01.2017 à 31.12.2017	Ecart
3000	Salaires des médecins	5 000.00 D	5 000.00 D	0.00	3 000.00 D	2 000.00
	<b>Salaires des médecins</b>	<b>5 000.00 D</b>	<b>5 000.00 D</b>	<b>0.00</b>	<b>3 000.00 D</b>	<b>2 000.00</b>
3111	Infirmières Cat. A	1 792 000.00 D	1 781 000.00 D	11 000.00	1 775 672.10 D	16 327.90
3112	Infirmières-assistantes et assistantes en soins Ca	1 250 000.00 D	1 245 000.00 D	5 000.00	1 091 880.70 D	158 119.30
3113	Nurses, Aides familiales Cat. D	155 000.00 D	151 500.00 D	3 500.00	155 942.70 D	-942.70
	<b>Personnel soignant qualifié</b>	<b>3 197 000.00 D</b>	<b>3 177 500.00 D</b>	<b>19 500.00</b>	<b>3 023 495.50 D</b>	<b>173 504.50</b>
3121	Aides-soignantes qualifiées Cat. C	500 000.00 D	460 000.00 D	40 000.00	477 494.80 D	22 505.20
3122	Aides en Soins et Accompagnement Cat. D	186 000.00 D	134 500.00 D	51 500.00	117 449.95 D	68 550.05
	<b>Personnel soignant qualifié auxiliaire</b>	<b>686 000.00 D</b>	<b>594 500.00 D</b>	<b>91 500.00</b>	<b>594 944.75 D</b>	<b>91 055.25</b>
3131	Personnel soignant sans formation Cat. I	2 106 000.00 D	2 292 000.00 D	-186 000.00	2 361 725.55 D	-255 725.55
	<b>Personnel soignant auxiliaire</b>	<b>2 106 000.00 D</b>	<b>2 292 000.00 D</b>	<b>-186 000.00</b>	<b>2 361 725.55 D</b>	<b>-255 725.55</b>
3141	Stagiaires du secteur soignant	36 000.00 D	28 000.00 D	8 000.00	24 328.30 D	11 671.70
3142	Apprentis du secteur soignant	68 000.00 D	73 000.00 D	-5 000.00	58 901.50 D	9 098.50
	<b>Stagiaires et apprentis de soins</b>	<b>104 000.00 D</b>	<b>101 000.00 D</b>	<b>3 000.00</b>	<b>83 229.80 D</b>	<b>20 770.20</b>
3201	Animation	362 000.00 D	354 000.00 D	8 000.00	348 804.60 D	13 195.40
	<b>Personnel d'encadrement et d'animation</b>	<b>362 000.00 D</b>	<b>354 000.00 D</b>	<b>8 000.00</b>	<b>348 804.60 D</b>	<b>13 195.40</b>
3302	Secrétariat-Réception-Administration	463 000.00 D	460 000.00 D	3 000.00	406 603.55 D	56 396.45
	<b>Salaires du personnel de l'administration</b>	<b>463 000.00 D</b>	<b>460 000.00 D</b>	<b>3 000.00</b>	<b>406 603.55 D</b>	<b>56 396.45</b>
3402	Salaires ménage	604 000.00 D	610 000.00 D	-6 000.00	619 040.80 D	-15 040.80
3403	Salaires salle-à-manger	335 000.00 D	325 500.00 D	9 500.00	342 889.25 D	-7 889.25
3404	Salaires cafétéria	105 000.00 D	105 000.00 D	0.00	105 308.55 D	-308.55
3405	Salaires buanderie	133 000.00 D	130 500.00 D	2 500.00	136 538.25 D	-3 538.25
3409	Salaires salon de coiffure	64 000.00 D	67 000.00 D	-3 000.00	63 367.55 D	632.45
	<b>Salaires du personnel de maison</b>	<b>1 241 000.00 D</b>	<b>1 238 000.00 D</b>	<b>3 000.00</b>	<b>1 267 144.40 D</b>	<b>-26 144.40</b>

Compte	Description	Budget nouveau de 01.01.2019 à 31.12.2019		Budget actuel de 01.01.2018 à 31.12.2018		Ecart	Réel précédent de 01.01.2017 à 31.12.2017		Ecart
3501	Salaires du personnel technique	198 000.00	D	199 000.00	D	-1 000.00	175 382.05	D	22 617.95
	<b>Salaires du personnel technique</b>	<b>198 000.00</b>	<b>D</b>	<b>199 000.00</b>	<b>D</b>	<b>-1 000.00</b>	<b>175 382.05</b>	<b>D</b>	<b>22 617.95</b>
	<b>Salaires</b>	<b>8 362 000.00</b>	<b>D</b>	<b>8 421 000.00</b>	<b>D</b>	<b>-59 000.00</b>	<b>8 264 330.20</b>	<b>D</b>	<b>97 669.80</b>
3601	Remboursement infirmières	20 000.00	C	20 000.00	C	0.00	11 930.90	C	-8 069.10
3602	Remboursement infirmières-assistantes	20 000.00	C	20 000.00	C	0.00	45 764.55	C	25 764.55
3603	Remboursement autres prof. de soins certifiés	10 000.00	C	10 000.00	C	0.00	2 740.25	C	-7 259.75
3604	Remboursement allocations maternité	20 000.00	C	0.00		-20 000.00	43 487.95	C	23 487.95
	<b>Remboursement pour le personnel soignant diplômé</b>	<b>70 000.00</b>	<b>C</b>	<b>50 000.00</b>	<b>C</b>	<b>-20 000.00</b>	<b>103 923.65</b>	<b>C</b>	<b>33 923.65</b>
3611	Remboursement aides-soignantes certifiées	0.00		10 000.00	C	10 000.00	15 152.10	C	15 152.10
3612	Remboursement autres prof. de soins certifiés	0.00		0.00		0.00	7 097.30	C	7 097.30
	<b>Remboursement pour le personnel soignant certifié</b>	<b>0.00</b>		<b>10 000.00</b>	<b>C</b>	<b>10 000.00</b>	<b>22 249.40</b>	<b>C</b>	<b>22 249.40</b>
3621	Remboursement personnel soignant sans formation	90 000.00	C	95 000.00	C	5 000.00	103 451.45	C	13 451.45
3622	Remboursement personnel soignant en formation	0.00		0.00		0.00	0.00		0.00
3624	Remboursement AMAT & APG	25 000.00	C	0.00		-25 000.00	3 584.90	C	-21 415.10
	<b>Remboursement pour le personnel soignant auxiliaire</b>	<b>115 000.00</b>	<b>C</b>	<b>95 000.00</b>	<b>C</b>	<b>-20 000.00</b>	<b>107 036.35</b>	<b>C</b>	<b>-7 963.65</b>
3632	Remboursement apprentis	0.00		0.00		0.00	453.70	C	453.70
	<b>Remboursement pour les stagiaires et apprentis de</b>	<b>0.00</b>		<b>0.00</b>		<b>0.00</b>	<b>453.70</b>	<b>C</b>	<b>453.70</b>
3651	Remboursement pour le personnel d'animation	15 000.00	C	15 000.00	C	0.00	0.00		-15 000.00
3654	Remboursement AMAT & divers	0.00		0.00		0.00	0.00		0.00
	<b>Remboursement pour le personnel d'encadrement et d</b>	<b>15 000.00</b>	<b>C</b>	<b>15 000.00</b>	<b>C</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>		<b>-15 000.00</b>
3662	Remboursement pour le personnel d'administration	0.00		0.00		0.00	688.35	C	688.35
	<b>Remboursement pour le personnel de l'administratio</b>	<b>0.00</b>		<b>0.00</b>		<b>0.00</b>	<b>688.35</b>	<b>C</b>	<b>688.35</b>
3681	Remboursement pour le personnel hôtelier	15 000.00	C	20 000.00	C	5 000.00	308.40	C	-14 691.60
3682	Remboursement pour employées de maison	0.00		0.00		0.00	1 417.00	C	1 417.00
3684	Remboursement allocations maternité	10 000.00	C	0.00		-10 000.00	0.00		-10 000.00
	<b>Remboursement pour le personnel de maison</b>	<b>25 000.00</b>	<b>C</b>	<b>20 000.00</b>	<b>C</b>	<b>-5 000.00</b>	<b>1 725.40</b>	<b>C</b>	<b>-23 274.60</b>
	<b>Remboursement prestation d'assurances</b>	<b>225 000.00</b>	<b>C</b>	<b>190 000.00</b>	<b>C</b>	<b>-35 000.00</b>	<b>236 076.85</b>	<b>C</b>	<b>11 076.85</b>
3700	AVS / AI / APG / AC	1 922 000.00	D	1 976 000.00	D	-54 000.00	534 655.80	D	1 387 344.20
3710	Caisse de pension	0.00		0.00		0.00	849 136.60	D	-849 136.60

Compte	Description	Budget nouveau de 01.01.2019 à 31.12.2019	Budget actuel de 01.01.2018 à 31.12.2018	Ecart	Réel précédent de 01.01.2017 à 31.12.2017	Ecart
3720	Assurance accidents	0.00	0.00	0.00	19 714.45 D	-19 714.45
3730	Assurance maladie	0.00	0.00	0.00	66 038.30 D	-66 038.30
3740	Allocations familiales	0.00	0.00	0.00	244 514.35 D	-244 514.35
	<b>Charges sociales</b>	<b>1 922 000.00 D</b>	<b>1 976 000.00 D</b>	<b>-54 000.00</b>	<b>1 714 059.50 D</b>	<b>207 940.50</b>
3810	Infirmières Cat. A (intérimaires)	0.00	0.00	0.00	25 112.70 D	-25 112.70
3811	Infirmières-assistantes Cat. B (intérimaires)	70 000.00 D	65 000.00 D	5 000.00	0.00	70 000.00
3813	Aides-soignantes qualifiées Cat. C (intérimaires)	5 000.00 D	0.00	5 000.00	40 628.45 D	-35 628.45
3814	Personnel soignant sans formation Cat. I (intérimaires)	20 000.00 D	10 000.00 D	10 000.00	70 734.65 D	-50 734.65
	<b>Personnel soignant temporaire</b>	<b>95 000.00 D</b>	<b>75 000.00 D</b>	<b>20 000.00</b>	<b>136 475.80 D</b>	<b>-41 475.80</b>
3850	Eldora	845 000.00 D	857 000.00 D	-12 000.00	832 134.85 D	12 865.15
3851	Stagiaire en intendance, GEI	7 200.00 D	7 200.00 D	0.00	2 000.00 D	5 200.00
3853	Aumonerie, pers. anim. facturé	6 000.00 D	6 000.00 D	0.00	6 000.00 D	0.00
3859	Imputation interne personnel BU, TP	1 200.00 D	3 000.00 D	-1 800.00	1 058.75 D	141.25
	<b>Honoraires pr personnel temporaire non-soignant</b>	<b>859 400.00 D</b>	<b>873 200.00 D</b>	<b>-13 800.00</b>	<b>841 193.60 D</b>	<b>18 206.40</b>
3901	Autres charges du personnel non-soignant, civilist	15 000.00 D	15 000.00 D	0.00	15 039.05 D	-39.05
3910	Frais de formation du personnel soignant	24 500.00 D	27 500.00 D	-3 000.00	21 497.20 D	3 002.80
3911	Frais de formation du personnel non-soignant	17 900.00 D	15 000.00 D	2 900.00	5 975.60 D	11 924.40
3920	Frais de déplacement du personnel soignant	2 000.00 D	2 400.00 D	-400.00	1 645.90 D	354.10
3921	Frais de déplacement du personnel non-soignant	2 300.00 D	2 200.00 D	100.00	2 237.80 D	62.20
3930	Annonce, recrutement du personnel soignant	1 200.00 D	1 200.00 D	0.00	0.00	1 200.00
3931	Annonce, recrutement du personnel non-soignant	1 000.00 D	0.00	1 000.00	0.00	1 000.00
	<b>Autres charges du personnel</b>	<b>63 900.00 D</b>	<b>63 300.00 D</b>	<b>600.00</b>	<b>46 395.55 D</b>	<b>17 504.45</b>
	<b>Salaires et charges sociales</b>	<b>11 077 300. D</b>	<b>11 218 500.00 D</b>	<b>-141 200.00</b>	<b>10 766 377.80 D</b>	<b>310 922.20</b>
4010	Autres médicaments non LS	34 000.00 D	34 400.00 D	-400.00	28 073.45 D	5 926.55
4020	Instruments et ustensiles	11 700.00 D	11 000.00 D	700.00	8 146.95 D	3 553.05
4030	Matériel médical selon LIMA	83 100.00 D	83 000.00 D	100.00	81 410.95 D	1 689.05
4040	Autre matériel médical non-LIMA	5 300.00 D	5 300.00 D	0.00	531.40 D	4 768.60
	<b>Matériel médical d'exploitation</b>	<b>134 100.00 D</b>	<b>133 700.00 D</b>	<b>400.00</b>	<b>118 162.75 D</b>	<b>15 937.25</b>
4100	Marchandises cuisine	797 000.00 D	805 000.00 D	-8 000.00	781 840.05 D	15 159.95
4130	Epicerie, pâtes, céréales, etc.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4160	Marchandises cafétéria	37 000.00 D	35 000.00 D	2 000.00	39 633.30 D	-2 633.30
	<b>Produits alimentaires</b>	<b>834 000.00 D</b>	<b>840 000.00 D</b>	<b>-6 000.00</b>	<b>821 473.35 D</b>	<b>12 526.65</b>

Compte	Description	Budget nouveau de 01.01.2019 à 31.12.2019	Budget actuel de 01.01.2018 à 31.12.2018	Ecart	Réel précédent de 01.01.2017 à 31.12.2017	Ecart
4205	Achat matériel de ménage	46 000.00 D	42 500.00 D	3 500.00	47 394.76 D	-1 394.76
4206	Entretien matériel de ménage	2 000.00 D	2 000.00 D	0.00	2 411.95 D	-411.95
4207	Achat matériel de buanderie	3 400.00 D	6 900.00 D	-3 500.00	3 795.75 D	-395.75
4208	Entretien matériel de buanderie	3 500.00 D	3 500.00 D	0.00	1 524.95 D	1 975.05
4209	Achat matériel de coiffure	4 000.00 D	4 500.00 D	-500.00	3 160.60 D	839.40
	<b>Charges ménagères</b>	<b>58 900.00 D</b>	<b>59 400.00 D</b>	<b>-500.00</b>	<b>58 288.01 D</b>	<b>611.99</b>
4210	Achat matériel de cuisine	9 500.00 D	8 000.00 D	1 500.00	8 216.35 D	1 283.65
4211	Entretien matériel de cuisine	18 000.00 D	22 400.00 D	-4 400.00	18 718.15 D	-718.15
4212	Achat matériel SAM	14 600.00 D	9 800.00 D	4 800.00	3 120.15 D	11 479.85
4213	Entretien matériel de SAM	1 000.00 D	1 000.00 D	0.00	1 099.15 D	-99.15
4214	Achat matériel de cafétéria	1 300.00 D	2 500.00 D	-1 200.00	1 286.55 D	13.45
4215	Entretien matériel de cafétéria	1 500.00 D	1 500.00 D	0.00	308.70 D	1 191.30
	<b>Articles ménagers</b>	<b>45 900.00 D</b>	<b>45 200.00 D</b>	<b>700.00</b>	<b>32 749.05 D</b>	<b>13 150.95</b>
4220	Produits de nettoyage cuisine	25 000.00 D	27 000.00 D	-2 000.00	32 558.04 D	-7 558.04
4221	Blanchissage	172 000.00 D	170 000.00 D	2 000.00	173 964.50 D	-1 964.50
4222	Produits de nettoyage ménage	6 000.00 D	6 000.00 D	0.00	2 970.30 D	3 029.70
4223	Produits mono-usage cuisine	7 300.00 D	0.00	7 300.00	8 408.76 D	-1 108.76
4225	Produits de nettoyage cafétéria	0.00	0.00	0.00	298.00 D	-298.00
4230	Lessive, produits buanderie	5 000.00 D	5 500.00 D	-500.00	3 168.70 D	1 831.30
	<b>Produits de lessive et de nettoyage</b>	<b>215 300.00 D</b>	<b>208 500.00 D</b>	<b>6 800.00</b>	<b>221 368.30 D</b>	<b>-6 068.30</b>
	<b>Ménage et nettoyage</b>	<b>320 100.00 D</b>	<b>313 100.00 D</b>	<b>7 000.00</b>	<b>312 405.36 D</b>	<b>7 694.64</b>
4300	Entretien et réparation immeubles	90 000.00 D	110 000.00 D	-20 000.00	115 046.15 D	-25 046.15
4301	Rénovation de chambres	30 000.00 D	30 000.00 D	0.00	30 120.95 D	-120.95
4310	Entretien et réparation installations	110 000.00 D	106 700.00 D	3 300.00	107 957.20 D	2 042.80
4320	Entretien et réparation installations médico-techn	24 800.00 D	22 200.00 D	2 600.00	14 932.50 D	9 867.50
4330	Entretien et réparation véhicules	3 000.00 D	3 000.00 D	0.00	2 411.20 D	588.80
4390	Petit outillage et matériel d'atelier	20 500.00 D	26 000.00 D	-5 500.00	23 422.80 D	-2 922.80
	<b>Entretien/réparation/petit outillage</b>	<b>278 300.00 D</b>	<b>297 900.00 D</b>	<b>-19 600.00</b>	<b>293 890.80 D</b>	<b>-15 590.80</b>
4410	Investissements mobiliers	15 300.00 D	15 000.00 D	300.00	10 454.75 D	4 845.25
4412	Investissements install. médico-techniques	0.00	8 500.00 D	-8 500.00	7 902.50 D	-7 902.50
	<b>Investissements de renouvellement non-activés</b>	<b>15 300.00 D</b>	<b>23 500.00 D</b>	<b>-8 200.00</b>	<b>18 357.25 D</b>	<b>-3 057.25</b>
4451	Taxes et frais bancaires (ou postaux)	1 600.00 D	0.00	1 600.00	1 400.69 D	199.31
	<b>Intérêts et frais bancaires</b>	<b>1 600.00 D</b>	<b>0.00</b>	<b>1 600.00</b>	<b>1 400.69 D</b>	<b>199.31</b>

Compte	Description	Budget nouveau de 01.01.2019 à 31.12.2019	Budget actuel de 01.01.2018 à 31.12.2018	Ecart	Réel précédent de 01.01.2017 à 31.12.2017	Ecart
4460	Intérêts bancaires sur hypothèque	125 000.00 D	111 000.00 D	14 000.00	107 559.00 D	17 441.00
	<b>Intérêts hypothécaires</b>	<b>125 000.00 D</b>	<b>111 000.00 D</b>	<b>14 000.00</b>	<b>107 559.00 D</b>	<b>17 441.00</b>
4470	Amortissement immeuble	550 000.00 D	566 000.00 D	-16 000.00	247 541.50 D	302 458.50
4471	Amortissements mobilier - installations	0.00	0.00	0.00	53 872.65 D	-53 872.65
4472	Amortissement install. médico-techniques	0.00	0.00	0.00	74 000.00 D	-74 000.00
4474	Amortissements informatique	0.00	0.00	0.00	27 097.95 D	-27 097.95
	<b>Amortissements</b>	<b>550 000.00 D</b>	<b>566 000.00 D</b>	<b>-16 000.00</b>	<b>402 512.10 D</b>	<b>147 487.90</b>
	<b>Charges et investissements</b>	<b>691 900.00 D</b>	<b>700 500.00 D</b>	<b>-8 600.00</b>	<b>529 829.04 D</b>	<b>162 070.96</b>
4500	Electricité	70 000.00 D	75 000.00 D	-5 000.00	66 108.15 D	3 891.85
4510	Gaz	2 500.00 D	3 000.00 D	-500.00	2 074.05 D	425.95
4540	Chauffage à distance	136 000.00 D	136 000.00 D	0.00	119 678.10 D	16 321.90
4550	Eau	12 000.00 D	12 000.00 D	0.00	10 115.10 D	1 884.90
	<b>Eau et énergie</b>	<b>220 500.00 D</b>	<b>226 000.00 D</b>	<b>-5 500.00</b>	<b>197 975.40 D</b>	<b>22 524.60</b>
4700	Matériel de bureau, imprimés	11 700.00 D	12 000.00 D	-300.00	10 397.60 D	1 302.40
4710	Téléphones	21 900.00 D	21 900.00 D	0.00	20 836.65 D	1 063.35
4715	Frais de port, Affranchissement	5 000.00 D	5 500.00 D	-500.00	4 028.95 D	971.05
4720	Journaux et documentations professionnels	1 900.00 D	1 900.00 D	0.00	2 067.00 D	-167.00
4730	Frais informatiques pour l'administration	66 200.00 D	58 500.00 D	7 700.00	54 986.75 D	11 213.25
4740	Frais informatiques pour les soins	0.00	0.00	0.00	553.25 D	-553.25
4750	Frais pour l'assurance qualité	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4780	Cotisations professionnelles	28 200.00 D	27 200.00 D	1 000.00	27 404.90 D	795.10
4790	Autres frais de bureau et d'administration	8 900.00 D	9 200.00 D	-300.00	4 631.65 D	4 268.35
	<b>Frais de bureau et d'administration</b>	<b>143 800.00 D</b>	<b>136 200.00 D</b>	<b>7 600.00</b>	<b>124 906.75 D</b>	<b>18 893.25</b>
4800	Petit matériel pour animation	47 400.00 D	45 000.00 D	2 400.00	39 698.84 D	7 701.16
	<b>Frais d'animation</b>	<b>47 400.00 D</b>	<b>45 000.00 D</b>	<b>2 400.00</b>	<b>39 698.84 D</b>	<b>7 701.16</b>
4900	Assurances choses et RC	13 500.00 D	13 500.00 D	0.00	13 064.70 D	435.30
4915	Assurances, impôts véhicules	0.00	1 000.00 D	-1 000.00	682.70 D	-682.70
	<b>Frais d'assurances et taxes diverses</b>	<b>13 500.00 D</b>	<b>14 500.00 D</b>	<b>-1 000.00</b>	<b>13 747.40 D</b>	<b>-247.40</b>
4921	Evacuation des déchets	16 000.00 D	16 000.00 D	0.00	14 281.65 D	1 718.35
	<b>Déchets, Taxes eaux &amp; égouts</b>	<b>16 000.00 D</b>	<b>16 000.00 D</b>	<b>0.00</b>	<b>14 281.65 D</b>	<b>1 718.35</b>

Compte	Description	Budget nouveau de 01.01.2019 à 31.12.2019	Budget actuel de 01.01.2018 à 31.12.2018	Ecart	Réel précédent de 01.01.2017 à 31.12.2017	Ecart
4990	Frais divers	1 500.00 D	0.00	1 500.00	1 210.20 D	289.80
	<b>Frais divers</b>	<b>1 500.00 D</b>	<b>0.00</b>	<b>1 500.00</b>	<b>1 210.20 D</b>	<b>289.80</b>
	<b>Primes d'assurance choses - taxes - impôts</b>	<b>31 000.00 D</b>	<b>30 500.00 D</b>	<b>500.00</b>	<b>29 239.25 D</b>	<b>1 760.75</b>
	<b>Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>2 701 100.00 D</b>	<b>2 722 900.00 D</b>	<b>-21 800.00</b>	<b>2 467 581.54 D</b>	<b>233 518.46</b>
5200	Divers achats	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5700	Assurance collective Mobilière	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5800	Forfaits d'assistance-pharmaceutique	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	<b>Avances aux pensionnaires et autres</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>Avances aux Pensionnaires</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
6000	Contributions des assureurs-maladie-patients valai	2 761 000.00 C	2 900 000.00 C	139 000.00	2 830 194.00 C	69 194.00
6001	Contributions des assureurs-maladie-patients hors	0.00	0.00	0.00	29 565.00 C	29 565.00
6010	Participation des assurés valaisans	208 000.00 C	230 000.00 C	22 000.00	212 364.10 C	4 364.10
6011	Participation des assurés hors canton	0.00	0.00	0.00	3 942.00 C	3 942.00
6020	Contribution du canton du Valais	1 729 000.00 C	1 840 000.00 C	111 000.00	1 773 229.50 C	44 229.50
6021	Contribution des communes valaisannes	743 000.00 C	850 000.00 C	107 000.00	759 248.10 C	16 248.10
6025	Contribution des autres cantons	0.00	0.00	0.00	13 924.75 C	13 924.75
6030	Financement des assureurs-maladie pr matériel Lima	71 000.00 C	88 000.00 C	17 000.00	86 124.40 C	15 124.40
	<b>Taxes de Soins et d'Impotence</b>	<b>5 512 000.00 C</b>	<b>5 908 000.00 C</b>	<b>396 000.00</b>	<b>5 708 591.85 C</b>	<b>196 591.85</b>
6100	Subvention d'exploitation du canton du Valais	107 000.00 C	160 000.00 C	53 000.00	110 000.00 C	3 000.00
6101	Subvention d'exploitation des communes valaisannes	46 000.00 C	0.00	-46 000.00	48 219.30 C	2 219.30
	<b>Subvention cantonale à l'exploitation</b>	<b>153 000.00 C</b>	<b>160 000.00 C</b>	<b>7 000.00</b>	<b>158 219.30 C</b>	<b>5 219.30</b>
6200	Taxes de pension	5 113 000.00 C	5 180 000.00 C	67 000.00	5 167 300.40 C	54 300.40
6205	Allocations pour impotent	762 000.00 C	800 000.00 C	38 000.00	816 480.20 C	54 480.20
6210	Cuisine	50 000.00 C	55 000.00 C	5 000.00	43 632.50 C	-6 367.50
6220	Téléphone	28 000.00 C	30 000.00 C	2 000.00	28 996.80 C	996.80
6225	Téléphone des locataires	5 300.00 C	5 800.00 C	500.00	5 064.85 C	-235.15
6235	Coiffure	59 000.00 C	63 000.00 C	4 000.00	63 468.10 C	4 468.10
6236	Esthéticienne	5 000.00 C	0.00	-5 000.00	10.00 C	-4 990.00
6237	Marquage (buanderie)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6240	Ménage des locataires	19 000.00 C	20 000.00 C	1 000.00	18 621.45 C	-378.55
6250	Lessive des locataires	3 800.00 C	3 500.00 C	-300.00	3 875.50 C	75.50
6299	Pertes sur débiteurs	88 000.00 D	103 000.00 D	-15 000.00	94 263.70 D	-6 263.70

Compte	Description	Budget nouveau de 01.01.2019 à 31.12.2019	Budget actuel de 01.01.2018 à 31.12.2018	Ecart	Réel précédent de 01.01.2017 à 31.12.2017	Ecart
	<b>Taxes de Pension et Prestations aux résidents</b>	<b>5 957 100.00 C</b>	<b>6 054 300.00 C</b>	<b>97 200.00</b>	<b>6 053 186.10 C</b>	<b>96 086.10</b>
6300	Repas crèches & garderies	310 000.00 C	307 000.00 C	-3 000.00	300 128.80 C	-9 871.20
6320	Repas à domicile	275 000.00 C	300 000.00 C	25 000.00	272 030.00 C	-2 970.00
6330	Repas visiteurs	22 000.00 C	26 000.00 C	4 000.00	27 060.10 C	5 060.10
6340	Autres prestations - collations diverses	5 000.00 C	7 000.00 C	2 000.00	5 141.20 C	141.20
6350	Produits de la cafétéria	133 000.00 C	132 000.00 C	-1 000.00	138 657.75 C	5 657.75
	<b>Autres Prestations à des tiers</b>	<b>745 000.00 C</b>	<b>772 000.00 C</b>	<b>27 000.00</b>	<b>743 017.85 C</b>	<b>-1 982.15</b>
6400	Nourriture (sup. 5.-)	20 000.00 C	35 000.00 C	15 000.00	23 719.95 C	3 719.95
6402	Nourriture - encas (inf. à 5.-)	4 000.00 C	0.00	-4 000.00	2 590.65 C	-1 409.35
6440	Ventes diverses aliment. TVA 2.5%	0.00	1 000.00 C	1 000.00	30.00 C	30.00
6442	Ventes diverses produits TVA 8%	0.00	300.00 C	300.00	381.40 C	381.40
	<b>Autres Prestations au personnel</b>	<b>24 000.00 C</b>	<b>36 300.00 C</b>	<b>12 300.00</b>	<b>26 722.00 C</b>	<b>2 722.00</b>
6600	Location salon pédicure	600.00 C	600.00 C	0.00	568.80 C	-31.20
6610	Location parking	22 100.00 C	25 000.00 C	2 900.00	23 067.50 C	967.50
6620	Loyers divers	2 500.00 C	5 400.00 C	2 900.00	3 480.00 C	980.00
	<b>Loyers et Produits financiers</b>	<b>25 200.00 C</b>	<b>31 000.00 C</b>	<b>5 800.00</b>	<b>27 116.30 C</b>	<b>1 916.30</b>
6720	Subventions OCIS	3 600.00 C	3 600.00 C	0.00	4 460.00 C	860.00
	<b>Subventions diverses à l'exploitation</b>	<b>3 600.00 C</b>	<b>3 600.00 C</b>	<b>0.00</b>	<b>4 460.00 C</b>	<b>860.00</b>
6900	Loterie Romande	84 500.00 C	84 500.00 C	0.00	84 500.00 C	0.00
6905	Recettes animation	2 000.00 C	2 000.00 C	0.00	1 294.90 C	-705.10
6910	Autres recettes (IS, RC)	8 000.00 C	0.00	-8 000.00	11 777.95 C	3 777.95
6920	Indemnités praticien formateur	12 000.00 C	0.00	-12 000.00	12 600.00 C	600.00
	<b>Produits divers</b>	<b>106 500.00 C</b>	<b>86 500.00 C</b>	<b>-20 000.00</b>	<b>110 172.85 C</b>	<b>3 672.85</b>
7000	Salaire du personnel pour prestations externes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	<b>Prestations externes effectuées par le personnel</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
7310	Produits extraordinaires	0.00	0.00	0.00	602.05 C	602.05
7500	Charges exercices antérieurs	0.00	0.00	0.00	1 390.80 D	-1 390.80
7510	Produits exercices antérieurs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7900	Dons et legs	0.00	0.00	0.00	1 100.00 C	1 100.00
	<b>Dons et Legs</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1 100.00 C</b>	<b>1 100.00</b>
	<b>Charges et Produits hors exploitation</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>311.25 C</b>	<b>311.25</b>

Compte	Description	Budget nouveau de 01.01.2019 à 31.12.2019	Budget actuel de 01.01.2018 à 31.12.2018	<i>Ecart</i>	Réel précédent de 01.01.2017 à 31.12.2017	<i>Ecart</i>
	Résultat	1 252 000.00 D	889 700.00 D	362 300.00	402 161.84 D	849 838.16

## Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

Les travaux d'agrandissement du home nécessitent une diminution de la capacité d'accueil de 6 lits durant la durée du chantier.

Par conséquent, la réduction des recettes liées à cette diminution provisoire du nombre de lits (taxes de pension, contributions des assureurs, du canton et des communes, allocations pour impotent, etc.) a été prise en considération. En contrepartie, une légère diminution de l'effectif du personnel a été prise en compte, soit une réduction de 2 EPT dans le service de soins et de 0.3 EPT dans le service de maison. Cependant, compte tenu des contraintes d'organisation interne induites par le chantier, une diminution d'effectif plus conséquente ne peut être envisagée.

<b>3111 - 3142</b>	<b>Salaires du personnel de soins</b>	<b>- 72'000.--</b>
	Comme mentionné ci-dessus, l'effectif du personnel soignant non qualifié se voit réduit de 2 EPT. Néanmoins, l'octroi des parts d'expérience est budgétisé, conformément au statut de l'AVALEMS.	
<b>3601 - 3694</b>	<b>Remboursement de traitement (APG – MAT – MAL – ACC.)</b>	<b>+ 35'000.--</b>
	Une adaptation des divers remboursements de traitement est prévisible, tenant compte de plusieurs cas d'absence de longue durée connus.	
<b>37</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>- 54'000.--</b>
	Une légère adaptation, à la baisse, du montant budgétisé pour les assurances sociales peut être effectuée, l'estimation faite pour l'année 2018 étant un peu trop élevée.	
<b>3850</b>	<b>Eldora</b>	<b>- 12'000.--</b>
	Cette diminution des charges de personnel est due à l'ajustement de l'effectif en fonction de l'exploitation de la cuisine. Il s'agit en particulier de la diminution de 10 % sur un poste et de la suppression du personnel temporaire.	
<b>4300</b>	<b>Entretien et réparation immeubles</b>	<b>- 20'000.--</b>
	Les nombreux travaux d'assainissement effectués ces dernières années permettent de diminuer le budget d'entretien des immeubles.	
<b>6021</b>	<b>Contribution des communes valaisannes</b>	<b>- 107'000.--</b>
	Une réévaluation de la contribution des communes valaisannes au coût des soins doit être effectuée, le montant budgétisé pour 2018 étant surévalué.	
<b>6200</b>	<b>Taxes de pension</b>	<b>- 67'000.--</b>
	Malgré l'adaptation prévue du prix de pension de Fr. 2.-- par jour et par résident, les recettes de pension diminuent, en raison de la baisse temporaire de la capacité d'accueil.	

INVESTISSEMENTS 2019 Home "Les Tilleuls"	Crédits d'engagement			Année	Crédits de paiements 2019
	Bruts	Recettes	Nets		
Agrandissement	15'500'000.00	3'000'000.00	12'500'000.00	2015/18	3'000'000.00
Bâtiment 2000, réaménagement	150'000.00		150'000.00	2018	
Bâtiment 3000, réaménagement et sismique	1'623'000.00		1'623'000.00	2018	
Ameublement agrandissement et réaménagement	747'000.00		747'000.00	2018	
Installations médico-techniques, élévateur	9'000.00		9'000.00	2019	9'000.00
Installations médico-techniques, lave-bassins	46'000.00		46'000.00	2019	46'000.00
Installations médico-tech., concentrateurs à oxygène	5'000.00		5'000.00	2019	5'000.00
Bâtiment 1000, remplacement des fenêtres	160'000.00		160'000.00	2019	160'000.00
Bâtiment 1000, réfection des façades	60'000.00		60'000.00	2019	60'000.00
Bâtiment 2000 + salle à manger, remplac. fenêtres	110'000.00		110'000.00	2019	110'000.00
Cuisine, remplacement de 2 bains-marie	20'000.00		20'000.00	2019	20'000.00
Cuisine, chariots de transport bi-temp. / 2ème étape	35'000.00		35'000.00	2019	35'000.00
Cuisine + salle à manger, commande ventilation	35'000.00		35'000.00	2019	35'000.00
Cafétéria, remplacement mobilier de la terrasse	15'000.00		15'000.00	2019	15'000.00
Informatique, développement logiciels	15'000.00		15'000.00	2019	15'000.00
Animation, achat véhicule léger équipé + remorque	45'000.00		45'000.00	2019	45'000.00
					<b>3'555'000.00</b>



**Cuisine + salle à manger, commande de ventilation****35'000.--**

e cette installation, les pièces

/

de rechange ne sont plus disponibles sur le marché. Il est donc indispensable de procéder à son remplacement.

**Cafétéria, remplacement du mobilier de la terrasse****15'000.--**

Le mobilier de la terrasse de la cafétéria, en place depuis de très nombreuses années, est très abimé et il est nécessaire de prévoir son renouvellement.

**Informatique, développement de logiciels****15'000.--**

/

soins "OMNIS".

du logiciel administratif "DOMIS" et de celui du dossier de

**Animation, achat d'un véhicule léger équipé + remorque****45'000.--**

Un petit véhicule est nécessaire pour les transports individuels des résidents, par exemple pour des rendez-vous médicaux ou autres besoins personnels, qui peut être conduit par tout détenteur d'un permis de conduire. Une remorque sera également acquise, en complément de ce véhicule, permettant notamment le transport de fauteuils roulants et/ou déambulateurs.



**Planification  
financière**

---

**2019**  
**2022**

---

[www.monthey.ch](http://www.monthey.ch)



Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

En application de l'art. 79 de la loi cantonale sur les communes du 5 février 2004, nous vous présentons la planification financière 2019 - 2022 de la Ville de Monthey.

Ce document, adopté par le conseil municipal en séance du 5 novembre 2018, vous est transmis à titre d'orientation et d'information. Il donne un cadre à la politique financière communale, conformément à la législation cantonale en matière de gestion des finances publiques. La planification financière vise également à coordonner et à concilier la politique de développement de la ville avec les disponibilités financières communales.

La réactualisation permanente et régulière de la planification financière a aussi pour but de garder un fil conducteur entre les enjeux publics et les finances communales. Le document procure une vue synthétique sur l'évolution prévisible des recettes et des dépenses de fonctionnement, sur les investissements ainsi que sur le niveau probable de la fortune et de l'endettement.

En somme, la présente planification permet une prise de conscience des contraintes financières et contribue à fixer des priorités, lesquelles découlent des ressources disponibles et des moyens nécessaires pour engager la réalisation des tâches publiques. Elle permet enfin de dégager une unité avec le budget et les comptes.

Dans le but de rendre plus lisible la planification financière, ce document comprend également un inventaire répertoriant les investissements de réalisation, sur une période élargie de 2019 à 2024, qui tient compte des concrétisations majeures. Y sont également mentionnés les investissements de réflexion qui pourraient être indiqués dans une prochaine planification financière chiffrée. Cet inventaire est détaillé sous forme de tableau et par classification fonctionnelle.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de notre considération distinguée.

Monthey, le 5 novembre 2018

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Président :

S. Coppey

Le Secrétaire :

S. Schwery

## I) Synthèse des finances communales

Au cours des quatre dernières années, les finances de la Ville de Monthey ont évolué de la manière suivante :

### Compte ordinaire

(en milliers de CHF)

	2014	2015	2016	2017
Total des recettes de fonctionnement	98'342	103'439	109'229	115'992
Total des dépenses de fonctionnement	-86'877	-88'758	-94'384	-94'988
Marge d'autofinancement	11'465	14'681	14'845	21'004
Amortissements comptables	-10'345	-11'904	-10'353	-11'590
Résultat de l'exercice (degré de couverture)	1'120	2'777	4'492	9'414

### Evolution de la dette

(en milliers de CHF)

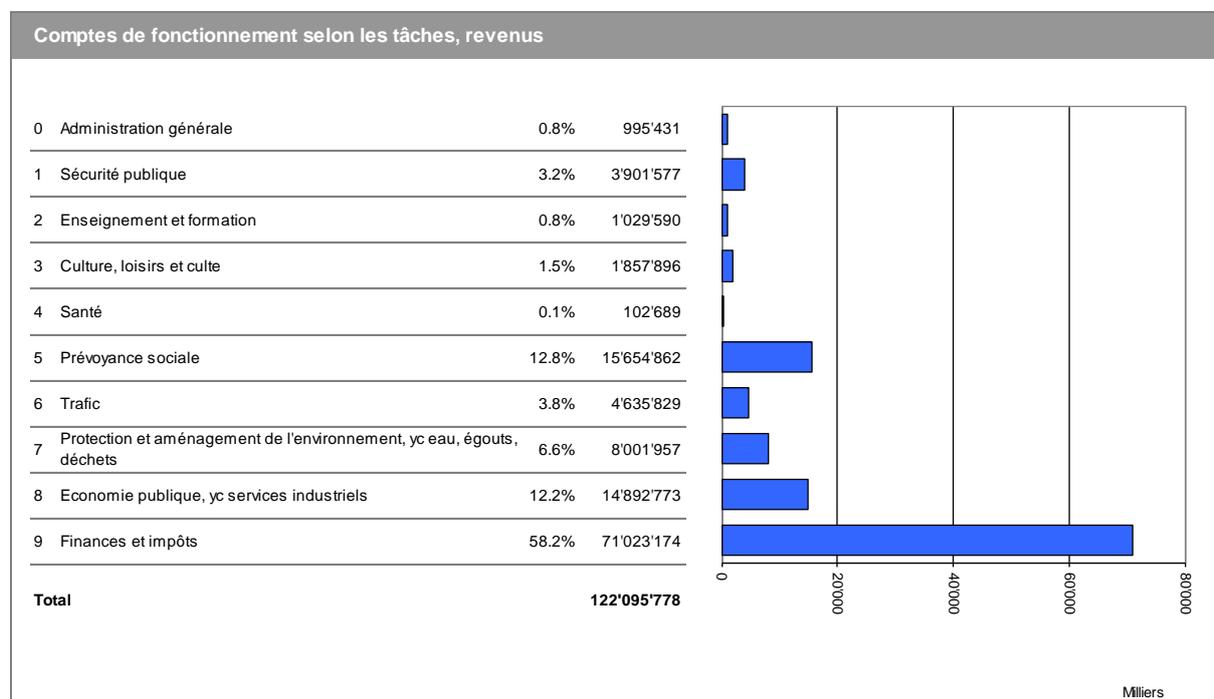
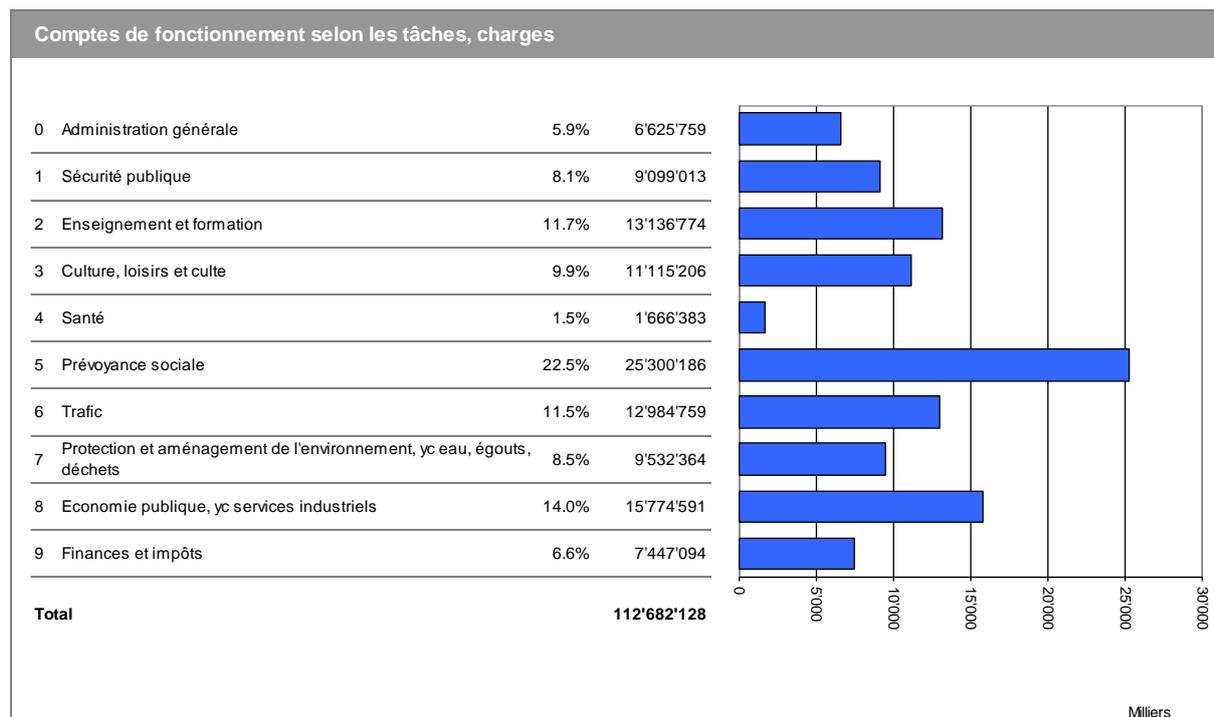
Marge d'autofinancement	11'465	14'681	14'845	21'004
Investissements nets	-18'324	-13'381	-9'402	-15'027
Evolution de la dette (+ = désendettement / - = endettement)	-6'859	1'300	5'443	5'977

### Dettes en fin d'exercice

(en milliers de CHF)

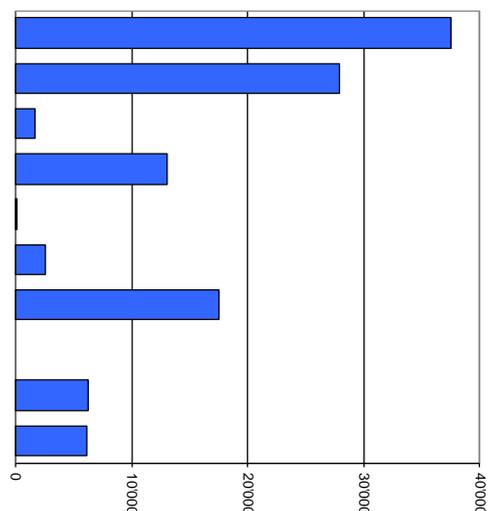
Dette nette en fin d'année	44'535	41'143	32'479	28'293
Dette brute en fin d'année	119'684	122'745	121'795	119'895

## Comptes de fonctionnement 2017



### Comptes de fonctionnement selon les natures, charges

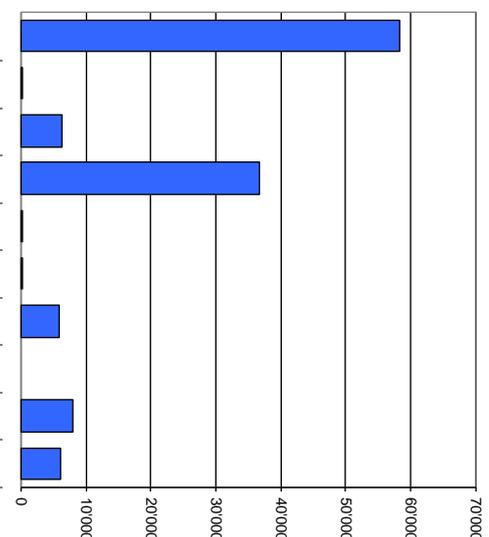
30 Charges de personnel	33.3%	37'542'703
31 Biens, services et marchandises	24.8%	27'913'103
32 Intérêts passifs	1.5%	1'683'386
33 Amortissements	11.6%	13'112'028
34 Parts à des contributions sans affectation	0.0%	949
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	2.3%	2'567'305
36 Subventions accordées	15.5%	17'485'160
37 Subventions redistribuées	0.0%	0
38 Attributions aux financements spéciaux	5.6%	6'274'044
39 Imputations internes	5.4%	6'103'451
<b>Total</b>		<b>112'682'128</b>



Milliers

### Comptes de fonctionnement selon les natures, revenus

40 Impôts	47.8%	58'342'131
41 Patentes et concessions	0.2%	293'200
42 Revenus des biens	5.2%	6'314'262
43 Contributions	30.1%	36'720'439
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation	0.0%	58'002
45 Restitutions de collectivités publiques	0.2%	282'807
46 Subventions	4.8%	5'916'449
47 Subventions à redistribuer	0.0%	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	6.6%	8'065'036
49 Imputations internes	5.0%	6'103'451
<b>Total</b>		<b>122'095'778</b>



Milliers

## **II) Analyse des finances de la Ville de Monthey et appréciation de la tendance**

Les éléments précédents appellent les remarques suivantes :

- L'évolution des recettes et des dépenses entre les exercices comptables peut dépendre d'évènements extraordinaires, voire de changement de méthode de comptabilisation de certaines prestations.
- Les revenus 2017 enregistrent un produit extraordinaire de CHF 8.0 Mios de francs, correspondant à une distribution du bénéfice du service de l'électricité à la commune de Monthey. Les charges comptabilisent une attribution extraordinaire de CHF 2.0 Mios au fonds "Efficacité énergétique et énergies renouvelables".
- Comme en 2016, à la suite de la vente d'une parcelle, une attribution a pu être faite en 2017 au fonds de remploi pour l'acquisition de terrains.
- Les comptes 2016 avaient enregistré des montants extraordinaires liés à la Caisse de Pensions du personnel de la commune de Monthey.
- Les recettes ordinaires de fonctionnement 2017 de CHF 106.2 Mios ont augmenté de 0.4 % par rapport à 2016 et sont supérieures de 4.2 % à la moyenne des 4 dernières années (CHF 101.9 Mios).
- Les dépenses ordinaires de fonctionnement 2017 s'élèvent à CHF 91.4 Mios. Elles sont supérieures de 1.0 % par rapport à celles de l'année précédente et de 2.8 % à la moyenne des 4 dernières années (CHF 88.9 Mios).
- La marge d'autofinancement ordinaire, sans la distribution des fonds propres du service de l'électricité, et sous déduction de l'attribution au fonds "Efficacité énergétique et énergies renouvelables", se monte à CHF 15.0 Mios. Elle est en augmentation de CHF 0.2 Mio par rapport à celle de 2016.
- Après des investissements faibles réalisés en 2016 (CHF 9.4 Mios), l'exercice 2017 a enregistré des investissements plus élevés qui s'élèvent à CHF 15.0 Mios pour un montant budgétisé à CHF 21.0 Mios.
- Devant l'obligation d'amortir les investissements d'au minimum 10 % par année, les amortissements 2017 s'élèvent à CHF 11.6 Mios. Ils sont en hausse de CHF 1.2 Mio par rapport à 2016 et de CHF 1.1 Mio par rapport à la moyenne des 4 dernières années.
- Le résultat de l'exercice, qui exprime le degré de couverture de l'ensemble des charges, amortissements comptables compris, est positif. Il est en hausse de CHF 4.9 Mios par rapport à 2016, compte tenu du revenu net extraordinaire net de CHF 6 Mios provenant du service de l'électricité.
- Sans le revenu extraordinaire net susmentionné, le résultat de l'exercice 2017 serait en baisse de CHF 1.1 Mio par rapport à 2016, compte-tenu principalement de l'augmentation des amortissements.
- Après un endettement important en 2014 de CHF 6.9 Mios, le désendettement a été de CHF 12.7 Mios de 2015 à 2017.
- L'endettement net diminue de CHF 4.2 Mios en 2017 pour se situer à CHF 28.3 Mios au 31 décembre 2017. La dette nette a pu être réduite de CHF 16.2 Mios (-36.4 %) de 2015 à 2017.
- L'endettement par habitant (dette nette par rapport à la population totale) s'élève en 2017 à CHF 1'610 (faible), contre CHF 1'855 en 2016.

### **III) Environnement économique et financier**

Les expériences passées, ainsi que les risques économiques et financiers indépendants du fonctionnement communal, démontrent que les prévisions doivent être considérées avec précaution.

Ces dernières années, la reprise économique a permis l'embellie des finances publiques. Elle a, en revanche, confronté l'exécutif à de nouvelles revendications, qui se sont focalisées, à réitérées reprises, sur la réduction de la charge fiscale et sur l'octroi de nouvelles prestations sans compensation.

En 2004, déjà, le conseil municipal a entrepris des discussions au sujet des finances communales avec d'éventuelles options sur les mesures d'économie à prendre par dicastère. Le but de cette réflexion consistait à définir des marges de manœuvre afin de pouvoir dégager une plage d'autofinancement de quelque 6 millions de francs par année, alors qu'elle plafonnait à environ 3 millions de francs. La mise en application du règlement sur les déchets, en 2006, a permis d'alléger les charges du compte de fonctionnement de presque 2 millions de francs.

En mai 2014, le conseil municipal avait chargé l'administration d'établir un inventaire exhaustif des revenus pouvant être réadaptés, des prestations offertes pouvant être facturées aux tiers ainsi que des charges pouvant être réduites.

L'examen des tâches et des structures de l'Etat et le Projet fiscal 17 seront mis en œuvre prochainement et vont péjorer la situation des finances publiques. Ces modifications ont été prises en compte dans la planification financière 2019 - 2024 déjà, soit :

#### - Examen des tâches et des structures de l'Etat

Le Conseil d'Etat a achevé l'examen des tâches et des structures de l'Etat (ETS 2). Les mesures ressortant de la compétence du Conseil d'Etat ont été adoptées par le Grand Conseil dans le cadre du budget 2018 du canton du Valais. Par contre, celles de la compétence du parlement cantonal seront traitées dans le courant de la présente législature. Les communes doivent donc s'attendre, à nouveau, à des reports de charges du canton sur le ménage communal.

#### - Projet fiscal 17

Le Projet fiscal 17 a pour but de renforcer l'attractivité de la place économique suisse et de rendre compatible notre législation fiscale avec les normes internationales.

Le canton du Valais veut offrir aux entreprises une fiscalité attractive, étant précisé que ce projet contient également un paquet de compensations sociales qui renforce le pouvoir d'achat des Valaisans. Ce projet prévoit également des mesures compensatoires destinées aux communes pour atténuer leurs pertes fiscales.

Selon ce projet, soumis aux communes et aux milieux économiques, il résulterait une diminution annuelle des recettes fiscales de l'ordre de 4,8 millions de francs pour la Ville de Monthey dès l'entrée en vigueur de la loi fédérale cadre, soit en principe au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le Conseil d'Etat devrait présenter le Projet fiscal 17 définitif au parlement cantonal au début de l'année 2019. Le projet définitif devrait prendre en compte les propositions faites par les communes pour permettre d'atténuer la diminution des recettes fiscales. Il devrait aussi intégrer la "Clause communale renforcée", adoptée par les Conseils national et aux Etats, prévoyant que les cantons indemnisent de manière appropriée les conséquences de la réforme de l'imposition sur les communes.

En outre, il est à relever les facteurs additionnels suivants :

- Renchérissement

L'Office fédéral de la statistique estime le renchérissement annuel moyen pour 2018 à + 1.0 % et pour 2019 à + 0.8 %.

- Taux d'intérêts

Depuis l'abandon du cours plancher face à l'euro, le franc suisse reste fort et les taux d'intérêts restent à des niveaux historiquement bas. Ils ne pourront que s'élever au cours des prochaines années.

- Population

La Ville de Monthey comptait 17'654 habitants à la fin 2017 (+ 8 personnes par rapport à la fin 2016). Toutefois, compte tenu de l'évolution de ces dernières années et des projets immobiliers en cours ou sur le point d'être lancés, Monthey devrait cependant continuer son développement démographique, avec un accroissement de l'ordre de cent à deux cents personnes par année.

- Home "Les Tilleuls"

Dès l'exercice 2019, il ne sera intégré que le résultat comptable du Home "Les Tilleuls" dans la comptabilité communale. Ce changement de méthode de comptabilisation influencera ainsi les revenus et charges du compte de fonctionnement de la commune.

- Association de la Piscine de Monthey

Dans le cadre de la réalisation de la nouvelle piscine de Monthey, estimée à CHF 15 Mios, le subside annuel alloué à l'Association devrait augmenter sensiblement dès 2021.

#### IV) Projection financière

Compte tenu des informations précitées, les critères suivants ont été retenus pour la planification 2019 - 2022 :

- maintien du taux d'indexation à 160 % et du coefficient d'impôt à 1.2;
- progression des recettes ordinaires, sans les recettes fiscales, de 1.5 % par année pour la période de planification;
- baisse des recettes fiscales estimée selon le projet du Conseil d'Etat à CHF 4.8 Mios, liée au Projet fiscal 17 et, ceci, dès l'année 2020, étant précisé que la baisse de ces recettes devrait être réalisée sur 4 ans;
- augmentation des dépenses ordinaires de fonctionnement, sans les participations au Home "Les Tilleuls" et à l'Association de la piscine de Monthey, de 1.0 % pour la période de planification;
- de 2018 à 2022, investissements nets budgétés de CHF 117 Mios (moyenne de CHF 23.4 Mios par année);
- sur la base des investissements réalisés ces dernières années, investissements nets de CHF 15 Mios à prévoir par année, représentant un taux de réalisation de l'ordre de 65 %.

La planification financière chiffrée pour les prochaines années se présente ainsi :

##### **Planification financière 2018 - 2022**

(en milliers de CHF)

	<b>Budget révisé</b>		<b>Planification</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Total recettes ordinaires	111'196	101'119	100'600	100'600	100'700
Imputations internes	-7'581	-7'753	-7'800	-7'800	-7'800
Recettes fonctionnement	103'615	93'366	92'800	92'800	92'900
Dépenses fonctionnement	-92'926	-83'295	-83'700	-84'800	-85'400
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>10'689</b>	<b>10'071</b>	<b>9'100</b>	<b>8'000</b>	<b>7'500</b>
Amortissements comptables	-11'000	-11'400	-11'800	-12'100	-12'400
Résultat net (degré de couverture)	-311	-1'329	-2'700	-4'100	-4'900

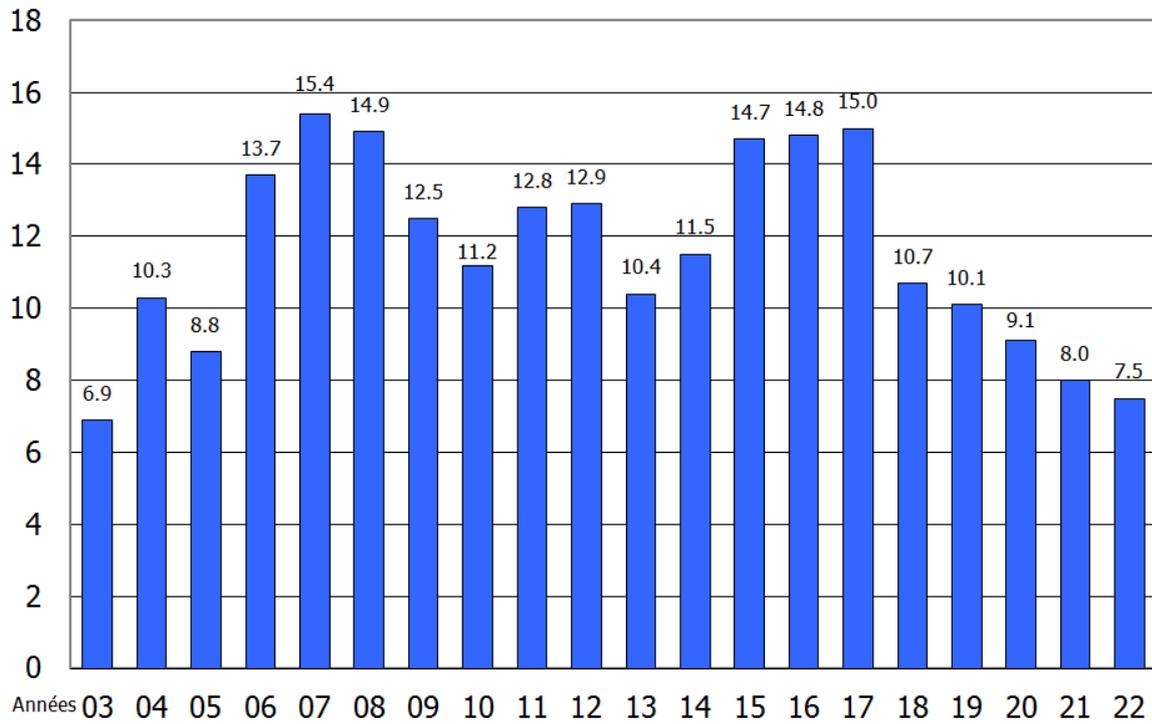
##### **Evolution de la dette 2018 - 2022**

(en milliers de CHF)

	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Marge d'autofinancement	10'689	10'071	9'100	8'000	7'500
Investissements nets	-15'000	-15'000	- 15'000	- 15'000	- 15'000
Evolution de la dette (+désendettement / -endettement)	-4'311	-4'929	-5'900	-7'000	-7'500
<b>Dette nette en fin d'année</b>	<b>32'604</b>	<b>37'533</b>	<b>43'433</b>	<b>50'433</b>	<b>57'933</b>

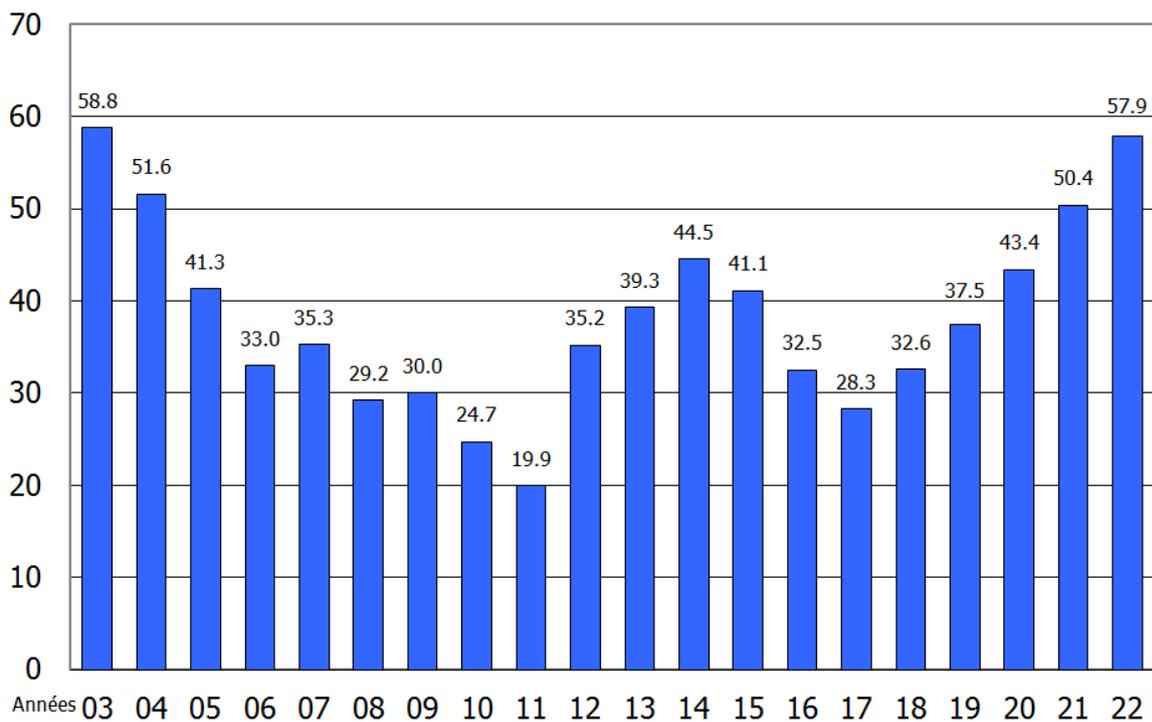
## Evolution de la marge d'autofinancement

■ Fr. en millions  
Zone de graphique



## Evolution de la dette nette

■ Fr. en millions



## **V) Tendance et stratégie financière**

La marge d'autofinancement se réduit au fil des années. Les incidences financières liées au Projet fiscal 17 ainsi que des frais de fonctionnement plus conséquents dus à un accroissement nécessaire des investissements futurs en sont les causes principales.

En tablant sur une population d'environ 19'000 âmes en 2022 et un programme d'investissements de 15 millions de francs par année, la dette nette par habitant atteindrait ainsi un montant de 3'000 francs environ. Au regard des critères officiels de l'Etat du Valais, l'endettement serait considéré, dans un tel cas de figure, comme "mesuré".

Les indicateurs avancés de la planification financière annoncent un déséquilibre, qui nécessiterait la mise en place de mesures de correction qui pourraient être les suivantes, à savoir :

- renforcement d'un contrôle encore plus strict des dépenses de fonctionnement;
- intervention, auprès de l'Etat, pour freiner ou empêcher les allègements fiscaux ou parafiscaux;
- introduction d'un ajustement de la fiscalité, des tarifs et des émoluments communaux;
- réévaluation des prestations ou des subventionnements, qui pourrait tendre vers leur suppression ou leur réduction;
- réduction ou compression des dépenses par la création de structures intercommunales;
- recherche de nouvelles sources de subventions auprès d'organismes publics ou privés;
- compression des investissements (les dépenses d'investissement devraient être inférieures à la marge d'autofinancement et, ainsi, permettre une diminution progressive de l'endettement communal);
- vente ou location des bâtiments et terrains communaux.

Au vu de l'évolution défavorable de la marge d'autofinancement et de l'endettement, des mesures de correction ont été prises et d'autres sont en cours d'analyse, voire de négociation.

Concernant l'inventaire des investissements 2019 - 2024, il a été décidé de suspendre, voire de supprimer des investissements de réalisation pour un montant de 16 millions de francs.

Au sujet du Projet fiscal 17, il est relevé que les propositions faites par les communes au Conseil d'Etat permettraient d'atténuer la diminution annuelle des recettes fiscale de l'ordre de 1 million de francs pour la commune de Monthey.

Finalement, il est nécessaire de rester vigilant afin de négocier, ces prochaines années, les défis qui se présenteront, tels que le transfert croissant des charges du canton aux communes, l'évolution toujours plus rapide des attentes et des besoins des citoyens ainsi que la croissance urbaine et le rôle de ville-centre.

# **Inventaire des investissements**



## Inventaire des investissements

### Récapitulation

Chapitres	Planification financière						
	1		2			3	
	Antérieur	2019	2020	2021	2022	2023	2024
0 Administration générale	100'000	929'000	525'000	55'000	55'000	55'000	55'000
1 Sécurité publique	150'000	960'000	1'185'000	1'243'000		190'000	
2 Enseignement et formation	655'000	802'000	2'676'000	8'148'000	8'148'000	8'148'000	8'648'000
3 Culture, loisirs et culte	4'057'000	3'732'000	2'428'000	1'800'000	1'200'000		
4 Santé		15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000
5 Prévoyance sociale		442'000	662'000	1'658'000	630'000	130'000	130'000
6 Trafic	1'091'000	5'672'000	7'156'000	8'290'000	10'990'000	2'600'000	600'000
7 Environnement	2'245'000	3'364'000	1'755'000	2'210'000	1'830'000	2'430'000	-12'000
8 Economie publique	4'623'000	4'678'000	3'578'000	2'952'000	2'147'000	2'057'000	2'257'000
9 Finances et impôts		300'000	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000
0 à 6, Répétitifs (non planifiable)			300'000	300'000	300'000	300'000	300'000
<b>Totaux</b>	<b>12'921'000</b>	<b>20'894'000</b>	<b>20'580'000</b>	<b>26'971'000</b>	<b>25'615'000</b>	<b>16'225'000</b>	<b>12'293'000</b>
EMS - Home les Tilleuls	1'000'000	3'555'000	7'830'000	6'520'000	-2'900'000		
Patrimoine financier	100'000	1'000'000	2'400'000	2'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000

#### Remarque

Tous les montants figurant dans cet inventaire sont estimés selon état de ce jour et sont fixés à titre indicatif.

## 0. Administration générale

### Inventaire des investissements de réalisation

						Planification financière						
						1	2			3		
N°	Nature	Crédits d'engagement			Année	Antérieur	2019	2020	2021	2022	2023	2024
		Bruts	Recettes	Nets								
	<i>Budget 2019</i>											
0.1	Mobilier et machines, achats, répétitif	15'000		15'000	2019		15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	
0.2	Matériel informatique, achats, répétitif	110'000		110'000	2019		110'000	40'000	40'000	40'000	40'000	
0.3	Communication, nouvelle application	30'000		30'000	2019		30'000					
0.4	Archives, mise en place	490'000		490'000	2019		230'000	260'000				
0.5	Bâtiment administratif, mobilier et équipement	68'000		68'000	2019		68'000					
0.6	Bâtiment administratif, raccordement CAD	125'000	4'000	121'000	2019		121'000					
0.7	Hôtel de Ville, raccordement CAD	50'000	2'000	48'000	2019		48'000					
0.8	Hôtel de Ville, réfections	180'000	80'000	100'000	2019		100'000					
0.9	Maison Hildebrand, étude	40'000		40'000	2018	20'000	20'000					
0.10	Maison Hildebrand, réfections	100'000		100'000	2018	80'000	20'000					
0.11	Office du Tourisme, mobilier	60'000		60'000	2019		60'000					
0.12	Office du Tourisme, réfection locaux	35'000		35'000	2019		35'000					
0.13	Parcelle n° 2965, démolition bâtiment	60'000		60'000	2019		60'000					
0.14	Ferme du Crochetan, étude	12'000		12'000	2018		12'000					
	<i>Planification financière</i>											
0.2	Bâtiment CRTO, réfections	210'000		210'000	2018			210'000				
						100'000	929'000	525'000	55'000	55'000	55'000	

### Inventaire des investissements de réflexion

- 0.1 Quartier Reconfière, démolition de bâtiments et réaménagement quai de la Vièze
- 0.2 Bâtiment, Place Centrale 3, assainissement, voire agrandissement et réaménagement des espaces publics
- 0.3 Bâtiment services techniques, assainissement pour nouvelle affectation
- 0.4 Bâtiment "La Petite Ferme", rénovation
- 0.5 Densification, acquisitions de terrains et de locaux à destination publique

## 1. Sécurité publique

### Inventaire des investissements de réalisation

N°	Nature	Crédits d'engagement			Année	Planification financière								
						Bruts	Recettes	Nets	1		2			3
									Antérieur	2019	2020	2021	2022	2023
	<i>Sécurité civile</i>													
	<i>Budget 2019</i>													
1.1	Nouvelle caserne du feu, construction 2/3	4'400'000	1'892'000	2'508'000	2015		300'000	1'000'000	1'208'000					
1.2	Véhicule de sauvetage	1'200'000	807'000	393'000	2018		393'000							
1.3	Véhicule de service	40'000		40'000	2019		40'000							
1.4	Matériel du service du feu	20'000	9'000	11'000	2019		11'000							
1.5	Carte tremblement de terre	20'000		20'000	2019		20'000							
	<i>Planification financière</i>													
1.1	Véhicule chef de piquet	60'000	25'000	35'000	2018			35'000						
1.2	Matériel respiratoire	60'000	25'000	35'000	2018				35'000					
	<i>Police municipale</i>													
	<i>Budget 2019</i>													
1.1	Matériel	20'000		20'000	2019		20'000							
1.2	Caméras de vidéo-surveillance	16'000		16'000	2019		16'000							
	<i>Planification financière</i>													
1.1	Radios TPH 700	190'000		190'000	2018						190'000			
	<i>Autres</i>													
	<i>Budget 2019</i>													
1.1	Mensurations officielles	400'000		400'000	2017	150'000	100'000	150'000						
1.2	Registre foncier, transformation des locaux	60'000		60'000	2019		60'000							
	<i>Planification financière</i>													
						150'000	960'000	1'185'000	1'243'000	0	190'000	0		

### Inventaire des investissements de réflexion

- 1.1 Local pour la signalisation
- 1.2 Analyse des risques sismiques sur le territoire de la commune de Monthey
- 1.6 Stand de tir de Châble-Croix, participation

## 2. Enseignement et formation

### Inventaire des investissements de réalisation

N°	Nature	Crédits d'engagement			Année	Planification financière						
		Bruts	Recettes	Nets		1		2			3	
						Antérieur	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	<i>Budget 2019</i>											
2.1	Mabillon V et UAPE, études	400'000		400'000	2009	250'000	150'000					
2.2	Mabillon V et UAPE, construction bâtiments	42'000'000	7'000'000	35'000'000	2012	400'000	100'000	2'000'000	8'000'000	8'000'000	8'000'000	8'500'000
2.3	Ecoles primaires, mobilier, répétitif	55'000	8'000	47'000	2019		47'000	47'000	47'000	47'000	47'000	47'000
2.4	Ecoles primaires, équipement informatique, répétitif	47'000	10'000	37'000	2019		37'000	37'000	37'000	37'000	37'000	37'000
2.5	Cycle d'orientation, mobilier, répétitif	20'000		20'000	2019		20'000	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
2.6	Cycle d'orientation, équipement informatique, répétitif	80'000	8'000	72'000	2019		72'000	72'000	44'000	44'000	44'000	44'000
2.7	Collège de la Gare, réfections	30'000		30'000	2019		30'000					
2.8	Collège de l'Europe, réfections	60'000	16'000	44'000	2019		44'000					
2.9	Pavillon Cinquantoux, réfections	161'000	38'000	123'000	2019		123'000					
2.10	Ecole des Genets, réfections	150'000	6'000	144'000	2019		144'000					
2.11	Collège du Reposieux, réfections	20'000	5'000	15'000	2019		15'000					
2.12	Collège du Reposieux, étude	10'000		10'000	2019		10'000					
2.13	Ecole et salle de gym de Choëx, étude	15'000		15'000	2018	5'000	10'000					
	<i>Planification financière</i>											
2.1	Collège de l'Europe, assainissement locaux sanitaires	500'000		500'000	2018			500'000				
						655'000	802'000	2'676'000	8'148'000	8'148'000	8'148'000	8'648'000

### Inventaire des investissements de réflexion

- 2.1 Collège de la Gare et Salle de gym, assainissement sismique et divers
- 2.2 Ecole Mabillon III, assainissement sismique, voire démolition
- 2.3 Ecole de Choëx et salle polyvalente-gym, parc public
- 2.4 Ecole des Genêts, rénovation globale ou démolition
- 2.5 Collège du Reposieux, assainissement des canalisations des WC

### 3. Culture, loisirs et culte

#### Inventaire des investissements de réalisation

N°	Nature	Crédits d'engagement			Année	Planification financière						
		Bruts	Recettes	Nets		1		2			3	
						Antérieur	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<i>Budget 2019</i>												
3.1	Médiathèque, réfection	20'000		20'000	2019		20'000					
3.2	Avenue du Théâtre, arbres	42'000		42'000	2017	27'000	15'000					
3.3	Théâtre du Crochetan, réfections	25'000		25'000	2019		25'000					
3.4	Château, réfections	780'000		780'000	2018	30'000	500'000	250'000				
3.5	Salle de la Gare, étude	100'000		100'000	2018	50'000	50'000					
3.6	Salle de la Gare, création salle de spectacle	2'800'000		2'800'000	2019		100'000	500'000	1'000'000	1'200'000		
3.7	Vaisselle recyclable, acquisition	35'000		35'000	2016	7'000	28'000					
3.8	Places de jeux, aménagements	110'000		110'000	2019		110'000					
3.9	Espaces publics et écoles, panneaux d'information	128'000		128'000	2018	80'000	48'000					
3.10	Parc du Crochetan, ombrage zone tables ping-pong	15'000		15'000	2019		15'000					
3.11	Fontaines blanches, aménagement sentier	10'000		10'000	2019		10'000					
3.12	Mangettes, aménagement piste finlandaise	12'000		12'000	2019		12'000					
3.13	Parc du Château, mise en valeur	65'000		65'000	2019		65'000					
3.14	Serres communales, création d'une planie	10'000		10'000	2019		10'000					
3.15	Salle de gym du Reposieux, réfections	660'000		660'000	2019		360'000	300'000				
3.16	Salle de gym du Reposieux, anneaux balaçants	75'000	4'000	71'000	2019		71'000					
3.17	Salle de gym du Reposieux, études	57'000		57'000	2019		57'000					
3.18	Piscine du Reposieux, réfections	350'000		350'000	2019		350'000					
3.19	Salle de gym collège de la Gare, réfections	55'000	10'000	45'000	2019		45'000					
3.20	Salle de gym collège de l'Europe, réfections	62'000	14'000	48'000	2019		48'000					
3.21	Stade Pottier, réfection vestiaires	25'000		25'000	2019		25'000					
3.22	Stade Pottier, rénovation des éclairages	215'000	22'000	193'000	2019		193'000					
3.23	Terrains synthétique et entraînement Verney, réalisation	3'500'000	180'000	3'320'000	2017	3'210'000	290'000	-180'000				
3.24	Stade du Verney, réalisation de vestiaires	1'650'000		1'650'000	2016/18	150'000	800'000	700'000				
3.25	Stade du Verney, système de badges	25'000		25'000	2016		13'000	12'000				
3.26	Zone sportive du Verney, acquisitions de terrain	1'580'000		1'580'000	2018	380'000	400'000	800'000				
3.27	Stade Noyeraya, réalisation de vestiaires	180'000		180'000	2018/19	110'000	70'000					
3.28	Street workout & parcours, installation de modules	65'000	4'000	61'000	2019		15'000	46'000				
<i>Planification financière</i>												
3.1	Zone sportive du Verney, terrain naturel	1'100'000	300'000	800'000	2019				800'000			
						4'057'000	3'732'000	2'428'000	1'800'000	1'200'000	0	0

#### Inventaire des investissements de réflexion

- 3.1 Château, étude réaménagement
- 3.2 Médiathèque, étude réaménagement
- 3.3 Piscine extérieure, participation assainissement
- 3.4 Halle de tennis couverte Collombey-Monthey
- 3.5 Mise à disposition de locaux associatifs
- 3.6 Sport et Jeunesse, nouveau bâtiment
- 3.7 Zone sportive du Verney, zone "Sports & Rencontres"
- 3.8 Zone sportive du Verney, buvette sociétés
- 3.9 Piscine du Reposieux, assainissement

## 4. Santé

### Inventaire des investissements de réalisation

N°	Nature	Crédits d'engagement Bruts Recettes Nets			Année	Planification financière						
						1		2			3	
						Antérieur	2018	2019	2020	2021	2022	2023
4.1	<i>Budget 2019</i> Financement du dispositif pré-hospitalier, répétitif <i>Planification financière</i>	15'000		15'000	2019		15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000
						15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000

### Inventaire des investissements de réflexion

4.1 Bâtiment du Cotterg, rénovation

## 5. Prévoyance sociale

### Inventaire des investissements de réalisation

N°	Nature	Crédits d'engagement			Année	Planification financière						
						1		2			3	
						Bruts	Recettes	Nets	Antérieur	2019	2020	2021
	<i>Budget 2019</i>											
5.1	Institutions handicapés / sociales, répétitif	130'000		130'000	2019		130'000	130'000	130'000	130'000	130'000	130'000
5.2	Grange à Vanay, rénovation	2'792'000	150'000	2'642'000	2019		82'000	532'000	1'528'000	500'000		
5.3	Locaux aux Semilles, aménagement UAPE	190'000		190'000	2019		190'000					
	UAPE, mobilier	40'000		40'000	2019		40'000					
	<i>Planification financière</i>											
						0	442'000	662'000	1'658'000	630'000	130'000	130'000

### Inventaire des investissements de réflexion

- 5.1 Structure d'accueil "La Petite Ferme", déplacement
- 5.2 2 structures d'accueil de quartier, 0-4 ans, 24 places chacune

## 6. Trafic

### Inventaire des investissements de réalisation

N°	Nature	Crédits d'engagement			Année	Planification financière						
		Bruts	Recettes	Nets		1		2		3		
						Antérieur	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	<i>Budget 2019</i>											
6.1	Routes cantonales, répétitif	630'000		630'000	2019		630'000	600'000	600'000	600'000	600'000	600'000
6.2	Accès Nord, étude nouvelle route	90'000		90'000	2011	80'000	10'000					
6.3	Projet assainissement bruit routier	70'000		70'000	2014	66'000	4'000					
6.4	Vers Nant de Choëx - PAD - accès, 1ère étape	100'000		100'000	2016	10'000	90'000					
6.5	Passage sous voie Clos-Donroux, études	580'000		580'000	2017	310'000	90'000	180'000				
6.6	Route de la Jeurna, assainissement	450'000		450'000	2018	200'000	250'000					
6.7	Terminal Transport Combiné, étude route d'accès	130'000		130'000	2018	10'000	40'000	80'000				
6.8	Accès Nord, nouvelle route	4'430'000		4'430'000	2019		740'000	2'000'000	1'690'000			
6.9	Rue du Bourg, réfection	50'000		50'000	2019		50'000					
6.10	Chemin de l'Hôpital, assainissement	85'000		85'000	2019		85'000					
6.11	Boeuferrant, nouvelle route	120'000		120'000	2019		120'000					
6.12	Rue du Château-Vieux, réfection	190'000		190'000	2019		190'000					
6.13	Avenue de l'Industrie, remplacement des arbres	50'000		50'000	2019		50'000					
6.14	Smart Monthey, système de comptage de véhicules	15'000		15'000	2019		15'000					
6.15	Aménagement centre-ville, étude et mise en œuvre	855'000		855'000	2018	105'000	300'000	450'000				
6.16	Aménagement centre-ville, réalisation	4'100'000	1'000'000	3'100'000	2019		2'000'000	2'100'000	-1'000'000			
6.17	Place centrale, étude de mobilité	80'000		80'000	2018	30'000	20'000	30'000				
6.18	Entrée Sud, étude de mobilité	30'000		30'000	2018	10'000	20'000					
6.19	Place de la Gare, étude aménagement	85'000		85'000	2019		85'000					
6.20	Signalétique des parkings	90'000		90'000	2018	60'000	30'000					
6.21	Parking Cotterg, installations de sécurité	30'000		30'000	2019		30'000					
6.22	Parking Château Vieux, relevé plan de situation	27'000		27'000	2019		27'000					
6.23	Dépôt services techniques, rénovation et réaménagement	8'000'000		8'000'000	2017	200'000	300'000	500'000	3'000'000	4'000'000		
6.24	Machines service IME	62'000		62'000	2019		62'000					
6.25	Véhicules service IME	100'000	10'000	90'000	2019		90'000					
6.26	Monthey-Val d'Illeiez, itinéraires cyclistes	25'000		25'000	2019		9'000	16'000				
6.27	Gare CFF, participation passage sous voie	3'200'000		3'200'000	2018	10'000	100'000	200'000	1'000'000	1'890'000		
6.28	Lignes bus d'agglo, aménagement nouveaux arrêts	235'000		235'000	2019		235'000					
	<i>Planification financière</i>											
6.1	Passage sous voie Clos-Donroux, réalisation	18'000'000	12'000'000	6'000'000	2017			500'000	2'000'000	3'500'000		
6.2	Ligne AOMC, participation	4'500'000		4'500'000	2018			500'000	1'000'000	1'000'000	2'000'000	
						1'091'000	5'672'000	7'156'000	8'290'000	10'990'000	2'600'000	600'000

### Inventaire des investissements de réflexion

- 6.1 Gare CFF, aménagement place
- 6.2 Route de la Fin, aménagement trottoir
- 6.3 Place du Marché, réaménagement et parking

## 7. Environnement

### Inventaire des investissements de réalisation

N°	Nature	Crédits d'engagement			Année	Planification financière						
		Bruts	Recettes	Nets		1		2		3		
						Antérieur	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<i>Service des eaux</i>												
<i>Budget 2019</i>												
7.1	Assainissement du réseau, non planifiable, répétitif	100'000		100'000	2019		100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000
7.2	Malatrey, réfection du réseau d'eau	350'000		350'000	2014	230'000	120'000					
7.3	Réseau, extension avec le chauffage à distance	570'000		570'000	2015	420'000	100'000	50'000				
7.4	Projet H2O	2'460'000		2'460'000	2015/17	550'000	900'000	630'000	380'000			
7.5	Petit Paradis, égouts	100'000		100'000	2016		20'000	80'000				
7.6	Réseau Jeurna - Cretta, assainissement	150'000		150'000	2018	75'000	75'000					
7.7	Chambre d'interconnexion avec Bex, renforcement	400'000		400'000	2018	200'000	200'000					
7.8	Centre-Ville	30'000		30'000	2019		30'000					
7.9	Avenue de France	200'000		200'000	2019		200'000					
7.10	Taxes de raccordement, répétitif		250'000	-250'000	2019		-250'000	-250'000	-250'000	-250'000	-250'000	-250'000
<i>Planification financière</i>												
<i>Service des égouts</i>												
<i>Budget 2019</i>												
7.1	Assainissement réseau d'égouts, répétitif	50'000		50'000	2019		50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000
7.2	Route de Choëx, étude collecteur	50'000		50'000	2016	35'000	15'000					
7.3	Eaux claires, campagne recherche selon SPE	50'000		50'000	2016	40'000	10'000					
7.4	Secteur Les Cerniers, mise en séparatif	925'000		925'000	2018	205'000	360'000	360'000				
7.5	Rue du Bourg, assainissement réseau	250'000		250'000	2019		250'000					
7.6	Centre-Ville, remplacement collecteurs eaux usées	220'000		220'000	2019		220'000					
7.7	Bassin d'eau pluviale n° 13, augmentation capacité	550'000	100'000	450'000	2019		450'000					
7.8	Taxes de raccordement, répétitif		250'000	-250'000	2019		-250'000	-250'000	-250'000	-250'000	-250'000	-250'000
<i>Planification financière</i>												
<i>Environnement (autres)</i>												
<i>Budget 2019</i>												
7.1	Vièze, lancement projet sécurisation	35'000	20'000	15'000	2019		15'000					
7.2	Torrent de la Misère, réfection	57'000	18'000	39'000	2018/19		39'000					
7.3	3ème correction du Rhône, participation 1ère phase	808'000		808'000	2018		50'000	100'000	100'000	200'000	258'000	
7.4	Décharges communales, investigations techniques	150'000		150'000	2010	80'000	30'000	40'000				
7.5	Site contaminé Giovanola, étude assainissement	100'000		100'000	2012	85'000	15'000					
7.6	Containers à ordures, installation, répétitif	80'000		80'000	2019		80'000	80'000	80'000	80'000	80'000	80'000
7.7	Gestion des déchets, étude plan général	10'000		10'000	2014		5'000	5'000				
7.8	GastroPrivate, installation collecte des déchets alimentaires	180'000		180'000	2019		120'000	60'000				
7.9	Potager urbain	35'000		35'000	2019		5'000	30'000				
7.10	Parc du Crochetan, wc	35'000		35'000	2019		35'000					
7.11	Kiosque, réfection	10'000		10'000	2019		10'000					
7.12	Plan des zones, révision globale	250'000		250'000	2019		150'000	100'000				
7.13	Plan de zones, modifications et plans spéciaux	150'000		150'000	2016	120'000	30'000					
7.14	Archivage électronique enquêtes et plans	250'000		250'000	2016	15'000	50'000	185'000				
7.15	Place de la Gare, étude aménagement	250'000	100'000	150'000	2017	170'000	-20'000					
7.16	Gare et voies AOMC, étude transformation	150'000		150'000	2018		50'000	100'000				
7.17	Patrimoine, étude protection	80'000		80'000	2019		40'000					
<i>Planification financière</i>												
7.1	Vièze, sécurisation	19'500'000	12'675'000	6'825'000	2019			325'000	2'000'000	2'000'000	2'500'000	
						2'245'000	3'364'000	1'755'000	2'210'000	1'830'000	2'430'000	-12'000

### Inventaire des investissements de réflexion



N°	Nature	Crédits d'engagement Bruts Recettes Nets			Année	Planification financière							
						1		2			3		
						Antérieur	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
	<i>Planification financière</i> <i>Production et Développement durable</i> <i>Budget 2019</i>												
8.1	Projet H2O	4'090'000		4'090'000	2015/17	430'000	1'150'000	1'200'000	1'200'000	110'000			
8.2	Centrale solaire Les Bans	70'000		70'000	2019		70'000						
8.3	Centrale Meunière, tapis roulant	30'000		30'000	2019		30'000						
8.4	Centrale Meunière, piston vanne de révision	28'000		28'000	2019		28'000						
	<i>Planification financière</i>												
8.1	Productions renouvelables, répétitif	200'000		200'000	2016			200'000	200'000	200'000	200'000	200'000	
8.2	Centrale solaire bâtiment Services Techniques	85'000		85'000	2016			85'000					
8.3	Centrale solaire dépôt Services Techniques	800'000		800'000	2017			500'000	300'000				
8.4	Centrale solaire nouveau bâtiment Home Tilleuls (750m2)	300'000		300'000	2017					300'000			
8.5	Centrale solaire Piscine de Monthey (1200m2)	480'000		480'000	2017					480'000			
8.6	Centrale solaire Théâtre du Crochetan (2000m2)	800'000		800'000	2017						800'000		
8.7	Centrale solaire Mabilion 5 (1800m2 intégrés)	1'000'000		1'000'000	2017								1'000'000
	<i>Eclairage public</i> <i>Budget 2019</i>												
8.1	Luminaire LED, changement s/plan directeur, répétitif 10 ans	120'000		120'000	2018		120'000	120'000	120'000	120'000	120'000	120'000	
8.2	Luminaires à vapeur de mercure, remplacement	695'000	215'000	480'000	2016	695'000	-215'000						
8.3	Route de la Jurna, remplacement	55'000		55'000	2018		55'000						
8.4	Europe-Plantaud, éclairage public rond-point	10'000		10'000	2019		10'000						
8.5	Grand-Clos, éclairage public virage	10'000		10'000	2019		10'000						
8.6	Projet Smart Monthey	40'000		40'000	2019		40'000						
8.7	Réseau éclairage public, remise en état suite contrôle OIBT	30'000		30'000	2019		30'000						
8.8	Centre-Ville, développement réseau éclairage public	50'000		50'000	2019		50'000						
	<i>Planification financière</i>												
8.1	Patrimoine montheysan, mise en lumière	80'000		80'000	2018			80'000	80'000	80'000	80'000	80'000	
8.2	Route de Choëx, déplacement luminaires	165'000		165'000	2018			165'000					
8.3	Route des Cerisiers, nouvel éclairage	41'000		41'000	2018			41'000					
8.4	Route de Clos-Donroux, nouvel éclairage	165'000		165'000	2018				165'000				
						4'623'000	4'678'000	3'578'000	2'952'000	2'147'000	2'057'000	2'257'000	

## Inventaire des investissements de réflexion

### *Electricité*

- 8.1 Zone au lieu dit "Clos-Donroux", aménagement nouveau réseau
- 8.2 Visualisation à distance des stations transformatrices
- 8.3 Gestion des données énergétiques
- 8.4 Réseau 65kV Bas-Valais, assainissement

### *Production et Développement durable*

- 8.1 Bâtiment CRTO, centrale solaire

### *Eclairage public*

- 8.1 Passage à piétons, mise à niveau de l'éclairage

## 9. Finances et impôts

### Inventaire des investissements de réalisation

N°	Nature	Crédits d'engagement			Année	Planification financière						
		Bruts	Recettes	Nets		1		2			3	
						Antérieur	2019	2020	2021	2022	2023	2024
9.1	<i>Budget 2019</i> Crédit à disposition, répétitif	300'000		300'000	2019		300'000	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000
						300'000	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000

### Inventaire des investissements de réflexion

## EMS - Home les Tilleuls

### Inventaire des investissements de réalisation

N°	Nature	Crédits d'engagement			Année	Planification financière								
						Bruts	Recettes	Nets	1		2		3	
									Antérieur	2019	2020	2021	2022	2023
<i>Budget 2019</i>														
5.1	Agrandissement EMS	15'500'000	3'000'000	12'500'000	2015/18	1'000'000	3'000'000	7'500'000	4'000'000	-3'000'000				
5.2	Bâtiment 1000, réfections	220'000		220'000	2019		220'000							
5.3	Bâtiment 2000, réfections	110'000		110'000	2019		110'000							
5.4	Installations médico-techniques	60'000		60'000	2019		60'000							
5.5	Cuisine, matériel et réfections	90'000		90'000	2019		90'000							
5.6	Cafétéria, remplacement mobilier terrasse	15'000		15'000	2019		15'000							
5.7	Informatique, développement logiciels	15'000		15'000	2019		15'000							
5.8	Animation, véhicule léger avec remorque	45'000		45'000	2019		45'000							
<i>Planification financière</i>														
5.1	Bâtiment 2000, réaménagement	150'000		150'000	2018				150'000					
5.2	Bâtiment 3000, réaménagement et sismique	1'623'000		1'623'000	2018				1'623'000					
5.3	Ameublement agrandissement et réaménagement	747'000		747'000	2018				747'000					
5.4	Parc extérieur, aménagement paysager et chemin	40'000		40'000	2019					100'000				
5.5	Bâtiment 2000, réfections	330'000		330'000	2019			330'000						
						1'000'000	3'555'000	7'830'000	6'520'000	-2'900'000	0	0		

### Inventaire des investissements de réflexion

## Patrimoine financier

### Inventaire des investissements de réalisation

N°	Nature	Crédits d'engagement			Année	Planification financière										
						Bruts		Recettes	Nets	1		2			3	
						Antérieur	2019	2020	2021	2022	2023	2024				
1	<i>Budget 2019</i> Terrains Clos-Donroux, assainissement	3'500'000		3'500'000	2017	100'000	1'000'000	1'400'000	1'000'000							
2	Zones industrielles, acquisitions de terrains, répétitif	1'000'000		1'000'000	2015			1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000				
						100'000	1'000'000	2'400'000	2'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000				

### Inventaire des investissements de réflexion

- 1 Terrains au lieu dit "Clos-Donroux", mise en valeur
- 2 Terrains au lieu dit "Marquisat - Venise", mise en valeur

Rapport n° 6 – 26.11.18  
- Budget 2019

Monthey, le 26.11.18

## 1. Préambule

Dans l'optique de la séance du Conseil Général du lundi 10 décembre 2018, la Commission de Gestion s'est réunie à 5 reprises pour se pencher sur le budget 2019 de la Commune de Monthey. Lors de sa séance du 7 novembre 2018, la Commission de Gestion a bénéficié de la présence et des explications de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité, ainsi que M. Gérald Gay-des-Combes, Chef de Service en charge du Service « Finances & Gestion » de la Commune. En parallèle, lors de sa séance du 19 novembre 2018, la Commission de Gestion a également bénéficié de la présence et des explications de M. Daniel Moulin, Conseiller municipal en charge du Dicastère « Electricité, Energies & Développement durable ». Cette séance fut essentiellement consacrée au dossier de la piscine découverte. Ce sujet a été retiré de l'ordre du jour du prochain Conseil Général et par conséquent ne fera pas l'objet d'un rapport de la Cogest. Il est à noter que le budget 2019 n'est pas impacté par ce dossier.

Outre les réponses immédiatement obtenues lors de ces deux séances, un certain nombre de questions et de questions complémentaires ont pu être posées par écrit aux différents Services, que nous remercions par ailleurs pour leur précieuse collaboration.

Liste des présences	
M. Fabrice Caillet-Bois (AdG), Président	29 octobre/07/19/26 novembre 2018
M. Lucien Christe (PLR), Rapporteur	29 octobre/07/19/26 novembre 2018
Mme Céline Contat (ApM), Membre	29 octobre/07/13/19/26 novembre 2018
M. Sylvain Défago (PDC), Membre	07/13/19/26 novembre 2018
M. Arnaud Dubois (PLR), Membre	29 octobre/13/19/26 novembre 2018
M. Jean-Pierre Landolt (PDC), Suppléant	29 octobre 2018
M. Joseph-Marie Oberholzer (AdG), Membre	29 octobre/07/13/19/26 novembre 2018
M. Guillaume Joris (PDC), Suppléant	26 novembre 2018
M. Flavien Schaller (PDC), Vice-Président	29 octobre/07/13/19 novembre 2018

## 2. Chiffres-clefs et généralités

Le budget 2019 soumis au Conseil Général est sensiblement similaire à ceux des précédents exercices. Le déficit prévu s'élève à 2'926'700 CHF, en hausse de 1'312'900 CHF par rapport au budget 2018. La marge d'autofinancement prévue s'élève à 10'071'300 CHF, en baisse de

617'900 CHF par rapport au budget 2018. Les amortissements (qui, pour rappel, doivent s'élever à 10% de la valeur résiduelle du patrimoine administratif en vertu des prescriptions de l'Ordonnance cantonale sur la gestion financière des Communes (art. 51 et ss)) s'élèvent à 12'998'000 CHF, en hausse de 695'000 CHF par rapport au budget 2018 et de 1'407'700 CHF par rapport aux comptes 2017, hausse qui contribue à expliquer le déficit prévu en 2019. Quant aux crédits d'investissements nets budgétisés (exceptés ceux du home « Les Tilleuls », voir ci-dessous), ils s'élèvent à 20'894'000 CHF auxquels s'ajoutent 3'555'000 CHF pour le home « Les Tilleuls » portant le total à 24'449'000 CHF. Ce total représente une hausse de 1'217'000 CHF par rapport au budget 2018.

Globalement, le budget 2019 de la Commune de Monthey s'inscrit dans la continuité des précédents. Toujours saine, la situation financière de la Ville ne doit pas occulter le fait que Monthey est aujourd'hui dans un cycle d'investissements qui s'étendra sur plusieurs années. Le taux du degré d'autofinancement (48.2%) peut interpeller, sachant que la norme minimale fixée par l'Etat du Valais se situe à 60%. Néanmoins, selon les indications fournies à la Commission de Gestion, la planification financière 2019-2022 tend à démontrer que la Commune peut assumer ces investissements, grâce notamment à la fortune nette projetée au 31.12.2019 à 47'727'000 CHF. L'état des finances municipales devrait permettre d'appréhender l'avenir, mais il convient de demeurer vigilants et d'être conscients que des investissements conséquents attendent la Ville. La Commission de Gestion invite les autorités municipales à surveiller scrupuleusement les indicateurs *ad hoc*, afin d'éviter une péjoration des comptes communaux. Les incertitudes liées à la réforme de l'imposition des entreprises dans le cadre du Projet fiscal 17 doivent également être prises en compte. Selon le Président de la Municipalité, il n'est cependant pas question d'envisager une éventuelle augmentation des impôts communaux, ce que la Commission de Gestion salue.

Relevons que – comme à l'accoutumée – les crédits d'investissements nets budgétisés ne tiennent pas compte des potentiels reports dans le temps, induits par d'éventuels éléments de procédure administrative.

Finalement, parmi les autres généralités, soulignons que la comptabilité du home « Les Tilleuls » est désormais présentée de manière indépendante. Cette évolution découle des suggestions émises par l'instance de révision. Seule la participation aux coûts de fonctionnement figure encore dans les comptes communaux. A titre indicatif, la Commission de Gestion note que ce chiffre passe de 889'700 CHF l'an dernier à 1'252'000 CHF cette année, ce qui s'explique par la réduction progressive du nombre de résidents durant les travaux d'agrandissement de la structure.

### **3. Comptes de fonctionnement**

La Commission de Gestion a tenu à relever les points suivants :

*Page 25, compte n° 113.301.00 – Traitements*

La Commission de Gestion a souhaité savoir si une planification existait au niveau de la gestion du personnel du corps de police. Effectivement, un tel système existe et les effectifs

de la police municipale sont stables. Ils se composent de 36.5 unités pour un bassin de population de quelques 30'000 habitants. Selon une récente étude de la police cantonale, le personnel du corps de police monthésan devrait compter 35.5 unités, soit une de moins qu'actuellement. On peut donc considérer que la police municipale est dotée d'effectifs raisonnables compte tenu de la rotation des effectifs (départs à la retraite et formation). Aujourd'hui, deux aspirants ont été engagés afin de pallier deux départs à la retraite (2019 et 2021). Ainsi, on devrait logiquement assister, d'ici quelques années, à une baisse des charges liées aux traitements.

*Page 25, compte n° 113.437.00 – Produit des amendes (520'000 CHF)*

*Page 60, compte n° 621.437.00 – Produit des amendes (260'000 CHF)*

La Commission de Gestion a souhaité savoir si les agents avaient des quotas ou des objectifs à atteindre concernant les produits des amendes. On lui a répondu que la fixation de quotas présente un caractère illégal. L'unique objectif donné aux agents consiste à amender selon les lois en vigueur et selon leurs constatations sur le terrain. A titre indicatif, au 19 novembre 2018, le produit des amendes d'ordre se monte à 791'512 CHF répartis en 711'952 CHF pour des amendes relatives au non-paiement des tickets, des hors-cases, des stationnements dangereux, etc. et 79'560 CHF pour des amendes liées aux contrôles radars. Relevons encore que ce dernier montant est brut, car il convient d'en déduire les ristournes fixées dans les conventions et versées aux Communes partenaires lorsque les contrôles y sont effectués.

*Page 55, compte n° 581.366.00 – Aide sociale, Participation*

La Commission de Gestion a constaté que le montant de 1'360'000 CHF porté au compte n° 581.366.00 (Aide sociale, Participation) était en hausse de 60'000 CHF par rapport au budget 2018. Or, il s'agit d'une charge liée estimée selon les indications transmises par le Service cantonal de l'action sociale. La Commission de Gestion a souhaité savoir quelles étaient les principales dépenses liées (relatives à des bases légales cantonales et fédérales) de la Commune de Monthey. Au niveau des comptes de fonctionnement (budget 2019), 50 comptes sont des charges liées pour un total de 20'372'700 CHF, soit 19.48% des dépenses. Au niveau des comptes des investissements (budget 2019), 6 comptes sont des investissements liés pour un total de 1'035'000 CHF, soit 4.48% des investissements.

*Page 76, compte n° 860.318.16 – Prestations société de partenaires*

En découvrant ce nouveau compte de fonctionnement doté d'un budget de 100'000 CHF, la Commission de Gestion a souhaité en apprendre davantage sur la société anonyme INERA SA, que le Conseil Municipal a décidé d'intégrer en séance du 20 août 2018. Dotée d'un capital-actions de 400'000 CHF, cette société est composée des entreprises ALTIS Groupe SA, SEIC Service Electrique Intercommunal S.A., de la Commune de Fully ainsi que, désormais, de la Commune de Monthey. Les quatre propriétaires disposent chacun de 1'000 actions d'une valeur nominale de 100 CHF ainsi que d'un représentant au conseil d'administration (signature collective à deux). Celui-ci est donc composé de deux directeurs de sociétés (ALTIS Groupe SA et SEIC Service Electrique Intercommunal S.A.) ainsi que de deux représentants politiques (Communes de Fully et de Monthey). Selon le Registre du

Commerce, le but d'INERA SA consiste à « *fournir des prestations de services partagés et de produits, en particulier dans les secteurs de l'énergie, du multimédia et de l'eau* ». En outre, la mission est d'« *offrir aux partenaires une plateforme de compétences performante et économique afin de proposer une gamme complète de produits et services regroupant les domaines de l'énergie, de l'eau et du multimédia* ». Une clef de répartition permet d'allouer les charges aux actionnaires. Pour 2019, la Commune de Monthey prendra ainsi en charge 17.3%, ce qui correspond aux 100'000 CHF portés au budget du compte n° 860.318.16. Parmi les différents avantages offerts par INERA SA, le Service « Electricité, Energies & Développement Durable » a listé les points suivants :

- Les entités gardent la maîtrise de leurs réseaux ;
- La compétence reste locale et s'appuie sur des spécialistes selon les besoins ;
- Les entités restent l'interlocuteur privilégié du client ;
- La Commune de Monthey peut répondre aux attentes des clients, notamment avec le développement de la stratégie énergétique 2050 ;
- Les entités deviennent force d'innovation ;
- Les clients disposent d'un guichet citoyen local pour tous les services ;
- Les ressources humaines et financières sont mutualisées.

#### **4. Comptes des investissements**

La Commission des Gestion n'a aucune remarque éclairante à effectuer sur l'un ou l'autre investissement particulier. Elle se bornera ici à citer les principaux crédits de paiement 2019 (supérieurs à 500'000 CHF), à savoir les travaux à entreprendre concernant le réseau de l'électricité (2'866'000 CHF), le réseau d'égouts (1'330'000 CHF) et le réseau d'eau (905'000 CHF), les aménagements routiers au centre-ville (2'000'000 CHF), la concrétisation du projet H2O des Services de l'Eau et du Développement durable (900'000 CHF et 1'150'000 CHF), la réalisation de vestiaires au stade du Verney (800'000 CHF), la première étape du projet de construction du nouvel accès Nord (740'000 CHF), la participation communale aux travaux de construction des routes cantonales (630'000 CHF) ainsi que la réfection de la toiture du Château (500'000 CHF).

En outre, un crédit de paiement de 3'000'000 CHF est également prévu en 2019 pour l'agrandissement du home « Les Tilleuls ».

Quant aux nouveaux crédits d'engagement, on peut notamment citer la rénovation de la salle de la Gare pour 2'800'000 CHF, de la Grange à Vanay pour 2'642'000 CHF, de la salle de gym du Reposieux pour 660'000 CHF, des investissements routiers avec la nouvelle route de l'Accès Nord de la ville pour 4'430'000 CHF, la réfection des routes cantonales pour 630'000 CHF et enfin l'aménagement du centre-ville pour 3'100'000 CHF.

## 5. Conclusion

Tenant compte de ce qui précède, la Commission de Gestion suggère au Conseil Général d'approuver le budget 2019 de la Commune de Monthey tel que présenté, de fixer le coefficient d'impôt à 1.20 ainsi que le barème d'indexation à 160 et d'autoriser le Conseil Municipal à contracter les emprunts que ce budget implique, ceci à l'unanimité de ses sept Membres.

Monthey, le 26.11.18

Le Président :

**Fabrice Caillet-Bois**

Le Rapporteur :

**Lucien Christe**